REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-SEPTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17
1880

LE

MARIAGE D'ODETTE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII.

Odette fut au supplice pendant sa promenade avec son mari. Que se passerait-il à l'avenir dans cette famille? Éliane aurait-elle la force de continuer longtemps son mensonge sublime? Heureusement Paul se chargea de faire les frais de la conversation. Après le labeur acharné de ces derniers mois, il était si joyeux de cette excursion à deux dans les taillis et les allées feuillues! Elle l'écoutait d'une oreille distraite, répondant d'une voix plus distraite encore. Au bout d'une heure, il témoigna le désir de rentrer pour prendre des nouvelles de sa mère. Elle n'eut garde de résister. Ils arrivèrent promptement à la grille du bois, et cinq minutes plus tard ils pénétraient dans le jardin de l'hôtel.

— Je te laisse, dit Odette.

— Tu veux te promener encore?

— J'ai quelques visites à rendre.

Il l'embrassa tendrement au front et monta d'un trait les degrés du perron. Elle le suivit des yeux; puis, quand il eut disparu dans la maison, elle courut à la porte de l'atelier de Claude, l'ouvrit et la referma soigneusement derrière elle. Enfin elle restait seule : enfin elle réfléchirait au courant nouveau de sa vie. Depuis sa chute, cette idée lui était venue plus d'une fois qu'elle et Claude pou-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1879.

vaient être un jour découverts. Elle la chassait toujours pour que rien ne troublât la volupté de son existence d'amour; mais à certaines heures l'idée prenait corps et s'imposait. Or, elle se faisait toujours le même raisonnement : s'ils étaient découverts, eh bien, Paul la tuerait, à moins que Claude ne préférât mourir avec sa maîtresse. Peu à peu cette pensée d'un suicide à deux s'ancra dans le cerveau de la jeune femme. Et maintenant la réalité toute nue se dressait en face d'elle. Éliane savait tout. Odette revivait cette terrible scène minute par minute, et malgré ses efforts pour haïr Mme Sirvin, elle l'admirait. Le temps s'écoulait, la journée touchait à son déclin; Odette songeait toujours, assise au fond du large atelier. Oui, elle était une misérable. Elle se comparait à Éliane, et se trouvait petite à côté de sa rivale. D'intolérables pensées la brûlaient. Si Claude tentait de l'abandonner, elle, sa complice? Que faisait-il dehors? pourquoi la laissait-il seule, exposée au danger? pourquoi ne rentrait-il pas? Puis elle était ressaisie par sa cruelle appréhension. S'il l'abandonnait?.. Impossible. Leur crime autant que leur amour les liait l'un à l'autre. Désormais rien ne briserait la chaîne qui les rivait à leur passion. Et cependant elle se souvenait du trouble profond qui le matin même, dans le salon, envahissait le peintre. A mesure que son incertitude augmentait, augmentait aussi son impatience. Claude ne rentrait toujours pas!

L'abandonner? pourquoi? Elle accusait son amant d'une infamie gratuite. Au contraire, il se rattacherait à elle davantage encore, puisqu'elle se perdait à cause de lui. D'ailleurs ils ne pouvaient plus reculer maintenant. Ils se tueraient ou ils fuiraient ensemble. Il serait libre de choisir. Peu lui importait, à elle, pourvu qu'ils ne fussent séparés ni dans la vie, ni dans la mort. Non, il ne faillirait pas à ce qu'elle attendait de lui. Néanmoins sa fièvre croissait avec l'attente. Les heures s'égrenaient, et Claude ne paraissait toujours pas! Déjà le crépuscule commençait à s'épandre lentement, et Odette, anxieuse, demeurait enfoncée en ses songeries, cruelles comme un fer retourné dix fois dans la plaie.

Soudain la clé grinça dans la serrure. C'était Claude, craintif et indécis comme le matin. Il revenait d'une longue promenade à travers bois, après avoir déjeuné au hasard, n'importe où, et pendant cette longue course, cent fois, deux cents fois il s'était dit : « Qui nous a vus? » Il alluma une bougie : alors seulement, à la rouge lueur qui vacillait, il aperçut Odette, immobile, pâle, sérieuse.

— Vous! dit-il.

— Oui, moi. Voici trois heures que je t'attends. Tu en es surpris après ce qui s'est passé! C'est ta femme qui nous a vus.

— Éliane!

— Oui, elle sait tout. Aussi je t'attendais.

— Pourquoi? demanda-t-il, comme hébété, en tombant sur un fauteuil.

— Pour nous tuer.

— Nous tuer!

— Que veux-tu que nous devenions puisque ta femme sait tout? Si tu l'avais vue!.. Elle s'est tue à cause de son fils. Elle a eu la force de me parler, de me sourire. Mais une pareille situation ne peut pas durer bien longtemps. Ta femme est soutenue par la fierté de son sacrifice : elle aurait peut-être la force d'endurer sa douleur, moi je ne pourrais pas endurer son mépris. C'est bien assez déjà de supporter le mien. J'ai raison : il faut mourir.

Claude se taisait. L'effarement se lisait dans ses yeux. Il appartenait à cette classe d'hommes qui ignorent ce que c'est que le sens moral et sont les éternels esclaves de leur caprice. Ses amours avec Odette lui semblaient excusables tant qu'on les ignorait et qu'elles relevaient de sa seule conscience. En pleine lumière, il en avait peur, parce qu'elles relèveraient de la conscience des autres. Odette ne se doutait pas de ce qu'il pensait. Elle prit son silence pour un consentement. Un éclair de joie l'illumina.

— Oui, n'est-ce pas, tu veux bien, nous allons nous tuer?

— Nous tuer!.. répéta-t-il pour la seconde fois d'un ton singulier.

— C'est notre unique ressource : la mort ou la fuite. Choisis.

Voilà qu'elle lui parlait de fuir, maintenant! Il fit un geste d'effroi.

— C'est impossible... Vous êtes folle, et vos idées sont des idées de roman ou de drame : pas autre chose. Est-ce qu'on meurt à votre âge, quand on aime et qu'on est aimée?

— Alors, cherche, invente un moyen de sortir de l'impasse où nous sommes! Pourquoi ne fuirions-nous pas ensemble? Nous n'avons pas le droit de reculer devant la responsabilité de nos actes. Lorsqu'on a commis un crime tel que le nôtre on en accepte toutes les conséquences. Prends-moi à ton bras et sortons tous les deux de cette maison, tête haute.

— C'est impossible, dit-il encore.

Elle eut un mouvement de révolte. Qu'il hésitât devant la mort, soit, elle l'admettait. Mais devant la fuite qui leur assurait une existence d'amour tranquille et sans terreurs!

— Espères-tu donc que tu vas m'abandonner, à présent? s'écria-t-elle avec violence. Ah! j'ai eu cette crainte-là tout à l'heure pendant que je t'attendais. Mais je l'ai vite chassée comme indigne de toi!

— T'abandonner? dit Claude en la tutoyant pour la première

fois. Tu sais bien que je ne peux pas vivre sans toi. Si j'hésite, c'est que je pense à ta réputation, à ton honneur.

— Mon honneur? je te l'ai donné. Ma réputation? que m'importe l'estime des autres quand je n'ai plus la mienne?

— Et le scandale?..

— Tu en as peur quand je le brave!

— Mais je ne songe qu'à toi, je le répète.

Elle le vit pâle, troublé : elle comprit.

— Et tu as cru que j'accepterais ta défaite? dit-elle. Tu as peur! Tu ne tremblais pas jadis, quand il s'agissait de me poursuivre et de me perdre. C'est alors que tu me proposais de fuir et de m'emporter loin de ce monde, quelque part où nous serions tout l'un pour l'autre. Tandis qu'aujourd'hui c'est autre chose : il ne faut plus seulement séduire une femme, il faut...

Elle s'arrêta : puis avec une ardeur farouche :

— Tu ne comprends donc rien! Quand on cède à un amour tel que le nôtre, on commet un crime. Mais au moins faut-il relever ce crime par un peu de courage et ne pas l'abaisser jusqu'aux vulgarités de la vie. On est en plein ciel ou on roule dans la boue : pas de milieu. Sais-tu ce dont j'ai le plus souffert depuis que je t'appartiens? De tromper des êtres sincères et qui croyaient en moi. Ruser, déguiser, à chaque heure, à chaque minute, à chaque seconde! voler l'estime des autres, voilà la plus grande vilenie et la vraie lâcheté! Lorsque ta femme m'a jeté son mépris au visage, lorsque j'ai compris que l'aveu public était notre seule ressource, j'ai eu presque un soupir d'allégement. Enfin j'en ai donc fini avec la trahison et le mensonge! Le monde? Eh bien, il nous accablera de son mépris et de son dégoût. Après? Mets ce dégoût et ce mépris dans un des plateaux de la balance, mets notre amour dans l'autre, et vois lequel des deux l'emportera! Tandis que braver le scandale et la réprobation de tous, c'est montrer que nous avons du moins l'orgueil de notre faute après en avoir eu l'infamie! Viens, et partons.

Ces paroles chaudes l'émouvaient. Comme elle était belle dans l'affolement de la passion! Il secouait lentement sa torpeur; à son tour il cherchait le moyen de sortir de l'impasse, comme disait Odette. Elle, debout, immobile, les bras croisés, attendait la réponse. Il dit presque bas :

— Non, ne partons pas.

Quand elle entendit ces mots, elle ne bougea pas, elle demeura quelques secondes ainsi; puis, avec un geste de colère, elle se dirigea vers la porte sans prononcer une parole.

— Odette, où vas-tu? s'écria Claude, épouvanté de cette action et de ce silence.

Elle se retourna et froidement :

— Je vous méprise. Adieu.

Elle partait ! Il eut un éblouissement. Il courut vers elle et la saisit entre ses bras.

— Mais je t'adore ! Est-ce que je ne t'appartiens pas corps et âme ? Tu me blâmes parce que je répugne aux extrémités auxquelles tu te résous ? Tu les acceptes, toi, parce que tu es femme, et que la femme obéit à ses nerfs plutôt qu'à sa raison. Moi, je cherche, comme tu le désirais tout à l'heure. Ce que je veux, c'est à la fois sauver notre amour, et éviter le scandale.

Il la couvrait de baisers, la tenant toujours à demi pâmée entre ses bras. Elle fermait les yeux, toute frissonnante.

— Sois calme et patiente, je t'en supplie, poursuivit Claude. Ce n'est ni avec de l'emportement ni avec des nerfs que nous conjurerons le péril. Assieds-toi là, près de moi, sur le canapé, et parlons raison.

Elle céda, vaincue comme toujours par l'étrange influence que cet homme exerçait sur elle.

— Qui connaît notre secret ? Éliane. Pauvre femme ! je me maudis quand je songe à ce qu'elle doit souffrir. C'est mon unique remords, remords d'autant plus grand que son sacrifice est plus admirable...

— Admirable... balbutia Odette.

Il y eut un silence. On eût dit que, sans se donner le mot, ces deux êtres s'entendaient pour parer de fleurs leur victime. Claude reprit, mais très bas, comme s'il avait honte :

— Puisqu'elle se taira...

Elle le regarda fixement :

— Tu veux que nous demeurions ici, n'est-ce pas ?

— Pourquoi non ? Mourir, c'est un dénoûment de mélodrame, et je veux vivre, moi, vivre pour t'entourer de tendresse et d'amour. Fuir ! Je te le répète, c'est la honte pour nous deux. C'est ton honneur perdu et ma carrière brisée. Or j'ai l'ambition d'être glorieux pour toi. Tu vois que nous devons rester, que nous le pouvons, puisqu'Éliane se taira. Je ne l'aurais pas crue si courageuse : ce renoncement est admirable...

— Admirable... répéta encore Odette sur le même ton que la première fois.

Ils parlaient toujours à voix basse, rougissant pour ainsi dire de ces calculs qui spéculaient sur la tendresse d'une mère. Instinctivement ils se rapprochèrent l'un de l'autre. Peut-être se sentaient-ils encore plus complices qu'auparavant. Au dehors une voix se fit entendre, celle d'un domestique sans doute qui transmettait un ordre aux offices. Alors Odette se leva. Elle n'avait rien répondu à

Claude. C'est qu'au fond du cœur elle s'accusait de lâcheté. Toutes ses belles résolutions s'en allaient. Elle se plierait au mensonge et à la trahison comme par le passé. La fuite ou la mort n'eussent pas été dénuées de grandeur, en effet. Il est beau de défier le monde et d'être seul contre tous. Par bonheur les passions sont rares qui sont capables de cette audace.

Ils se séparèrent, après s'être assurés qu'on ne les voyait pas quitter ensemble l'atelier. Odette montait à son appartement; Claude, lui, se décidait à se présenter chez Éliane. A quoi bon retarder cette terrible explication? Il faudrait toujours en arriver là. Qu'allait-elle lui dire? que faisait-elle?

Elle n'était pas sortie de la chambre depuis la scène de l'après-midi. Paul était venu frapper à sa porte; elle l'avait prié de la laisser seule. Seule! Ah! elle ne serait plus jamais seule désormais; elle aurait toujours sa pensée, compagne vigilante et cruelle, qui ne la quitterait pas. De plus en plus elle s'enfonçait dans son renoncement. Avant tout il fallait sauver la vie de Paul. Et pour cela elle supporterait la présence d'Odette et de Claude réunis sous son toit; elle tolérerait cet inceste couché à côté d'elle; elle lui sourirait; bien plus, elle le protégerait! Elle n'avait qu'une peur : celle de ne pas être assez forte pour déguiser jusqu'au bout. Nécessité implacable, cependant. Elle priait Dieu tout bas de la soutenir, de lui donner du courage, de l'empêcher de faiblir. Car, hélas! il suffisait d'une minute de colère ou d'oubli pour détruire son œuvre tout entière. Elle se condamnait à monter un à un les degrés de son calvaire sans plier sous le faix sanglant de sa croix. Pour l'instant, elle ne savait qu'une chose, c'est qu'elle était à la torture et qu'elle voulait arracher son enfant à un supplice pareil.

Et Claude? — Elle frissonnait lorsque ce nom montait à ses lèvres. Une fois, elle dit à voix haute : « — Je ne l'aime plus! » Non, elle ne l'aimait plus. Elle voyait crouler dans la boue l'idole qu'elle parait naguère de toutes les vertus et de toutes les grandeurs. Elle le mettait si haut, cet homme! Elle faisait de lui un être à part, supérieur à tous les autres, et unissant le génie à la bonté. Elle le croyait bon, sincère, loyal!.. Mais elle portait donc un bandeau sur les yeux pour s'abuser à ce point! L'amour est donc une bien étrange folie, qu'elle était aveuglée depuis si longtemps? Elle se rappelait alors les premiers jours de leur mariage, quand il l'aimait. Non, elle n'était pas aveugle, tout éprise qu'elle fût. Comme elle jouait tout son avenir sur cette carte dangereuse, la fidélité d'un artiste à bonnes fortunes, elle avait étudié son mari, et se souvenait de certains actes qui témoignaient pourtant de sa loyauté, de sa sincérité, de sa bonté. Se trompait-elle dans ce temps-là, ou bien était-ce Claude qui la trompait?

Elle se posait ces questions à elle-même pour la millième fois, lorsque sa femme de chambre vint lui dire que M. Sirvin demandait de ses nouvelles et la priait de le recevoir. Elle ferma les yeux pour en éteindre la flamme, et d'une voix qu'elle s'efforça de rendre calme, elle répondit de le faire entrer. Claude tremblait comme la feuille. Il sentait que cette femme, c'était son passé, — son juge. Elle, elle n'osait pas encore le regarder. Il en est toujours ainsi : l'innocent est plus embarrassé que le coupable. Mais ce silence pénible ne pouvait pas durer. Elle releva le front, et, domptant sa révolte, étouffant son indignation, elle dit, froidement :

— Vous avez vu votre maîtresse, monsieur?

— Éliane !..

Elle le regarda bien en face avec une telle expression de calme mépris qu'il se tut. Elle reprit sur le même ton :

— Voici ce que j'ai décidé. Si je n'écoutais que mon dégoût, je partirais au bras de mon fils, et tout serait fini. Par malheur les choses ne se passent point ainsi dans la vie. C'est assez d'une première victime : je ne veux pas qu'il y en ait une seconde. Après avoir brisé le cœur de la mère, je ne veux pas que vous brisiez encore le cœur du fils. Que notre vie à tous les quatre continue comme par le passé, jusqu'à ce que Dieu permette qu'il en soit autrement. Maintenant que je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire, je ne vous retiens plus.

Claude restait immobile, anéanti par ces paroles où il sentait l'expression d'une volonté implacable. Il contemplait cette superbe beauté pareille dans sa pâleur à une tête de statue; il mesurait la hauteur d'âme de cette femme, et d'étranges regrets lui venaient lorsqu'il se disait qu'il perdait tout cela. O cœur humain! Regrets si vifs que pendant une minute il oublia Odette et les honteux projets qu'il concevait un quart d'heure à peine auparavant.

— Qu'attendez-vous pour sortir? demanda Éliane, toujours du même ton froid, et surprise qu'il osât rester encore.

— J'attends que... que vous m'ayez autorisé à vous parler, Éliane, à vous dire...

— Je n'ai rien à entendre.

— Il est impossible que tout soit à jamais terminé entre vous et moi; vous êtes ma femme, vous portez mon nom, vous m'avez aimé...

Elle l'écrasa d'un regard :

— Follement! dit-elle. Je ne vous aime plus.

— Oh! permettez-moi de parler! Je suis résolu à vous obéir aveuglément. Mais, du moins, ne m'enlevez pas l'espérance d'être un jour pardonné. Imposez-moi un sacrifice, un châtiment, une expiation. Voulez-vous que je parte, que je m'expatrie?

Elle fit un pas en arrière ; puis, d'une voix sourde, s'animant peu à peu :

— De quel limon êtes-vous donc pétri, pour croire qu'on puisse vous pardonner? Même si je le voulais, je ne l'oserais pas! Et vous invoquez mon amour passé? C'est lui surtout qui vous condamne. Il est de tels souvenirs et de tels sentimens qu'on a perdu le droit de les avilir. J'aurais excusé une trahison vulgaire, une erreur des sens, une folie d'une heure... Mais l'inceste!

Quelque chose comme un sentiment de désespérance entra dans le cœur de Claude.

— Soit, dit-il. Après tout, vous avez raison. Il est certains actes que rien ne peut laver, si ce n'est le sang. Adieu. Je me tuerai.

— C'est la veille de la honte qu'il faut se tuer! Le lendemain il est trop tard.

Et d'un geste superbe elle étendit son bras vers la porte pour lui commander de sortir.

— Comédien! murmura-t-elle, lorsqu'il eut disparu.

Elle se trompait. Cet homme était sincère comme toujours, aussi sincère avec elle qu'avec Odette. Les cœurs comme ceux-là s'accommodent aisément de plusieurs amours, et sa passion pour Odette ne détruisait nullement sa tendresse pour Éliane. Puis ces grands séducteurs souffrent de perdre leur empire sur les créatures qu'ils ont possédées.

Elle cacha sa tête entre ses mains. Elle eût voulu renier son passé, se laver des caresses de Claude. Elle le haïssait moins peut-être à cause de son crime que parce qu'il l'obligeait à maudire son cher amour, lumineux souvenir de sa vie.

— Lâche que je suis! dit-elle brusquement, je pleure. Je forcerai bien mes larmes à ne pas couler. Je suis veuve! il ne me reste que mon fils.

La vie recommença pour ces trois êtres comme si un drame effrayant ne se jouait pas entre eux. Éliane se tenait parole. A quelque heure que son fils descendît chez elle, il la trouvait souriante, paisible. Deux ou trois fois il voulut questionner sa mère sur sa jalousie. Peut-être s'était-elle expliquée avec Claude. Il aurait voulu être sûr que les inquiétudes de Mme Sirvin n'existaient plus. Mais il lui fut impossible d'abord d'obtenir une réponse précise. Pourtant elle lui dit un soir :

— Tu m'as décidément guérie, mon enfant. Ma jalousie était absurde et sans fondemens.

Cela aurait dû le tranquilliser, et néanmoins il lui semblait que la pâleur de Mme Sirvin augmentait chaque jour, que chaque jour elle souffrait davantage. Il revint à la charge et cette fois l'interrogea directement, évitant les sous-entendus :

— As-tu raconté notre conversation à ton mari?

— Oui. Pourquoi?

— Parce qu'il aura achevé mon œuvre, j'espère, et...

— Rassure-toi, j'ai tout avoué à Claude : ma jalousie, mes inquiétudes, mes tourmens. Il lui a été facile de me prouver que je m'abusais.

Paul n'insista pas. Sa mère disait vrai. Comment en aurait-il douté? Pouvait-il soupçonner qu'elle avait un intérêt à lui mentir? Il crut qu'une maladie minait Mme Sirvin et qu'elle la taisait pour ne pas affliger les siens.

Une maladie? Incurable, en effet. Les tortures d'Éliane continuaient, sans repos, sans pitié, sans trêve. Pendant les premiers jours, Claude et Odette évitaient de se parler, même de se regarder lorsqu'elle était là. L'admiration instinctive que leur inspirait cette héroïque résignation leur imposait, malgré eux, une sorte de contrainte. Puis, peu à peu, ils se relâchèrent de leur prudence primitive. Ils s'observaient moins; à leur insu, une confiance égoïstement cruelle les gagnait, certains qu'ils étaient de la complicité inespérée d'Éliane. Elle n'était plus à redouter. Quant à Paul, il ne l'avait jamais été.

D'abord il avait une foi absolue en Odette. Puis les hommes d'honneur sont incapables de soupçonner certaines infamies, et à supposer que le jeune homme fût subitement devenu jaloux, jamais ses soupçons ne se seraient portés sur son beau-père.

Aussi Odette et Claude se sentaient bien forts : elle, elle ne craignait rien de son mari, lui rien de sa femme. C'est ainsi que ces deux misérables en vinrent à dissimuler à peine, à jouir de leur crime dans une honteuse sécurité. Un soir, Paul était absent; Éliane s'apprêtait à rentrer dans sa chambre, quand, en passant devant le petit salon, elle eut l'idée d'y pénétrer pour y prendre un livre oublié par elle. Elle ouvrit la porte, mais elle n'osa pas aller plus loin et franchir le seuil. Les amans, accoudés à la fenêtre, causaient paisiblement; le bras de Claude enlaçait la taille de sa maîtresse.

Éliane retourna dans sa chambre : là elle fondit en larmes. Ils n'attendaient même plus qu'ils fussent sûrs d'être seuls! Ils ne daignaient même plus se cacher! Alors Éliane eut d'atroces idées. Elle se dit que son sacrifice ne servait qu'à encourager les criminelles amours de ces deux êtres. Elle voyait clair. Abnégation, renoncement, des mots! Odette et Claude se lassaient vite de la contrainte des premiers jours. Pourquoi se gêner avec elle? Ils ne craignaient rien de l'épouse outragée : la mère les protégeait de son silence!

Pauvre femme! elle s'était résignée à une grande douleur; peu

à peu, elle se révoltait contre ces mille douleurs de tous les jours, contre ces blessures sans cesse rouvertes. On peut avoir des accès d'héroïsme et de dévoûment, mais il n'est pas humain, cet héroïsme de toutes les minutes, de toutes les secondes. Par momens, elle éprouvait le terrible désir de poser là son masque menteur et de redevenir la créature indignée et meurtrie qui souffrait et criait sa souffrance. Elle ne dormait plus; les heures coulaient, affreusement lentes, et le soleil du matin, bienfaisant et réparateur, calmait seul à demi cette malheureuse victime. Tout d'abord elle ne fixait pas de terme à son sacrifice. Elle se plaisait à le croire éternel comme son amour pour son fils. Mais bientôt elle se sentit incapable de se résoudre à une pareille vie. Non, il était impossible que cela durât toujours. Alors elle caressa le projet de préparer lentement son fils à la catastrophe. Si on lui révélait brusquement la cruelle vérité, il se tuerait sans doute. Mais si elle le détachait lentement d'Odette?.. Le cœur d'Éliane battait. Qui sait? Claude aussi se détacherait peut-être de cette femme ! Elle frissonna. Pourquoi ce nom de Claude? Pourquoi cette espérance se glissait-elle dans son cœur ? Est-ce que tout n'était pas fini, bien fini, entre elle et cet homme? l'aimait elle donc encore? O créature humaine, comme l'espoir, cette fleur divine, est difficile à déraciner de ton âme! Son amour vivait donc toujours ? Non, pourtant, puisqu'elle méprisait Claude... Et si le mépris n'empêchait rien? si, malgré tout, elle ne pouvait éteindre cette passion qui naguère était toute sa vie? Alors, c'est elle-même qu'elle mépriserait, et ce ne serait plus Claude. L'amour véritable doit être dégagé de tout et planer au-dessus de nos misères. Pour l'instant, ce qu'elle savait, c'est qu'elle était excédée de sa vie atroce. Il fallait que cela eût un terme. Un matin, elle fit prier Claude de passer chez elle : c'était le quinzième jour après l'explication qu'ils avaient eue.

Les deux amans entraient alors dans une nouvelle phase de sentimens. Après la peur, la sécurité; après la sécurité, une sorte de honte. Oui. Quelque chose comme le dégoût d'eux-mêmes. Ils n'avaient même pas l'excuse ou l'enivrement du danger. C'était l'inceste dans toute son ignominie. La seule grandeur se trouvait du côté d'Éliane, tragique victime de son amour maternel. Cette femme les gênait, les rapetissait, les amoindrissait. Peu à peu, elle se glissait entre eux sans qu'ils s'en doutassent. Parfois, quand ils étaient l'un auprès de l'autre, ils restaient sans parler. Ils se regardaient et se comprenaient. Tous deux songeaient à Éliane.

— Que va-t-elle me dire ? murmura le peintre, lorsqu'on lui dit que Mme Sirvin le demandait.

Un instant, il eut l'idée de monter chez Gerbier avant de se rendre chez sa femme. Celui-là, non plus, ne dirait rien. Mais Claude

sentait qu'il observait ce drame sombre. Il n'osa pas le consulter. Quand on vit dans le mal, on redoute la vue des êtres qu'on aime le plus.

— Monsieur, dit Éliane au peintre, quand il se présenta chez elle, je désire que Mme Frager et vous quittiez cette maison pendant quelque temps. J'ai réfléchi : rien n'est plus facile. Vous partirez, vous, avec Gerbier, en prétextant un voyage d'art. Quant à votre maîtresse, elle acceptera l'invitation de Mme de Smarte qui a témoigné le désir de l'avoir à Saint-Cloud.

Claude ne répliqua rien. Mme Sirvin crut qu'il hésitait à consentir. Alors une flamme passa dans les yeux d'Éliane, et, d'une voix ardente :

— Ne voyez-vous pas que je suis à bout, que j'éprouve le besoin de fuir pour quelques jours votre odieuse présence à tous les deux !

— Nous obéirons, répliqua-t-il en s'inclinant.

Le même jour, elle prit son fils à part :

— Mon cher enfant, lui dit-elle, je trouve qu'Odette n'a pas très bonne mine. Ne penses-tu pas qu'un peu de campagne lui ferait du bien?

— La quitter !

— Pour une quinzaine tout au plus; ne sois pas égoïste. Si ta femme tombait malade?

— Tu as raison, mère, je suis un égoïste. D'ailleurs, je ne la quitterai pas, je l'accompagnerai.

— Et moi, qui comptais sur toi pour ne pas rester seule ! Oui, ton beau-père et Gerbier vont faire une tournée dans les musées d'Allemagne. J'avais une autre idée. Odette pourrait se rendre à Saint-Cloud chez Mme de Smarte : toi, tu me tiendrais compagnie, et Saint-Cloud est si près de Paris, que tu ne serais, pour ainsi dire, pas séparé de ta femme.

Claude partit le lendemain, et Odette trois jours après. Quand Éliane fut seule avec son fils, il lui sembla qu'on lui ôtait une partie du poids qui l'écrasait. L'avenir lui paraissait un peu moins sombre. Du moins ses souffrances ne seraient pas inutiles, puisque le bonheur de Paul n'était point perdu. Elle comptait sans la haine, qui frapperait bientôt le fils aussi durement que la mère.

VIII.

Ce dimanche-là, Corinne fut bien étonnée. Onze heures sonnaient à toutes les pendules de l'appartement, et pour la première fois, depuis vingt ans de mariage, l'humble M. Descoutures ne rentrait pas. Elle fronça ses nobles sourcils. Qu'est-ce que cela signifiait ? depuis

quand se permettait-il d'être inexact? Corinne eût dit volontiers comme Louis XIV : « J'ai failli attendre. » Et elle attendait réellement! Elle passa vite de l'étonnement à la colère; de temps en temps, elle sonnait le valet de chambre, et demandait d'une voix aigre : « Monsieur est-il rentré? » Le valet de chambre répondait : « Non, madame, » et Corinne s'indignait de plus en plus.

De fait, rien ne lui réussissait. Elle avait espéré que Mme Bricourt l'aiderait à se venger d'Odette, et la vengeance n'arrivait pas. Rien n'eût été plus facile cependant. Grâce aux insinuations perfides semées à droite et à gauche, tout le monde commençait à jaser, et cette excellente Corinne le savait mieux que personne. Non qu'elle possédât l'art exquis de la vénérable Mme Bricourt pour empoisonner les commérages; mais enfin les médisances de Corinne ne manquaient pas de prix! Ce qui l'irritait le plus, c'était l'aveuglement de Paul. Dans le monde, on racontait charitablement que, semblable aux pharisiens de l'Évangile, Paul ne voyait point parce qu'il ne voulait pas voir. Mais Corinne, tout en laissant s'accréditer la calomnie, la tenait pour fausse. Elle savait le jeune homme incapable d'une infamie. Son flair de femme jalouse et dédaignée la guidait bien. Elle sentait que Paul portait un bandeau sur les yeux, bandeau mis par l'amour. Sa passion pour Odette était si visible! Quelques jours auparavant, elle les avait rencontrés tous les deux, et ne s'était pas méprise sur les sentimens de ce mari plus séduit qu'au premier jour. Elle roulait toutes ces pensées dans son esprit quand sonna la demie de onze heures. Et M. Descoutures n'apparaissait pas! Dans son indignation, elle sonna pour la dixième fois; pour la dixième fois elle dit : « Monsieur est-il rentré? » et pour la dixième fois encore n'obtint qu'une réponse négative. Elle abandonna son boudoir et se mit à se promener à travers son appartement, de plus en plus nerveuse. Cela devenait trop fort à la fin! Non-seulement les choses ne tournaient pas comme elle voulait, mais encore M. Descoutures se permettait de lui manquer de respect! De temps à autre, elle s'arrêtait devant la pendule, suivait la marche lente des aiguilles sur le cadran, et tout bas, se promettait de faire chèrement payer à son esclave chaque minute de retard.

Ces minutes-là étaient au nombre de cinquante, — cinquante! pauvre M. Descoutures, — lorsque l'esclave parut, la tête basse, rapetissé et comme ratatiné sur lui-même. On eût dit que le poids de son crime l'écrasait. Le valet de chambre lui ayant dit que « madame se trouvait dans la salle à manger, » il se glissa sur sa chaise, n'osant pas regarder sa formidable épouse, et dépliant sa serviette tantôt en long, tantôt en large, pour se donner une contenance. L'orage ne tarda pas à éclater :

— Ah! vous voilà, monsieur! Ce n'est pas malheureux. J'ai cru que vous pousseriez la grossièreté jusqu'à ne pas rentrer du tout! Vous savez bien cependant qu'on ne fait pas attendre une femme telle que moi!

L'humble M. Descoutures commença par balbutier quelques excuses. Mais il fut tôt réduit au rôle d'accusé auquel il est interdit de se défendre. Corinne lui disait : « Qu'avez-vous fait pour arriver à cette heure indue? » Et dès qu'il ouvrait timidement la bouche pour répliquer, elle lui imposait silence en prononçant un : « Taisez-vous, monsieur! » plus terrible mille fois que le *Quos ego* de Neptune. Si bien que le malheureux homme était au martyre, craignant d'être foudroyé s'il répondait, et invectivé s'il ne répondait pas. Lorsque Corinne fut bien lasse, elle lança cette phrase audacieuse :

— Et vous n'osez pas m'avouer où vous avez passé votre matinée?

M. Descoutures, heureux de pouvoir enfin placer un mot, expliqua humblement à sa femme que, si elle avait daigné l'écouter plus tôt, elle eût été fixée dès le début sur ce point important. Il n'avait pas quitté Laviguerie, pendant cette criminelle matinée, et son retard était causé par une visite d'Odette à son père. Le nom d'Odette fit oublier à Corinne sa lassitude et ranima soudainement sa colère. Seulement, cette fois, sa colère tomba sur Mme Frager. Laviguerie était donc aveugle, lui aussi? Comment ne s'apercevait-il de rien? Mais cette infâme liaison crevait les yeux de tout le monde! En vérité les créatures de cette espèce sont bien impudentes! Quant à elle, Corinne, son parti était pris, elle ne recevrait plus Odette; une femme du monde qui se respecte n'est pas liée avec une belle-fille qui vit notoirement avec son beau-père!

Le déjeuner s'achevait. M. Descoutures avait repris son silence; néanmoins il souhaitait d'en finir au plus vite avec cette conversation très pénible pour lui. Rien ne le faisait plus souffrir que l'acharnement déployé par sa femme contre Ordette. D'abord, il aimait trop Laviguerie pour n'être pas du parti de sa fille; ensuite, il ne croyait pas un mot de tout ce qu'on débitait. Avec son instinctive honnêteté, il répugnait à admettre les vilenies humaines, puis les hommes de science, à force de vivre dans un monde spéculatif, ne voient plus clair dans les choses de la vie. Cependant, il n'osait pas défendre la jeune femme, et ce matin-là moins que jamais. Il espérait redevenir libre en sortant de table, mais son attente fut durement déçue. Le mari et la femme entraient à peine au salon, lorsqu'on annonça Mme Bricourt.

— Que je suis heureuse de vous trouver, ma chère enfant!

s'écria-t-elle en embrassant deux fois Corinne. En vérité je n'espérais guère... vous êtes en beauté ce matin : du reste, vous êtes la belle des belles! Il n'y a que vous pour l'élégance... votre coiffure est un chef-d'œuvre. Il faut absolument que je cause avec vous. Il s'agit encore de *notre* pauvre Odette, et comme vous l'aimez beaucoup, j'ai pensé que vous pourriez lui être utile, à elle et à son mari. Il s'agit de leur honneur.

Sa voix, d'ordinaire mielleuse, devint grave quand elle prononça ces mots : « Il s'agit de leur honneur. » Et en même temps elle leva les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de la pureté de ses intentions. Heureusement le ciel refuse généralement de témoigner! Quant à Corinne, elle eut un air navré : c'était sa ressource en pareille occurrence; double avantage, dont le moindre est qu'on n'a pas la peine de répondre.

— Il paraît, continua Mme Bricourt, que la liaison de Claude et d'Odette commence à faire scandale. Oh! je ne crois pas un mot de toutes ces infamies, mais le monde... ah! le monde! Ils ne se cachent même plus. Sans compter que le luxe d'Odette étonne bien des gens. Où prend-elle tout cet argent-là? Car enfin elle roule carrosse, sans compter les bijoux, le train de maison et le reste. Vous pensez bien, ma chère enfant, que je proteste contre ces insinuations. Certaines personnes indulgentes estiment qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et que, si on jase tellement... Certes, en toute autre circonstance.., mais Odette! c'est impossible. Tenez, je disais cela hier soir chez une de mes amies. Vous n'imaginez pas combien l'animosité était grande. J'ai prouvé qu'on se trompait, tout en faisant certaines concessions,.. oui, certaines concessions nécessaires parce qu'il ne faut jamais se heurter de front aux opinions préconçues; et je ne saurais trop vous engager à agir comme moi; permettez à une vieille amie, ma chère enfant, de vous donner ce conseil. Ainsi, en l'état des choses, il me paraît difficile de nier l'existence de cette liaison; mais nous devons empêcher qu'on ne la croie intéressée de la part d'Odette. Hélas! oui, le scandale en est là! Malheureuse jeune femme! malheureux mari!

La vénérable Mme Bricourt se tut et, les yeux demi-clos, elle regarda Corinne. Mme Descoutures comprenait-elle bien la portée de cette gradation savante dans la perfidie? Quelque temps auparavant, il fallait défendre Odette de s'être donnée; maintenant il fallait la défendre de s'être vendue. Elle ajouta, d'un ton attendri :

— Ce pauvre M. Paul! Le pis, c'est que d'aucuns le supposent complice... On sait que son beau-père l'a doté, et c'est d'un effet très fâcheux. Là encore je suis bien forcée de reconnaître que la médisance a une apparence de fondement. Un beau-père ne fait pas cadeau de trois cent mille francs à son beau-fils pour rien! Quel

vilain homme que M. Sirvin! Décidément tous ces artistes ne valent pas grand'chose.

Mme Bricourt ne parlait plus au conditionnel. Il semblait que, par une convention tacite, Mme Descoutures et elle fussent d'accord pour envelopper Odette, Claude et Paul dans la même condamnation et le même mépris. Cependant Corinne ne répondait toujours pas, et l'on voyait clairement que ce silence gênait Mme Bricourt. Vous devinez bien qu'elle n'était pas venue de si bonne heure uniquement pour raconter toutes ces petites histoires. Elle avait son plan, la vénérable dame. Elle reprit bientôt :

— J'ai beaucoup réfléchi, oui, beaucoup, ma chère enfant. Vous et moi sommes les amies de ces gens-là; il est impossible qu'il ne nous incombe pas un devoir du fait de cette amitié. Il y a quelque chose à faire : mais quoi? Je cherche.

— Moi aussi, je cherche, mais je ne vois guère...

— J'avais pensé que si vous grondiez sincèrement Odette... Mon Dieu, c'est tout naturel; vous la connaissez depuis très longtemps, et, en somme, vous n'avez que quelques années de plus qu'elle. (Corinne baissa les yeux d'un air charmé.) Une pareille démarche est fort délicate, je ne l'ignore pas, mais entre amies qui sont presque du même âge... Qu'en pensez-vous?..

— Je pense que cela ne servirait à rien. Odette a un caractère si entier!

— C'est juste, elle nierait. Cependant, songez qu'on accuse son mari de connivence, c'est affreux! Si encore il se doutait de ce qu'on colporte partout, il pourrait aviser.

Les yeux de Corinne brillèrent. Elle se représenta Paul apprenant toute la vérité. Comme il serait malheureux! Une femme dédaignée a un fond de férocité comparable à celle d'un Peau-Rouge. Il est si agréable d'attacher au poteau de la jalousie un homme qui vous a dédaignée! Il est si doux de le scalper moralement!

— Vous êtes dans le vrai, chère madame, répliqua-t-elle. Si ce pauvre garçon savait ce qui se passe, il pourrait aviser; mais il ignore tout, et il ignorera tout, à moins...

— A moins? interrogea vivement la vénérable Mme Bricourt.

— A moins qu'une circonstance fortuite ne lui ouvre les yeux.

— Une circonstance fortuite, ou... un ami dévoué. Voilà où l'amitié doit être digne de son rôle! (Mme Bricourt soupira.) Si j'étais jeune et charmante comme vous, ma chère Corinne, je n'hésiterais pas à assumer cette responsabilité-là. Vous comprenez, il est certaines blessures douloureuses qui ne peuvent être faites que par une main assez douce pour les panser aussitôt. Les hommes n'ont pas la délicatesse exquise des femmes, toujours prêtes à consoler et à guérir. Moi, je suis trop vieille : je ne saurais pas cal-

mer ce pauvre cœur meurtri ; tandis que l'influence de deux beaux yeux est si grande !

Un singulier travail s'opérait dans l'esprit de Corinne. Elle revenait tout doucement à ses beaux rêves de Carqueirannes, lorsqu'elle croyait Paul Frager amoureux d'elle. Elle se rappela cette fameuse déclaration interrompue par Odette après avoir si bien commencé, et son cœur quadragénaire battit avec délices. Bien sûr quand il apprendrait l'infâme trahison, il serait « désensorcelé, » et une fois « désensorcelé !.. » La vénérable Mme Bricourt, fine comme l'ambre, devina bien vite les pensées de sa langoureuse amie. Alors, elle comprit qu'il serait inutile et peut-être même dangereux d'insister. Le grain semé lèverait. Elle changea de conversation habilement ; en trois minutes elle parla d'une toilette à sensation, du roman à la mode et du prix de Paris qui serait couru dans l'après-midi. Puis, s'arrêtant brusquement au milieu d'une tirade, elle se leva :

— Et mon fils qui m'attend depuis une demi-heure ! On s'oublie chez vous, chère belle. Heureusement qu'Amable a une patience admirable. Ah ! je suis une mère bien heureuse ! Non, non, je ne veux pas que vous vous dérangiez pour moi. Enfin puisque vous l'exigez !.. Au revoir, monsieur Descoutures, et à bientôt, n'est-ce pas, mignonne ?..

Franchement, comment Corinne n'eût-elle pas adoré une femme qui l'appelait tour à tour « chère enfant, » « chère belle, » et « mignonne ? » Mignonne ! un chef-d'œuvre. Lorsque « la mignonne » eut accompagné Mme Bricourt jusqu'à la porte, lorsqu'elle rentra au salon, elle fut bien étonnée. M. Descoutures au lieu d'être assis dans un fauteuil comme un enfant bien sage, se promenait nerveusement de long en large comme un homme. Je crois même qu'il poussait l'irrévérence jusqu'à marmotter des paroles incompréhensibles. Corinne le regarda sévèrement :

— Êtes-vous fou, monsieur ? depuis quand avez-vous l'habitude d'imiter les ours en cage ?

M. Descoutures rougit beaucoup ; il balbutia timidement : — Mais, je vous prie...

— D'ailleurs, reprit elle, veuillez me laisser seule ; j'ai besoin de réfléchir.

Quand Corinne disait à son mari : « Veuillez me laisser seule, » de coutume elle n'avait pas besoin de répéter son ordre. Cette fois il ne bougea pas. Elle dit d'un ton sec :

— Est-ce que vous ne m'auriez pas entendue ?

M. Descoutures rougissait et pâlissait tour à tour. Évidemment un grand combat se livrait en lui. On eût dit qu'il faisait de violens efforts pour dompter sa timidité, pour vaincre la peur que lui inspi-

rait sa femme. Il ouvrit la bouche à plusieurs reprises sans parler, comme si sa cravate trop serrée empêchait les mots de sortir de sa gorge. Enfin, tout en tremblant :

— Si... parfaitement... je vous ai entendue,.. seulement je... je voudrais vous dire...

— Vous voudriez me dire... quoi? Eh bien, monsieur?..

— J'ai entendu tout à l'heure votre... comment m'exprimerais-je? votre conversation avec Mme Bricourt... avec cette excellente Mme Bricourt, et j'ai cru comprendre... je vous demande pardon d'avance si je me suis abusé,.. j'ai cru comprendre que vous aviez l'intention de rapporter... cela ne m'étonne pas, vous êtes si bonne!.. de rapporter à M. Frager les bruits calomnieux... oui, calomnieux, je dis bien, que l'on...

— Et quand cela serait, monsieur? répliqua-t-elle superbement.

M. Descoutures semblait être de plus en plus embarrassé; il passa la main entre son cou et sa cravate (décidément elle le gênait!) puis, parlant toujours de sa voix la plus humble, la plus craintive, avec des yeux effarés :

— C'est impossible... oui, vraiment impossible que vous fassiez cela... Vous qui êtes une femme supérieure, vous comprendrez vite que ce serait mal... certes, très mal. Mieux vaut la tranquillité de l'ignorance que la torture de la certitude... Pensez au désespoir de ce malheureux... et puis le monde est mauvais, cruel; vous ne savez pas si toutes ces infamies qu'on débite sont vraies... infamies, le mot n'est pas trop fort... Votre cœur généreux refusera de s'y associer; ce serait briser toute une famille, et Paul, et sa mère, et Laviguerie, que vous aimez,.. que j'aime si tendrement...

Pauvre petit homme! il avait parlé presque d'un trait. Il s'arrêtait, non plus par peur ou par timidité, mais par émotion, à la pensée que son ami Laviguerie pourrait succomber à ce coup terrible. Corinne, elle, l'examinait, toujours étonnée; imaginez la surprise d'une enfant ouvrant le corps de sa poupée et y trouvant du sang au lieu d'étoupe. Il avait une mine si piteuse pourtant, qu'elle éclata de rire; puis, sans même daigner répondre, elle haussa les épaules, et se dirigea vers sa chambre. Alors M. Descoutures se redressa; de pâle, il devint rouge, et s'élançant sur sa redoutable épouse, il l'empoigna par le bras, en disant d'un ton net et énergique :

— D'abord, tu ne bougeras pas d'ici !

Corinne n'aurait pas été plus stupéfaite en voyant une maison voltiger dans les airs. L'humble M. Descoutures se permettait de la toucher, de la tutoyer! Elle accumula dans son regard le plus de mépris possible, et de son air souverain :

— Ah! çà, monsieur, dit-elle, j'aime à croire que vous êtes fou!

En même temps, elle voulut se dégager et passer outre; mais son mari la tenait bien :

— Fou! certes, oui, je l'étais, le jour où je t'ai épousée, vilaine femme! Je suis fou depuis vingt ans que je te subis, que je te laisse m'écraser, me ridiculiser à ton aise! Tant que tu n'as fait de mal qu'à toi ou à moi, je n'ai rien dit; mais voilà aujourd'hui que tu veux en faire à des gens que j'aime! Je te jure Dieu que cela ne sera pas, aussi vrai que tu es une créature sans cœur et sans cervelle! Oui, oui, je te comprends! Tu me crois exaspéré et tu t'imagines que mon exaspération tombera et que je redeviendrai l'être idiot que tu avais changé en toutou! Essaie seulement de me résister, de commettre ta mauvaise action et, foi d'honnête homme, je t'étrangle!

L'humble M. Descoutures se tenait debout devant elle, campé droit, la tête relevée, l'œil impérieux, les bras croisés, ainsi qu'un maître qui donne des ordres à sa très humble servante. Du coup, elle eut peur. Elle se laissa choir dans un fauteuil. Quant à M. Descoutures, il s'approcha de la cheminée et tira vigoureusement la sonnette :

— Du reste, la prudence est une habileté nécessaire avec toi, ajouta-t-il.

Puis, se tournant vers le valet de chambre qui venait d'entrer :

— Madame est souffrante, très souffrante, dit-il. Elle ne veut recevoir personne, — vous entendez bien? personne, — et pendant plusieurs jours.

Le valet de chambre chercha la confirmation de cet ordre dans le regard de sa maîtresse. Mais il ne rencontra que les yeux épouvantés de M[me] Descoutures, et il eut comme une vague idée qu'une révolution s'accomplissait. Il comprit que l'autorité changeait de mains, et qu'il fallait obéir. M. Descoutures répéta, toujours sur le même ton :

— Madame ne reçoit personne, personne. Allez.

Et lorsque le domestique eut disparu, il dit à sa femme :

— Maintenant, rentre dans ta chambre, et n'en bouge plus.

Elle se leva, et gagna docilement sa chambre sans demander son reste. Elle entendait toujours cette menace :

« Foi d'honnête homme, je t'étrangle! » Et il le ferait comme il le disait; ces êtres passifs sont capables de tout quand ils deviennent enragés. On s'imagine bien que la majestueuse femme devait cuver une colère blanche. Quand on a régné despotiquement pendant vingt ans, on ne dépose pas la couronne avec joie : aussi la colère de Corinne était double. Elle était exaspérée à la fois contre son mari et contre Odette, cause de son humiliation. Et elle ne se vengerait pas! La bonne dame en pleurait de rage. Malheureuse-

ment, il ne suffit pas de vouloir se venger, il faut encore le pouvoir. Comment s'y prendrait-elle, maintenant qu'il lui était interdit de recevoir et de sortir? Car, bien sûr, son mari la guettait. Une partie de la journée fut employée par Mme Descoutures à combiner un plan; et peu à peu, elle se rassurait. On n'étrangle pas une femme, comme cela du premier coup; c'est bon dans les drames. Une fois tranquillisée elle réfléchit plus librement. Ah! son mari révolté espérait venir à bout d'elle! ah! il s'imaginait qu'elle ne châtierait pas cette insolente Odette! « Si vous enfermez une femme, dit le proverbe indou, bouchez la serrure, ou la femme passera par le trou! » Corinne était bête, mais femme, c'est-à-dire plus fine, plus rusée, plus forte que l'homme le plus intelligent du monde. On ne lui permettait pas de sortir? Peu lui importait. Elle écrirait. Elle avait sous la main l'arme qui est à la disposition de tous les lâches : la lettre anonyme.

L'arme trouvée, de quelle manière s'en servir? Il ne suffisait pas d'écrire à Paul : « Votre femme est la maîtresse de votre beau-père. » Les nobles natures se révoltent toujours contre les infamies. Le jeune homme croirait à une ignoble calomnie; qui sait même si, dans sa confiance aveugle, il ne montrerait pas la dénonciation à Odette? Une fois les amans avertis, ils se surveilleraient davantage; voilà tout. Donc il fallait avoir une preuve. Mais où la prendre? Comment se la procurer? Corinne eut un tressaillement de joie, à la pensée que peut-être elle arriverait d'un coup à dénoncer Odette et à la condamner si bien que Paul ne douterait plus. Elle connaissait Odette, ses habitudes, son caractère; elle la savait fière, hautaine, incapable de mensonge, et ne supportant la dissimulation qu'avec peine, dédaigneuse du péril surtout. Certainement, Claude et sa maîtresse devaient entretenir une correspondance. Deux êtres violemment épris, qui demeurent sous le même toit et sont obligés de veiller sur leurs actes, en arrivent fatalement à s'écrire. Il est souvent difficile de causer longuement; il est toujours aisé de se glisser une lettre à la dérobée. Que devenaient ces lettres? Évidemment, dans les premiers jours, les complices les détruisaient aussitôt. Au commencement d'une liaison on est prudent. Puis peu à peu, l'impunité encourage, la timidité s'enhardit et la prudence se relâche; un jour vient où l'un des deux amans a reçu de l'autre une lettre si tendre, si passionnée, qu'il veut la garder pour se donner l'âpre joie de la relire. Or, quand une femme a gardé une lettre d'amour, elle est perdue, car elle en conserve une seconde, une troisième, — elle les conserve toutes, — jusqu'à ce qu'elle soit prise.

A ce point de son raisonnement, Corinne s'arrêta : elle tenait le fil qui allait la guider dans le labyrinthe; comme Thésée elle n'a-

vait pas besoin qu'on l'aidât : sa jalousie et sa haine lui serviraient d'Ariane. A supposer qu'Odette eût en sa possession des lettres d'amour écrites par Claude, où les cachait-elle? Le problème se compliquait. Mais puisqu'elle tablait sur le hasard, Corinne devait continuer à user du même système, en allant au plus probable. Or, Mme Descoutures était certaine d'un fait. Autrefois Odette serrait ses papiers, ses bijoux, ce qu'elle possédait de plus précieux dans un bahut en vieux chêne que Germaine lui avait envoyé de Naples. Qui sait si elle ne cachait pas là les lettres de Claude? Ainsi deux hypothèses : la première, l'existence de ces lettres; la seconde, l'endroit où elles étaient. Certes ces deux hypothèses-là pouvaient être fausses; en tout cas, ce serait frapper un coup sur l'esprit de Paul que de lui faire une dénonciation, appuyée sur quelque chose de précis. Ou le jeune homme trouverait ou il ne trouverait pas; s'il ne trouvait pas, si même sa confiance résistait à cet assaut, eh bien, Corinne chercherait un autre moyen. Pour l'instant elle n'avait pas l'embarras du choix. Elle prit une plume, contrefit son écriture autant que possible, et traça les lignes suivantes : « Un de vos amis croit de son devoir de vous avertir. Mme Frager est la maîtresse de M. Claude Sirvin. Elle l'était déjà avant de vous épouser. Si vous doutez, demandez lui d'ouvrir devant vous le bahut en vieux chêne qui est dans sa chambre à coucher. » Mme Descoutures plia tranquillement la lettre, la mit sous enveloppe, sonna un domestique, et lui dit de la mettre à la poste. Pourquoi non? M. Descoutures n'avait pas donné d'ordres. Trois minutes plus tard, Corinne penchée à sa fenêtre, vit le domestique franchir la porte cochère et s'éloigner dans la rue.

Et la lettre fut lancée dans une boîte, et de là jetée dans un bureau, où elle se confondit avec un millier d'autres lettres, d'imprimés, de journaux, de cartes de visites. Un employé la prit, sans se douter qu'il tenait entre ses doigts fatigués la vie et l'honneur de plusieurs créatures humaines. Il la rejeta dans un grand sac qui fut porté à un second bureau. Là un nouvel employé la reprit, machinalement, et la confia à un facteur qui la mit dans sa boîte avec cent, deux cents, trois cents autres lettres. Les Grecs parlaient toujours de la fatalité. Elle s'est subdivisée à l'infini avec les besoins et les vulgarités de la vie moderne. Les oracles qui révélaient à à Oreste le crime de sa mère sont remplacés par un brave homme habillé en noir et en bleu!

Il était neuf heures du soir. Odette demeurait depuis la veille chez Mme de Smarte, à Saint-Cloud; depuis plusieurs jours Claude et Gerbier avaient quitté Paris. Mme Sirvin ayant témoigné le désir de se coucher de bonne heure, Paul travaillatt dans son cabinet. Son livre avançait. L'étude est si douce lorsqu'on est heureux! Il s'y enfon-

çait avec tant d'ardeur qu'il entendit à peine le valet entrer dans sa chambre et déposer le courrier sur la table. Il dit machinalement : « Merci! » et continua son labeur. Vingt minutes s'écoulèrent encore; il écrivait attentivement, ou annotait les marges des livres ouverts devant lui. A la fin d'une page, il s'arrêta, et rejeta gaîment la plume comme un homme joyeux de la besogne accomplie, et qui veut se reposer pendant quelques minutes.

Alors seulement il songea à son courrier, qui était là près de lui. Machinalement il prit un journal du soir et fit sauter la bande; il parcourut les dernières nouvelles et abandonna la feuille; puis ses yeux tombèrent sur la lettre. Il remarqua qu'il ne connaissait pas l'écriture. Il coupa l'enveloppe, lentement, pensant à autre chose, l'esprit bien loin de cette feuille blanche. Il lut d'un trait, sans faire un mouvement, sans jeter un cri; une pâleur mortelle s'étendit sur son visage; un frémissement le secoua; il murmura : « C'est impossible: j'ai mal lu!... c'est impossible! » Non, il avait bien lu. Il froissa le papier avec colère, et tout haut avec une expression de dégoût et de rage : « Pauvre Odette! salie par un tel misérable! » Pas une minute, pas une seconde de soupçon. L'infâme dénonciation glissait sur son noble amour sans l'atteindre. Son premier cri, c'était de la tendresse pour sa femme, du mépris pour le calomniateur.

Dès lors, tout travail devenait impossible. Il marcha quelques instans à travers la chambre, cherchant d'où venait cette lettre. Qui avait intérêt à lui faire mal? Il se creusait la tête vainement; il ne se connaissait pas un ennemi. C'était donc une rivale d'Odette, rivale par la beauté, par l'élégance, par le succès? Car il n'admettait pas un seul instant que la lettre anonyme dît vrai. Odette le trahir? allons donc! Et non content de prêter un amant à sa femme, on choisissait Claude! c'est-à-dire le mari de sa mère, l'homme bon, élevé, généreux, qui avait aidé noblement à ce mariage, qui l'avait doté, lui, le fiancé!

Une lueur traversa le cerveau de Paul. Il se souvint de ces trois cent mille francs que son beau-père lui donnait naguère; pourquoi eût-il caché au monde cette belle action? Paul l'avait racontée, et le monde partait de là pour inventer la hideuse calomnie. Après tout, Odette et Claude se montraient beaucoup ensemble; seconde preuve pour les misérables toujours prêts à accuser les autres d'infamie. Puis ils demeuraient tous sous le même toit : troisième preuve... Et le malheureux Paul ne s'apercevait pas que ses propres raisonnemens devenaient l'excuse de ceux qu'il appelait des calomniateurs! Il eut une révolte. Où allait-il chercher tout cela? Il se mentait à lui-même. Rien ne permettait de croire à une pareille ignominie. Un ennemi voulait troubler son

repos, il le savait follement épris de sa femme, et, tel qu'Iago, pour atteindre le mari au cœur, il commençait par atteindre la femme dans son honneur! Eh bien, non, il ne donnerait pas à cet ennemi la joie espérée. Quand on reçoit une lettre anonyme, on la méprise; y prêter plus d'attention serait insulter Odette, insulter Claude. C'était trop déjà que son cœur eût battu, trop qu'il eût souffert pendant quelques minutes. Il allait se remettre au travail, reprendre la plume; et pour commencer, il lança loin de lui le papier froissé; ensuite, résolûment, il s'assit devant la table et écrivit quelques lignes.

Il s'arrêta brusquement; la lettre anonyme était retombée au milieu des livres ouverts. Il l'avait devant lui. Elle l'attirait, elle lui faisait des signes. Les caractères dansaient devant ses yeux, revêtant un aspect particulier. Deux fois il avança la main pour la reprendre; deux fois il se rejeta en arrière pour fuir la tentation. Ses doigts la frôlèrent; il la saisit. Alors, il l'étala devant lui, et la relut une fois, deux fois, dix fois. Les quatre phrases dont elle se composait entraient une à une dans son cerveau. Hélas! ce n'était pas une brutale dénonciation sans preuves à l'appui, une calomnie sans fondemens. Non. Celui qui écrivait paraissait bien sûr de son fait. « Si vous doutez, demandez-lui d'ouvrir devant vous le bahut de vieux chêne qui est dans sa chambre à coucher. » C'était bien net, bien précis. Pas d'hésitation ; non-seulement on lui révélait le crime, mais encore on offrait de lui en fournir la preuve.

Il le connaissait, ce bahut de vieux chêne. C'était un de ces meubles anciens, chef-d'œuvre d'un artiste inconnu. Odette y tenait beaucoup. Paul ne s'étonnait pas qu'elle eût choisi un si frêle défenseur pour ses secrets. La jeune femme comptait sur la tranquillité d'âme de son mari. Comment se serait-elle doutée qu'un ennemi veillait, prêt à la dénoncer? Le combat qui se livrait dans le cœur de Paul dura encore quelques minutes. Il sentait lentement mourir sa sécurité expirante. Il fit un geste violent et s'élança dans la chambre d'Odette, comme un fou.

Il regarda le meuble, hésitant : il lui semblait qu'il allait commettre une mauvaise action, comparable à celle de l'homme qui viole le secret d'une lettre. Puis il eut un mouvement de colère indicible. Il saisit l'un des chenets de la cheminée, et violemment brisa la porte du bahut. Il laissa retomber le chenet sur le tapis. De nouveau il avait honte. Devant lui les tiroirs du meuble s'étageaient les uns au-dessus des autres. Il avança la main, la retira, puis l'avança encore. Enfin, hâtivement, ainsi qu'un voleur qui pille un meuble, la nuit, pour emplir ses poches et s'enfuir après, il se mit à ouvrir les tiroirs un à un, les vidant, jetant sur le tapis ces mille riens qui se gardent par la religion du souvenir. Dans un

coin, il vit une petite boîte de laque : il la prit. Un éclair de prescience l'illumina. Là dedans devait se trouver cette preuve qu'on lui signalait. La boîte fermait à clef : il brisa la serrure. C'était un paquet de lettres noué par un fil de soie. Paul le regardait. Il sentait que son honneur, que sa vie étaient là, devant lui. Il cassa le fil et lut. Alors il poussa un cri étouffé, et demeura au milieu de la chambre, immobile. Soudain, la sensation de la réalité se fit jour dans la stupeur hébétée du malheureux. Il lâcha les lettres, qui s'éparpillèrent à droite et à gauche, et cachant sa tête entre ses mains, il fondit en larmes.

Non-seulement sa femme le trahissait, mais encore son amant, c'était Claude! Un mari vulgairement trahi n'est atteint que dans une de ses illusions. Paul, lui, était meurtri dans les deux plus chères de son âme. Il sentait une atroce douleur dans son cœur, comme une blessure par où sa vie s'en allait. Non, c'était impossible, il se trompait, il avait mal lu : Odette n'était pas la maîtresse de Claude. Il regarda autour de lui; les lettres gisaient éparses sur le tapis. Il se mit à genoux, les reprenant l'une après l'autre, pour bien se convaincre de cette abominable vérité!

Alors il y eut en lui une rage folle, un besoin instinctif d'écraser ces deux êtres. Il songea qu'ils étaient partis tous les deux. Il traversa la chambre, puis le salon, puis son cabinet de travail en chancelant; il prit machinalement son chapeau, d'une main tremblante, s'arrêtant, hésitant, ne sachant pas encore ce qu'il allait faire. Puis tout à coup, d'une voix rauque :

— Je vais la tuer! je vais la tuer! dit-il.

Et il s'enfuit, secoué par l'affolement de sa rage et de son désespoir.

Les lumières étincelaient dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, comme le soir du grand prix de Paris. Des voitures, des breaks, des mail-coachs, passaient, emportant des hommes, des femmes, qui riaient, qui parlaient, qui chantaient : toute la vie intense d'une foule qui s'amuse. Et Paul traversait ces joies bruyantes, ces gaîtés vulgaires sans les voir, sans les entendre. Il ne voyait qu'une chose : Odette dans les bras de Claude; il n'entendait qu'une chose : la voix qui lui criait : — Va la tuer! — Et il y allait. Des pensées épouvantables lui venaient. Depuis la première heure, il était la dupe de ces misérables. On le lui écrivait : ils se connaissaient, ils s'aimaient avant le mariage. Pourquoi aurait-il douté? La lettre disait vrai sur ce point-là comme sur les autres. Ainsi tout son amour était souillé! Rien de pur ne restait dans sa noble et fière passion, Odette s'était toujours jouée de lui : pas un de ses regards n'avait été loyal! pas une de ses paroles n'avait été sincère! Il se souvenait des premiers jours de son mariage, quand il s'enivrait d'amour et de clarté,

là-bas, à Carqueirannes; il se souvenait des heures de tendresse et d'abandon où Odette se pendait à son cou en lui disant: Je t'aime!

O les longs baisers, les transports délicieux, les élans de passion! Comme dans une éclaircie, il entrevit ce décor magique de la forêt de pins et de chênes-liège, que la Méditerranée brodait de ses flots bleus. C'étaient les instans ensoleillés de sa vie, ceux qui faisaient toujours battre son cœur naguère. Puis leurs promenades d'amoureux par les matinées fraîches ou les clairs de lune paisibles; après, les causeries adorables, quand on était rentré, suivies de ces rêveries à deux mêlées de caresses.

Et tout cela n'était qu'un long mensonge! Mensonge, les gaîtés d'Odette! mensonge ses sermens! mensonge ses baisers! Son cœur avait menti! Rien, non, rien ne subsistait de cet adorable passé. Semblable à un fleuve empoisonné jusqu'à sa source, son amour divin était sali tout entier!

Il marchait dans les allées sombres du bois, droit devant lui. Il s'affermissait dans la volonté du meurtre. La mort seule pouvait châtier un tel crime. Et ce Claude qui, lui aussi, avait menti toujours, lâchement, impudemment! Paul se rappela sa visite au Canet; il se rappela les paroles émues et loyales du peintre : quelle ignoble comédie! Il voulait « faire un sort » à sa maîtresse, comme on dit vulgairement, et il n'imaginait rien de mieux que de la marier au fils de sa femme! Pourquoi des scrupules? Est-ce qu'on se gêne avec un garçon de vingt-deux ans, sans position et sans fortune? Allons donc! Paul devait s'estimer trop heureux que M. Claude Sirvin eût daigné penser à lui. Autrefois les grands seigneurs plaçaient leurs anciennes maîtresses en leur donnant comme mari un intendant ruiné : la tradition continuait, voilà tout.

Et le monde? Le monde avait dû s'apercevoir de cette liaison. A force de rencontrer Claude et Odette ensemble, les uns et les autres avaient dû colporter le bruit de cette liaison incestueuse. Bien plus, on croyait sans doute que Paul y prêtait les mains. Comment admettre que lui, le mari, n'eût rien remarqué, rien soupçonné? Son silence après tout s'expliquait aisément. L'intérêt lui commandait de se taire. Peut-être même cette complicité remontait-elle plus haut. Claude l'avait doté, et pour le monde cette dot payait une complaisance infâme. Sans compter les services que le peintre lui rendait depuis son mariage... Il demeurait chez Claude, sa femme et lui se servaient de la voiture de Claude, du luxe de Claude!

Paul s'arrêta. Le vertige le gagnait lentement. L'infortuné voyait tout crouler : non-seulement son amour, mais encore son honneur! Il dut s'appuyer contre un arbre; il étouffait. Autour de lui un silence profond que rien ne troublait. En face, le champ de courses

dont la vie s'était retirée avec la nuit; les tribunes vides semblaient agrandies sous la lueur de la lune. A droite et à gauche, les taillis du bois, d'un vert bleu qui tranchait sur la route jaune. Çà et là des places plus sombres, selon l'épaisseur des feuilles.

Paul regardait, hébété. Son honneur! il perdait son honneur aussi. C'était trop. Il n'était plus le mari trompé, mais le complice satisfait. On le payait pour se taire. Et le monde répétait toutes ces infamies, ceux-ci en y croyant, ceux-là en n'y croyant pas, par méchanceté bête, pour le plaisir de calomnier.

Pour la troisième fois, il sentit le besoin de tuer. Les forces lui revinrent; il s'élança afin de continuer sa route : son pied heurta contre une pierre; il tomba. Comme il s'accrochait à des branches d'arbres pour se relever, il découvrit un pan de mur, presque ruiné et déguisé par le feuillage. Il faillit jeter un cri : devant lui, morne, muet, s'étendait un cimetière abandonné.

Peu de Parisiens le connaissent. Allez au champ de courses; de l'autre côté de la route, courent des taillis épais qui ont l'air d'être le recommencement du bois. Écartez les branches et vous apercevrez ce cimetière.

A perte de vue, Paul distinguait les tombes grises, éclairées par la lune, qui étalait sa nappe d'argent sur les pierres. Les ifs non taillés depuis longtemps perdaient leur apparence symétrique; les cyprès négligés tendaient leurs bras désordonnés à droite et à gauche, comme des spectres hilares faisant des signes à d'autres spectres. L'herbe poussait épaisse, drue, jaune, engraissée par les sépultures. Puis, çà et là, d'autres arbres grandissaient librement, au gré du caprice d'une nature déréglée. Des monticules indiquaient le plus souvent les places où reposaient ceux qu'on avait enterrés naguère. Pas de chapelles luxueuses ou de monumens somptueux, mais beaucoup de croix noires, immobiles, montrant que des êtres humains s'étaient endormis là. Paul regardait. C'était triste, doux et fantastique comme une apparition de ballade. La colère qui bouillonnait en lui se calma pour un instant. Il courait à Saint-Cloud pour tuer, il rêvait de donner la mort, et voilà que la mort se mettait devant lui. Il s'accouda, sombre, au mur très bas. A ses pieds, une tombe formée de deux pierres à angle droit : l'une couchée sur le sol, l'autre dressée contre la première et portant une statue ayant un doigt de sa main gauche sur ses lèvres et indiquant l'épitaphe de sa main droite étendue. Épitaphe bien simple; rien que ces deux mots : MA MÈRE. Sans doute une pauvre fille sans nom pour laquelle un enfant pieux avait élevé ce monument. « Ma mère! » ces deux mots entrèrent dans le cœur de Paul. Où allait-il? Châtier Odette, au risque du scandale, sans s'occuper de l'autre victime de cette trahison, de Mme Sirvin. Brusquement, il cessa de penser à

lui pour ne plus penser qu'à elle. La malheureuse femme! elle adorait son mari, elle plaçait en lui tout son avenir, toute son espérance... Et soudainement elle apprendrait que ce mari idolâtré la trompait pour sa propre belle-fille. Cette catastrophe briserait Éliane. Alors une même pensée de sacrifice et de dévoûment unit ces deux nobles êtres sans qu'ils s'en doutassent. La même idée de renoncement sublime vint à l'homme ainsi qu'elle était venue à la femme. Le fils se dit : — Et ma mère? — de même que la mère s'était dit : — Et mon fils?

Il songeait. Ses yeux ne quittaient pas l'épitaphe ni la statue qui signifiait : « Qui que tu sois, ne fais pas de bruit. Il y a là une créature humaine qui dort son dernier sommeil. Éteins l'écho de tes pas si tu marches, baisse la voix si tu parles; il y a là quelqu'un qui repose! » Ce fils inconnu réclamant le silence pour sa mère morte montrait à Paul qu'il devait garder le silence pour sa mère vivante. Il fallait que Mme Sirvin n'apprît jamais la vérité. Atroce sacrifice sans doute; mais est-ce qu'éternellement la mère, quelle qu'elle soit, ne s'use pas en sacrifices pour son enfant? Elle le porte neuf mois dans son ventre, elle le met au monde dans la douleur et dans les cris, elle l'élève toujours tremblante. Devenu homme, le fils peut bien rendre à sa mère ce qu'elle a fait pour lui!

Pourtant se taire, c'était accepter l'inceste, accepter le déshonneur... Eh bien, il emmènerait Odette; il franchirait l'Océan; il il irait dans un désert, n'importe où; au moins il laisserait Éliane dans sa sécurité et sa confiance. Et, à mesure que ces pensées grandissaient dans son cerveau, sa colère tombait. Dieu le récompensait de son renoncement généreux en calmant l'ardeur de son sang. La rage qu'il éprouvait dix minutes auparavant diminuait graduellement, tandis qu'il envisageait plus froidement la réalité des choses. Où allait-il? Tuer. Il voulait commettre un crime : voilà tout. L'homme, de par la loi d'en haut, n'a pas le droit de se faire justice à lui-même. Certes, il avait conçu l'idée du meurtre sous l'empire d'une intolérable souffrance. Eh bien, est-ce qu'il était le seul à souffrir? Est-ce que là, devant lui, sous ces pierres immobiles, n'étaient pas couchés d'autres hommes qui avaient, eux aussi, pleuré, souffert et désespéré?

Alors le malheureux se perdait dans la contemplation de ces tombes argentées par les rayons de lune, par les scintillemens des étoiles. Il pensait que sous chacune d'elles on avait mis, un jour, un homme, ou une femme, ou un enfant; et que tous, l'enfant, la femme ou l'homme, ils avaient eu leur part de douleurs. La douleur! cette compagne que l'on rencontre à chaque carrefour de la vie, et qui vous accoste, et qui vous accompagne, et qui vous tue! Oui, les trépassés ensevelis dans ce cimetière avaient pleuré comme

lui, avaient gémi, comme lui, avaient été trahis, comme lui. Plus d'un ayant mis son espérance en une femme avait vu son amour méconnu et sa confiance vendue! Qu'étaient-ils maintenant, tous ceux-là? De la poussière.

Ils en venaient et ils y retournaient. Et Paul se disait que l'homme est bien peu de chose, puisque, quoi qu'il fasse, il faut toujours qu'il en arrive là. La vie n'est qu'un passage, en somme, qu'une aventure banale. Qu'a-t-elle d'élevé si on n'y met pas le devoir? qu'a-t-elle de grand si on n'y met pas le sacrifice?

Le sien était consommé. Il cacha sa tête entre ses mains et pleura. Les tombes, les ifs, les cyprès, les chênes, se taisaient; un immense calme environnait le bois; la route déserte étalait son ruban jaune entre les masses bleues des taillis; pas un bruit dans la plaine, pas un gémissement de la brise entre les arbres. On eût dit que la nature prenait en pitié la douleur de cet homme. Paul ne se tenait plus debout; ses jambes refusaient de le porter. Une intolérable lassitude brisait ses membres. Il éprouvait un impérieux besoin de repos. Alors, il fit quelques pas, écartant de sa main les branches qui le gênaient; il arriva ainsi à un endroit où le mur dégradé laissait une ouverture béante entre les pierres disjointes et humides. Il franchit le mur, entra dans le cimetière et s'étendit dans l'herbe épaisse avec une sorte de volupté douloureuse. Ah! pourquoi n'était-il pas mort, lui aussi? Pourquoi ne goûtait-il pas ce calme divin de l'anéantissement? Et il envia ces compagnons d'une heure que le hasard lui donnait. S'il se tuait? Hélas! il se l'était dit bien souvent qu'il ne survivrait pas à la perte d'Odette... Mais il n'en avait plus le droit. Sa mère resterait seule. Puis la vie est une bataille, où l'homme est placé à son poste par Dieu. Qui se tue, déserte.

Ses larmes ne s'arrêtaient pas. Il restait là, couché dans l'herbe, secoué par des sanglots convulsifs. Et partout des tombes à perte de vue, décor funèbre bien digne de la funèbre douleur de cet homme. A mesure qu'il pleurait, ses nerfs se détendaient. Il voyait plus nettement les choses. C'était lâche à lui de se laisser abattre du premier coup. Il résisterait, il combattrait, il vaincrait; une femme, après tout, n'est pas la vie entière d'un homme; parce qu'on est la victime d'une trahison ignoble, on n'en a pas fini avec l'existence. Et quand même son amour serait plus fort que son mépris, quand même il ne parviendrait pas à chasser de son cœur l'image cruelle et délicieuse d'Odette, eh bien, la vie n'a pas uniquement des joies à son lot.

Son devoir était tout tracé. Empêcher que la vérité ne fût connue de sa mère. Chose décidée. Il partirait avec cette misérable femme; il la conduirait en Amérique. Car, maintenant, il

fallait travailler pour vivre. Cette dot infâme, il comptait bien ne pas s'en souiller un jour de plus; quant aux soixante ou quatre-vingt mille francs de son patrimoine, il les abandonnerait à Claude comme paiement de son hospitalité. Il ferait beau voir que ce coquin osât refuser! Des forces lui revenaient lentement, à mesure que ces idées nouvelles germaient dans son cerveau surexcité. Il se releva sûr de sa résolution, enorgueilli de son sacrifice. Il fit quelques pas dans le cimetière, et ses yeux se fixèrent encore sur la tombe toujours éclairée par la lune. Qu'aurait-il fait, cependant, sans cette pierre tumulaire dont l'épitaphe lui avait rappelé sa mère? Pris d'un pieux respect, il se courba et baisa la croix de marbre creusée dans le monument. Il donnait ce baiser-là à la morte pour la remercier d'avoir évoqué en lui le souvenir de la vivante.

Où aller maintenant? Il rentrerait, afin de se reposer, de dormir, s'il trouvait le sommeil. Et cependant la pensée de demeurer encore une nuit dans la maison de Claude Sirvin lui était intolérable. Il le fallait bien, cependant; puisqu'il voulait tout cacher à sa mère, il devait laisser les choses comme auparavant, ne rien changer à sa vie, en apparence. Il n'irait à Saint-Cloud que le lendemain pour faire part à Odette de sa volonté. Que lui dirait-il? Une pensée lui vint qui aurait dû lui venir déjà : il se rappela l'aveu de la jeune femme, autrefois, à Carqueirannes, lorsqu'elle lui disait : « Je ne peux pas vous épouser; j'ai aimé un autre homme. » En même temps ses souvenirs confus se classèrent. Elle était devenue toute pâle en entendant prononcer le nom de Claude... Décidément le misérable qui avait écrit la lettre anonyme ne se trompait en rien. Claude et Odette se connaissaient, s'aimaient depuis longtemps. Il n'en doutait plus maintenant. Mais cette conviction ne modifiait en rien sa résolution. Qu'elle eût aimé ou non Claude avant de l'épouser lui importait peu. Il la méprisait, et il se disait que le mépris tuerait son amour bien vite.

Il rentra vers minuit. En traversant le jardin, il vit de la lumière briller derrière les persiennes de Mme Sirvin. Il mit le doigt sur ses lèvres et envoya un baiser à cette chère adorée pour laquelle il souffrirait tant. Puis il pénétra dans l'hôtel, résolu à tout, ceignant ses reins pour le combat futur.

Lorsqu'il se retrouva dans son cabinet de travail, lorsqu'il ouvrit la porte de sa chambre à coucher, un frisson le prit. Odette absente laissait partout quelque trace de sa présence. Il la voyait dans ce livre qu'elle aimait, dans ce meuble placé à son goût, dans ce tableau qu'elle se plaisait à regarder; il la voyait dans ces objets d'art arrangés par elle-même, dans ces mille riens dont se compose la vie commune. Chancelant, il retraversa le salon, ainsi que quelques heures auparavant, et il arriva dans la chambre d'Odette.

Rien n'indiquait qu'on y eût mis le pied depuis son départ. Le meuble, béant, montrait son désordre par sa blessure ouverte; les lettres gisaient toujours éparses sur le tapis...

Sa chambre! Il s'assit sur une chaise, le cœur palpitant. Il l'aimait tant, cette femme! Là aussi, plus que partout ailleurs, elle revivait tout entière. Le parfum léger qu'elle portait d'habitude flottait dans l'air, insaisissable; dans un coin le petit bureau où elle se plaçait de coutume pour écrire; ici la bibliothèque de choix, avec les livres préférés; un portrait en pied de Germaine appendu à la muraille. Son frisson le reprit. Et il croyait sa passion éteinte par le mépris! Il n'était qu'un enfant. Les vraies passions ne disparaissent pas ainsi. Cette femme, cause de tant de joies et de tant de larmes, cette femme qui brisait sa vie, il la haïssait, il la méprisait, — et il l'adorait!

Et toute la nuit, le malheureux tourna et retourna ces pensées dans son cerveau affolé; toute la nuit, il vit se pencher vers lui, comme un fantôme provocant et maudit, l'image ravissante d'Odette. Étendu tout habillé sur son lit, il repassait un à un tous les incidens de cette atroce journée. Il souffrait tant qu'il regrettait de n'être pas dans l'ignorance de la trahison. A l'aube, il sauta à bas de sa couche. Il se dit qu'il allait voir sa mère; alors, il craignit de ne pouvoir composer son visage; il eut peur qu'elle ne devinât la vérité. Il s'examina dans une glace. Il était livide; ses traits tirés, ses yeux injectés de sang, racontaient son martyre. Mieux valait sortir et ne rentrer qu'à la nuit tombante.

La fraîcheur du matin entrait par la fenêtre ouverte. Du jardin montaient des bouffées de parfums pénétrans; sur un grand marronnier dont les branches pendaient le long du mur, un monde d'oiseaux piaillait gaîment; à travers les feuilles, il apercevait leur volètement, leur remuement de queue. Il s'oublia quelques instans à les suivre; puis, passant la main sur son front, il se retourna. Sur sa table, les livres ouverts, la feuille écrite à moitié, la plume appuyée contre l'encrier de cuivre. Hélas! il ne travaillerait plus de longtemps à l'ouvrage si longuement caressé. Il n'aurait plus le loisir à présent; il lui faudrait gagner sa vie.

Quand il crut pouvoir donner assez de fermeté à sa voix, il sonna un domestique et lui dit de prévenir Mme Sirvin qu'obligé de sortir de bonne heure, il ne rentrerait sans doute pas déjeuner. Cinq minutes plus tard, il errait sur l'avenue du Bois-de-Boulogne, les jambes raidies par la fatigue; au lieu de remonter vers l'Arc de triomphe pour descendre dans Paris, il préféra se diriger vers le Bois comme la veille. Mais, à chaque pas, cette fatigue croissait. Alors il gagna une petite allée discrète, toute feuillue, et, sans bien

se rendre compte de ce qu'il faisait, il s'étendit tout de son long et s'endormit.

Et la matinée s'écoula, et l'après-midi commença, et les voitures, les promeneurs passèrent sans que l'infortuné sortît de ce sommeil lourd. Vers deux heures, le ciel, sombre depuis le matin, creva subitement. Une pluie chaude tomba sur Paul, l'inondant. Il restait insensible; rien ne l'arrachait à son anéantissement profond.

Il ne s'éveilla que très avant dans la journée, mouillé jusqu'aux os, secoué par un froid nerveux, les vêtemens souillés de boue. Il se sentait effroyablement las. Somme toute, il fallait prendre un parti. Cette existence ne pouvait pas durer longtemps. Éliane s'étonnerait à la longue de ne plus le voir. Les femmes ont l'intuition et comme la divination du cœur. Elle s'apercevrait bien que quelque chose était changé chez son fils. Pourquoi ne ferait-il pas un voyage? Il trouverait un prétexte : ce n'est jamais difficile. Et lentement il se traîna vers l'hôtel, marchant courbé comme un vieillard. Un vieillard, en effet, car désormais, sa jeunesse était finie.

Cependant Eliane s'inquiétait. En s'acquittant de sa commission, le domestique lui avait répété les propres paroles de Paul. Le jeune homme était obligé de sortir et déjeunait dehors. Mais, à mesure que la journée s'avançait, elle se tourmentait, se demandant pourquoi il ne rentrait pas. Que faisait-il? Peut-être un travail pressé l'avait forcé de s'en aller à la Bibliothèque, rue Richelieu. Mais la Bibliothèque ferme à quatre heures, et cinq heures sonnaient. Enfin, n'y tenant plus, elle quitta son appartement, et monta chez Paul. Elle frappa à la porte du cabinet de travail : pas de réponse. Il était sans doute dans sa chambre à coucher. Elle y arriva, marchant si légèrement qu'il ne l'entendit pas. Dans une malle ouverte, étendue sur le parquet au milieu de la pièce, Paul jetait pêle-mêle des vêtemens, du linge, des livres.

— Tu voyages donc, mon enfant ? dit-elle.

Il se retourna brusquement. Il eut une seconde d'hésitation; puis il vint embrasser sa mère, évitant ainsi de répondre du premier coup à sa question. Après tout, pourquoi ne dirait-il pas qu'il allait retrouver Odette? C'était bien naturel. Il y eut un silence. Ils se sentirent gênés. Chacun d'eux avait son secret, et chacun d'eux ignorait comment s'y prendre pour se cacher à l'autre. Eliane hésitait, ne sachant que dire, craignant de trahir son émotion.

— Il fait beau, n'est-ce pas ?

—Très beau.

— As-tu bien travaillé, aujourd'hui ?

— Oui, mère; merci.

De nouveau ils se turent. Leur gêne croissait. Il semblait qu'il existât entre ces deux êtres une muraille qu'ils n'osaient point

abattre. Alors elle l'examina. Elle le voyait mal dans cette pénombre de la chambre et à cette heure avancée de la journée. Cependant elle fut saisie par la pâleur du malheureux. Elle répéta machinalement:

— Il fait beau, n'est-ce pas ?

— Très beau...

Une idée lancinante la torturait. Est-ce que Paul aurait des soupçons? Est-ce qu'il saurait?.. Comment apprendre?.. Elle ne pouvait pas l'interroger cependant. Lentement elle se rapprocha de la fenêtre; puis, comme si elle regardait au dehors :

— Tiens, dit-elle, une voiture qui s'arrête devant la grille. Ce doit être une visite. C'est bien ennuyeux : ni toi ni moi ne sommes habillés. Elle s'arrêta une seconde, puis changeant de ton, essayant d'une ruse : Mais non... Comment ! c'est Gerbier ?.. Ah ! Claude !

— Lui ! s'écria Paul violemment.

Éliane se redressa. Elle dit :

— Tu sais tout.

Sans répondre, il cacha sa tête dans ses mains. Elle s'approcha de lui, et l'entourant de ses bras :

— Mon pauvre enfant, mon pauvre enfant, comme tu dois être malheureux!

— Oh ! oui, mère.

Il pleurait, s'appuyant sur la poitrine de sa seule amie, se réfugiant contre ce cœur qui l'aimait. Il pleurait, et les larmes lui faisaient du bien. Éliane lui caressait le front, elle l'embrassai comme un enfant malade. Les fils ne sont jamais grands pour leur mère, et quand ils souffrent, ils redeviennent tout petits. Elle disait à voix basse :

— Tu savais donc tout, toi aussi ? Et tu te taisais pour ne pas me désespérer, comme je me taisais moi, pour t'épargner! Nous pouvons être fiers l'un de l'autre, mon chéri, et cette épouvantable épreuve nous a montré que nos deux âmes se valaient. Nous sommes égaux maintenant, égaux par la douleur autant que par le sacrifice. Nous étions dignes de la douleur, puisque nous avons su la supporter tous les deux !

Elle le couvrait de baisers. Au milieu de sa souffrance, elle s'enorgueillissait d'avoir un tel fils. Il lui semblait que cette double communauté des larmes et du renoncement mettait un lien de plus entre eux. Elle le berçait toujours entre ses bras, songeant à leurs deux vies brisées. Alors elle s'oublia. Le plus à plaindre, ce n'était pas elle, mais lui. Somme toute, elle avait trente-huit ans. Sa beauté ne tarderait pas à se faner. Elle approchait de cet âge où une existence nouvelle se prépare pour la femme, existence où elle en

a fini avec la passion. Tandis que son fils commençait à vivre, au contraire. Il n'avait guère plus de vingt-deux ans. Il ne savait rien des choses d'ici-bas; à peine approchait-il de sa bouche cette coupe humaine où elle avait bu à pleines lèvres. Elle sentit tout ce qu'il endurait, et mesura bien mieux encore le crime et l'ignominie de son mari et de sa belle-fille. Elle eut un sentiment de révolte et de haine. Elle s'écarta de Paul, et d'une voix ferme :

— Ce n'est plus le moment de pleurer ! dit-elle, haut le cœur, mon fils ! Tout crime mérite châtiment. Fais justice. Ce sont deux monstres qui ne méritent ni pitié, ni pardon. Ils ont déshonoré la mère et l'enfant; ils ont torturé ton cœur et le mien. Tu sais où les trouver : elle d'abord, lui après. Fais justice. Venge-toi ! venge-moi ! Va !

Et elle étendit la main avec une grandeur tragique, montrant à son fils son devoir à accomplir, belle comme la Justice, implacable comme l'Expiation.

IX.

Un peu au-delà de Montretout, la route fait un coude dans la direction de Garches, et vient croiser le chemin départemental. Là, s'ouvre une allée de grands tilleuls, au bout de laquelle on aperçoit un château Louis XIII masqué à demi par d'épais buissons. Depuis quelques années, ce château appartient à l'une des plus jolies, — et ce qui vaut mieux, — l'une des meilleures femmes de Paris, Mme Adèle de Smarte. Elle a fait un mariage d'amour, et cet amour, rien n'a pu le diminuer, ni le temps, ni le frottement de la vie à deux. Elle a trente-deux ans et dit franchement son âge sans chercher à se rajeunir pour plus tard. Elle est vive et spirituelle : la véritable manière d'être spirituelle, c'est de rester bonne en ayant de l'esprit. Il est si facile d'avoir du trait, ou des mots heureux, en disant du mal des autres !

Elle aimait sincèrement Odette. Elle seule la défendait contre les médisances du monde. D'abord, elle n'y croyait jamais. Habituée à penser le bien, il lui semblait impossible de penser le mal. Aussi Mme Frager ne s'était pas fait prier pour passer quelques jours chez elle.

Vers huit heures du soir, après le dîner, très gai, les convives s'étaient répandus çà et là, un peu au hasard, les uns dans le jardin et le parc; les autres devisaient devant le château. Il faisait un temps délicieux, une de ces soirées d'été où l'on est heureux de vivre. Odette, encapuchonnée dans une mantille, se taisait. Depuis son arrivée, on la trouvait préoccupée, nerveuse. Mais on excuse toujours les caprices d'une jolie femme.

— N'oubliez pas que vous nous avez promis un peu de musique ce soir, lui dit Mme de Smarte.

— Je ne l'oublie pas.

— Où sont donc ces messieurs? demanda aigrement une dame mûre en regardant autour d'elle.

— Ils doivent être encore à fumer, répliqua la maîtresse de la maison, et je crains bien qu'ils n'y soient encouragés par mon mari. Je vais les faire prévenir. Ces messieurs ne se consoleraient pas s'ils perdaient l'occasion de vous entendre. On continua de bavarder pendant une demi-heure à peu près. Personne ne souleva d'objections quand il fut question de rentrer. Un à un, les hôtes de Mme de Smarte revinrent au salon.

Odette avait un grand talent de pianiste, et jamais elle ne se faisait prier pour le montrer. Les artistes médiocres sont les seuls qui usent de coquetteries et se défendent longtemps à l'avance pour assassiner une infortunée sonate.

— Qu'est-ce que vous voulez? demanda-t-elle en se tournant vers Mme de Smarte.

— Un peu de Beethoven, répondit la jeune femme. De cette façon, vous êtes sûre de contenter tout le monde.

Odette réfléchit un moment, et commença la sonate en *ut dièse mineur*, cette merveille. Jamais la musique n'a jeté de sanglots plus profonds. Ce n'est pas un artiste qui parle, c'est un cœur qui crie sa souffrance. Mme Frager y mettait toute son âme. On l'écoutait dans un silence religieux, et tous se sentaient remués par ces accens divins. C'est ce que le génie a de plus beau : il élève à sa hauteur les êtres nuls ou indifférens de ce bas monde pendant le temps qu'il resplendit. Celui qui sait comprendre et admirer un beau tableau, une belle pièce de vers, ou une belle page musicale, vit quelques instans de la vie même du musicien, du poète ou du peintre. Odette achevait la sonate, et tout le monde restait encore sous une impression profonde, lorsqu'on entendit résonner la cloche de la grille.

— Une visite si tard? dit Mme de Smarte avec étonnement. Ce doit être quelque voisin.

On discuta pendant une minute sur la question de savoir quel pouvait bien être cet arrivant imprévu. On ne tarda pas à être fixé. La porte s'ouvrit, et le valet de chambre annonça :

— M. Paul Frager!

Odette était encore assise sur le tabouret du piano. Elle se dressa en entendant le nom de son mari. La pâleur du jeune homme avait quelque chose d'effrayant. Ses yeux étincelaient au milieu de sa figure blanche; un tremblement nerveux l'agitait. On devinait un homme secoué par une colère et une douleur épouvantables, et

qui s'efforçait de contenir l'une et de calmer l'autre. Dès le premier regard, Odette comprit que Paul savait tout, et que c'en était fini pour elle. Elle resta debout, à demi appuyée contre le piano, très pâle, mais résolue à accepter la lutte. Que venait-il faire? que voulait-il? On peut penser des mois en une seconde. Tout un monde d'idées contraires s'agita en elle. Cependant M. de Smarte avait pris la main de Paul, et sa femme demandait au jeune homme des nouvelles de Mme Sirvin. Mais les uns et les autres pressentaient le drame; chacun comprenait bien que quelque chose de terrible se préparait.

— Madame, dit Paul lentement en s'inclinant devant Mme de Smarte, il a fallu un motif grave pour que je me permisse de me présenter à cette heure. J'espère que vous voudrez bien m'excuser. Je fais plus, j'attends de vous et de monsieur votre mari un grand service : l'autorisation de considérer votre maison comme la mienne pour quelques minutes, afin d'agir aussi librement ici que si j'étais chez moi.

Chacun devina. Depuis dix mois qu'on jasait sur le compte d'Odette et de Claude, bien des commentaires s'échangaient. Les uns croyaient à l'existence de cette liaison, les autres n'y croyaient pas; la plupart demeuraient indifférens. Et soudainement le drame envahissait la vie réelle! Il suffisait de regarder Paul pour comprendre tout ce que ce malheureux souffrait. Le tremblement de ses mains, l'éclat de ses yeux, la fièvre intense qui le brûlait, tout cela se voyait. Une immense pitié emplit le cœur de Mme de Smarte. Elle jeta les yeux sur Odette, cette amie qu'elle aimait tant, qu'elle mettait tant d'ardeur et de courage à défendre. La jeune femme était livide. Elle connaissait Paul; elle le savait capable d'un grand éclat. Or l'heure sonnait du châtiment. Elle était perdue. Mais à ce moment solennel de sa punition publique, elle resta ce qu'elle avait toujours été : la créature forte de son orgueil et de sa volonté. La situation revêtait un tel caractère de gravité que ni M. ni Mme de Smarte n'osèrent répondre. Mais le premier fit un signe de tête indiquant qu'il donnait toute permission à cet honnête homme outragé dans ses plus pures tendresses.

— Madame, continua Paul, toujours sur le même ton lent et froid, j'ai découvert quelque chose d'abominable. La femme qui porte mon nom a un amant. Et cet amant, c'est le mari de ma mère, mon beau-père à moi! J'en suis là que j'ignore depuis quand dure cette honte, que j'ignore si elle n'était point déjà sa maîtresse avant de m'épouser! Bien plus M. Sirvin m'a doté; je vis sous son toit; non-seulement il est l'amant qui séduit, mais encore il est l'amant qui paie! Et c'est en plein soleil, que cette liaison s'étalait, si bien que tous ont pu croire que mon silence était acheté!

que moi, le fils de l'une et le mari de l'autre, je vendais le désespoir de ma mère et le corps de ma femme!

Il s'arrêta une seconde, puis promenant son regard sur ceux qui l'entouraient:

— Ne niez point par pitié ou par remords! On l'a cru, et c'était bien naturel, et je n'ai pas à m'en plaindre. Tout m'accusait, et les malheureux n'ont pas d'amis pour les défendre. Dieu vous garde les uns et les autres d'une pareille torture! Mais si mon amour est perdu, je veux du moins recouvrer mon honneur...

Alors seulement il se tourna vers Odette, toujours immobile, comme si la vie se retirait d'elle :

— Puisqu'on m'a permis de me considérer ici comme chez moi, je vous chasse. Et ce n'est pas seulement de cette maison que je vous chasse, c'est du monde! Il est temps que les honnêtes gens relèvent la tête et que les coquines baissent le front! Et je ne demande le silence à personne, entendez-vous? J'ai l'ardent désir que votre honte soit publique comme publique a été la mienne! Dehors! allez où vont les misérables telles que vous! Dehors!

Tout le monde était debout. Pas une voix ne s'éleva pour défendre l'inceste. Nul n'osait se mettre entre cet homme et sa justice. Odette, elle, gardait la tête haute. Elle regarda d'un air de défi et son mari, et tous ceux qui l'entouraient, droite, livide, sans bouger. Paul marcha vers la porte, l'ouvrit toute grande, et violemment, étendant la main, il répéta :

— Dehors!

Un sourire flotta sur les lèvres d'Odette. Elle serait morte plutôt que d'avouer son humiliation. Elle haussa légèrement les épaules, et traversa tout le salon, sans prononcer un mot, sans daigner se défendre : mais, avant de sortir, elle se retourna, audacieusement, comme pour braver une dernière fois ce monde dont on l'expulsait. Dans le vestibule, elle reprit sa mantille, s'enveloppa la tête, et descendit au jardin, toujours impassible en apparence : on pouvait la voir. Mais lorsqu'elle se fut enfoncée dans l'épaisseur du parc, toute sa force s'en alla. Elle tomba sur un banc, écrasée. Les idées dansaient dans son cerveau. Elle revoyait Paul, pâle, inflexible, ouvrant la porte et la jetant dehors comme une fille. Elle dit tout haut :

— C'est beau, un honnête homme!

Oh! elle ne cherchait plus à s'excuser. Les mensonges, les sophismes ne la tentaient plus. La créature méprisable roulait sous le mépris : c'était juste. Elle restait là, l'œil fixe, sans larmes, se demandant ce qu'elle ferait. Elle crut entendre marcher; alors, elle eut peur qu'on ne la trouvât dans le parc et s'enfuit. Où irait-elle? Chez son père. Claude n'était plus à Paris; et d'ailleurs elle

voyait clair en ce moment. Il l'abandonnerait en face du scandale. Elle se souvenait de ses terreurs, de ses hésitations, de ses lâchetés, le jour où Éliane avait tout découvert. Il l'abandonnerait. Elle ne pouvait plus compter que sur elle-même et sur Germaine. Car au moins sa sœur lui resterait.

Elle descendait rapidement la route de Montretout. Au loin, dans la vapeur grise du soir, bouillonnait Paris. Les innombrables lueurs piquaient l'obscurité comme autant d'étoiles terrestres. C'était un entassement de maisons culbutées les unes sur les autres. On ne distinguait rien de précis, mais seulement un amoncellement noir d'où sortait une fumée légère. Plus proche, la Seine qui déroulait son ruban d'argent dont la grande cité se nouait la taille comme d'une ceinture. Et là-bas les arbres du bois, sombres, étalant leur masse énorme avec des airs satisfaits. Odette s'arrêta, regardant. On l'avait admirée, fêtée dans ce Paris. Qu'allait-il penser d'elle, à présent? Il était plein d'indulgence pour les déshonneurs décens, pour les infamies discrètes, pour les crimes voilés. Mais comme il devenait pudibond, pour les crimes, les infamies et les déshonneurs avoués et reconnus! Odette regardait; et il lui semblait que ce murmure sourd produit de loin par une grande ville était formé de mille voix diverses, et que ces voix lui lançaient au visage un cri d'anathème et de malédiction!

Le train allait partir lorsqu'elle arriva à la station. Elle n'eut que le temps de prendre son billet et de se jeter dans un wagon. Tout le long de la route, elle réfléchit à l'inextricable situation où elle allait se débattre. A partir de cette heure, elle cessait d'être une femme du monde; elle entrait dans le rang des déclassées. Elle n'aurait pour amies que celles-là qui ont une tare quelconque sur elles. Le scandale, réduit pour l'instant à huit ou dix personnes, serait public le lendemain. Ces huit ou dix personnes allaient se répandre à travers Paris et raconter à tout venant les amours de l'illustre Claude Sirvin avec sa belle-fille : une curiosité malpropre les profanerait, les salirait. Oh! elle ne s'exagérait rien. Seule, Germaine lui serait fidèle. Elle ne pouvait pas compter sur les autres. Et dans cet effondrement de sa vie, — elle se sentait seule.

Le train contenait peu de voyageurs. On part de Versailles, ou plus tôt, ou plus tard, par le dernier train, à minuit. Odette tremblait d'y rencontrer quelqu'un de sa connaissance. Heureusement elle franchit la grande salle de la gare Saint-Lazare sans voir personne et sans être vue. Elle arrêta un fiacre et lui jeta l'adresse de M. Laviguerie, quai Voltaire. A mesure que la voiture s'enfonçait dans Paris, le cœur de la jeune femme battait. Elle serait forcée de faire son aveu à Germaine, de lui confier son crime. Son orgueil

méprisait à l'avance les jugemens du monde; mais celui de sa sœur! L'image sereine, pure, chaste, de Germaine lui apparaissait comme étant l'image même de la justice. Elle eut un frisson lorsque le fiacre s'arrêta et que, se penchant par la portière, elle aperçut des lumières briller aux fenêtres. Une peur étrange envahit cette âme indomptée; jamais assassin comparaissant devant un jury prévenu ne trembla comme cette femme qui allait comparaître devant une jeune fille. Pour la première fois, elle se demanda comment elle s'y prendrait, de quelle façon elle oserait révéler à Germaine le secret de ses criminelles tendresses. Il lui fallut tout son courage pour monter l'escalier et sonner à la porte de l'appartement. On la fit attendre, quoique chez M. Laviguerie les domestiques se couchassent tard, le savant ayant coutume de travailler très avant dans la soirée. Le vieux domestique vint ouvrir, se frottant les yeux, à moitié endormi.

— C'est moi, dit-elle. Mademoiselle est dans sa chambre?

— Oui, madame, répondit le domestique, un peu étonné. Il ajouta : — Mademoiselle est dans sa lingerie.

Germaine travaillait, comme d'habitude. Dans un coin s'entassaient des paquets de linge, des vêtemens; au fond une porte s'ouvrait sur une petite chambre ajoutée depuis peu à son appartement : la chambre de Lizzie. En se penchant, Mlle Laviguerie pouvait apercevoir sa fille d'adoption, couchée dans son lit étroit et dormant paisible et souriante. Odette s'arrêta sur le seuil de la lingerie : elle n'osait pas faire un pas en avant. Germaine leva les yeux de son ouvrage et la regarda :

— Tu es surprise de me voir? dit Mme Frager.

La jeune fille n'eut pas un mouvement, pas un geste. Elle dit, froidement :

— Je t'attendais.

— Tu m'attendais?

— Tous les jours. Quand une femme est tombée aussi bas que tu l'es, il arrive fatalement une heure où elle n'a plus d'autre recours que ses amis naturels, sa famille. Cette heure est venue pour toi. C'est pourquoi je ne suis pas étonnée de te voir.

Odette recula. Germaine savait tout! Le ton calme, froid, presque indifférent, de Mlle Laviguerie l'atteignait en plein cœur. Quoi! sa sœur la repousserait aussi! C'était impossible. Elle courut à Germaine, et lui prenant les mains :

— Est-ce que tu ne m'aimes plus?

Germaine retira ses mains et ne répondit rien. Alors, un immense chagrin envahit le cœur d'Odette. Cette fois, elle était bien seule. Tout s'effondrait autour d'elle. Après l'estime du monde, la tendresse de sa sœur. Non, elle se trompait; elle connaissait cette

noble créature; elle ne l'abandonnerait pas au moment où tout l'accablait. Elle lui reprit les mains :

— Mais je n'ai plus que toi! O Germaine, pourquoi me reçois-tu ainsi? Tu aurais pu faire n'importe quoi, jamais je ne t'eusse chassée de mon cœur. Oui, je suis coupable; oui, je suis criminelle; je ne mérite ni pitié, ni pardon. Vois, je m'humilie, je me mets à tes genoux...

Et elle s'agenouillait, pleurant, sanglotant. Germaine ne retira plus ses mains. Maintenant elle la contemplait avec une expression de profonde pitié. Odette continua avec exaltation :

— Je ne me cherche pas une excuse, mais si tu savais! J'ai été entraînée par une invincible passion. Toi qui passes à travers la vie sans secousses, sans épreuves, tu ignores ce qu'est cette force inconnue qui vient on ne sait d'où et qui vous mange le cœur!

Germaine s'éloigna brusquement d'Odette. Ses yeux flamboyaient. Elle semblait transfigurée.

— Crois-moi, n'invoque pas ta passion! Tu n'as pas une excuse, non, pas une, pas une! Ah! tu t'imagines qu'on ne résiste pas à ces entraînemens qui nous emportent comme l'ouragan! ah! tu t'imagines que je traverse la vie sans secousses et sans épreuves, comme tu dis? Détrompe-toi! Sache donc tout, une bonne fois, car je suis lasse à la fin de mon éternelle contrainte, lasse de sourire quand je pleure en secret! J'ai dans l'âme une passion criminelle comme la tienne! Tu aimes ton beau-père? J'aime mon beau-frère, moi; oui, ton mari! Te rappelles-tu l'histoire que je te contais naguère, cet inconnu que j'ai rencontré un jour, là-bas, en Italie? C'est lui! Quand tu m'as nommé celui que tu épousais, mon cœur a bondi d'épouvante. Je me suis tue, cependant, parce que je croyais que tu l'aimais et que je ne voulais pas te désespérer!

Odette écoutait, écrasée. Germaine reprit, avec l'emportement d'une femme qui s'est longtemps contenue et que son silence étouffe :

— Comprends-tu à présent? Je n'ai plus remis les pieds chez toi, du jour où j'ai deviné la vérité. Je souffrais de te voir trahir un être si noble, si bon, si supérieur aux autres! Et puis,.. et puis, plus tu t'éloignais de ton mari, plus je m'en rapprochais. Il y a eu des heures où je ne me reconnaissais plus, où une créature nouvelle s'éveillait en moi; oui, j'éprouvais le désir fou de me pendre à son cou, de lui crier mon amour! Certes, je me crois une honnête fille; eh bien, j'ai eu des transports de passion qui me faisaient frissonner et pâlir à ses côtés. J'avais comme un instinct qui me poussait à tomber dans ses bras. Que de fois je me suis agenouillée sur la pierre, dans l'église, suppliant Dieu de me donner assez de force pour me vaincre! Je me suis vaincue; mais au prix de

quelles tortures! Va, mes nuits sans sommeil et mes journées sans repos sont les seules à le savoir. Aussi ne viens pas me raconter qu'on ne résiste pas à sa passion et qu'on est excusable d'y céder parce que c'est une force toute-puissante. J'ignore quelles jouissances elle donne lorsqu'on l'écoute, mais je suis sûre qu'elles ne sont point comparables à celles qu'on ressent lorsqu'on l'écrase!

Le visage de Germaine rayonnait. Une flamme surhumaine illuminait ses yeux. Odette demeurait sans voix, sans idées. Qu'eût-elle répondu? Elle se sentait envahie par une sorte d'anéantissement. De nouveau, Germaine eut pitié d'elle :

— Si tu savais comme je te plains! dit-elle.

Elle voulait embrasser sa sœur; Odette l'écarta doucement; elle répondit à voix très basse.

— Tu me plains... peut-être, parce que tu es bonne, mais tu ne m'aimes plus.

— Odette!

— Non, tu ne m'aimes plus. C'est naturel; je suis ta rivale. Quelque dévouée et généreuse que tu sois, tu ne peux pas oublier que j'ai été, que je suis encore l'obstacle dressé entre le bonheur et toi. Tu ne serais pas femme s'il en était autrement. A l'avenir tout sera fini entre nous... Ne nie pas, tu mentirais. Je partirai demain.

Germaine s'effraya. Une résolution sombre se lisait dans les yeux d'Odette. Elle força la résistance de Mme Frager, elle l'entoura de ses bras.

— Non, non, laisse-moi, dit la jeune femme. Que nous le voulions ou non, il y aura toujours un mur entre nous deux. Je m'imaginais que tu pourrais m'aimer malgré tout. Je n'avais pas songé à cela, que sans m'en douter j'aurais assombri ta vie, car, je je suis ton malheur, ta douleur et ta désespérance!

Elle appuya sa tête dans ses mains et resta quelques instans rêveuse. Puis, avec un accent brisé :

— Je suis affreusement lasse. Je vais aller dans ta chambre. Je me fais horreur à moi-même, quand je pense à toutes les ruines que j'ai semées autour de moi, à tous les cœurs que j'ai désolés. Laisse-moi. Je veux être seule.

Odette se traîna plutôt qu'elle ne marcha vers la chambre de sa sœur. Elle referma la porte sur elle et songea. Ainsi Germaine aimait Paul, de même qu'elle-même aimait Claude. La situation était pareille. Il y avait égalité entre les deux sœurs. Toutes les deux partaient du même point : un amour incestueux. Pourquoi les points d'arrivée ne se ressemblaient-ils pas? Pourquoi Germaine résistait-elle là où tombait Odette? Quelle force inconnue avait la sœur aînée que ne possédait point la sœur cadette?

A la lueur tremblante d'une bougie, Odette regarda autour d'elle. C'était bien une chambre de jeune fille, une chambre chaste. Dans le fond, le lit avec des rideaux de mousseline blanche plaquée sur de la soie bleue; entre les rideaux un grand crucifix d'ivoire jauni. Sur la cheminée, quelques objets d'art, des photographies; au centre une statue de la sainte Vierge en marbre. Çà et là des images pieuses, et pendu à la muraille, un long chapelet vulgaire, en bois brun taillé grossièrement, comme par une serpe.

Le crucifix! la sainte Vierge! Quoi! la force morale de Germaine lui serait donc venue de ces morceaux d'ivoire et de marbre? Il y avait donc quelque chose de vrai dans ces momeries qu'Odette raillait depuis si longtemps? Alors de graves méditations la prirent sur l'enseignement qu'elles avaient reçu l'une et l'autre. Laquelle était dans la vrai : la catholique ou l'athée? A l'aînée on avait dit que le Fils de Dieu est mort sur la croix pour racheter les hommes; qu'il est né dans une étable entre un bœuf et un âne, parce que ce devait être d'une crèche que sortirait le salut du monde! On lui avait dit que la miséricorde d'en haut est infinie, puisqu'il n'est pas de faute que le repentir n'efface; on lui avait dit encore, que toute créature vient au monde avec son libre arbitre, ayant le mal à sa gauche et le bien à sa droite et qu'elle peut choisir entre ces deux routes. On lui avait dit enfin que, dans la souffrance et dans la tentation, il fallait s'adresser à Dieu, car lui seul donne assez de force pour supporter l'une et éviter l'autre!

A la cadette son père, les amis de son père, ses propres lectures, celles qu'on lui avait choisies enseignaient la doctrine contraire. La créature est vouée fatalement au bien ou au mal par des conditions d'hérédité qu'elle ne peut ni empêcher ni vaincre. Un peu plus ou un peu moins de phosphore dans le cerveau donne un peu plus ou un peu moins de raison. L'âme? Une simple formule exprimant l'ensemble des faits de volonté, de sentiment ou d'intelligence. La pensée? Une résultante des forces du cerveau produite par une sorte d'électricité nerveuse. Dieu? Un mensonge.

Laquelle des deux était donc le mieux armée pour combattre le combat de la vie, pour lutter contre le vice, contre la passion? Odette s'interrogeait, et elle n'osait pas se répondre; elle réfléchissait, et elle n'osait pas conclure. Puis elle se révoltait contre elle-même, elle méprisait sa faiblesse. Elle avait succombé parce qu'elle aimait : voilà tout. Germaine n'avait pas succombé parce que son amour était moins violent. Quelle folie d'admettre un seul instant qu'un morceau de bois ou d'ivoire, taillé en forme de croix, pût donner ou retirer de la force à une femme! Et cependant, quoi qu'elle fît, elle retournait toujours à cette question : pourquoi Germaine a-t-elle été victorieuse là où j'ai été vaincue? Était-ce donc,

en effet, un amour moins fort, ainsi qu'elle voulait se le persuader? Non. Il lui suffisait de se rappeler le visage transfiguré de sa sœur, l'éclat de ses yeux, ses cris de passion! Que lui disait Germaine : « Je me suis agenouillée sur la pierre... » Alors c'était donc vrai, tout ça! Non. Sa raison, son éducation, son instruction protestaient. Ce n'était pas vrai; ce n'était qu'utile. Eh bien, de quel droit son père lui avait-il retiré cette arme? Qui sait? elle eût peut-être résisté comme Germaine, étant forte et religieuse comme elle! Puis comme la foi l'eût consolée! Ce Dieu qu'elle niait, c'est le Dieu de la miséricorde infinie, celui qui a pardonné à la femme adultère, à la courtisane... Et à ce Dieu qui seul lui aurait pardonné, elle ne croyait pas!

Les heures de la nuit s'écoulaient, lentes, douloureuses, sans qu'elle s'en aperçût. L'aube blanchissait le ciel quand, vaincue par la fatigue, elle s'endormit, sans même sentir que le sommeil la prenait. Lorsqu'elle s'éveilla, Germaine était agenouillée devant elle, tenant ses mains dans les siennes.

— Toi! murmura Odette, en ouvrant les yeux.

— Oui. J'ai réfléchi en te voyant dormir. J'ai un pardon à te demander. Hier soir, j'ai été dure avec toi; mais je vais réparer ma faute. Veux-tu de moi pour ton amie, pour ta compagne éternelle? Eh bien, partons ensemble. Je suis riche assez pour deux. Allons nous cacher quelque part dans un coin du monde où l'on ne nous connaîtra pas, où nul n'aura un reproche à t'adresser...

Odette regarda sa sœur fixement :

— C'est moi qui devrais être à genoux devant toi, ô vertu! ô courage! ô chasteté! Vivre avec toi, toutes les deux seules?.. Écoute, je suis bien coupable; je le serais plus encore si j'acceptais ce que tu m'offres. Parce que ma vie à moi est perdue, je n'ai pas le droit de perdre la tienne.

Elle embrassa encore sa sœur tendrement, — respectueusement; ensuite elle se leva :

— Adieu, dit-elle, ne me retiens plus. Moi aussi, j'ai réfléchi cette nuit. Je suis condamnée. Adieu.

Elle se dégagea des bras de Germaine, franchit le seuil de la chambre et rentra dans la lingerie. Elle s'arrêta court. Laviguerie paraissait. Le savant était tout pâle. Il tenait une lettre dans sa main tremblante, et Odette n'eut qu'à y jeter les yeux pour reconnaître l'écriture de son mari. Sans doute Paul avait révélé à son beau-père toute la vérité.

— Toi! c'est toi qui a commis ce crime! s'écria le philosophe en regardant sa préférée, son orgueil. Ah! malheureuse!

Odette touchait la porte pour sortir. Elle se retourna d'un bond.

— Vous n'avez rien à me reprocher, vous, mon père! dit-elle

d'une voix éclatante. Ah! çà, comment m'avez-vous élevée, je vous prie? Qu'est-ce que vous m'avez mis dans l'âme, dans l'intelligence et dans le cœur? Dans la vie de toute femme, il y a une heure où la tentation arrive, une heure où elle se sent entraîner vers le mal comme vers un gouffre. Les autres ont du moins une force pour les soutenir; moi je n'ai pas trouvé une seule branche où me raccrocher! J'ai appelé à mon secours... Personne n'est venu; j'ai regardé le ciel, vous m'aviez enseigné qu'il était vide!

Son regard étincelait. On sentait que ses réflexions de la nuit prenaient corps et qu'elle comprenait enfin la cause de sa chute irrémédiable. Laviguerie, lui, la contemplait, muet, écrasé. Elle continua avec une exaltation folle :

— Je sais d'avance tout ce que vous pourriez me dire! Mon déshonneur est public; le monde m'a chassée, et je connais toutes les injures qu'il jettera sur mon nom! Je suis tombée si bas que, si je n'avais pour sœur l'adorable fille qui est là, je n'aurais pas trouvé une seule main tendue vers mon abjection. Eh bien, cette abjection est votre ouvrage, mon père, et vous pouvez en être fier! Dieu, l'âme, l'éternité, le crucifix, la Vierge, des momeries, soit! mais momeries qu'il faut laisser aux femmes, car elles sont bien abaissées et bien faibles sans ces croyances aux vérités immortelles!

Farouche, elle fit un pas pour sortir :

— Odette, Odette, où vas-tu? s'écria le malheureux, frappé en plein orgueil.

— Où je vais? Où vont les désespérées dont l'honneur est perdu, dont le nom est flétri, et qui ne croient à rien, ni au bien, ni à la vertu, ni à la justice! Je vais où vont les filles comme moi élevées par des hommes comme vous, — dans la boue!

Et elle s'en alla sans regarder en arrière, laissant son père à demi fou de désespoir. Germaine priait.

On se souvient du bruit que fit la tentative de suicide de Claude Sirvin. L'illustre peintre se tira un coup de pistolet dans la poitrine, très sincèrement, et très sincèrement aussi il se manqua. Je l'ai rencontré cet hiver ayant une actrice à son bras. Il a dit à Gerbier avec son éloquence ordinaire que c'était la seule femme qu'il eût jamais aimée. Et il est sincère! Le plus heureux de tous, c'est M. le comte David de Bruges. Il est devenu l'amant d'Odette, qui le ruinera. La malheureuse est entrée dans la route où marchent toutes les déclassées.

Et Paul? et Germaine? et Éliane? Eh bien, ils souffrent. C'est tout naturel, puisque ce sont les honnêtes gens.

ALBERT DELPIT.

LE

SALON DE MME NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

I.

LA JEUNESSE DE Mme NECKER.

La mode et le goût public ne sont plus de nos jours à la philosophie de l'histoire. Notre époque, curieuse des faits, assez dédaigneuse des théories, s'est éprise d'un intérêt passionné pour les moindres souvenirs d'un passé dont, par une contradiction singulière, elle répudie, de plus loin que jamais, les traditions politiques, mais elle prend un médiocre souci de ces belles généralisations auxquelles les écrivains du commencement du siècle se plaisaient à demander les secrets de l'avenir. L'érudition règne en souveraine dans le domaine des temps plus ou moins reculés, et peu s'en faut que l'art de déchiffrer des grimoires manuscrits ne soit tenu pour supérieur à celui de raconter les événemens avec art et d'en dégager le sens. L'abus de cette méthode conduira tôt ou tard, j'en suis persuadé, à quelque réaction, et l'on sera forcé de reconnaître qu'en dépit de certaines apparences ce sont encore les idées qui mènent le monde. Mais il faut avouer que nous aurons dû à cette méthode, à ses abus mêmes, bien des livres intéressans et bien des heures agréables. Tout disposé que je sois à me révolter parfois contre l'abus trop fréquent des papiers inédits, je demeure cependant sensible autant que personne à l'attrait de ces documens où les hommes, les

femmes, qui ont vécu des siècles avant nous, semblent parler directement à notre oreille et nous faire l'aveu de leurs passions, de leurs artifices, de leurs joies, de leurs tristesses. Si ces confessions involontaires offrent déjà tant d'intérêt lorsque par la voix d'un livre elles s'adressent en même temps à des milliers de lecteurs, qu'est-ce donc lorsque vous devez à quelque circonstance propice de les entendre seul à seul, en fouillant dans des archives inexplorées, lorsque vous tenez entre vos mains ces feuilles jaunies où l'ardeur de sentimens passagers s'est inscrite en traits dont la durée semble une ironie, lorsque la poudre qui a servi à sécher l'écriture s'attache encore au rude papier d'autrefois et vous montre que votre main indiscrète a été la première et la seule à remuer ces cendres du passé? La moindre feuille de papier s'anime alors d'une vie singulière; une lettre, un brouillon informe, quelques mots tracés à la hâte sur une enveloppe ou sur le dos d'une carte à jouer, vous paraissent dignes d'être déchiffrés à tout prix, car c'est la voix affaiblie d'un être humain qui arrive encore à votre oreille. Il y a même dans ces découvertes une sorte de mirage dont, au point de vue de la publication, on doit se méfier; mais tant que ce mirage dure, il faut convenir que l'illusion en est singulièrement enivrante et douce.

On comprendra donc aisément que je n'aie pas vu sans émotion s'ouvrir devant moi la porte de la vieille tour où sont conservées les archives du château de Coppet. Je savais qu'aucune curiosité banale n'avait été admise à franchir cette porte dont la solide armature de fer inspirait à mon enfance une terreur respectueuse, et je crois qu'un étranger même n'eût pas été insensible à l'attrait d'interroger librement tous ces témoignages de la vie de deux générations et de deux sociétés disparues. Je me hâte cependant de dire que, si ces documens n'étaient que des papiers de famille, je ne chercherais pas à satisfaire par la publication même partielle de ces papiers la curiosité qu'inspire toujours la vie privée de personnages plus ou moins connus. Mais, par le fait des circonstances, il y a peu d'hommes ou de femmes ayant tenu quelque place à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, depuis Voltaire jusqu'à Chateaubriand, et depuis la duchesse de Choiseul jusqu'à Mme Récamier, dont l'écriture ou le nom ne se trouve dans les vingt-sept volumes de lettres adressées à M. ou à Mme Necker, et dans les liasses à peine classées qui contiennent les papiers de Mme de Staël. Pour ne parler que de M. et Mme Necker, qui feront seuls l'objet de cette première série d'études, Buffon, Grimm, Marmontel, d'Alembert, Diderot, Mme du Deffand, Mme Geoffrin, Mme d'Houdetot, bien d'autres encore que je pourrais citer furent de leurs amis et de leurs correspondans. Aujourd'hui que les moindres lettres iné-

dites échappées à la plume des personnages célèbres sont lues avec avidité, je me ferais une sorte de scrupule de ne pas produire au jour les plus intéressantes de celles qui se trouvent entre mes mains. Le salon de Mme Necker assurément n'a pas été sans influence sur le mouvement des esprits et des idées qui a précédé la révolution française, et on peut dire qu'ouvert comme il l'a été jusqu'à la veille de la grande crise, il est demeuré le dernier salon de l'ancienne société. C'est ce petit monde que je voudrais peindre, en essayant d'en faire parler et revivre les habitués. Mais, pour rendre au salon de Mme Necker sa physionomie véritable, il faut que mes lecteurs me permettent de commencer par leur présenter de nouveau la maîtresse de la maison, qui peut-être (on le verra tout à l'heure) n'est pas aussi bien connue d'eux qu'ils peuvent se le figurer. Je ferai ensuite défiler devant leurs yeux ses amis et ses relations quotidiennes, et j'aurai occasion de montrer, chemin faisant, comment elle comprenait l'accomplissement de ses devoirs de femme et de mère. Ce groupe, auquel n'ont manqué assurément ni l'éclat, ni le mérite, ni les ambitions, valait peut-être la peine d'être étudié de près, et je ne fais qu'un vœu, c'est que mes lecteurs veuillent bien prendre à cette tentative de résurrection une faible part de l'intérêt que j'ai trouvé moi-même à l'entreprendre.

Dirai-je cependant que, tout en poursuivant cette étude, je n'ai pu parfois me défendre contre l'invincible mélancolie que fait naître dans l'âme un contact trop intime avec ce qui n'est plus? Tandis que, dans ma tour silencieuse, je maniais d'une main d'abord émue et bientôt indifférente ces lettres, ces papiers, ces journaux auxquels les secrets de tant de rêves, de tant de passions, de tant de douleurs ont été confiés, je sentais peu à peu s'exhaler de ces feuilles mortes de la vie un parfum de tristesse qui m'envahissait. A mesure que je plongeais dans les couches d'un passé qui me semblait à la fois si lointain et si proche, je sentais en quelque sorte peser sur moi le poids de ces monceaux d'oubli qui se sont accumulés sur tant de souvenirs. De combien de deuils ces murs de Coppet n'ont-ils pas été témoins, depuis le jour où, au lendemain de la mort de sa femme, M. Necker s'enfermait dans une petite chambre encore pleine d'elle pour y étouffer le bruit de ses sanglots, jusqu'à celui, tout récent, où une foule nombreuse et recueillie conduisait au champ du repos la pieuse gardienne qui avait veillé sur cette vieille demeure comme sur le sanctuaire qui contenait les trésors de son cœur (1)! Combien de fois aussi la vie toujours forte et jeune n'a-

(1) Jusqu'au mois de décembre 1876, le château de Coppet a continué d'appartenir à la propre belle-fille de Mme de Staël, la baronne Auguste de Staël (née Vernet), qui en avait hérité après la mort de son mari et de son fils.

t-elle pas balayé de sa main brutale les fragiles obstacles que la douleur et les regrets avaient voulu élever sur son passage! Et voici que des générations nouvelles s'épanouissent dans ces lieux, asiles de tant de tristesses, comme ces pâles roses qui croissent sur les ruines, et leur indifférence curieuse, vis-à-vis de ces souvenirs qui pour d'autres étaient des reliques, vient témoigner encore une fois de l'inévitable défaite du passé. C'est à ce passé vaincu que je voudrais venir en aide, en me servant des débris qu'il a laissés. Peut-être doit-on quelque chose à ceux qui vous ont précédés directement dans la vie, et j'aurai rempli ma tâche, si je viens à bout de réveiller quelques sympathies en faveur d'une femme qui d'un siècle corrompu n'eut que les travers, et dont les vertus furent celles des nobles âmes.

I.

Le presbytère du petit village de Crassier (ou Crassy), situé sur la limite de la France et du pays de Vaud, fait face à la porte du temple protestant. C'est une maison toute simple, blanche, avec des contrevents verts; un petit jardin avec de vieux arbres fruitiers la sépare à peine de la route, et rien ne la distingue des habitations environnantes. C'est dans ce presbytère que naquit Mme Necker, et elle fut portée à l'église du village le 2 juin 1737, pour y être baptisée sous le nom de Suzanne. Son père, Louis-Antoine Curchod, était depuis plusieurs années ministre du saint évangile à Crassier. Malgré la médiocrité de sa situation et la consonnance bourgeoise de son nom, il paraît certain que Louis-Antoine Curchod appartenait à une ancienne famille du pays de Vaud qui avait contracté autrefois des alliances avec la noblesse du pays, mais que des revers de fortune avaient réduite à une condition modeste. Cette famille Curchod ou Curchodi (dont les membres signaient quelquefois également de Curchod), s'était autrefois divisée en deux branches dont l'une avait continué d'habiter le pays de Vaud, tandis que l'autre avait suivi la fortune des ducs de Savoie. Mais lorsque Mme Necker voulut, quelques années après son mariage, donner un caractère d'authenticité à cette réputation d'honorable ancienneté dont jouissait sa famille, et lorsqu'elle sollicita en secret l'avis du sieur Chérin, « généalogiste du roy, » sur la validité des titres de noblesse qu'elle avait rassemblés à grand'peine, elle éprouva un léger déboire. Vainement elle produisit un certificat du châtelain d'Avanche, petit village du canton de Vaud, attestant « qu'il y avait autrefois, dans la vieille ville d'Avanche, brûlée par Attila, roi des Huns, l'an quatre cent cinquante, une famille qui s'appelait Curchodi; » vainement elle s'efforça de prouver qu'en l'an 1300

Batardo Curchodi était écuyer du duc de Savoie, et qu'en l'an 1536 le duc Charles avait écrit à Jean Curchodi une lettre semblable à celles qu'il adressait « aux gentilshommes qu'il affectionnait, » le sieur Chérin fut inflexible et lui répondit « que c'était avec une véritable peine qu'il en était réduit à lui annoncer que sa preuve n'était pas en état de servir de base à un arrêt du conseil. » Mme Necker en fut réduite à se consoler en serrant précieusement les papiers qu'elle avait rassemblés dans une cassette de bois, sur le couvercle de laquelle elle écrivit de sa propre main : « Titres de noblesse de la famille Curchodi. » Ils y dorment encore aujourd'hui.

Si, malgré l'inébranlable conviction de Mme Necker, la noblesse de sa famille paternelle demeure au moins douteuse, il n'en est pas de même de la noblesse de sa famille maternelle. Mme Curchod était une demoiselle d'Albert de Nasse, d'une bonne famille du Dauphiné. Ses parens, originaires de la petite ville de Montélimart, appartenaient à cette noblesse du Midi parmi laquelle la réforme avait recruté d'assez nombreux partisans, et ils furent obligés de quitter la France pour échapper aux persécutions auxquelles, sous le règne de Louis XV, les protestans n'avaient pas cessé d'être exposés. Ils se réfugièrent à Lausanne, où l'on conserva longtemps le souvenir de l'effet produit dans le cercle assez étroit de la bonne société par l'apparition de Mlle d'Albert. « J'étais à Lausanne, écrivait bien des années après à Mme Necker une vieille amie de sa mère, lorsque la belle demoiselle d'Albert y arriva. On ne parlait que de sa beauté et de son mérite qui l'avait engagée à renoncer au bien-être dont elle jouissait dans son pays, et avait ensuite préféré feu M. Curchod avec peu de bien et beaucoup de mérite à un autre parti fort opulent. » La fille du pasteur de Crassier aimait assez à rappeler cette aristocratique origine. Elle signait souvent ses lettres Curchod de Nasse, et pendant un séjour qu'elle fit à Paris avant son mariage, c'était sous le nom de Mlle d'Albert de Nasse qu'elle demandait à ses amis de lui adresser leurs lettres.

Si la ferme trempe du caractère et de solides principes religieux furent le double héritage transmis par la mère à la fille, cet héritage dut être encore cultivé par les soins de l'éducation paternelle. Suzanne Curchod reçut en effet l'éducation sévère et forte dont profitent encore aujourd'hui bon nombre de jeunes filles de la Suisse romande. Dans ces pays protestans, il est peu de familles appartenant aux classes aisées de la société qui ne comptent dans leur sein quelque ministre de l'évangile. Ce mélange habituel du clergé avec le monde, s'il abaisse un peu le niveau du ministère ecclésiastique, élève en revanche celui de la famille, et maintient dans les réunions nombreuses (au prix peut-être d'un peu d'aisance et de gaîté), un certain ton de décence qui dans les autres pays n'est pas toujours

celui de la meilleure société. Bon nombre de ces jeunes filles, élevées dès l'enfance dans une atmosphère froide et pure, y contractent de bonne heure le goût des préoccupations sérieuses, des conversations élevées, et elles savent conserver plus tard ce noble goût au milieu des devoirs domestiques dont l'accomplissement tient toujours une grande place dans la vie de toute bonne Genevoise ou Vaudoise. Si l'on ne trouve point parmi elles, ainsi que Rousseau le leur a si singulièrement reproché, beaucoup de Julies d'Etanges, leurs grâces sévères valent bien les ardeurs passionnées de la nouvelle Héloïse, et l'apparence un peu froide qu'elles doivent à leur éducation première n'enlève rien à la vivacité de leur esprit ni à la chaleur de leur cœur.

M. Curchod se plut donc à développer l'intelligence facile et précoce de l'enfant unique sur laquelle toutes ses affections étaient concentrées, et il lui communiqua l'instruction solide qu'il eût pu donner à un fils. A seize ans, Suzanne Curchod était en état d'écrire à un des amis de son père une lettre en latin, à laquelle celui-ci répondait avec empressement : « Domina, non sine ingenti quadam doctrinæ admiratione, Ciceroniam tuam epistolam legi ac perlegi. Quoad metum, quo laborasti, nempe cachinnis causam præbere, quis doctus, aut erudita, si exstat, aliquo judicio ingenioque præditi, irridere possent, tantam eruditionem in tam molli planta animadvertentes? » Malgré ces encouragemens, Suzanne Curchod eut cependant le bon goût de ne pas continuer cette correspondance cicéronienne. Mais je ne serais pas étonné, en revanche, qu'elle n'eût appris un peu de grec, car, parmi les lettres qui lui étaient adressées (de bonne heure elle eut beaucoup de correspondans), j'en trouve une composée à la vérité en français, mais écrite en caractères grecs et signée : Ἐπαμινώνδας. Elle avait aussi le goût des sciences et mettait à contribution pour s'instruire la bibliothèque des professeurs de Genève ou de Lausanne, auxquels elle empruntait des ouvrages de géométrie et de physique. « Si vous regrettez les conversations que nous avions sur la physique, lui écrivait quelques années après son mariage le professeur Lesage, je les regrette aussi beaucoup, parce que vous compreniez admirablement bien l'exposition que je vous faisais de mon système, ce qui me faisait présumer que vous saisiriez fort bien aussi les preuves par lesquelles je l'appuie. » Ces études sérieuses ne la détournaient pas des arts d'agrément; elle jouait du clavecin, du *tympanon*, essayait d'apprendre le violon, et cultivait un peu la peinture.

Tous ces mérites intellectuels ne suffiraient peut-être pas à expliquer les hommages dont la jeunesse de Suzanne Curchod fut, comme on va le voir, entourée, si elle n'y avait réuni les agrémens que, même au pays de Vaud, les hommes prisent davantage chez

les jeunes filles. On se souvient que la beauté de Mme Curchod avait fait autrefois sensation dans les cercles de Lausanne; Suzanne Curchod avait également reçu de sa mère cet héritage non moins précieux. Le portrait de Duplessis, que la gravure a souvent reproduit, donne l'idée d'une personne qui dans son âge mûr devait avoir conservé une grande finesse de traits et une grande élégance de tournure. Mais ces agrémens, que le temps n'avait pu détruire, étaient relevés dans la jeunesse du modèle par un grand éclat de teint, que devaient bientôt altérer les épreuves d'une santé incertaine. Pour donner, au reste, une idée exacte de ce que Suzanne Curchod pouvait être dans cette première fleur de son printemps, c'est à elle-même que j'aurai recours, et, bien qu'il puisse paraître un peu crédule de tenir pour fidèle le portrait d'une femme peint par elle-même, celui que je vais citer et que je trouve écrit de sa main, répond assez aux témoignages de ses contemporains pour qu'il soit permis de n'en point mettre en doute la ressemblance.

MON PORTRAIT :

Un visage qui annonce la jeunesse et la gayeté; le teint et les cheveux d'une blonde, animés par des yeux bleux, riants, vifs et doux; un nez petit mais bien tiré; une bouche relevée dont le sourire accompagne celui des yeux avec quelque grâce; une taille grande et proportionnée, mais privée de cette élégance enchanteresse qui en augmente le prix; un air villageois dans la manière de se présenter, et une certaine brusquerie dans les mouvemens qui contraste prodigieusement avec une voix douce et une phisionomie modeste; telle est l'esquisse d'un tableau que vous pourrez trouver trop flatteur.

Cette belle plante villageoise ne pouvait orner longtemps le jardin d'un presbytère de campagne sans attirer les regards. Dans ce petit pays où tout le monde se connaît, où tout se voit, où tout se sait, le bruit ne tarda pas à se répandre que la fille du pasteur de Crassier était une personne accomplie qui joignait à tous les agrémens de son sexe les solides mérites de l'autre. Cette réputation amena bientôt au presbytère de Crassier d'assez fréquens visiteurs qui vinrent distraire la profonde retraite où, écrivait-elle plus tard, « elle avait passé son printemps. » Parmi ces visiteurs, les plus nombreux étaient de jeunes ministres, qui, sous prétexte de suppléer M. Curchod dans ses fonctions pastorales et de monter en chaire à sa place, venaient passer la journée du dimanche à Crassier, et s'en retournaient à Genève ou à Lausanne le lundi. Attirés par la perspective d'une aussi agréable hospitalité, ces jeunes suppléans de M. Curchod ne se faisaient sans doute point beaucoup

prier pour venir ainsi développer devant les fidèles de Crassier (qui ne soupçonnaient guère ce qui leur valait ce renfort de prédicateurs) quelque texte tiré de l'écriture sainte, et la fille du pasteur en titre du village ne dut pas avoir beaucoup de peine à obtenir la signature d'un petit papier par lequel Isaac Cardoini et G. Francillon, ministres du saint évangile, s'engageaient « vis-à-vis de très aimable demoiselle Suzanne Curchod à venir prêcher à Crassier, toutes les fois qu'elle l'exigerait; sans se faire prier, solliciter, presser, conjurer, puisque celui de leurs plaisirs le plus doux était de l'obliger en toute occasion. » Comme Crassier est situé à deux lieues environ de la rive du lac et que le coche de Genève à Lausanne n'y passe point, M. Curchod récompensait le zèle de ses suppléans en leur prêtant son cheval *Grison* qui les reconduisait à Genève, et comme il fallait bien, d'autre part, renvoyer *Grison* et remercier de l'hospitalité qu'on avait reçue au presbytère, c'était entre la jeune fille et les jeunes ministres l'occasion d'une correspondance fréquente et enjouée à laquelle se mêlaient de la part des prédicateurs des galanteries parfois assez vives. J'ignore sur quel ton la jeune fille leur répondait; mais son attitude n'échappait pas à toutes les censures, car un ami, plus franc peut-être que les autres, lui disait sans ménagement dans une lettre assez verte : « Vous avez beaucoup d'adorateurs, qui sous prétexte de prêcher pour M. votre père, viennent vous en conter. La saine raison ne dit-elle pas que, dès qu'ils ont prêché, vous devriez les chasser à coups de balai, ou vous tenir cachée? »

Dois-je prendre un « balai » pour les mettre dehors?

aurait pu répondre Suzanne Curchod à ce nouvel Alceste, et sans la comparer à Célimène, il ne semble pas qu'elle fût non plus d'humeur à ces expulsions brutales. Le plus déclaré de ces adorateurs qu'on lui reprochait n'était cependant pas un pasteur, mais un sorte de bel esprit du cru dont le vrai nom était Dariet Defoncene; mais, probablement à cause de son âge, il signait toutes les épîtres en vers et en prose qu'il adressait à Suzanne Curchod du nom de Melchisédech, jusqu'au jour où, la jeune fille lui ayant fait observer que son inspiration était beaucoup plus païenne que biblique, il doubla son pseudonyme de celui d'Anacréon. Melchisédech-Anacréon accablait la Sapho moderne (c'était un des noms qu'il se plaisait à lui donner) de madrigaux dont quelques-uns valent bien ceux que nous verrons Marmontel rimer plus tard pour Mme Necker. Il allait jusqu'à se croire autorisé par son âge à lui adresser des vers dont même à toute autre que la fille d'un pasteur l'expression

aurait pu sembler un peu vive. On en jugera par les suivans, qui ne sont pas les plus hardis :

Ces yeux, cette gorge, ces traits,
Ce teint qui pénètre mon âme,
En m'annonçant d'autres attraits,
Me charme, m'émeut et m'enflamme.
Mon cœur forme mille désirs ;
Mais votre éternelle morale,
Qui me fut toujours si fatale,
Empoisonne tous mes plaisirs.

Un autre jour il lui racontait (toujours en vers bien entendu) un songe où il l'avait vue apparaître et où l'éternelle morale qu'on lui opposait avait paru disposée à se laisser fléchir. Voici comment se termine cette pièce assez libre :

Je goûtois un sort plein de charmes ;
Rien ne traversoit mes désirs.
Heureux, sans crainte et sans alarmes,
Je m'enivrois dans les plaisirs.

Ne vous alarmez pas, Suzette,
Vous grondâtes, l'amour se tut.
Mon sommeil aima sa conquête,
Mon réveil, votre vertu.

Bien des années après, celle qui avait accueilli ces hommages sans déplaisir, ne laissait pas de ressentir quelque embarras en repassant ces souvenirs d'une époque de sa vie où elle devait avoir peine à se reconnaître, et elle justifiait ainsi à ses propres yeux, par une note écrite dans son journal, son ancienne indulgence. « Je n'avois guère alors le sentiment des bienséances, car ma simplicité m'empêchoit de les connaître, et j'avois d'ailleurs la tête tournée par les éloges. »

Il aurait fallu une tête plus solide que ne le sont en général les têtes des jeunes filles pour que la sienne ne fût pas, en effet, tournée par tant d'hommages. Loin de se préoccuper des inconvéniens que leur système d'éducation pouvait présenter, les parens de Suzanne Curchod semblent au contraire n'avoir cherché qu'à la produire sur un plus grand théâtre. Comme tout est en ce monde affaire de comparaison, ce théâtre fut celui de Lausanne. Si mes lecteurs, comme je le voudrais, n'ont pas dédaigné ce petit tableau de mœurs pastorales et vaudoises que nous a offert l'intérieur du presbytère de Crassier, ils trouveront également, je l'espère, quelque intérêt à la peinture de la vie littéraire et sociale de la ville de Lausanne, précisément à l'époque où Voltaire venait éclairer

d'un rayon de sa gloire les rives encore obscures du lac de Genève. Il ne faudrait pas juger tout à fait de ces mœurs d'après les lettres enthousiastes que Voltaire écrivait de sa « petite cabine de Monrion » à d'Alembert et à Moncrif, alors que le souffle puissant de son génie avait en quelque sorte ranimé et soulevé de terre ce petit monde un peu endormi. On était accouru en foule aux représentations de son théâtre ; on avait pleuré à la mort de Zaïre ; on l'avait applaudi dans le rôle du bonhomme Lusignan, et il n'en demandait pas davantage pour proclamer ses deux cents spectateurs « d'aussi bons juges qu'il y en ait en Europe, » en déclarant que « son beau pays romand était devenu l'asile des arts, des plaisirs et du goût, et que César ne prévoyait pas, lorsqu'il vint ravager ce petit coin de terre, qu'on y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome. » Mais, malgré l'enthousiasme avec lequel il parlait, au début, de ses quinze croisées donnant sur le lac, il n'avait pas tardé à vendre sa maison et à retourner aux Délices pour y engager de plus près la bataille avec le Magnifique Conseil et le Vénérable Consistoire de Genève. Près d'un siècle plus tard, Sainte-Beuve portait sur ce même pays romand un jugement bien autrement juste et modéré dans une lettre qui a été pour la première fois publiée ici-même (1). « Ce pays-ci est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France ; on va peu à Paris et on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi : la pente est tournée vers le lac. » Si, en 1837, on vivait en soi à Lausanne, et si la pente était tournée vers le lac, à plus forte raison en était-il de même en 1757, et l'on va voir qu'en dépit du brillant passage de Voltaire, l'horloge de ce petit monde avait continué à retarder singulièrement sur celle du siècle et sonnait quelquefois encore l'heure de l'hôtel de Rambouillet.

A l'époque dont nous parlons, Lausanne, déchue de ses antiques privilèges de ville impériale et réduite à neuf mille habitans, jouissait, sous la domination un peu rude, mais énergique et intelligente de Leurs Excellences de Berne, d'une tranquillité qu'aurait pu lui envier parfois sa voisine la libre Genève, déjà livrée à toutes les agitations de la querelle des *natifs*. Docile et résignée sous la domination d'un bailli qui lui était envoyé de Berne, la future capitale du pays de Vaud servait de refuge à la noblesse du pays, qui commençait à s'ennuyer dans ses châteaux, où elle était dépouillée de toute autorité et de tous privilèges. Les représentans de ces vieilles familles féodales dont les noms élégans et sonores semblent faits pour le roman, les Senarclens, les Loys, les Lavigny, les d'Hermenches, habitaient de préférence le quartier de Bourg. Leurs vieux hôtels y subsistent encore avec leur façade noirâtre et leurs

(1) Voir l'étude sur Sainte-Beuve dans la *Revue* du 15 janvier 1875.

gais jardins dont la vue s'étend sur le lac. Ils avaient échangé l'existence batailleuse de leurs pères contre une vie oisive, facile et douce. De la noblesse ils avaient perdu les droits et les exemptions, mais j'aime à penser que quelques-uns avaient su atteindre ce rare idéal si bien défini par Mme de Charrière lorsque, dans les *Lettres écrites de Lausanne*, elle a peint quelques années plus tard la même société. — « J'imagine, disait Mme de Charrière, des gens qui ne peuvent devenir ni chanoines, ni chevaliers de Malte, et qui paient tous les impôts, mais qui se sentent plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole; qui ne voient point de possibilité pour eux à commettre une action lâche; qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir remettre à leurs enfans une certaine fleur d'honneur, qui est à la vertu ce qu'est l'élégance des mouvemens, ce qu'est la grâce à la force et à la beauté, et qui conservent ce vernis avec d'autant plus de soin qu'il est moins définissable, et qu'eux-mêmes ne savent pas bien ce qu'il pourrait supporter sans être détruit ou flétri. » En tout cas, ces derniers représentans de la féodalité vaudoise avaient abjuré de la noblesse la morgue et les préjugés. Par les belles soirées d'été, ils se mêlaient au menu peuple, rassemblé sous les marronniers qui environnent la cathédrale; souvent ils ne dédaignaient pas d'entrer dans les rondes, et on les voyait danser aux chansons.

Sur les pentes de la colline où s'élève la vieille église de Notre-Dame et le château des évêques, dans le quartier de la Cité, se réunissait à la même époque une autre société, celle des professeurs et des étudians à l'académie ou au collège de Lausanne. Il est probable que la société du quartier de Bourg méprisait un peu la société de la Cité, à cause de son peu de naissance, et que la société de la Cité méprisait celle du quartier de Bourg à cause de sa frivolité; mais, la douceur des mœurs et une certaine bonhomie générale aidant, ces deux sociétés ne s'en mêlaient pas moins et se retrouvaient fréquemment dans des *assemblées* et dans des *pique-niques*, qui sont demeurés jusqu'à nos jours un des divertissemens favoris du pays. Les jeunes filles de Lausanne avaient même créé entre elles une petite société qui portait le nom gracieux de *Société du printemps*. Les mères en étaient soigneusement bannies; mais les jeunes gens y étaient reçus. On y jouait aux jeux innocens, et on y contractait parfois aussi des engagemens que le mariage venait consacrer. Il y avait loin, on le voit, de ces mœurs simples et honnêtes à celles, à la fois cérémonieuses et corrompues, de Paris ou de Versailles, et je crois qu'un peu d'ennui entra pour autant dans le départ de Voltaire que les petites tracasseries dont il fut à la fois la cause et la victime.

C'est à peu près vers le temps où *Zaïre* et *Adélaïde Du Guesclin*

venaient d'être jouées sur le théâtre de Monrion, que Suzanne Curchod paraît avoir été amenée pour la première fois à Lausanne par ses parens. On peut penser l'émoi que produisit dans un cercle aussi restreint l'apparition d'une jeune fille belle autant qu'instruite, dont on disait « qu'elle était supérieure à toutes les jeunes filles par le visage et à tous les jeunes gens par le savoir. » Vingt ans plus tard, un des correspondans de Mme Necker (il est vrai que c'était un solliciteur) lui rappelait en ces termes le souvenir de cette apparition :

Lorsque j'étudiois en belles-lettres, à Lausanne, M. Darnay, notre professeur, nous disoit que vous étiés une exception de votre sexe par vos lumières, et vous proposoit pour notre modèle. Lorsque vous passiés dans les rues, toujours entourée d'un cortège d'admirateurs, j'entendois le public qui disoit; Voilà la belle Curchod ! et je courois aussitôt sur votre passage, où je demeurois le plus longtemps qu'il m'étoit possible. J'eus même l'honneur de danser avec vous au bal des étudians, dont vous étiés la reine.

Elle ne tarda pas à faire en effet l'ornement des *assemblées*, et le maintien qu'elle y gardait nous est ainsi décrit par un de ses adorateurs (on verra qu'elle en eut beaucoup) dans une lettre qu'il lui adressait :

Vous étiés entourée de cavaliers qui vouloient vous persuader que vous étes aimable, tout comme si vous ne l'aviés pas sçu. Là-dessus mille redites, très inutiles, à ce qu'il m'a paru, et je crus voir, au ton ironique que vous preniés avec eux, que bien loin de vous amuser, ils avoient le talent de vous ennuyer. Vous vous donniés sur votre siège un petit air penché qui marquoit bien le peu de cas que vous faisiés de cette conversation et que vous méditiés quelque chose de plus intéressant. Vous vous retirâtes enfin de votre distraction, et la matière dont il s'agissoit vous fit faire quelques réflexions que vous communiquâtes à ces messieurs. Je fus enchanté de l'esprit que vous y fîtes paraître. Vous y mêlâtes même un peu d'érudition. *Cadèdis! je vis bien alors que vous aviés lu quelque chose.*

Ces hommages des jeunes cavaliers n'étaient pas les seuls que Suzanne Curchod dut recueillir durant les fréquens séjours qu'elle fit à Lausanne, et son esprit ne lui valut pas moins de succès que sa beauté. Si la société du quartier de Bourg se piquait peu de littérature et de bel esprit, il n'en était pas de même de la société de la Cité. Dans ce monde de professeurs et d'étudians que réunissait à Lausanne la célébrité naissante de son académie et de son col-

lège, l'arrivée d'une jeune fille qui entendait le latin et qui dissertait volontiers sur les questions les plus ardues de la philosophie ou des sciences, devait assez naturellement surexciter les esprits et piquer les maîtres aussi bien que les élèves d'une généreuse émulation. Sous l'influence de Suzanne Curchod, les étudians en belles-lettres et les *petits proposans* (c'est ainsi qu'on appelait les étudians en théologie), fondèrent bientôt une réunion littéraire qui s'intitula : Académie des Eaux ou de la Poudrière, nom tiré d'une source située dans une vallée voisine de Lausanne et autour de laquelle l'Académie tenait le plus souvent ses séances. Elle était composée des beaux esprits du cru qui recevaient tous des surnoms qu'on dirait tirés de *Clélie* ou du *Grand Cyrus* : Thémire, Céladon, Nizance, Sylvandre. Suzanne Curchod avait été nommée présidente de l'Académie sous le nom de Thémire, et quelques prescriptions des statuts rédigés par son ordre rappellent un peu ceux des cours d'amour du moyen âge et de la renaissance. J'y relève en effet les articles suivans : « Afin de faire régner une douce union parmi nous, les cavaliers porteront les couleurs des dames qui leur plairont le mieux, et les dames de même. Lorsqu'on changera de couleurs, on sera obligé d'exposer devant l'Académie les raisons de ce changement; elle décidera de leur solidité.

« Il est permis aux dames d'escamoter aux cavaliers leurs couleurs, rubans ou autres choses, et les cavaliers jouiront du même privilège.

« Si l'amour veut occuper les cœurs des membres de l'Académie, on n'exige point qu'ils se fassent de violence pour lui en fermer l'entrée ou l'en chasser. Mais la légèreté étant une qualité aussi utile qu'agréable, elle pourra leur conseiller de ne point se piquer d'une constance trop héroïque. »

Le titre de chevalier de l'Académie des Eaux (c'est ainsi que signaient ses membres) imposait quelques obligations plus sérieuses que de choisir les couleurs d'une dame. C'était d'abord, pour chaque candidat, d'adresser aux académiciens, ses futurs collègues, un véridique portrait de lui-même au physique et au moral, après lecture duquel il était procédé au suffrage; c'était ensuite de défrayer de temps à autre les séances de l'Académie par l'envoi de quelque pièce de vers ou de quelque dissertation en prose. La présidente se conformait la première à cette obligation en adressant à l'Académie des essais dont elle appréciait assez justement plus tard la valeur en écrivant sur le cahier qui en renfermait la copie : « Il y a des pensées fines et justes, mais beaucoup de *tortillage.* » Quant aux pièces de vers, odes et élégies, il est presque superflu de dire qu'elles étaient toutes invariablement adressées à la présidente Thémire et destinées à célébrer les douceurs que ses sujets goûtaient sous son sceptre et

dans son temple. Pour diriger vers ce temple les pas des nouveaux venus, une véritable carte de Tendre avait été dressée. Le temple de Thémire était situé dans une île de peu d'étendue, au milieu de la mer orageuse du *Sentiment*, près du vaste empire de l'*Amour*, et l'on n'y pouvait arriver que par le sentier escarpé de l'*Estime sincère* qui serpente au travers des précipices de l'*orgueilleuse Prospérité* et de la *brillante Ambition*. En plus des travaux qu'elle imposait à ses membres, l'Académie tenait des séances plénières. Tantôt on y délibérait sur le projet d'établir un droit des gens entre les femmes, « en considérant le cœur des hommes, ainsi que le Nouveau-Monde, comme une terre inculte et sauvage, » et on démontrait la nécessité de rédiger ce nouveau code « par les désordres que cause la non-existence du droit de propriété entre les femmes quant à leurs principaux biens qui sont les cœurs des hommes. » Tantôt on cherchait ensemble la réponse à quelques questions subtiles, dont il semble que, sous la présidence d'une jeune fille, la discussion seule devait être assez délicate : « Le mystère rend-il réellement par lui-même l'amour plus doux? » « Peut-il y avoir une amitié du même genre entre un homme et une femme qu'entre deux hommes ou deux femmes? » « Quel est le plaisir le plus délicat? » Il est vrai qu'à cette question l'Académie de la Poudrière répondait à l'unanimité : « Celui de rendre parfaitement heureuse une personne très malheureuse, sans y être obligé par aucune raison? »

Il me semble que ces documens, soigneusement classés depuis un siècle dans des cartons dont ils n'étaient pas sortis, nous font apercevoir une personne assez différente de celle que nous croyions connaître; un peu pédante et bel esprit peut-être, mais vive, enjouée, séduisante, et, s'il faut tout dire, assez coquette. Je me ferais cependant scrupule de charger cette respectable mémoire d'une imputation aussi grave : un peu de coquetterie à vingt ans, si elle-même à cette époque n'avait souffert de bonne grâce qu'on lui adressât ce reproche. Un ami plus âgé qu'elle, qui s'était chargé du rôle toujours délicat de l'informer des critiques que sa conduite pouvait soulever, se croyait obligé de lui écrire : « Les hommes mêmes trouvent que vous affichez trop clairement l'envie de leur plaire. Ils sont bien persuadés, il est vrai, que toutes les femmes ont les mêmes prétentions; mais ils aiment qu'on leur fasse perdre de vue cette vérité par des façons et des propos qui aient l'air de ne pas y toucher. » Elle-même avouait avec ingénuité « que la louange qui partait des hommes était celle qui la touchait le plus, » et malgré les dires de son austère censeur, il ne me semble pas que les hommes eussent beaucoup de peine à lui pardonner ce crime. Le nombre est grand, en effet, des pièces de vers français ou latins où ses attraits sont célébrés sous les noms variés de Sapho,

de Thémire, de Suzanne, de Suzette, ainsi que des déclarations et des lettres qui se terminaient par une offre de mariage. Je n'aurai pas l'indiscrétion inutile de publier la liste de ces prétendans éconduits ; mais parmi ces prétendans, il en est un cependant dont la liaison romanesque avec Suzanne Curchod a jeté quelque éclat. Je veux parler de Gibbon. Il n'est en effet pas une vie de l'historien anglais, si sommaire qu'elle soit, où l'on ne voie rapporté qu'il tomba amoureux de Suzanne Curchod pendant son premier séjour à Lausanne, et qu'après l'avoir demandée en mariage, il se vit contraint de céder devant l'opposition formelle de son père. C'est ainsi que Gibbon lui-même raconte l'histoire dans ses Mémoires. Mais des documens curieux me permettent de compléter cette histoire en rectifiant sur plusieurs points le récit de Gibbon, et je serais étonné si l'on trouvait que sa conduite gagne à être présentée sous son véritable jour.

II.

Gibbon avait seize ans (il était né en 1737, la même année que Suzanne Curchod) lorsque son père l'envoya en pension à Lausanne, chez le révérend ministre Pavilliard, spécialement chargé de lui faire abjurer les erreurs du papisme, auxquelles le jeune Gibbon s'était laissé entraîner durant son séjour à Oxford, et de le ramener dans le sein de l'église protestante. Soumis pendant les premières années de son séjour à une surveillance sévère, Gibbon, auquel le révérend Pavilliard ne servait chaque mois qu'une pension exiguë, se plaignait fort d'occuper « dans une rue étroite et sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle, et dans une maison vieille et incommode, une petite chambre mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle. » Ce ne fut qu'au bout de deux années, et après avoir abjuré le catholicisme entre les mains du pasteur Pavilliard avec autant de docilité qu'il avait abjuré le protestantisme entre les mains du « father Lewis, » que Gibbon, ayant conquis un peu de liberté, fut introduit par la famille Pavilliard dans le cercle de la société de Lausanne. Il avait alors dix-huit ans et l'on a quelque peine à se figurer ce que pouvait être à cet âge de la jeunesse et de la grâce ce petit homme qu'une silhouette bien connue nous représente gras, replet, avec des jambes courtes, et dont le nez se perdait si singulièrement au milieu de deux énormes joues que Mme du Deffand, en lui tâtant le visage avec les mains, se croyait victime d'une mystification de mauvais goût. Un portrait de lui à cet âge, que je suis heureux de

pouvoir donner, nous aidera cependant à comprendre quels agrémens pouvaient compenser sa laideur :

Je coulerai légèrement sur la figure de M. G... Il a de beaux cheveux, la main jolie, et l'air d'une personne de condition. Sa phisionomie est si spirituelle et singulière que je ne connois personne qui lui ressemble. Elle a tant d'expression qu'on y découvre presque toujours quelque chose de nouveau. Ses gestes sont si à propos qu'ils ajoutent beaucoup à ce qu'il dit. En un mot, c'est une de ces phisionomies si extraordinaires qu'on ne se lasse presque point de l'examiner, de le peindre, et de le contrefaire. Il connoît les égards que l'on doit aux femmes. Sa politesse est aisée sans être trop familière. Il danse médiocrement (1). En un mot, je lui connois peu des agréments qui font le mérite d'un petit-maître. Son esprit varie prodigieusement...

Ici le portrait s'arrête, comme si le peintre avait ressenti tout à coup quelque trouble. Peut-être Suzanne Curchod (car c'est elle qui est l'auteur de ce portrait), avait-elle craint, en continuant, de s'avouer à elle-même l'intérêt trop grand qu'elle prenait au modèle. Ce fut sans doute dans quelque assemblée de jeunes gens et de jeunes filles, peut-être dans quelque réunion de la société du Printemps dont il parle dans ses Mémoires, que Gibbon rencontra pour la première fois Suzanne Curchod. Laissons-le d'abord raconter lui-même cette rencontre et les conséquences qui en découlèrent. Nous verrons ensuite ce qu'il faut prendre et laisser de son récit :

Les attraits personnels de Mlle Suzanne Curchod étoient embellis par les vertus et par les talents de l'esprit... Dans ses courtes visites à quelques-uns de ses parents de Lausanne, l'esprit, la beauté et l'érudition de Mlle Curchod furent le sujet des applaudissements universels. Les récits d'un tel prodige éveillèrent ma curiosité. Je la vis et j'aimai. Je la trouvai savante sans pédanterie, animée dans la conversation, pure dans ses sentiments et élégante dans les manières. La première et soudaine émotion se fortifia par l'habitude et le rapprochement d'une connoissance plus familière. Elle me permit de lui faire deux ou trois visites chez son père. J'ai passé quelques jours heureux dans les montagnes de la Franche-Comté (2); ses parents encouragèrent honorablement ma recherche. Dans le calme de la retraite, les légères vanités de la jeunesse n'agitant plus son cœur distrait, elle

(1) « Quant aux talens de l'escrime et de la danse, mes succès, il faut bien l'avouer, furent médiocres, » dit Gibbon dans ses Mémoires.

(2) Le village de Crassier est situé sur les dernières pentes du Jura, mais non point *dans les montagnes*, ni en Franche-Comté.

prêta l'oreille à la voix de la vérité et de la passion, et je pus me flatter de l'espérance d'avoir fait quelque impression sur un cœur vertueux. A Crassier, à Lausanne, je me livrai à l'illusion du bonheur. Mais à mon retour en Angleterre, je découvris bientôt que mon père ne voudrait jamais consentir à cette alliance, et que, sans son consentement, je serois abandonné et sans espérance. Après un combat pénible, je cédai à ma destinée. Je soupirai comme amant, j'obéis comme fils. Insensiblement le temps, l'absence et l'habitude d'une vie nouvelle guérirent ma blessure. Ma guérison fut accélérée par un rapport fidèle de la tranquillité et de la gaîté de la demoiselle elle-même, et mon amour se convertit peu à peu en estime et en amitié.

A en croire le récit de Gibbon, c'est de son côté qu'auraient été tous les troubles de la passion, et Suzanne Curchod n'aurait ressenti que la légère impression d'un cœur vertueux. Dès son retour en Angleterre, l'obéissance à la volonté paternelle aurait dénoué son engagement, et tandis qu'il *soupirait en amant*, la demoiselle prenait tranquillement et gaîment son parti d'une rupture dont il aurait été seul à souffrir. On verra d'après les lettres que j'ai entre les mains, que le trouble apporté par cet engagement dans la vie de Suzanne Curchod fut bien plus profond qu'il ne convient à Gibbon de le dire, et que le lien ne fut définitivement rompu entre eux que lors d'un second séjour de Gibbon à Lausanne. Malheureusement les lettres échangées entre Gibbon et Suzanne Curchod ne portent pas toutes leurs dates, et j'en suis réduit à les ranger dans l'ordre où leur texte même me fait supposer qu'elles ont dû être écrites. Je commencerai par la publication de trois lettres de Gibbon, écrites manifestement pendant les premières années de leurs relations ; celle qu'on va lire marque même le commencement de leur correspondance.

Mademoiselle,

— Eh bien, que ne commencez-vous votre lettre à Mlle Curchod? Il y a une grande heure que je te vois devant ton pupitre, quelquefois levant les yeux au ciel avec un sentiment de plaisir, un moment après faisant de grands éclats de rire. Qu'as-tu? Ne sais-tu pas que lui dire? — Arrête; tu n'y entends rien (c'est à mon génie familier que je réponds). Tu vas voir qu'avec un objet aussi charmant (vous n'étiez pas présente, mademoiselle, ainsi cette louange ne doit pas choquer votre modestie), tu vas voir que je sais jaser comme un perroquet. Mais trouves-tu, butor que tu es, une heure, qu'il te plaît d'appeler grande, un temps bien considérable lorsqu'il est question de goûter, d'avaler à longs traits un bonheur comme celui de pouvoir réparer en quelque

sorte les malheurs de l'absence et de pouvoir m'entretenir à mon aise avec une personne dont les appas suffisent pour charmer l'esprit, pour éclairer le cœur et pour rendre heureux l'univers entier? Je me rétracte cependant quant au dernier article. Ce cœur, ce magasin de tendresse et de sentiment ne pourra faire le bonheur que d'un seul, mais aussi que ce mortel fortuné seroit ingrat s'il portoit envie aux plus grands rois! Je ne sais cependant si je vous dois des remercîments pour la permission que vous m'avez accordée de vous écrire. Elle me fait sentir trop vivement ce que j'ai perdu en m'éloignant de vous. La douceur que cette occupation me procure est infiniment supérieure à tout ce qu'on nomme si faussement plaisirs. Quelle est la compagnie la plus aimable que je ne quitte avec plaisir lorsqu'il est question de penser à vous et à plus forte raison lorsque je puis espérer que mes pensées iront jusqu'à vous? Mais je sens toujours quelle est la différence entre tracer de froides lignes dans la poussière de mon cabinet et épancher toute mon âme à vos pieds, entre vous avoir présente aux yeux et à l'imagination. Je ne l'ai pas (cette imagination) des plus engourdies, mon cœur m'aide puissamment, et cependant je n'ai jamais pu réussir non à vous peindre tout entière, mais à me représenter un seul de vos regards. Encore si un seul sentiment régnoit dans ces beaux yeux, à force de s'y opiniâtrer on pourrait peut-être faire quelque chose, mais la tranquillité de votre âme y laisse paraître mille sentiments divers qui paroissent et qui s'évanouissent dans le même instant. Le moyen de vous peindre?

Il y a dans ce moment cent vingt une heures dix-huit minutes et trente-trois secondes depuis le commencement de mon exil. Vous m'entendez assez. La chaise part; Crassy se confond avec les nuages. Quel fut mon état! Figurez-vous un prince oriental qu'un revers imprévu a fait passer dans un moment du trône au cachot; qu'il se voit privé à la fois de son sceptre, de sa liberté et de sa vue, environné d'esclaves impitoyables qui ignorent ce doux langage qu'il faut parler aux malheureux. Ou faites mieux (car aussi bien cette comparaison ne me plaît point) réalisez la description que fait Milton de l'état d'Adam lorsqu'il fut chassé du paradis et que le monde entier ne lui offroit plus qu'un vide affreux. Encore Adam étoit-il bien moins à plaindre que moi. La compagnie d'un objet chéri pour qui il avoit tout sacrifié lui tenoit lieu de tout. Avec une pareille consolation on ne sent plus guère ses malheurs. Tout ce qui me consoloit dans mes sombres rêveries étoit l'espérance de vous revoir à Rolle; je me livrois tout entier à cette douce espérance. J'étois à vos genoux, je vous parlois d'amour et vous ne vous courrouciez point. C'étoit mon imagination qui m'a fourni ce dernier trait, mais ne la grondez pas, ma raison lui en a fait sur-le-champ une verte censure. Mon domestique voulut me faire sortir de ma rêverie en me demandant à quelle auberge je voulois aller. « Oui, lui répondis-je, au moins je la verrai avec moins de gêne qu'à Genève. On ne

me fermera pas la porte à six heures du soir. » Je doute qu'à présent mon valet fît les éloges de ma douceur. Je ne lui ai pas encore pardonné d'avoir interrompu cette agréable rêverie. Réalisez-la, mademoiselle, si vous voulez sa grâce, c'est le seul moyen de l'obtenir.

J'aurois mille choses à vous dire du reste de mon voyage, des originaux qui m'excédèrent à Rolle de mes occupations à Lausanne (qui sont telles, par parenthèse, que l'on me croit généralement fou), mais on a mauvaise grâce de vouloir parler toujours de soi-même. Voilà une lettre telle qu elle, je serai bien content si elle vous paroît aussi courte qu'à moi. Je comprends au reste qu'il y a peu d'ordre, et autant de vérités que de ratures.

Adieu, mademoiselle, assurez, s'il vous plaît, M. et Mme Curchod de tout mon dévoûment et faites bien mes compliments à tous nos amis à Borex.

J'ai l'honneur d'être avec une considération toute particulière,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
E. Gibbon.

Les deux lettres suivantes (sans date également) paraissent se rapporter à une période d'intimité plus grande. Gibbon a fait ouvertement l'aveu de ses sentimens, et cet aveu n'a point été pris en mauvaise part. On verra que ces deux lettres se suivent à peu de jours d'intervalle.

Mademoiselle,

Vous dire que la semaine que j'ai passé sans vous voir m'a paru un siècle seroit vrai, mais seroit trop usé. Je me distingue trop avantageusement des autres amants par mes sentiments pour vouloir me confondre avec eux par mon langage. D'ailleurs vous m'avez toujours dit que j'étois un grand original, un être unique dans mon espèce, etc., etc. Le moyen de renoncer à des titres aussi glorieux? Cependant que faire et comment vous faire sentir la maussaderie de mon existence, depuis que je vous ai quitté à Borex? Voici ce qui peut vous en donner une foible idée. J'étois une fois à la campagne pendant trois semaines avec une dévote des plus rébarbatives, qui m'excommunioit vingt fois par jour à cause de mon peu de foi et surtout parce qu'il m'arriva malheureusement de bâiller à une explication d'un endroit de l'apocalypse où il étoit question, si je ne me trompe, de la bataille sanglante qui devoit avoir lieu entre Gog et Magog et l'Antichriste. D'un autre côté, il y avoit deux gentilshommes campagnards qui s'étoient ruinés par des procès

et qui, faute d'autre occupation, s'employoient à réconcilier les puissances et à partager l'Allemagne. Malheureusement l'un étoit Prussien et l'autre Autrichien, de façon que les disputes ne finissoient point, sinon pendant quelques momens qu'ils se réconcilioient pour me quereller sur mon indifférence et ma nonchalance. Un vieillard alité auprès de qui je me réfugiois achevoit de me régaler par des détails tout à fait intéressants de ses maux. Il plut pendant tout ce temps-là, et la bibliothèque du seigneur du lieu étoit composée du coutumier du pays de Vaud et de deux vieux livres de religion très propres à inspirer la dévotion, si elle est la même chose que le sommeil. Devois-je m'amuser pendant ces trois semaines, répondez-moi en conscience, mademoiselle. Eh bien, ces trois semaines m'ont paru environ la moitié du tems que j'ai passé éloigné de vous.

Je ne sais guère si je suis plus mal à mon aise seul ou en compagnie, mais, quoi qu'il en soit, je change perpétuellement de place. Quand je suis seul, je m'abîme dans mes réflexions, j'essaie de travailler, je prends des livres, je les ouvre, mais je ne vois rien. Je sors à la grande hâte pour me fuir ou plutôt pour vous fuir. Mais vous ne me quittez pas si facilement. Je cherche les femmes qu'on me dit être les plus aimables. Peut-être le sont-elles, mais par malheur je les compare toujours avec vous. Me parle-t-on? on veut que je réponde, que je parle à mon tour, et on oublie le seul sujet capable de me desserrer les dents. Se tait-on? on insulte à ma tristesse, on veut jouir du spectacle d'un philosophe atterré, ou plutôt du cadavre d'un sage.

Ma seule consolation, mais elle en vaut bien d'autres, c'est de me rappeler à mon esprit les moments agréables que j'ai passé avec la plus charmante des femmes: ce mot m'est échappé, je ne vous destinois pas une éloge; mais puisqu'il est lâché, je suis bien loin de me dédire. Vous êtes belle, si j'en doutois encore, je viens d'en avoir une preuve convaincante. J'allai l'autre jour chez un peintre étranger qui est parmi nous depuis quelque temps. J'y vis un portrait que j'aurois juré avoir été fait pour vous. J'y rêvois quand le peintre me dit : « Voilà un effort de mon imagination, un portrait de fantaisie. J'ai parcouru toute l'Europe, je n'ai jamais trouvé une femme qui osât s'attribuer tant de charmes, et pour moi je suis persuadé depuis longtems qu'on la chercheroit toujours. » La force de la prévention de cet homme résista à tous les efforts que je fis pour le tirer de son erreur. Or çà, raisonnons. Tant de charmes vous donnoient plein droit d'être frivole, haute, capricieuse, médisante, farcie de ridicules. A peine vos admirateurs auroient-ils vu tous ces défauts, ou du moins ils les auroient oubliés en vous regardant. Cependant vous êtes tout l'opposé de ce que vous pourriez être. On applaudiroit quoi que vous disiez, et vous êtes spirituelle. On admireroit vos bizarreries et vous êtes sensée. Voilà proprement la situation où l'on peut tirer vanité de ses bonnes qualités. Un monarque

absolu et une jolie femme à qui la tête ne tourne point doivent avoir l'âme bien forte. Voulez-vous, mademoiselle, que je vous parle naturellement? Je vous ai toujours infiniment estimé, mais l'heureuse semaine que j'ai passé à Crassy vous a donné un relief dans mon esprit, que vous n'aviez point auparavant. J'ai vu tous les trésors de la plus belle âme que je connois. L'esprit et l'humeur toujours égale et toujours la preuve d'une âme contente d'elle-même. De la dignité jusque dans le badinage, des agréments dans le sérieux même. Je vous ai vu faire et dire les choses les plus grandes sans vous en apercevoir au delà de ce qui étoit nécessaire pour les dire et pour les faire avec connoissance de cause. Votre passion dominante, on le voit assez, c'est la plus vive tendresse pour les meilleurs des parens, elle éclate partout et fait voir à tous ceux qui vous approchent combien vous avez le cœur susceptible des plus nobles sentiments. Toutes les fois que cette réflexion s'est présentée à mon esprit, elle m'a toujours emporté bien loin des objets qui l'avoient fait naître. Je réfléchis dans ce moment même au bonheur d'un homme qui, possesseur d'un tel cœur, vous trouvât sensible à sa tendresse, qui pût vous assurer mille fois le jour combien il vous aimoit et qui ne cessât de vous en assurer qu'en cessant de vivre. Je bâtis alors des systèmes de félicité, chimériques peut-être, mais que je n'échangerois jamais contre tout ce que le commun des hommes estime de plus grand et de plus réel.

Assurez, s'il vous plaît, mademoiselle, vos dignes parents M. et Mme Curchod que je me ferai toujours un devoir de conserver les sentiments de reconnoissance et d'estime qu'ils m'ont inspiré.

Que je serois malheureux, mademoiselle, si vous pouviez douter de la considération toute particulière avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

GIBBON.

Mademoiselle,

Je réfléchis souvent sur moi-même, non que je me regarde comme l'objet le plus important de l'univers; mais enfin, c'est une matière de contemplation qui m'intéresse beaucoup que de considérer ce que je suis, ce que j'ai été, ce que je vais devenir. Autrefois mon sort étoit plutôt ennuyeux qu'affligeant. Une fortune honnête, quelques amis, une certaine réputation, voilà peut-être à quoi je devois m'attendre; mais tous ces biens réels sans doute n'étoient point accompagnés du pouvoir d'en jouir. Je perdois un cœur capable de beaucoup de sentiments; je n'en avois éprouvé aucun. Et tout me faisoit ressentir que les sensations les plus douloureuses ne sont pas aussi fâcheuses à l'âme que ce vide, cette

inaction totale où elle languit isolée dans l'univers, à charge aux autres et prête à se détester elle-même. Voilà, mademoiselle, un affreux tableau. Cependant voilà une idée de l'état que j'ai souvent éprouvé, état d'autant plus pénible qu'on n'a pas même la consolation de se répandre au dehors. On craint de se plaindre de maux qui n'ont pas d'objet sensible, qui paroissent partis plutôt d'une humeur fantasque que d'un cœur affaissé sous son propre poids. On n'a pas de ressource même avec ses meilleurs amis. Il y a plus de gens qui pensent qu'il n'y en a qui sentent et ceux-là n'entendroient point le langage de vos malheurs. Je vous ai connu, mademoiselle, tout est changé pour moi. Une félicité au-dessus de l'empire, au-dessus même de la philosophie, peut m'attendre. Mais aussi, un supplice réitéré chaque jour et aggravé toujours par la réflexion de ce que j'ai perdu peut me tomber en partage. Cependant Socrate remercioit les dieux de l'avoir fait naître Grec; je les remercierai toujours de m'avoir fait naître dans un siècle, de m'avoir placé dans un pays où j'ai connu une femme que mon esprit me fera respecter comme la plus estimable de son sexe pendant que mon cœur me fera sentir qu'elle en est la plus charmante. Voilà, direz-vous, du sérieux, du lugubre, du tragique même. L'ennuyeux personnage! Peut-on s'empêcher de bâiller en le lisant! bâillez, mademoiselle, je sens que je l'ai mérité, mais j'ai mérité aussi que vous ajoutiez : il seroit cependant à souhaiter que tous les prédicateurs fussent aussi convaincus de ce qu'ils disent que celui qui vient de m'ennuyer et de m'édifier.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération et un attachement tout particulier,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
Le Fils du roi Moabdar.

Je ne sais si mes lecteurs partageront mon impression, mais je ne peux trouver dans ces lettres aucun accent sincère et passionné. Je n'y vois que l'œuvre d'un bel esprit qui écrit des lettres d'amour comme on écrirait un exercice de français, et qui appelle à son aide les figures dont l'usage est recommandé par les manuels de rhétorique. Gibbon ne se contentait pas d'écrire à Suzanne Curchod les lettres que l'on vient de lire et dont j'ai respecté les incorrections de tout genre. Jaloux, sans doute, des madrigaux vaudois qu'elle recevait, il s'adressait également à elle en vers. Je dois dire que la pièce dont je vais citer quelques fragmens ne porte aucune signature. Mais il est impossible de ne pas la lui attribuer, d'abord parce qu'il prend soin de se désigner lui-même, dès la première strophe, ensuite parce que cette pièce est manifestement l'œuvre d'un

tranger qui connaissait les règles de la langue française, sans connaître celles de la versification et qui prenait pour des vers un certain nombre de syllabes terminées par des rimes approximatives.

VERS A MADEMOISELLE S...

Tôt ou tard il faut aimer,
C'est en vain qu'on façonne;
Tout fléchit sous l'amour
Il n'exempte personne,
Car Gib... a succombé en ce jour
Aux attraits d'une beauté
Qui parmy les douceurs d'un tranquil silence
Régnait sur un fauteuil une heureuse indolence (?)

Implacable pudeur, règne sur mes désirs,
Intimide ma voix, mes yeux et mes soupirs,
Puisque de mon teint abattu la sensible pâleur
Vous dira mon amour sans blesser ma pudeur.
Car je palis, je frémis, quand ma douleur mortelle
Me reproche en secret que j'aime une cruelle.

Je fais grâce à mes lecteurs des autres couplets (il n'y en a pas moins de huit) qui sont tous aussi élégans et aussi corrects, et je ne crois pas qu'ils trouvent dans ces vers un accent beaucoup plus passionné que dans les lettres. Sur quel ton Suzanne Curchod répondait-elle aux épîtres et aux vers de ce singulier amoureux? Les archives de Coppet ne contiennent aucune trace des lettres qu'elle dut nécessairement adresser à Gibbon durant cette première période de leurs relations. Bien que, d'après les lettres mêmes de Gibbon, elle paraisse lui avoir répondu sur un ton enjoué et plutôt railleur, il n'est cependant pas douteux qu'elle ne fût disposée à payer de retour des sentimens dont elle s'exagérait singulièrement l'ardeur. Gibbon n'a pas cédé à l'illusion d'une aveugle fatuité en croyant qu'il avait produit « une légère impression sur un cœur vertueux. » D'ailleurs quel cœur de vingt ans, vertueux ou non, peut écouter longtemps le langage de l'amour (lors même que ce langage ne sonnerait pas tout à fait juste) et y demeurer insensible? Aussi, vers la fin du séjour de Gibbon à Lausanne, son engagement avec Suzanne Curchod était-il sinon publiquement avoué par la jeune fille, du moins à demi agréé par ses parens, et pleinement accepté par elle. Cependant, dès cette première période, qui est généralement celle de l'illusion, Suzanne Curchod paraît avoir éprouvé une sorte de pressentiment de la destinée qui l'attendait. A peine leur engagement était-il conclu, qu'elle avait déjà lieu de mettre en doute la solidité des sentimens

de Gibbon, et qu'elle lui adressait une lettre dont je n'ai malheureusement pas l'original, mais dont les termes se laissent facilement deviner par la réponse de Gibbon.

Mademoiselle,

Je suis parti avec quelques amis, le 4 janvier, pour aller voir la fête des rois à Fribourg. Nous y sommes restés quelque temps, eux pour un bal, moi par complaisance. Nous avons poussé jusqu'à Berne où nous sommes restés jusqu'à la fin du mois, toujours comptant de partir le lendemain et toujours retenus par des amis officieux. J'arrive ici le 3 de ce mois, je trouve une de vos lettres d'une date bien reculée. Je me prépare à vous répondre lorsque je reçois de votre part une nouvelle lettre où je me vois traité comme le plus lâche des hommes. Car à travers de la modération de vos expressions, j'entrevois votre façon de penser; je ne la blâme point. Elle seroit juste si vos soupçons étoient fondés. Voilà ma justification. Je n'y ai point mis d'art parce qu'elle n'en a pas besoin et parce quoique vous en pensiez il n'est pas de mon caractère. Mais à mon tour, mademoiselle, que dois-je penser de la dernière phrase de votre lettre? Un naturel plus soupçonneux que le mien pourroit presque conclure que l'on attend avec impatience l'aveu de mon indifférence et qu'on sera fâché de ne le pas recevoir. Je crains que ce soupçon ne vous offense et j'ai été tenté de l'effacer, mais vous me demandez de la sincérité et je n'ai pas voulu quitter le ton de la nature pour celui de l'affectation.

Comment avez-vous pu douter un instant de mon amour et de ma fidélité? N'avez-vous pas lu cent fois dans le fond de mon âme? N'y avez-vous pas vu une passion aussi pure qu'elle étoit vive? N'avez-vous pas senti que votre image tiendroit à jamais la première place dans ce cœur que vous méprisez aujourd'hui et qu'au milieu des plaisirs, des honneurs et des richesses, sans vous je ne jouirois de rien?

Pendant que vous donniez une libre carrière à vos soupçons, la fortune travailloit pour moi, je n'ose dire pour nous. J'ai trouvé une lettre de mon père qui m'attendoit depuis quinze jours. Il me permet de retourner en Angleterre. J'y cours dès que j'entends les zéphyrs. Il est vrai que par un destin qui n'est qu'à moi, je vois naître l'orage du milieu du calme. La lettre de mon père est si tendre, si affectionnée. Il fait paroître tant d'empressement de me revoir. Il s'étend avec tant de faste sur les projets qu'il a conçu pour moi que je vois naître une foule d'obstacles à mon bonheur d'une toute autre nature et d'une toute autre sorte que ceux de l'inégalité de fortune qui se présentoient seuls à mon esprit auparavant. La condition que le principe le plus noble vous a engagé d'exiger et que le motif le plus tendre m'a porté à accepter avec plaisir, celle d'établir ma demeure dans ce pays, sera difficilement

écoutée d'un père dont il choquera également la tendresse et l'ambition. Cependant je ne ne désespère pas de le vaincre. L'amour me rendra éloquent. Il voudra mon bonheur, et s'il le veut il ne songera pas à m'éloigner de vous. Ma philosophie, disons mieux, mon tempérament me rend insensible aux richesses. Les honneurs ne sont rien pour qui n'est pas ambitieux. Si je me connois, je n'ai jamais ressenti les atteintes de cette passion funeste. L'amour de l'étude faisoit ma seule passion jusqu'au temps où vous m'avez fait sentir que le cœur avoit ses besoins aussi bien que l'esprit, qu'ils consistoient dans un amour réciproque. J'ai appris à aimer, vous ne m'avez pas interdit l'espérance. Quel sort plus heureux pour moi que de pouvoir voir arriver ce temps où je pourrois vous répéter à chaque instant combien je vous aime et vous entendre dire quelquefois que je n'aimois pas une ingrate.

Il me reste encore quelque espace : j'ai essayé de le remplir par quelque chose d'un peu moins sérieux, mais mon cœur est trop serré. Je ne puis que vous répéter que je suis et que je serai toujours avec une considération toute particulière,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
E. Gibbon.

Lausanne, 9 février.

Peut-être le ton de cette apologie ne suffit-il pas à détruire les soupçons de Suzanne Curchod, car elle crut prudent de conserver copie de la réponse qu'elle adressa à Gibbon. C'est ainsi que je puis en donner le texte.

Vous assurer que j'ai receu votre lettre sans plaisir, ce seroit sans doute donner des marques d'une pruderie presque aussi ridicule qu'affectée. Il est vrai que j'avois imaginé que, soit caprice, soit raison de votre part, vous aviés changé les sentimens que je vous connoissois contre des idées peut-être aussi convenables à votre fortune que funestes à votre bonheur. Ce dernier trait m'étoit moins suggéré par un amour-propre excessif que par le juste sentiment du prix d'un cœur dont vous vous seriés privé par votre propre faute; je dis par votre propre faute, car si vous l'abandonnés en faveur de votre devoir, je ne crois pas absolument que vous devrés le regretter, puisque moi-même je vous mépriserois presque autant que je vous estime si vous étiés capable de rien faire, je ne dis pas contre les ordres d'un père si tendre (car je ne m'y prêterois jamais), mais seulement, si vous vous contentiés d'arracher une permission qui ne laisseroit pas de répandre l'amertume sur ses vieux jours et peut-être de faire descendre ses cheveux blancs avec douleur dans le sépulchre. Et d'ailleurs que devien-

drois-je si de justes remords venoient à vous tourmenter et à vous faire repentir cruellement du parti que vous auriés pris. Mon Dieu ! que je ne me trouve jamais dans des circonstances aussi cruelles. Tant que j'aurois cru qu'il ne s'agissoit que d'abandonner en ma faveur des vues d'ambition peut-être contraire à vos idées ou une augmentation de fortune qui vous est si peu nécessaire, la confiance avec laquelle je me repose sur les soins d'une Providence tendre et bienfaisante, bien plus que mon amour-propre, auroit dû me faire espérer que vous ne regretteriés jamais la perte de ces avantages. Mais vous avés touché sensiblement un sentiment qui m'est bien connu, et je ne me sens point en état de vous faire oublier que vous auriés violé en ma faveur les droits de la nature et de la tendresse, en un mot ceux du devoir. Je ne vois pas comment, si vous ne trouvés quelque espèce de palliatif, vous oseriés proposer à un père tendre et affectionné, et à qui vous devés tant, soit par ce qu'il a fait pour vous précédemment, soit par ce qu'il se propose de faire à l'avenir, je ne vois pas comment, dis-je, vous oseriés avouer que votre dessein est de le quitter à l'âge où il est pour vivre avec une étrangère dont la supériorité sur tant d'autres femmes que vous pourriés épouser n'existe peut-être que dans votre imagination et à qui vous ne devés aucune espèce de reconnoissance.

Je n'avois pas cru un moment que vous imaginiés que j'attendisse avec impatience l'aveu de votre indifférence. Cette idée apparemment étoit trop loin de mon cœur pour qu'elle se présentât à mon esprit. Adieu, monsieur.

Ainsi, par un juste sentiment de sa dignité, la jeune fille repoussait d'avance l'idée d'un mariage qui aurait lieu malgré la volonté du père de Gibbon ou même sans son entier consentement. Mais en même temps elle ne paraissait pas admettre que cette soumission de Gibbon à la volonté paternelle pût rompre le lien qui unissait leurs deux cœurs, et elle mettait sa confiance dans *quelque espèce de palliatif*, pensant avec raison qu'un obstacle de cette nature (le père de Gibbon était en effet très âgé) ne pouvait pas être éternel. Quelques mois après cet échange de lettres, c'est-à-dire au printemps de 1758, Gibbon partait pour retourner en Angleterre. Si nous nous en tenions maintenant au récit des Mémoires de Gibbon, ce récit nous donnerait à croire que, dès son retour en Angleterre, il aurait par obéissance filiale rompu le lien qui l'attachait à Suzanne Curchod, et qu'après avoir vécu quelque temps dans la douleur, il se serait consolé en apprenant que la « demoiselle » avait pris son parti assez légèrement de cette infidélité. On va voir combien ce récit est contraire à la réalité des faits et combien Gibbon a sciemment calomnié celle qu'il avait abandonnée. Pendant les quatre premières années qui suivirent son retour en Angleterre,

je ne trouve d'autre signe de vie donné par Gibbon à sa fiancée que l'envoi de son premier ouvrage, *l'Essai sur l'étude de la littérature*, avec une épître dédicatoire que je ne publierai pas à cause de son peu d'intérêt, et dont le ton froid et embarrassé aurait dû, ce semble, commencer à ouvrir les yeux de la jeune fille. Pendant ces quatre années, bien qu'il eût déjà tourné ses desseins d'un tout autre côté (ainsi que cela résulte de ses Mémoires), il accepta d'elle une fidélité dont son cœur n'était déjà plus digne. Ce ne fut qu'au milieu de l'année 1762 qu'il se dégagea par une lettre, au désespoir affecté de laquelle je ne crois pas qu'on puisse beaucoup se tromper.

Mademoiselle,

Je ne puis commencer ! Cependant il le faut. Je prends la plume, je la quitte, je la reprends. Vous sentez à ce début ce que je vais dire. Épargnez-moi le reste. Oui, mademoiselle, je dois renoncer à vous pour jamais! L'arrêt est porté, mon cœur en gémit, mais, devant mon devoir, tout doit se taire.

Arrivé en Angleterre, mon goût et mon intérêt me conseilloient également de travailler à m'acquérir la tendresse de mon père et à dissiper tous les nuages qui me l'avoient dérobé pendant quelque temps. Je me flatte d'avoir réussi : toute sa conduite, les attentions les plus délicates, les bienfaits les plus solides m'en ont convaincu. J'ai saisi le moment où il m'assuroit que toutes ses idées alloient me rendre heureux pour lui demander la permission de m'offrir à cette femme avec qui tous les pays, tous les États me seroient d'un bonheur égal, et sans qui ils me seroient tous à charge. Voici sa réponse : Épousez votre *étrangère*, vous êtes indépendant. Mais souvenez-vous avant de le faire que vous êtes fils et citoyen. Il s'étendit ensuite sur la cruauté de l'abandonner et de le mettre avant son temps dans le tombeau, sur la lâcheté qu'il y auroit de fouler aux pieds tout ce que je devois à ma patrie. Je me retirai à ma chambre, y demeurai deux heures; je n'essaierai pas de vous peindre mon état; j'en sortis pour dire à mon père que je lui sacrifiois tout le bonheur de ma vie.

Puissiez-vous, mademoiselle, être plus heureuse que je n'espère d'être jamais! Ce sera toujours ma prière, ce sera même ma consolation. Que ne puis-je y contribuer que par mes vœux ! Je tremble d'apprendre votre sort, cependant ne me le laissez pas ignorer. Ce sera pour moi un moment bien cruel. Assurez M. et Mme Curchod de mon respect, de mon estime et de mes regrets. Adieu, mademoiselle. Je me rappellerai toujours Mlle Curchod comme la plus digne et la plus charmante des femmes ; qu'elle n'oublie pas entièrement un homme qui ne méritoit pas le désespoir auquel il est en proie.

Adieu, mademoiselle, cette lettre doit vous paroître étrange à tous égards, elle est l'image de mon âme.

Je vous ai écrit deux fois en route; à un village de Lorraine et de Maestricht, et une fois de Londres; vous ne les avez pas reçu; je ne sais pas si je dois espérer que celle-ci vous parvienne. J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments qui font le tourment de ma vie et une estime que rien ne peut altérer,

Mademoiselle,
votre très humble et très obéissant
serviteur,

GIBBON.

Buriton, 24 août 1762.

Quelle réponse Suzanne Curchod fit-elle à cette lettre? Je l'ignore, mais il ne paraît pas qu'elle en ait conçu sur-le-champ le ressentiment qu'on pourrait croire. Elle se souvenait sans doute qu'elle-même avait déclaré à Gibbon ne pas vouloir d'un mariage conclu contre la volonté paternelle, et peut-être, trompée par ces protestations, mit-elle son espérance dans la durée d'un amour auquel elle continuait de croire. Elle dut être confirmée dans cette espérance, en apprenant au printemps de 1763 (c'est-à-dire quelques mois après avoir reçu cette lettre) que Gibbon venait d'arriver à Lausanne. Quel avait pu être le dessein de Gibbon en entreprenant ce voyage inutile, qui devait fatalement le remettre en présence de celle qu'il avait abandonnée? Dans le récit de son second séjour à Lausanne, qui tient plusieurs pages de ses mémoires, il ne parle pas plus de Suzanne Curchod que si elle eût quitté le pays. Ce silence est d'autant plus singulier que la rupture complète ne date que de cette rencontre, qui acheva d'éclairer la jeune fille aveuglée. J'ignore si elle se trouva par hasard en présence de Gibbon et si l'accueil qu'elle en reçut fit tomber le bandeau qui couvrait ses yeux, ou si elle fut au contraire avertie par le peu d'empressement qu'il mit à rechercher une entrevue, mais, peu de jours après l'arrivée de Gibbon à Lausanne, elle lui écrivit une lettre dont l'accent pathétique montre qu'elle était bien du siècle de Julie. Quelques personnes s'étonneront peut-être de me voir publier des lettres aussi intimes et aussi passionnées que celle-ci et d'autres encore; mais je dirai tout de suite avec franchise qu'à mes yeux ce n'est point faire tort à la mémoire d'une femme que de la montrer capable de passion, lorsque la passion ne l'a jamais entraînée à l'ombre d'une défaillance, et je crois que Suzanne Curchod excitera plus d'intérêt si je parviens à montrer que, loin d'être la personne froide et compassée

qu'on se figure, elle était capable de sentir et de souffrir. Voici cette lettre, écrite de Genève, où elle demeurait alors et que Gibbon dut recevoir bien peu de jours après son arrivée à Lausanne :

Monsieur,

Je rougis de la démarche que je fais, je voudrois vous la cacher, je voudrois me la cacher à moi-même. Est-il possible grand Dieu! qu'un cœur innocent s'avilisse à ce point? Quelle humiliation! j'ai eu des chagrins plus affreux, mais aucun que j'aye senti plus vivement; n'importe, je suis emportée malgré moi-même. Je dois cet effort à mon repos; si je perds l'occasion qui se présente, il n'est plus de calme pour moi; ai-je pu le goûter, dès l'instant que mon cœur ingénieux à se tourmenter n'a cru voir dans les marques de votre froideur que la preuve de votre délicatesse. Depuis cinq ans entiers je sacrifie à cette chimère par une conduite unique et inconcevable; enfin mon esprit, tout romanesque qu'il est, vient d'être convaincu de son erreur; je vous demande à genoux de dissuader un cœur insensé; signez l'avœu complet de votre indifférence, et mon ame s'arrangera à son état, la certitude produira la tranquillité après laquelle je soupire; vous seriez le plus méprisable de tous les hommes si vous me refusiez cet acte de franchise, et ce Dieu qui voit mon cœur, et qui m'aime sans doute, quoiqu'il me fasse souffrir les plus rudes épreuves, ce Dieu, dis-je, vous punira malgré mes prières, s'il y a le moindre déguisement dans votre réponse, ou si par votre silence vous vous faites un jouët de mon repos.

Si vous dévoiliez jamais mon indigne démarche à qui que ce soit au monde, fut-ce même au plus cher de mes amis, l'horreur de ma punition me fera juger de ma faute, je la regarderai comme un crime affreux dont je n'ai pas connu l'atrocité; je sens déjà qu'elle est une bassesse qui outrage ma modestie, ma conduite passée et mes sentimens actuels.

Genève, ce 30me may.

La suscription de cette lettre porte : M. Gibbon, gentilhomme anglais, chez M. de Mezeric, à Lausanne. Le cachet en cire noire en a été rompu, et tout me porte à croire que ce n'est pas un brouillon, mais l'original rendu sans doute par Gibbon. Ce dut être après l'avoir recouvré que Suzanne Curchod écrivit au bas de la dernière page ces mots pathétiques qui montrent à quel point le souvenir d'avoir écrit cette lettre faisait souffrir son orgueil. « *A thinking soul is punishment enough, and every thought draws blood:* Une âme qui pense est une punition suffisante, et chaque pensée la fait saigner. »

Quelle fut la réponse de Gibbon? Sans doute cette réponse paraissait à Suzanne Curchod trop cruelle à relire, car elle ne l'a point conservée. Une seconde lettre qu'elle adressait cinq jours après à Gibbon va nous montrer au reste quelle en était la teneur :

Monsieur,

Cinq ans d'absence n'avoient pu produire le changement que je viens d'éprouver; il seroit à souhaiter pour moi que vous m'eussiez écrit plus tôt ou que votre pénultieme lettre eut été conçue dans un autre style. Le sentiment exalté et appuïé par l'apparence de la vertu peut faire commettre de grandes folies, vous auriéz dû m'en épargner cinq ou six irréparables et qui décident mon sort pour cette vie. Ce propos ne vous semblera ni tendre ni délicat; je le crois comme vous; depuis longtemps j'avois oublié mon amour-propre, et je suis charmée de m'en retrouver assez pour sentir vivement ce que je vous reproche; pardonnez cependant et ne versez aucune larme sur la rigueur de mon sort, mes parens ne sont plus, que m'importe la fortune? d'ailleurs ce n'est point à vous que je l'ai sacrifiée, mais à un être factice qui n'exista jamais que dans une tête romanesquement fêlée, telle que la mienne; car dés le moment que votre lettre m'a désabusée vous êtes rentré pour moi dans la classe de tous les autres hommes, et aprés avoir été le seul que j'ai jamais pu aimer, vous êtes devenu un de ceux pour qui j'aurois le moins de penchant, parce que vous ressemblez le moins à ma chymère céladonique; enfin il ne tient qu'à vous de me dédommager. Suivez le plan que vous me tracez, joignez votre attachement à celui que mes amis me témoignent, vous me trouverez aussi confiante, aussi tendre et en même tems aussi indifférente que je le suis pour eux; croyez-moi, monsieur, ce n'est point le dépit qui s'exprime ainsi; et si j'ajoute cette dernière épithête (quelque vraye qu'elle soit) c'est uniquement pour vous rassurer, pour vous persuader que mon cœur sauvera le vôtre, ma conduite et mes sentimens ont mérité votre estime et votre amitié, je conte sur l'une et sur l'autre, qu'à l'avenir donc il ne soit plus question de notre ancienne histoire; je vais la terminer par quelques propos necessaires.

Ce pays m'est devenu odieux depuis les pertes que j'ai faites, d'ailleurs les bontés de mes amis m'engagent à le quitter, je ne puis ni les accepter sans bassesse, ni les refuser sans ingratitude; je contois de passer en Angleterre, l'on m'a fait quelques offres à cet égard, mais l'on peint si diversement la position de demoiselle de compagnie, et les mœurs de votre nation, que je balance encor entre Londres et une cour d'Allemagne, vous pouvez me décider, monsieur, je conte autant sur votre pénétration que sur votre goût.

Dans le tems que votre ouvrage parut, j'avois couché sur le papier

les idées qu'il m'avoit fait naitre, je m'hazarde à vous les envoyer comme la première marque de mon amitié; il ne tiendra pas à moi de vous en donner d'autres, je voudrois vous en assurer de bouche, et que vous vinssiez à Genéve justifier l'éloge que j'ai fait de vous.

L'on m'écrit que divers Anglois quittent Paris pour se rendre à Môtiers, si c'est ce but qui vous amène dans ma patrie et que vous vouliez une lettre pour Rousseau, je vous prie de me l'écrire, mes meilleurs amis soutenant avec lui les rélations les plus étroites, en un mot, vous m'obligerez infiniment si vous mettez à quelque epreuve l'estime sincère que j'ai pour vous, et mon admiration pour vos talents.

Genève, ce 4me juin 17[illegible]3.

Malgré la juste amertume dont cette lettre est empreinte, on remarquera cependant que Suzanne Curchod évite de prononcer quelqu'une de ces paroles qui brisent à tout jamais les liens. Elle propose à Gibbon de transformer en une amitié solide leur engagement d'autrefois, et elle lui demande conseil pour la conduite de son existence à venir. J'incline à croire qu'à ce moment elle n'avait pas encore perdu toute espérance de reconquérir ce cœur infidèle, et que son espérance se rattachait à cette visite à Rousseau dont elle offrait à Gibbon de lui faciliter les moyens. Un des amis les plus dévoués de Suzanne Curchod, le pasteur Moultou (dont le nom reviendra plus d'une fois dans ces études), qui était en même temps étroitement lié avec Rousseau, avait en effet conçu le dessein d'employer Rousseau à agir sur l'esprit de Gibbon. Voici en quels termes il exposait son plan à Suzanne Curchod :

Lundy.

... R. donc reçut hier une lettre de Paris, de Mme la marquise de Vernei, dans laquelle cette dame dit qu'une foule d'Anglais alloit partir de Paris pour Môtiers. *Si M. Gibbon*, ajoute-t-elle, *est du nombre, recevès le bien, car c'est un homme d'un très grand mérite et fort instruit.* Sur cela (pardonnés le moy, chère Belle) je fis votre histoire à Rousseau et cette histoire l'intéressa fort (car déja il vous aimoit, et de plus il aime fort tout ce qui est un peu romanesque). Il me promit que si Gibbon venoit, il ne manqueroit pas de lui parler de vous, et de lui en parler d'une manière très avantageuse; ô si les hommes étoient aussi constants que les femmes, mais toutes les femmes ne vous ressemblent pas. Adieu, ma chère Mademoiselle. Je vous aime autant que je vous respecte, si vous me répondés, que votre lettre soit simple et bien, que je puisse la montrer à R. Envoyés votre lettre à mon père qui la mettra dans une des siennes et l'affranchira.

Suzanne Curchod ne faisait point objection au projet de Moultou, et quelques jours après elle recevait encore de lui la lettre suivante :

Mardy.

Chère amie, je vous conjure de ne pas vous tourmenter; vous me dechirés le cœur. Si cet homme est digne de vous, il reviendra à vous; si c'est un méchant, laissés le, sa perte ne vaut pas un seul de vos regrets. J'irai à Lausanne et je ne le verrai point. Comme je suis plus de sang froid que vous, croiés que je puis mieux juger de ce qui convient. Mais j'ay parlé très fortement de cela à Rousseau; je viens de luy en écrire encore. Il est fort humain, fort prévenu pour vous; il sera donc beaucoup mieux que moi, et cela n'aura point de conséquence. Voici l'extrait de la lettre que je lui écris (1) :

« Vous devés avoir reçu deux lettres pour moi de Mlle Curchod et de M. Lesage. Mon pere m'écrit qu'il vous les a envoyées decachetées, sans doute pour que vous les lisiés. Que je plains cette pauvre Mlle Curchod. Gibbon qu'elle aime, auquel elle a sacrifié, je le sais, de très grands partis, est arrivé à Lausanne, mais froid, insensible, aussi gueri de son ancienne passion que Mlle C. est loin de l'être. Elle m'a écrit une lettre qui m'a dechiré le cœur. Vous qui connoissés les douleurs de l'ame vous la plaindrés sans doute, mais vous pouvés lui etre utile, et vous ne negligerés rien pour cela. Un Anglois qui se croit amoureux de cette fille charmante et qui n'est même pas capable de connoitre l'amour, a cherché à prévenir contre elle Gibbon, en lui donnant toute sorte de ridicule. Aiés donc la bonté de lui parler d'elle comme d'une fille celèbre à Genève par son savoir et par son esprit et plus encor par ses vertus. Je vous jure, mon respectable ami, que je ne connois rien d'aussi pur, d'aussi céleste que cette ame, et puisque je voudrois l'envoier pour toujours en Angleterre, vous devés croire que je la juge sans prévention. Au reste un tel éloge de votre part ne peut etre que d'un très grand poids, et d'ailleurs il est sans conséquence. Vous etes censé ignorer tout ce qui s'est passé entre elle et M. Gibbon. On m'a dit qu'il partait incessamment pour vous aller voir. »

Voila, chère mademoiselle, ce que j'ai écrit à Rousseau. Soyez sure de lui. Il a de la vertu plus qu'aucun homme. J'ajoute à la fin de ma lettre : « Bonjour, tres respectable ami : aimés moi, et n'oubliés pas Mlle Curchod. »

Cependant Gibbon, après un silence de trois semaines, lui adressait cette missive :

(1) Cette lettre, que Moultou écrivit en effet à Rousseau, se trouve au tome Ier de la publication intitulée : *Rousseau, ses amis et ses ennemis*.

A Lausanne, le 23 juin 1763.

Mademoiselle,

Faudroit-il toujours que vous m'offriez un bonheur auquel la raison m'oblige de renoncer! J'ai perdu votre tendresse, votre amitié me demeure et elle me fait trop d'honneur pour me permettre de balancer. Je la reçois, mademoiselle, comme un échange précieux de la mienne qui vous est toute acquise, et comme un bien dont je connois trop le prix pour le perdre jamais. Mais cette correspondance, mademoiselle, j'en sens tous les agréments, mais en même temps j'en sens tout le danger. Je le conçois par rapport à moi, je le crains pour tous les deux. Permettez que le silence m'en dérobe. Pardonnez à mes craintes, mademoiselle, elles sont fondées sur l'estime.

Dans toutes les occasions essentielles, vous trouverez toujours en moi un ami qui demande des épreuves comme des grâces. Je voudrois pouvoir vous donner plus de lumières sur la question que vous me faites. L'état de demoiselle de compagnie est en Angleterre, comme partout ailleurs, très incertain. Il varie selon le caractère des personnes avec lesquelles on vit. Mais vous, mademoiselle, vous en devriez tout espérer. Il leur serait impossible de vous refuser leur estime et bien difficile de ne pas vous accorder leur amitié.

L'envie de lire comme il le méritoit le précieux morceau dont vous m'avez honoré a retardé ma réponse. Son mérite réel et le plaisir de voir cette marque de votre souvenir a imposé silence à la tendresse paternelle, et un auteur (peut-être pour la première fois) a trouvé de la satisfaction à lire la critique de son premier ouvrage. J'ai admiré la justesse d'un grand nombre de vos observations, et j'ai remarqué que toutes les fois que vous avez raison, c'est parce que vous avez beaucoup exercé votre esprit, et que, si vous avez quelquefois tort, c'est pour n'avoir pas assez exercé vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, avec une considération très distinguée,

Mademoiselle,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
(*Sic*) DE GUIBON.

C'est en ces termes que Gibbon répondait à une femme qu'il avait aimée. Tout en l'assurant que dans toutes les circonstances *essentielles* elle trouverait en lui un appui, il se dérobait par le silence à une amitié dans laquelle il affectait de voir un danger pour son propre repos. D'un autre côté, la médiation de Rousseau, que Gibbon n'alla même pas voir, ne réussit pas mieux, et sur le récit que Moultou lui fit de toute l'aventure, il porta sur le héros du roman

ce jugement sévère : « Vous me donnez pour Mlle Curchod une commission dont je m'acquitterai mal, précisément à cause de mon estime pour elle. Le refroidissement de M. Gibbon me fait mal penser de lui ; j'ai revu son livre (l'*Essai sur l'étude de la littérature*). Il y court après l'esprit : il s'y guinde. M. Gibbon n'est point mon homme ; je ne puis croire qu'il soit celui de Mlle Curchod. Qui ne sent pas son prix n'est pas digne d'elle ; mais qui l'a pu sentir et s'en détacher est un homme à mépriser. » C'est vainement que, dans ses Mémoires, Gibbon a essayé de protester contre la dureté de l'arrêt. Ceux qui liront cette dernière lettre ne seront assurément pas disposés à le casser.

Après avoir reçu cette lettre de Gibbon, Suzanne Curchod ne dut assurément conserver aucune illusion. Elle garda cependant le silence jusqu'à certain jour où elle le rencontra par hasard à Ferney, sans doute à l'une de ces représentations théâtrales auxquelles, en dépit du Vénérable Consistoire, Voltaire se plaisait à convier la société de Genève et de Lausanne ; à cette soirée, elle fut traitée par lui avec un mépris tellement insultant qu'à la fin le vase déborda. Le lendemain elle lui écrivit une dernière lettre que je publierai tout entière malgré sa longueur, parce qu'elle y met en pleine lumière la conduite de Gibbon et la sienne :

Monsieur,

Je dois à ma tranquillité quelques éclaircissements que mon amour-propre veut en vain me refuser ; cependant si j'eusse pu espérer ou craindre de vous revoir jamais, je me serois contrainte à garder le silence. Mais je pars dans ce moment pour Montélimart, et peut-être aurez-vous quitté ma patrie avant que je puisse y revenir.

Intimidée et accablée à Fernex par le jeu continuel d'une gayeté forcée et par la dureté de vos réponses, mes lèvres tremblantes refusèrent absolument de me servir ; vous m'assurâtes en d'autres termes que vous rougissiez pour moi du rôle que je soutenois ; monsieur, je n'ai jamais su confondre les droits de l'honnêteté avec ceux de l'amour-propre. Vous m'avez appris quelquefois à oublier l'un ; quant à l'autre... vous n'êtes pas un malhonnête homme, et quel seroit même le scélérat qui oseroit m'accuser de l'avoir jamais blessée. Mais permettez-moi de vous retracer cette conduite, si blâmable à vos yeux. Lorsque je vous vis pour la première fois, je faisois le bonheur de ma famille, mon père usoit sa santé pour fournir à ma subsistance ; cette seule réflexion altéroit ma tranquillité. J'aurois voulu adoucir sa situation, mais mes parents, aveuglés sur mes qualités personnelles, ne pouvoient se résoudre à écouter des propositions honnêtes sans être brillantes, ou à se séparer du seul objet de leur tendresse. Mon cœur les secondoit, il

étoit tout à eux avant de vous connoître; pénétrée de cette vertu que je voyois pratiquer, je m'en étois fait un modèle imaginaire; je crus que vous l'aviez réalisé; que ne fîtes-vous point pour me le persuader? « Mon âme avoit seule votre hommage, comment votre inclination seroit-elle passagère? Vous ménageriez, vous seriez trop heureux de ménager ma sensibilité, » à laquelle depuis vous avez porté les plus rudes coups; c'est ainsi que, facile à m'abuser, cette passion travestie n'étoit à mes yeux que le sentiment le plus tendre, tel que je le trouvois dans mon cœur; à quelles impressions ne s'ouvrit-il point? Mes parents n'étoient pas immortels; cette idée jusqu'alors m'avoit fait mourir d'effroi, mais je croyois connoître un objet qui méritoit par ses vertus de réunir tous mes sentiments, et par sa tendresse d'essuier mes larmes, et cependant c'est lui qui les a rendues encor plus amères. Rappelez-vous, monsieur, des offres que vous m'avez faites tant de fois : je pouvois vous épouser sans le consentement de votre père. Je rejetois cette proposition, et je la rejetterois jusqu'à mon dernier soupir. Un chagrin me rongeoit; vous étiez riche, vous pouviez me soupçonner de sacrifier à la fortune. M. de Montplaisir vint me fournir une occasion de vous prouver le contraire, et, dans une conversation que nous eûmes à ce sujet, pénétrée sans doute de l'idée qui m'occupoit, je vous exposois toutes les offres de cet homme, lorsqu'à mon grand étonnement vous m'en fîtes d'équivalentes; je fus cruellement confondue par cette reponse, et si je n'eusse été absolument aveuglée, une telle méprise m'auroit ouvert les yeux sur la différence de nos sentimens. M. de M. s'insinua dans l'esprit de mon père, il me sollicita sans me contraindre, je le voyois vieux et pauvre, je crus tout devoir sacrifier à l'amour filial. Vous partîtes, votre lettre m'apprit le refus de M. Gibbon, et bientôt après me mit au bord du tombeau. Mes parens désolés n'apportèrent plus aucun frein à mes sentimens. Que ne vous écrivis-je point? Enfin vous me répondîtes, et dans les mots que j'ai souligné, je ne crus lire que le plus grand effort de votre delicatesse; vous connoissiez mes arrangemens avec Mont.., vous n'osiez me proposer de rester en liberté jusques au moment où vous auriez la vôtre. L'idée que vous sacrifiiez votre bonheur au mien me persuada qu'il n'en étoit aucun loin de vous; je voulus même calmer vos inquiétudes pretendues sur ma situation future; je vous ecrivis les détails de quelques espérances de fortune qui s'ouvroient à mes chers parens et qui pouvoient calmer mes scrupules sur des refus obstinés. Votre silence même ne fit qu'accroître mon estime : ainsi j'expliquois tout par cette idée de perfection dont j'étois remplie. J'allai à Lausanne dans ma convalescence; si l'on vous a dit que j'aie écouté un seul moment M. d'Eyverdun, j'ai ses lettres, vous connoissez sa main, un coup d'œil suffit pour me justifier; pendant la vie de mon père, j'entretins encore une exacte correspondance avec

M. de Mont... Mais quelle fut ma douleur lorsqu'au moment le plus affreux de ma vie, vous, sur qui seul mon cœur se reposoit, m'abandonnâtes à l'horreur de mon désespoir, pendant que cet homme que j'avois méprisé.., pendant que d'autres qui m'étoient presque inconnus... Mais laissons cette odieuse comparaison, je suis trop foible encore pour m'y arrêter longtemps.

Entraînée par toutes les réflexions que votre conduite faisoit naître et par la situation de ma chère et respectable mère, je me soumis à mon sort; tous les arrangements étant pris, je rompis sur un prétexte assez plausible presque au moment de la conclusion, ce que je puis encore prouver par une suite de lettres. Mon cœur, trop ingenieux à vous justifier, m'avoit fait imaginer un genre de vie aussi pénible qu'ennuyeux, mais qui fournissoit abondamment à la subsistance de ma chère mère. Je l'ai mené ce genre de vie pendant trois ans entiers; instruite par une personne qui m'étoit devouée, toute votre conduite me confirmoit dans mon opinion et m'aidoit à supporter mon état. Si pendant ces trois ans je ne me suis pas attirée l'estime de tous les Genevois, si ma mère n'a pas versé des larmes de joye sur les marques de cette estime qu'on me prodiguoit, si je n'ai pas rejeté toutes les propositions de mariage et toutes les assiduités des hommes aimables, j'avouerai alors que j'ai des sujets de rougir. Je ne puis m'exprimer avec autant de force sur les séjours momentanés et de pur délassement que j'ai fait à Lausanne; le plaisir d'être loin des leçons et de l'esclavage, et surtout le charme inexprimable, et qui m'avoit été inconnu pendant la vie de mon père, d'avoir ma mère pour témoin continuel de mes amusemens et pour jouir des légers triomphes de mon amour-propre; tout, dis-je, m'engageoit à m'attirer la jalousie des femmes et la critique des hommes que je ne goutois pas. Mais si parmi ceux qui me plaisoient on peut en montrer un seul qui vous ait effacé de mon cœur, j'avouerai encore que je dois rougir près de vous; auriez-vous reçeu de fausses impressions? Je me flatte que mon caractère vous est trop connu pour vous permettre d'ajouter foi à de simples propos. Deux choses cependant peuvent encore m'inquieter, un portrait en miniature fait à mon insçu par un peintre dont j'ignorois même l'existence, cinq ou six quatrains arrachés par une suite de plaisanteries dont je puis faire voir le commencement et qui respirent, malgré cela, le sentiment qui m'occupoit encore; mais non, ces deux choses sont entre les mains d'un homme incapable de bassesse et de fourberie. Eh! pourquoi chercher ailleurs une cause qui m'est trop connue? Que me reste-t-il à présent, que de bénir à genoux cet être suprême qui m'a arrachée au plus grand de tous les malheurs. Oui, je commence à le croire, vous auriez gémi sur mon existence; elle pouvoit nuire à vos projets de fortune ou d'ambition, et vos regrets mal deguisés m'auroient conduite au tombeau par la route du désespoir; rougirois-je de vous avoir écrit?

âme dure que je crus autrefois si tendre ! Que demandois-je de vous ? Votre père vit encore et mes principes sont inébranlables; que voulois-je donc ? M'attacher au seul sentiment qui me restoit. Toute la nature étoit morte pour moi; faloit-il encore la voir défigurée ? Je vous le répète, monsieur, tout cœur qui a pû connoître le mien et cesser de l'aimer un moment n'en étoit pas digne et n'aura jamais mon estime. Si je vous ai tenu un autre language, si ma plume l'a tracé, j'en rougis à présent, c'étoit l'effet d'un sentiment indefinissable, d'un calme et d'une indifférence de dépit, et surtout de la répugnance qu'on eut toujours à renverser son idole. Ma conduite, dites-vous, contredit cette affirmation. En quoi, je vous prie ? J'agis avec vous comme avec un honnête homme du monde, incapable de manquer à sa promesse, de séduire ou de trahir, mais qui s'est amusé en échange à dechirer mon ame par les tortures les mieux preparées et les mieux exécutées ; je ne vous menacerai donc plus du courroux céleste, expression qui m'étoit échappée dans un premier mouvement, mais je puis vous assurer ici, sans esprit prophetique, que vous regretterez un jour la perte irreparable que vous avez faite en aliénant pour jamais le cœur trop tendre et trop franc de S. C.

Genève, ce 21e septembre.

Certes, lorsque sa main traçait cette lettre hautaine et passionnée, Suzanne Curchod ne doutait pas qu'elle n'écrivît à Gibbon pour la dernière fois de sa vie. Mais le temps, qui se rit de toutes les durées, n'accorde pas plus le privilège de l'éternité à certains ressentimens qu'à certaines amours. Il faut d'ailleurs reconnaître que ce terrible destructeur apporte parfois avec lui ses consolations et ses douceurs. C'est parfois au moment où l'on se résigne à demander moins à la vie qu'elle commence à vous accorder davantage. Je crois devoir clore ici le chapitre d'une relation dont la suite paisible n'eut rien qui rappela les orages du début. Deux ans après, Gibbon, traversant Paris, y trouvait Suzanne Curchod mariée, et il allait lui-même au-devant d'une entrevue qui ne dut pas laisser que d'être assez embarrassante pour tous deux. Racontant cette entrevue dans une de ses lettres à lord Sheffield, Gibbon se plaint avec une fatuité d'assez mauvais goût de l'impertinente sécurité de M. Necker, qui, après l'avoir retenu à souper, alla tranquillement se coucher et le laissa en tête-à-tête avec sa femme. « C'est regarder, dit-il, un ancien amant comme de bien peu de conséquence. » D'un autre côté, Mme Necker, dans une lettre adressée à une de ses amies de Suisse (1), avoue que jamais

(1) On trouvera cette lettre dans un petit volume publié par le comte Fédor Golowkin sous ce titre : *Lettres diverses recueillies en Suisse*, auquel je ferai quelques emprunts.

« sa vanité féminine n'a eu un triomphe plus complet et plus honnête qu'en voyant celui qui l'avait dédaignée devenu auprès d'elle doux, souple, humble, décent jusqu'à la pudeur, témoin perpétuel de la tendresse de son mari, et admirateur zélé de l'opulence. » Il y avait bien de part et d'autre une certaine aigreur, et la rupture était trop récente pour qu'il en fût autrement. Mais le temps accomplit ici son office bienfaisant. Un voyage que M. et Mme Necker firent à Londres, et où ils rencontrèrent de nouveau Gibbon, un long séjour que Gibbon fit à Paris, où il goûta fort le plaisir d'être présenté à tous les beaux esprits, comme un ami de M. et de Mme Necker, transformèrent en une relation cordiale la relation passionnée d'autrefois. Une correspondance assez fréquente et affectueuse (sans arriver cependant jamais au ton de l'intimité) remplissait les intervalles de ces entrevues. Cette correspondance a été en grande partie publiée après la mort de Gibbon (1). Dans les lettres amicales qu'elle adressait à son ancien adorateur, Mme Necker se laissait aller au plaisir de rappeler de temps à autre, par une allusion discrète, le souvenir d'un passé qui se faisait de plus en plus lointain. C'est ainsi qu'elle répondait à l'envoi du premier volume de la célèbre *Histoire* de Gibbon : « Vous compterez, malgré vous, dans le nombre de vos lecteurs, autant de femmes que d'hommes; je dis malgré vous, car vous les avez maltraitées. A vous entendre, toutes leurs vertus sont factices. Était-ce bien vous, monsieur, qui deviez en parler ainsi ? » Cependant, même après un si long temps écoulé, la malice féminine ne désarmait pas tout à fait, et sachant que Gibbon avait eu quelque velléité de mariage : « Gardez-vous, monsieur, lui écrivait-elle, de former un de ces liens tardifs; le mariage qui rend heureux dans l'âge mûr, c'est celui qui fut contracté dans la jeunesse ; alors seulement la réunion est parfaite, les goûts se communiquent, les sentimens se répondent, les idées deviennent communes, les facultés intellectuelles se modèlent l'une sur l'autre, toute la vie est double et toute la vie est une prolongation de la jeunesse. » N'était-ce pas lui dire un peu durement : C'est moi qu'il fallait épouser quand j'étais jeune. Aujourd'hui, il n'est plus temps pour vous d'être heureux.

Quant aux lettres de Gibbon, je les trouve toujours un peu lourdes, comme s'il ne se sentait pas très à l'aise, ou comme s'il éprouvait quelque difficulté à descendre du ton grave de l'historien au badinage épistolaire. J'en possède quelques-unes qui sont demeurées inédites et parmi lesquelles je choisirai la suivante, qui accompagnait l'envoi du second et du troisième volume de l'*Histoire* de Gibbon :

(1) On la trouvera dans les trois volumes intitulés : *Gibbon's Miscellaneous Works*, édition de 1814.

Après un silence de trois ans, j'ose vous envoyer, madame, une lettre de treize cents pages, le second et le troisième volume de mon histoire que vous recevrez adressés par la poste à monsieur Necker. — Mais ce silence si long, si étrange, si indigne ! Je crains vos reproches, mais je crains bien plus une indifférence froide et polie qui pardonne aisément les fautes d'un coupable qu'elle a oublié ! Ce coupable est bien éloigné d'excuser sa conduite, il ne sauroit même l'expliquer et s'il lui étoit permis de se placer dans la situation d'un spectateur instruit mais impartial, il rechercheroit vainement les causes d'un phénomène moral dont il douteroit encore s'il n'était que trop assuré de sa réalité. *La paresse ?* Cet homme qui n'a pas su écrire une lettre de deux pages que le sentiment lui auroit dicté sans effort a achevé deux gros volumes in-quarto, et l'assemblage des matériaux, l'échafaudage, les souterrains lui ont coûté encore plus de temps et de travail que l'édifice même. *Le tourbillon des plaisirs ou des affaires?* Triste et misérable excuse. L'homme qui seroit en même temps un ministre d'état et un petit maître recherché auroit toujours des moments à lui, et moi qui, Dieu merci, ne suis ni l'un ni l'autre, je me rappelle assez combien de fois j'ai perdu dans les regrets, les remords et les résolutions, l'heure qui m'auroit suffi pour solliciter et obtenir ma grâce. *L'oubli et l'indifférence ?* Je prononce ces mots avec douleur, mais je suis assez puni par la réflexion que ma conduite a pu m'exposer à un reproche, que mon cœur seul peut démentir. Non, madame, je n'oublierai jamais les moments les plus chers de ma jeunesse, et ce souvenir pur mais indélébile se confond avec l'amitié la plus vraie et la plus inaltérable. Après une longue séparation j'ai eu le bonheur de passer six mois dans votre société : chaque jour a ajouté aux sentiments d'estime et de reconnaissance que vous m'inspiriez, et je suis parti de Paris dans la résolution ferme, mais inutile de cultiver assidument une correspondance qui pouvait seule me dédommager de mes pertes... Je me souviens, madame, que vous me demandâtes un jour s'il y avoit, dans ce volume, des femmes illustres. Il en est une qui m'a vivement intéressé (vol. III, p. 318) par une sorte de ressemblance qui n'échappera qu'à vous seule. Dans le XVIIIe siècle comme dans le Ve la fortune peut choisir dans l'obscurité un rare mélange de beauté, de vertus et de talenst pour le placer sur le trône ou sur les marches du trône, mais elle a peu d'empire sur les âmes qu'elle n'a jamais pu vaincre dans le malheur ni corrompre par la prospérité. Elle seroit bien la maîtresse de reléguer l'Athénaïs de nos jours dans la solitude de Jérusalem ou de Coppet, mais je la défie de ternir sa gloire ou de troubler son repos...

Si l'on daigne encore se souvenir de moi à Paris, vous voudriez bien, madame, assurer les personnes dont j'ai éprouvé les bontés qu'elles n'ont point accueilli un ingrat... Si Mlle Necker n'est pas une personne

accomplie, la nature, l'éducation et l'exemple sont sans force. J'ai l'honneur d'être avec le dévoûment le plus respectueux,

Madame,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
E. GIBBON.

En lisant cette lettre, M[me] Necker dut se dire que les regrets témoignés par Gibbon réalisaient la prédiction par laquelle elle avait terminé sa dernière lettre de jeune fille, si toutefois elle ne l'avait pas oubliée. Malgré les protestations de Gibbon, j'ai peine à croire cependant qu'il attachât beaucoup de prix à une relation dans laquelle il laissait s'introduire d'aussi longs silences. Aussi cette relation eût-elle fini peut-être par se relâcher, si le hasard de la destinée n'avait réuni de nouveau Gibbon et M[me] Necker dans des lieux voisins de leur première rencontre. Tout le monde sait que Gibbon fit à plusieurs reprises de longs séjours à Lausanne et que ce fut là qu'il écrivit le dernier chapitre de son *Histoire*. D'un autre côté, M. et M[me] Necker venaient souvent visiter les bords du lac de Genève, où les attiraient des affections et des souvenirs. Déjà une première fois ils s'étaient rencontrés à Genève avec Gibbon, et de ce séjour commun M[me] Necker avait gardé un souvenir dont elle ne cherchait pas à lui cacher la douceur :

J'ai éprouvé, lui écrivait-elle plus tard de Coppet, pendant cette époque un sentiment nouveau pour moi, et peut-être pour beaucoup de gens. Je réunissois dans un même lieu et par une faveur bien rare de la providence une des douces et pures affections de ma jeunesse avec celle qui fait mon sort sur la terre et le rend si digne d'envie. Cette singularité, jointe aux agréments d'une conversation sans modèle, composoit pour moi une sorte d'enchantement et la connexion du passé et du présent rendoit mes jours semblables à un songe sorti par la porte d'ivoire pour consoler les mortels. Ne voudrez-vous pas nous le faire continuer encore? »

Un si affectueux appel ne pouvait trouver Gibbon insensible. Il fit en effet plusieurs séjours à Coppet, dont l'un au mois d'octobre 1790, aussitôt après la seconde retraite de M. Necker. Il y avait plus de trente ans qu'à deux lieues de là le jardin d'un presbytère avait été témoin des premières entrevues entre l'obscur étudiant de Lausanne et la fille du pasteur de Crassier. La vie qui les avait séparés les avait de nouveau réunis après avoir apporté à l'un la gloire, à l'autre l'éclat et les épreuves d'une haute situation sociale;

mais quelque brillans que soient les reflets dont le prisme de la jeunesse colore les souvenirs, je ne crois pas que le passé leur inspirât des regrets. Tout en se promenant avec Gibbon sous les arbres du parc de Coppet déjà rougis par les premières atteintes d'octobre, Mme Necker dut se dire qu'il y a certains jours d'automne dont la tiédeur et la sérénité sont plus douces que les chaudes et inégales bouffées du printemps.

III.

Revenons maintenant de quelques pas en arrière, au temps où la jeunesse de Suzanne Curchod, d'abord si heureuse, fut traversée par de si cruelles épreuves. Pendant les années d'anxieuse attente que les hésitations et l'infidélité de Gibbon lui avaient imposées, tous les malheurs étaient venus fondre sur elle. Au mois de janvier 1760, son père était mort brusquement. Elle ne perdait pas seulement en lui le docte précepteur de sa jeunesse ; les modestes émolumens que M. Curchod touchait comme pasteur de Crassier étaient à peu près la seule ressource de la famille. Sa mort réduisait sa femme et sa fille à une condition voisine de l'indigence. Il fallait quitter le presbytère de Crassier, dont un nouvel occupant allait venir s'emparer, et pourvoir désormais à leur entretien sur la modeste pension attribuée à la veuve de l'ancien pasteur. Cette situation pénible inspira à Suzanne Curchod un parti énergique, ce fut de demander un gagne-pain à ces ressources d'une instruction solide qui ne lui avaient servi jusque-là qu'à captiver les suffrages des hommes. La présidente de l'académie de la Poudrière se résolut à donner des leçons. D'après une tradition qui a cours encore dans le pays de Vaud, mais dont je ne trouve aucune trace dans les papiers de Coppet, ce serait, montée sur un petit âne (j'incline à croire qu'en tout cas c'était plutôt le vieux cheval *Grison*), qu'elle se rendait chez ses élèves lorsqu'elles habitaient les environs de Lausanne. Suzanne Curchod était fière et susceptible. Peut-être les familles du quartier de Bourg ne ménageaient-elles pas assez l'amour-propre de l'institutrice qu'elles avaient reçue autrefois comme amie ; peut-être ce nouveau genre de vie qu'elle avait adopté sous le coup d'une impérieuse nécessité lui paraissait-il plus difficile à supporter qu'elle ne se l'était imaginé à l'avance ; mais, s'il faut en croire son propre témoignage, l'influence de ces épreuves répétées n'aurait pas laissé que d'altérer sensiblement son caractère et la douceur de ses rapports avec sa mère. Après trois années de cette existence précaire, Mme Curchod mourait elle-même emportée par une maladie aiguë. Cette mort plongeait Suzanne Curchod dans un désespoir d'autant plus profond, qu'elle se reprochait d'avoir, par les inégalités de son humeur, troublé la paix des der-

niers jours de sa mère. Bien des années après, dans un de ces journaux où elle avait coutume d'épancher les sentimens de son cœur, elle traduisait dans le langage passionné qui lui était propre toute l'amertume de ses remords.

Oh! ma mère, toi dont l'âme pure et sensible erre sans doute autour de moi, image chérie sans cesse présente à mon cœur désolé, toi qui me donnas l'exemple de tous les sacrifices, pourquoi suis-je rentrée dans cette ingrate patrie dont tu t'étois arrachée; tu fus victime du fanatisme, je le suis d'une stupide insensibilité; on a blessé profondément ce cœur qui t'adoroit. En vain je voudrois confier mes peines; qui m'entendra? Je cherche à te rappeller dans l'illusion du sommeil, je crois te voir, je te parle; mon âme s'épanche dans ton sein, le sein d'une mère, où est-il? Ah! Dieu, je cherche à me tromper, il me semble que ces lignes que je trace iront jusqu'à toi; oh! ma mère, ne rejette pas ton enfant; il a été coupable envers toi, mais combien peu de temps et que de larmes, que de tendresse, que de sentiments, que de transports ont racheté ces instants d'humeur! Je t'en prends toi-même à témoin, ai-je eu le plus léger tort avant d'avoir quitté cette solitude ou j'ai passé mon enfance, et pendant ces trois années encore ou mon caractère s'était altéré, je n'ai pas cessé un instant de t'adorer; pardonnes donc, fais grâce; l'Être suprême pardonne à ceux qui l'ont offensé. Dix-sept ans de remords dévorants n'ont-ils point expié mes fautes? Vois ces larmes que je repands par torrents, reçois ton enfant, ne l'éloigne pas de toi, il implore ta pitié; helas! ton ombre est son asile sur la terre, il lui semble que cette ombre invisible fermera seule ses yeux. Regarde toute ma conduite : n'ai-je pas fait tout ce que tu m'avois ordonné? Non, je n'ai jamais offensé ce Dieu que nous adorons qu'en toi seule, et ces accès d'humeur même, helas! je les avois contre toi, parce que tu étois la source de toute ma félicité sur la terre; je m'en prenois à toi de toutes les contrariétés de ma vie parce que de toi seule dépendoit mon bonheur; mais quelle qu'ait été la cause de ces propos d'humeur si criminels, puisqu'ils s'adressoient à toi, mon ange tutélaire, ne fixe plus ton attention sur des mouvements où le cœur n'eut jamais de part, vois mon desespoir après ta perte, vois cet ennui de la vie qui m'a dévoré et qui me dévore encore; les barbares, en me reprochant ces instants de ma vie où l'espoir de soutenir ta vieillesse me donna la force de fouler aux pieds des dégoûts de tout genre, ils n'ont pas su toutes les playes qu'ils alloient rouvrir.

Je crois que les torts dont Suzanne Curchod pouvait avoir à se repentir étaient singulièrement exagérés après coup par son imagination, toujours, on le verra, ingénieuse à la tourmenter. Toutes les lettres qu'elle reçut alors rendent au contraire témoignage aux soins dont elle avait environné sa mère.

Je ne suis point surpris, ma chère cousine, lui écrivait un de ses parens, de l'état violent où Mlle Reverdil, votre bonne amie, me mande où vous avés été et l'abattement où vous êtes encore quand je pense à la séparation que la mort a mis entre vous et madame votre chère mère, et le peu de temps que vous avés eu pour vous y préparer. Je connois votre sensibilité et la bonté de votre cœur. Je connoissois votre tendresse pour cette mère, votre attachement, le plaisir que vous aviés à la voir contente et à faire la douceur de sa vie. Vous étiés sûre de l'amitié l'une de l'autre : il vous sembloit que cette amitié devoit durer toujours. La voir se rompre, et si subitement, est quelque chose de déchirant pour un cœur comme le vôtre. Ce sont des arrachements d'entrailles.

Ce qui est certain, c'est que cette mort inopinée venait encore ajouter aux difficultés de la situation de Suzanne Curchod. La modeste pension de la mère contribuait pour autant que les leçons de la fille à assurer leur subsistance. Cette ressource lui faisait subitement défaut, et elle se voyait réduite pour vivre à l'exercice d'une profession qui lui était devenue odieuse. Peut-être la future femme d'un contrôleur général des finances aurait-elle connu les étreintes de la misère, si des amies fidèles n'étaient venues à son aide. Ce fut l'honneur et le charme de sa vie d'inspirer à des âmes d'élite des attachemens passionnés auxquels elle savait répondre et dont elle fit la première épreuve dans l'adversité. Parmi ces protecteurs de la jeunesse de Suzanne Curchod, je citerai d'abord une personne dont elle était cependant séparée par toute la distance que peuvent mettre entre deux femmes le rang et la fortune. La duchesse d'Enville (1) avait été comme bien des Françaises attirée à Genève par le désir de consulter le célèbre Tronchin et, retenue sur les bords du lac par l'état de sa santé ou par l'attrait du pays, elle y avait formé un établissement de quelque durée. La duchesse d'Enville était une de ces personnes de l'ancienne société qui se piquaient d'avoir l'esprit libre et d'être accessibles aux idées nouvelles. En même temps qu'elle sollicitait, je ne sais trop pourquoi, la bourgeoisie de Genève, elle faisait inoculer ses filles (ce qui passait alors pour signe de grande hardiesse) et s'enfermait avec elles jusqu'à ce que tout danger de contagion fût passé. Elle avait ouvert une maison où tous les beaux esprits des bords du lac se donnaient rendez-vous. Elle y recevait Voltaire, auquel elle allait également rendre visite à Ferney, et secondait avec ardeur ses efforts pour obtenir la réhabilitation des Calas ou la libre rentrée des protestans en France. Aussi est-elle

(1) Marie-Louise-Nicole de La Rochefoucauld, née en 1716, mariée à son cousin Louis-Frédéric de La Rochefoucauld, duc d'Enville ou Anville, lieutenant général des armées navales du roi, morte en 1796.

nommée plusieurs fois par lui dans sa correspondance, où il parle « de la grande passion qu'elle a de faire le bien. » Elle avait témoigné le désir d'entrer en relations avec Mlle Curchod, sur laquelle elle comptait pour former par la conversation l'esprit de ses filles, et elle s'était vivement intéressée à la situation malheureuse de la jeune fille. Elle avait usé du crédit que son rang élevé lui donnait auprès de l'avoyer de Berne, M. d'Erlach, pour faire augmenter la pension de Mme Curchod, et après la mort de celle-ci elle s'était épuisée en efforts pour obtenir la restitution des biens que la famille d'Albert de Nasse avait possédés en France et dont la confiscation l'avait privée. En même temps qu'elle faisait ainsi preuve vis-à-vis d'une jeune fille pauvre et obscure, qui ne lui était de rien, d'une bonté intelligente et active, elle semblait chercher à lui faire oublier les obligations de la reconnaissance. Je ne puis résister au désir de citer ici (avec ses fautes d'orthographe) un billet de cette aimable femme qui témoignera à la fois de sa bonté et de cette exquise politesse d'autrefois dont la préoccupation était d'effacer les distances au lieu de les faire sentir.

Une fluction considérable et qui m'a fait soufrir de vive douleur m'a empêché de vous témoigner plutôt, mademoiselle, toute la part que je prend au mal'heur de votre situation et mon désir extrême de contribuer à l'adoucir. Je n'ait point encore reçue de réponce de M. d'Erlac. Si vous désirés que je lui recrive, M. Moultou ou M. Lesage n'ont qu'à me le mander. Je suis très flatté des sentiments que vous me témoignés; je désire que tous mes amis me les conserve. Mes enfants me chargent de vous assurés du vif intérêt qu'elle prennent à vos mal'heurs. Parlés quelquefois de moi avec le ministre et le philosophe, je serait très fâchée d'en etre oublié. Soyés persuadés, mademoiselle, que personne n'est plus parfaitement que moi votre très humble et très obéissante servante,

LA ROCHEFOUCAULD D'ENVILLE.

L'affectueuse protection de la duchesse d'Enville ne fut pas le seul appui que Suzanne Curchod rencontra dans ces années difficiles de sa jeunesse. Elle leur dut également d'acquérir (chose rare et précieuse dans la vie d'une femme) un ami véritable. J'ai déjà prononcé le nom du pasteur Moultou, bien connu des lecteurs de Rousseau et de Voltaire pour avoir eu la rare bonne fortune de demeurer l'ami de l'un et d'entretenir des relations cordiales avec l'autre. Fils d'un réfugié français du Midi, Moultou avait épousé une des filles du pasteur Cayla, ami et collègue dans le saint ministère du père de Suzanne Curchod. Les filles des deux pasteurs étaient liées d'une étroite amitié, et l'entrée de Moultou dans cette famille

respectable ne tarda pas à l'associer à cette intimité. Pour dire toute la vérité, je crois que sans doute avant son mariage Moultou n'avait pas été tout à fait insensible à la beauté de Suzanne Curchod et que l'affection fidèle qu'il conserva toute sa vie pour elle n'avait fait que succéder à un autre sentiment : « Je vous ai beaucoup aimée, mademoiselle, lui écrivait-il un jour, je vous aime encore; je vous aimerai vraisemblablement toujours, mais cette amitié qui fera mon bonheur ne peut plus contribuer au vôtre. » Et dans une autre lettre : « Il faut, ma chère amie, que je m'explique une fois avec vous, et cette explication devroit être inutile. Vous avés toujours cru que j'avois pour quelqu'un au monde plus d'amitié que pour vous. Oh! que vous avés mal lu dans mon cœur! D'autres sentiments pourront vous avoir trompée; mais ces sentiments que j'ignore, que je dois ignorer, que je dois laisser ignorer à toute la terre, à ceux-là surtout qui me les auroient inspirés, ces sentiments qui pouvoient faire le malheur de ma vie en ont fait le plus grand charme quand je les ai vus sous les couleurs de l'amitié. Brûlés donc ma lettre et ne soyés plus injuste. Vous avés dans mon cœur des droits aussi inviolables que saints. Je serai toujours le même pour vous, et la mort même ne finira pas, je l'espère, une amitié qui aura fait dans tous les temps l'une des plus grandes douceurs de ma vie. »

Celle que Moultou appelle dans cette lettre « sa chère amie » ne demeurait pas en reste avec lui de protestations affectueuses. Leur correspondance, qui a duré près de trente ans et que la mort de Moultou a seule interrompue, étonnerait par la vivacité avec laquelle s'exprime leur affection mutuelle, si ce ton n'était celui du siècle, et si l'habitude n'eût pas été alors de prêter aux sentimens les plus honnêtes et les plus droits le langage d'une passion un peu ampoulée. Dans les premiers temps de leur attachement, Suzanne Curchod avait fait paraître dans un recueil suisse « un portrait de son ami, » que M. Necker a inséré dans la publication des œuvres de sa femme. Après avoir peint ses traits ni mâles, ni efféminés, son sourire doux et tendre, sa physionomie fine, expressive, un peu singulière, elle posait cette question délicate : « Vaudrait-il mieux l'avoir pour ami que pour amant? » et elle y répondait ainsi : « Dans l'amour il porterait trop d'enthousiasme; peut-être ne chérirait-il que le simulacre de son imagination; d'ailleurs il serait difficile de le satisfaire, parce qu'il serait difficile d'aimer comme lui. Si M... m'avait aimée, je doute qu'il m'eût connue, son amitié me flatte davantage. » Et elle terminait en s'écriant : « Cœur assez vaste pour contenir le genre humain, assez étroit pour ne recevoir que deux ou trois amis, ah! que je voudrais être du nombre! »

On peut penser qu'environnée d'amis aussi fidèles Suzanne

Curchod ne demeura pas, au lendemain de la mort de sa mère, isolée et sans appuis. La maison du pasteur Cayla et celle du père de Moultou lui offrirent l'asile d'une affectueuse hospitalité. Mais ceux qui connaissent les rues hautes du vieux Genève, la Taconnerie, où était située la maison de M. Cayla, le Bourg de Four, où se trouvait celle de Moultou, comprendront que leurs hautes et noires murailles présentassent aux yeux de la jeune fille un aspect singulièrement triste lorsqu'elle les comparait aux vergers de Crassier ou aux terrasses de Lausanne. Elle se trouvait d'ailleurs dans une de ces situations pénibles où les justes susceptibilités de la dignité rendent plus sensibles les peines de la vie. Bien qu'elle continuât de donner des leçons au dehors et qu'elle s'efforçât de reconnaître l'hospitalité qu'elle recevait en tenant lieu d'institutrice aux enfans de Moultou, elle sentait bien que cette situation un peu subalterne dans une famille amie ne pouvait éternellement durer et elle cherchait avec l'aide de ses amis eux-mêmes le moyen d'y mettre un terme. Elle avait deux partis à prendre : celui d'accepter dans quelque famille étrangère une place de demoiselle de compagnie ; ou celui, qui lui coûtait bien davantage, d'écouter quelqu'une des propositions de mariage qui, à l'honneur de ses compatriotes, continuaient à ne pas lui faire défaut. Sa correspondance de cette époque nous la montre en proie aux plus vives anxiétés. Tantôt, elle s'informe des conditions d'existence qui sont faites aux demoiselles de compagnie en Allemagne ou en Angleterre, et elle est à la veille de partir pour l'un ou l'autre de ces deux pays. Tantôt elle paraît sur le point d'écouter les propositions d'un brave avocat d'Yverdon, dont elle a fait la connaissance dans un séjour à Neufchâtel, et qui la supplie de « prononcer en sa faveur un arrêt de bénédiction qu'il attend par retour du courrier, sans ultérieur délai. » Mais l'arrêt se faisait attendre, et les conditions singulières que la jeune fille mettait à son consentement, entre autres celle de ne pas être obligée de vivre à Yverdon avec son mari plus d'un tiers de l'année, retardait la conclusion d'une union à laquelle les amis de Suzanne Curchod la pressaient fort de consentir. La sagesse humaine lui conseillait peut-être en effet d'adopter ce parti un peu prosaïque ; mais fort heureusement, elle ne l'écouta pas, et des circonstances imprévues vinrent changer pour elle la face des choses.

Parmi les femmes que la réputation de Tronchin avait attirées aux environs de Genève se trouvait une Française appelée Mme de Vermenoux. Bien qu'elle ne fût âgée que de vingt-six ans, Mme de Vermenoux était déjà veuve d'un premier mari dont il paraît qu'elle n'avait pas grand sujet de regretter la mort. Jeune, riche, spirituelle, assez frivole, elle cherchait à oublier les préoccupations que lui causait l'état de sa santé en attirant autour d'elle les hommes

dont la conversation pouvait la distraire. Le hasard fit qu'elle vint demeurer dans la maison de Moultou ; elle entra bientôt en relations avec lui, et par son intermédiaire avec Suzanne Curchod. Elle goûta fort la conversation de cette dernière et lui proposa bientôt de l'emmener avec elle à Paris. A certains points de vue, l'offre était la plus séduisante que la jeune fille eût encore reçue. Quitter, pour quelques années au moins, un pays qui ne lui rappelait que de tristes souvenirs, aller à Paris, ce centre brillant d'activité et de lumière, était pour l'ancienne présidente de l'académie de la Poudrière une perspective assurément des plus attrayantes. Mais il répugnait singulièrement à sa fierté d'accepter cette situation, équivoque, et il fallut pour triompher de ses hésitations tout le despotisme que Moultou (à en croire son portrait) portait dans l'amitié. Elle ne devait pas avoir lieu de regretter cette détermination, et je ne crois même pas qu'il soit exact, ainsi qu'on l'a écrit, qu'elle ait eu à souffrir des hauteurs du caractère de la dame. L'auteur d'une *Vie de Bonstetten*, M. Steinlon, raconte que, Mlle Curchod étant entrée dans le salon de Mme de Vermenoux en faisant la révérence, celle-ci lui dit en présence de Bonstetten : « Sortez, mademoiselle, et revenez faire une autre révérence. Je ne veux pas que vous me fassiez honte à Paris. » Dans la correspondance très suivie et très intime que Suzanne Curchod entretint avec Moultou, à partir de son arrivée à Paris en 1764 (1), je ne crois pas qu'elle ait jamais cessé de se louer des bons procédés de sa compagne :

Les procédés de Mme de Vermenoux sont, écrit-elle au contraire, tels que je pouvais les désirer; elle est pleine d'attention pour moi, malgré sa froideur naturelle ; elle s'occupe de tout ce qui peut m'amuser, me plaint dans les moments où l'ennui perce malgré moi ; je l'ai vue même dans les moments d'humeur occasionnés par la faiblesse de sa santé et je n'ai rien eu à supporter de fâcheux; d'ailleurs je suis convaincue que son cœur et la justesse de son esprit garantiront toujours sa tête.

Ce n'est donc pas le soin de sa dignité qui troublait, pendant cette courte phase de sa vie, le repos de Suzanne Curchod. C'était un souci beaucoup plus trivial et dont quelques années plus tard le souvenir devait la faire sourire par le contraste avec sa situation nouvelle. Elle trouvait bien chez Mme de Vermenoux le logement et la nourriture; mais ses frais de toilette demeuraient à sa charge, Elle n'avait pas tardé à s'apercevoir que les robes qui étaient de

(1) Je dois la communication de cette correspondance à la bienveillance des arrière-petites-filles de Moultou, Mme Streckeisen-Moultou et Mlle Vieusseux.

mise à Genève ou à Lausanne ne pouvaient suffire à Paris, et que la nécessité de suivre le train de vie de Mme de Vermenoux allait l'engager dans des dépenses dont le montant dépasserait singulièrement les quatre cents livres de rente qui étaient toute sa fortune.

Loin d'économiser chez Mme de Vermenoux, écrivait-elle à Moultou, je crains de me trouver fort en arrière; quoiqu'elle m'accable de présents, elle ne laisse pas de me faire faire une dépense trop forte pour mes minces revenus; depuis quinze jours que j'ai quitté Genève, j'ai déjà dépensé plus de douze louis en robes, chapeaux, etc... Il est vrai qu'il n'a pas tenu qu'à elle de se charger de toute ma dépense presque indispensable dans une ville comme celle-cy, mais il y auroit une bassesse infâme à le permettre, et j'aimerois mieux vivre dans le coin d'un désert que d'abuser ainsi de la générosité de cette aimable femme, en sorte que j'ai pris le parti de jouer la riche avec elle pour éviter ses profusions.

Et quelques jours après :

Je me trouve dans le plus grand embarras. Je ne puis, comme vous le dites fort bien, quitter Mme de Vermenoux sans m'acquitter de toutes les obligations que je lui ai, et pour cela, il faut que je me marie par force contre toutes mes inclinations. Je ne saurois y penser, mais je le préfère encore au rôle que je joue ici où l'on me fait ruiner pour des choses qui me font pitié.

Fort heureusement pour elle cette pénible nécessité de se marier par force contre son inclination devait lui être épargnée, et une heureuse rencontre décida de sa destinée. Avant que son séjour sur les bords du lac de Genève ne l'eût mise en relation avec Suzanne Curchod, Mme de Vermenoux avait reçu à Paris les hommages d'un Genevois qui, après avoir été assez longtemps employé dans les bureaux de son compatriote Vernet, venait cependant d'ouvrir (en partie avec des fonds avancés par son ancien patron) une importante maison de banque connue sous le nom de la maison Thelusson et Necker. Jacques Necker était fils de *spectable* Louis-Frédéric Necker, professeur de droit, originaire de Custrin, et reçu bourgeois de Genève *gratis* le 28 janvier 1726, « en considération, disent les procès-verbaux du Magnifique Conseil, de son mérite personnel et de la manière dont il exerce sa profession, qui est très utile au public. » Un peu épais de sa personne, mais d'une physionomie agréable et fine, avec de beaux yeux, Jacques Necker donnait déjà, par sa conversation, l'impression d'une certaine supériorité intellectuelle à ceux qui causaient avec lui, bien qu'il n'eût encore d'autre renom que celui d'un financier habile. Aussi Mme de Vermenoux n'avait-elle pu se

décider à repousser de prime abord une recherche qui flattait sa vanité féminine, tout en ne pouvant non plus se résoudre à renoncer au rang aristocratique qu'elle devait à son premier mariage pour devenir la femme d'un financier. Elle avait en conséquence ajourné sa réponse définitive au retour du séjour qu'elle comptait faire à Genève. Le prétendant, ainsi tenu en suspens, s'empressa, dès que Mme de Vermenoux fut arrivée à Paris, de venir s'informer de son sort. Ce fut donc comme aspirant à la main de Mme de Vermenoux que Suzanne Curchod vit pour la première fois M. Necker.

Je suis très contente de Necker (écrit-elle à Moultou) pour l'esprit et pour le caractère, et je suis bien trompée ou la dame le voit avec complaisance, mais on lui a fait haïr l'hymen, et quand je lui en ai parlé elle m'a répondu qu'on ne pouvoit être son amie et lui conseiller de se marier. Cependant si le personnage avoit autant de tact que d'esprit, je doute qu'elle persévérât dans sa résolution. Vous comprenez qu'elle m'a tout dit et que j'ai joué l'ignorante.

Cette lettre porte la date du mois de juillet 1764. Que se passa-t-il dans les mois suivans? Fut-ce, ainsi que le dit dans ses Mémoires la baronne d'Oberkirch, fort malveillante, il est vrai, pour les Necker, Mme de Vermenoux elle-même qui conçut l'idée, pour se débarrasser de son adorateur, de lui faire épouser sa demoiselle de compagnie, en disant : « Ils s'ennuieront tant ensemble que cela leur fera une occupation. » Fut-ce au contraire les rebuts de la dame et les attraits de la jeune fille qui commencèrent à opérer ce changement auquel Mme de Vermenoux se serait ensuite prêtée? Il y a là un de ces petits romans intimes sur lesquels il est toujours difficile de savoir exactement la vérité. Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est qu'au bout de quelques mois, la situation était bien changée. Dans une nouvelle lettre que Suzanne Curchod adresse à Moultou au commencement d'octobre, elle n'essaie point de lui dissimuler l'agitation que lui cause la recherche évidente de M. Necker, qui cependant venait de partir pour Genève sans s'être ouvertement déclaré. Après s'être excusée vis-à-vis de son ami d'avoir manqué de confiance en lui dans cette délicate conjoncture, elle poursuit en disant :

Mes soupçons ont été les vôtres, mais ils n'ont commencé que deux jours après le départ de M. N. et ils ont fini d'abord après. J'étois bien sûre que, s'ils avoient quelque fondement, ils ne vous échapperoient pas et que vous agiriés comme vous l'avés fait; mais si au contraire ils étoient chymériques, quel ridicule ne me donné-je point auprès de vous, et peut-être quel chagrin ne vous causerois-je pas en voyant échouer cette affaire. Car, mon cher ami, il ne faut point nous

flatter là-dessus, elle ne réussira jamais. Si quelque chose aurait pu le décider, c'auroit été assurément la conduite que vous avés tenue, car on ne peut avoir plus de finesse, de dextérité. Il semble que vous ayés été inspiré sur le caractère de cet homme, et vous pensés à moi au moment même où vous êtes absorbé par la douleur... Non, je ne l'oublierai jamais. Malgré cela, mon cher ami, Necker est trop soumis à l'empire du public pour obéir à une seule voix. C'est pour lui un gouvernement démocratique où le grand nombre décide, et c'est ainsi qu'il sera malheureux toute sa vie. Il faut avouer que vos Genevois sont bien injustes, et je n'ai jamais cru que le plus grand effort de vertu dont je fusse capable dût être regardé comme avilissant. Je parle de ces leçons; personne ne sait tout ce qu'elles ont coûté à ma fierté. Mais qu'importe, si j'ai l'approbation de mon cœur et la vôtre?

Ce qui, dans cette nouvelle et brillante perspective, paraissait surtout séduire Suzanne Curchod, c'était la possibilité d'un rapprochement avec ses chers amis de Genève.

Voici mon plan, écrivait-elle encore quelques jours après à Moultou. Je suivrai exactement celui que vous m'avés indiqué; mais sans un miracle je désespère du succès. S'il avoit lieu cependant, je n'aurois pas de repos que je ne vous eusse attiré ici. Il faut vous l'avouer: Je ne passerai jamais mes jours loin de Gothon (M[lle] Cayla, belle-sœur de Moultou), je suis trop faible pour cela, et si elle ne vient pas me joindre, je ne négligerai rien pour me rapprocher d'elle; c'est un de mes plus chers souhaits. Mais si notre brillante chimère s'évanouit, j'épouse Correvon (c'est le nom de l'avocat d'Yverdon) l'été prochain. Il ne cesse de me persécuter, et tous mes parents avec lui. Il me permettra de passer deux mois chez vous toutes les années, et ma vie aura ainsi quelques adoucissements... Gardés-moi le secret sur tout ce que contient cette lettre, mais montrés-la à ma Gothon; j'attendrai de lui écrire après l'arrivée de Necker, afin qu'elle puisse vous instruire du résultat de l'entrevue.

M. Necker revint en effet de Genève, et Suzanne Curchod put s'apercevoir qu'elle lui avait fait injure en présumant qu'il pût, comme dans un gouvernement démocratique, soumettre son propre jugement à l'influence du plus grand nombre. Assez peu de temps après son retour, elle reçut en effet de lui une lettre par laquelle il lui demandait une entrevue particulière, en lui laissant sans doute deviner de quel objet il comptait l'entretenir. Je n'ai pas retrouvé l'original de cette lettre, mais seulement celui de la réponse, écrite d'une main un peu tremblante, et qui se termine ainsi: « Si votre bonheur, monsieur, dépend de mes sentimens, je crains bien que vous n'ayez été heureux avant de le désirer (1). »

(1) Dans une petite nouvelle intitulée : *les Suites d'une seule faute*, qu'il écrivit à

La nouvelle que Suzanne Curchod allait épouser un riche banquier de Paris se répandit rapidement dans tout le pays qu'elle avait habité, depuis Lausanne jusqu'à Genève, et excita une joie générale. Le grand nombre et la cordialité des lettres que reçut la jeune fille montrent de quelle estime et de quelle affection elle était environnée dans son pays natal. Moultou se plaçait naturellement au premier rang par la chaleur de ses félicitations : « Je dépose, écrivait-il avec un grand plaisir, entre les mains de M. Necker la triste autorité de censeur que vous avés bien voulu me donner sur vous. » Dans ce concert, il n'y avait qu'une note discordante, c'était celle du malheureux avocat d'Yverdon, qui se plaignait d'avoir été si longtemps bercé d'une espérance trompeuse et d'avoir appris en même temps son malheur et le bonheur d'un autre. « Je m'aperçois aisément, lui écrivait-il avec assez de fondement, que vous ne me regardiés que comme un misérable pis-aller et que vous saisiriés avec empressement la première occasion qui se présenteroit de vous établir à Paris ou ailleurs. » Mais après avoir exhalé son premier ressentiment en termes assez amers, il terminait en disant :

Mais pourquoi troubler votre joie en rappelant le passé. Je vous pardonne très sincèrement, mademoiselle et ma plus chère amie, tous vos procédés et je prie mon Dieu de toute mon âme qu'il veuille verser à pleines mains ses plus précieuses bénédictions sur vous, sur monsieur votre cher époux, et sur toute votre postérité. Je vous supplie de ne pas m'oublier entièrement et de m'accorder une amitié qui soit exempte de tout caprice ; soyés persuadée que je m'estimerois infiniment heureux si j'avois occasion de vous donner des preuves de la mienne, qui ne finira qu'avec ma vie ; mais quand on a le bonheur d'épouser un homme qui a 35 mille livres de rente, on n'a plus besoin des secours de personne ; je le crois digne de vous posséder, puisque vous l'avez choisi ; jouissez donc du bonheur que le ciel vous prépare à l'un et à l'autre : *Non equidem invideo, miror magis*. Je suis, avec un profond respect,

CORREVON.

En répondant à toutes ces lettres, les deux fiancés ne tarissaient pas l'un et l'autre en expressions enthousiastes sur leur bonheur. « J'épouse un homme (disait Suzanne Curchod dans une des lettres publiées par le comte Golowkin), que je croirais un ange, si l'attachement qu'il a pour moi ne prouvait sa faiblesse. » De son côté, M. Necker répondait aux félicitations de Moultou :

Oui, monsieur, votre amie a bien voulu de moi, et je me crois aussi

la sollicitation de Mme de Staël, M. Necker a mis cette même phrase dans la bouche d l'héroïne.

heureux qu'on peut l'être. Je ne comprends pas que ce soit vous qu'on félicite, à moins que ce ne fût comme mon ami. L'argent sera-t-il donc toujours la mesure de l'opinion? Cela est pitoyable. Celui qui acquiert une femme vertueuse, aimable et sensible, ne fait-il pas seul une bonne affaire, qu'il soit assis ou non sur des sacs d'argent? Pauvres humains, quels juges vous êtes! Mais je ne m'étonne de rien à cet égard. N'y a-t-il pas des insectes qui placeroient sur un tas de boue l'autel du bonheur?

Quelle qu'eût été la part que Mme de Vermenoux eût pu prendre à cette union, la situation des deux fiancés vis-à-vis d'elle ne devait pas laisser que d'être assez délicate. Peut-être la vue d'un bonheur auquel elle-même aurait pu prétendre fit-elle naître dans son cœur des regrets qu'elle ne sut pas assez dissimuler. Il faut qu'il y ait eu quelque complication de cette nature pour que les deux époux aient cru prudent de lui dissimuler le jour choisi par eux pour la célébration de leur mariage et ne l'en aient informée qu'après coup, ainsi que cela résulte de ce petit billet, assez habilement tourné, que Mme Necker adressait à Mme de Vermenoux aussitôt après la cérémonie :

Mille et mille pardons, madame, pour la petite supercherie dont je viens d'user avec vous; mais mon cœur n'eût pu se résoudre à tout l'attendrissement de nos adieux. Si vous eussiés assisté à la cérémonie, vous m'eussiés fait oublier que je m'unissois à l'homme du monde qui m'est le plus cher. Je n'aurois vu dans ce lien que la séparation qu'il m'alloit coûter. Cependant, madame, je l'aurois regardée sous un faux jour, puisque mon mariage ajoutera, s'il est possible, à l'attachement que je vous ai voué. Je vais adopter tous les sentiments de M. Necker, et nous ne serons jamais mieux unis que dans notre empressement à contribuer au bonheur de votre vie. C'est là le sujet de nos conversations. Aidés-nous à réussir dans nos projets. Ils seront aussi constants que vos vertus et notre reconnoissance. Ma maladie a engagé M. Necker à précipiter notre union. Je viendrai m'excuser demain matin, si mes forces me le permettent. Ah! quelle amie je vais quitter, et que M. Necker aura de choses à faire s'il veut me dédommager!

Une séparation d'avec sa protectrice était en effet la conséquence inévitable du mariage de Suzanne Curchod, et elle quitta la rue Grange-Batelière, où demeurait Mme de Vermenoux, pour s'établir avec son mari au fond du Marais, dans la rue Michel-le-Comte, où étaient installés les bureaux de la maison Thelusson et Necker; c'est là que dans une prochaine étude nous la retrouverons.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VII [1].

LA PRESSE ET LA CENSURE.

Dans les états modernes, il existe une puissance redoutable, pareille à certains Titans de la fable, un géant aux cent bras, pourvu de mille yeux et de mille bouches, qui spontanément, gratuitement, se charge de veiller à l'exécution des lois, de découvrir et de dénoncer au pouvoir comme au public les abus de toute sorte, et l'apparence même d'un abus. Cet Argus infatigable, c'est la presse, qui au don d'ubiquité semble joindre le don d'être invisible, la presse qui, avec tous ses défauts et ses vices mêmes, est le contrôle actif et journalier de tous et de chacun sur les actes du pouvoir et des agens du pouvoir. Or si les réformes de l'empereur Alexandre II n'ont pas donné aux Russes tout ce qu'ils paraissaient en droit d'en attendre, une bonne part de leurs déceptions est imputable à la situation faite chez eux à cet inspecteur volontaire, à ce contrôleur sans mandat des pays modernes. L'état légal de la presse explique beaucoup des défauts de l'administration et de la justice, explique bien des contradictions des lois et des mœurs, et l'impuissance même du gouvernement à faire le bien qu'il décrète.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1er janvier, du 15 juin, du 1er août et du 15 décembre 1877, du 15 juillet, du 15 août, du 15 octobre, du 15 décembre 1878, du 1er mars, du 15 mai, du 1er septembre 1879.

I.

On serait dans l'erreur si l'on imaginait qu'en Russie le rôle de la presse est nul, que les feuilles publiques n'y ont d'autre fonction que d'enregistrer les actes de l'autorité, ou de communiquer aux sujets du tsar les dépêches de l'étranger. La presse russe a depuis la guerre de Crimée une véritable importance, et, si dans l'état autocratique il pouvait y avoir un autre pouvoir que celui du gouvernement, ce serait le sien. Chez un peuple entièrement dénué d'organes politiques, qui, au lieu de chambres représentant la nation, ne possède que des assemblées provinciales éparses et isolées, une presse même tenue en tutelle peut, à certains égards, avoir plus d'ascendant réel qu'en des états où la tribune et la parole vivante relèguent la parole écrite au second plan. C'est ce qui s'est vu déjà plus d'une fois en Russie, surtout aux époques de crise, et c'est là une des nombreuses anomalies apparentes du régime russe. Cette presse si longtemps tenue en servitude est loin d'être toujours servile; ces journaux entourés de tant de chaînes ont, à certains momens, eu de singulières audaces. Leur dépendance vis-à-vis du pouvoir est loin de les priver de toute autorité vis-à-vis du pays, parfois même vis-à-vis du gouvernement.

Si l'on me demande pourquoi les meilleures lois d'Alexandre II semblent si souvent demeurer inefficaces, je répondrai que cela tient en grande partie aux liens de la presse, et si l'on me demande pourquoi ces belles réformes ne sont pas restées entièrement stériles, je dirai encore que la Russie en est particulièrement redevable à la presse et au relâchement de ses liens.

L'empereur Alexandre II n'a point coupé les entraves qui paralysaient la presse sous Nicolas, il les a seulement rendues moins étroites et moins lourdes. C'est encore là une des réformes d'un règne qui en compte tant, et bien qu'incomplète, ce n'est pas une des moindres. Dans les premières années, alors que le gouvernement et la société cédaient presque également au courant libéral, tout le monde sentait que, pour l'œuvre de régénération entreprise, la presse était un naturel auxiliaire. C'était surtout par cet intermédiaire que l'autocratie semblait disposée à admettre le concours de la nation qu'elle se refusait à consulter officiellement. Aussi les chaînes dont la presse avait été chargée par la méfiance de Nicolas furent-elles singulièrement allégées par son successeur, et si, depuis, le pouvoir, devenu à son tour défiant, las de réformes et fatigué de conseils, s'est préoccupé d'éloigner de désagréables remontrances ou d'inutiles demandes, la presse n'a point entièrement perdu les allures plus libres, les habitudes de mouvement et

de discussion prises aux heures les plus libérales du règne. A l'abri précaire d'une liberté relative, journaux et revues de toute sorte ont pris un grand et rapide essor.

Les journaux ne sont pas en Russie chose nouvelle, et leur influence y est antérieure à leur affranchissement. Pierre le Grand fut ici comme en tout l'initiateur. C'est vers 1703 qu'il introduisit dans ses états ce futur adversaire du pouvoir absolu. A cette première gazette, qui paraissait à des intervalles irréguliers et ne s'occupait que de sciences et de nouvelles littéraires, a succédé, croyons-nous, la *Gazette de Moscou* (*Moskovskiia Védomosti*), qui, prenant l'année 1755 comme date officielle de sa naissance, inscrit fièrement en tête de ses pages ses cent vingt-trois ans d'existence. Combien de feuilles européennes ont eu une aussi longue carrière? Sous les successeurs de Pierre le Grand, sous Catherine II surtout, parurent plusieurs feuilles consacrées principalement à la littérature et à la critique. Durant toute la première moitié du XIXe siècle, la presse russe a conservé le caractère essentiellement littéraire qu'elle avait au XVIIIe. Le grand développement de ses journaux politiques ne date vraiment que du règne d'Alexandre II, et jusque sous ce prince la presse a gardé quelque chose des habitudes que lui avaient fait prendre dès sa naissance le régime autocratique et les mœurs publiques. Ce qui la distinguait jusqu'à ces derniers temps, c'était la longue prédominance de la revue sur le journal, suite naturelle de la prépondérance de la littérature sur la politique (1).

Sous le règne d'Alexandre Ier se sont fondées des revues qui, après trois quarts de siècle, gardent encore une grande vogue. En 1802, c'était à Saint-Pétersbourg *le Messager d'Europe* (*Vêstnik Evropy*), qui, dirigé d'abord par Karamzine, est demeuré le principal représentant du libéralisme moderne et de l'esprit occidental. En 1809, c'était à Moscou, *le Messager Russe* (*Rousskii Vêstnik*), qui, après avoir eu des tendances slavophiles, est resté sous la direction de M. Katkof, le principal organe des idées conservatrices et des aspirations nationales (2).

La Russie compte aujourd'hui une dizaine de grandes revues, dont quelques-unes tirent à huit ou neuf mille exemplaires, chiffre

(1) Sur ces débuts de la presse russe comme sur ses principaux organes, le lecteur peut consulter l'*Histoire de la littérature contemporaine en Russie*, de M. Courrière.

(2) A côté de ces deux recueils s'en placent d'autres également considérables, et de tendances fort diverses, tels que *le Fils de la patrie* (*Syn otetchestva*), *le Contemporain* (*Sovremennik*) aujourd'hui supprimé, *le Citoyen* (*Grajdanine*) aujourd'hui suspendu, *la Parole* (*Slovo*), *la Parole russe* (*Rousskaïa retch*), *les Annales de la patrie* et *le Diélo* (*l'OEuvre*); ces deux derniers fortement imbus de l'esprit démocratique. Il y a en outre des revues historiques ou spéciales, telles que les *Archives russes*, les *Antiquités russes*, le *Journal de l'instruction publique*, la *Revue critique*, etc.

élevé avec une telle concurrence, pour un pays où le nombre des hommes lettrés est encore restreint, et pour une langue qui compte si peu de lecteurs au dehors. Sous Alexandre I[er], sous Nicolas surtout, les revues, presque entièrement fermées à la politique, ouvertes en revanche à toutes les questions de philosophie, d'histoire, de littérature, riches en compositions originales et en traductions du français, de l'anglais, de l'allemand, régnaient sans rivales. C'était là que classiques et romantiques, slavophiles et occidentaux, se livraient les grands assauts littéraires et historiques sous lesquels se masquaient souvent les préoccupations politiques interdites aux écrivains. En aucun pays la haute presse mensuelle n'a eu plus d'influence; on peut dire que la Russie contemporaine lui est en grande partie redevable de la diffusion des connaissances et des idées dans la portion lettrée de la société. Grâce à elle, le propriétaire relégué au fond des campagnes, au milieu de serfs ignorans, assistait dans son domaine isolé aux joutes intellectuelles de Saint-Pétersbourg et de Moscou, et suivait sans effort toutes les évolutions des grandes littératures de l'Occident.

Les lois, la sévérité de la censure, tout, jusqu'à la difficulté des communications et à la poste, qui, dans l'intérieur de l'empire, ne faisait guère que des distributions hebdomadaires, favorisait la prospérité des volumineuses publications mensuelles aux dépens des minces feuilles quotidiennes. Les chemins de fer et les télégraphes, non moins que l'adoucissement des lois sur la presse, devaient donner au journalisme quotidien une impulsion jusque-là inconnue. Si les revues russes ont conservé une heureuse vogue, le journal a sous Alexandre II pris une importance considérable. Le siège de Sébastopol et l'insurrection de Pologne, les guerres européennes de 1859, 1866, 1870, les nombreuses réformes opérées dans l'empire, ont de tout côté fait éclore ou fait pénétrer le journal, qui seul pouvait tenir le public au courant des rapides événemens de l'Europe et de la Russie. A cet égard même, la dernière guerre russo-turque, avec ses longs préliminaires diplomatiques, avec ses palpitantes alternatives de revers et de succès, avec les audacieuses tentatives révolutionnaires dont elle a été suivie, semble avoir contribué au développement de la presse quotidienne en excitant le sentiment national et la curiosité publique jusque dans des classes auparavant indifférentes à des événemens qui semblaient ne les pas toucher.

En 1830, la Russie ne comptait encore que soixante-treize feuilles périodiques; en 1850, elle en avait déjà deux fois plus; aujourd'hui elle en compte à peu près cinq cents, dont quatre cents environ de langue russe, et le reste dans les divers idiomes des provinces frontières, allemand, polonais, letton, esthonien, géorgien, arménien,

hébreu même (1). Ce chiffre d'un demi-mille semble peu de chose en comparaison de la multitude d'écrits périodiques de toute sorte chez d'autres nations modernes; il est trois fois moindre environ que celui des feuilles françaises, et notablement inférieur à celui des journaux périodiques imprimés à Paris (2). Qu'est-ce donc à côté des États-Unis d'Amérique? Pour la Russie, le progrès n'en est pas moins considérable, et d'ailleurs l'on ne saurait mesurer l'importance et la valeur d'une presse au nombre de ses organes ou à la quantité de papier par elle employé.

Le petit nombre relatif des journaux s'explique assez en Russie, tant par la situation politique que par le peu de diffusion de l'instruction. Ce qui fait surtout défaut, ce sont les feuilles locales et les feuilles populaires. En aucun pays peut-être la centralisation de la presse au profit de la capitale n'est plus grande, en aucun les journaux ne gardent par leur format, par leur contenu, par leur prix même, un caractère plus aristocratique ou bourgeois. Les grandes feuilles y sont notablement plus chères qu'en Angleterre ou en France, et rien n'y ressemble à nos journaux à un sou. En faveur près des classes supérieures, la presse n'atteint pas le peuple et ne semble faire aucun effort pour arriver jusqu'à lui. Les mœurs, les lois, les vues du pouvoir, l'état économique du pays, tout est fait pour décourager les hommes ou les capitaux tentés de se jeter dans une telle entreprise. Aussi l'infériorité de la Russie à cet égard ne semble-t-elle pas près de prendre fin (3).

Pour les grands journaux, la Russie est déjà l'égale des peuples du continent. Le *Golos* (*la Voix*), la *Gazette* (russe) *de Saint-Pétersbourg*, la *Gazette de Moscou*, la *Gazette de la Bourse*, le *Nouveau Temps*, et quelques autres dont le nom est moins familier à l'Occident, ne le cèdent guère à leurs plus illustres émules d'Angleterre, de France ou d'Allemagne, ni pour la valeur littéraire de la rédaction, ni pour l'étendue des informations, ni pour le sens critique ou le tact politique. Les feuilles de Saint-Pétersbourg qui ont la légitime prétention de rivaliser avec les organes les plus en renom de l'étranger, ne sont point pour cela servilement calquées sur le type anglais, allemand ou français.

Le journalisme russe garde son originalité, ses usages, sa phy-

(1) La Finlande possède relativement un plus grand nombre de journaux, cinquante-quatre en 1878, dont vingt-quatre en suédois et trente en finnois. Paris a pu voir à l'exposition de 1878 une intéressante collection de spécimens de la presse finlandaise.

(2) En 1878, on comptait en France sept cent vingt-six feuilles périodiques imprimées à Paris et neuf cent vingt-huit dans les départemens, y compris l'Algérie.

(3) De tous les pays soumis au sceptre du tsar la Finlande est aujourd'hui le seul en possession d'une presse vraiment populaire, pénétrant jusqu'à l'ouvrier et au paysan, cela sans doute grâce aux habitudes du culte luthérien et aux traditions constitutionnelles.

sionomie propre : le régime autoritaire lui imprime naturellement un cachet particulier. La polémique, tout en y tenant une certaine place, est loin d'en remplir les colonnes ; sous ce rapport, les journalistes russes semblent à égale distance de leurs confrères d'Angleterre et de France. Les articles y ont souvent un caractère plus spéculatif et doctrinal que chez nous, parce qu'il est plus périlleux de toucher aux faits qu'aux idées, aux actes du gouvernement qu'aux maximes de gouvernement. Des événemens assez minces, des réformes peu importantes, de maigres mesures administratives deviennent aisément le thème de longues et érudites dissertations, car l'on aime en toute chose à remonter aux principes et aux théories scientifiques les plus en vogue. A lire ces feuilles, il semblerait souvent qu'on est dans un état où tout se règle d'après les enseignemens souverains de la raison et de la science.

Les questions sociales et économiques, les questions surtout qui touchent au bien-être ou à l'instruction du peuple ont d'ordinaire le pas sur les questions proprement politiques. La critique et la littérature, la *bellettristique*, comme disent les Russes qui ont emprunté ce barbarisme français aux Allemands, tient encore un rang honorable dans les colonnes ou les feuilletons des grands journaux. Parfois même ces feuilletons sont encore consacrés à une sorte de revue des *Revues*, spécialement à l'appréciation des romans nouveaux, qui sont analysés presque chapitre par chapitre, au fur et à mesure de leur apparition dans les recueils mensuels de Saint-Pétersbourg ou de Moscou. Les affaires judiciaires, les procès civils et criminels défraient aussi largement les journaux, qui en tirent des sujets d'articles ou en donnent tout le compte rendu sténographique, avec interrogatoire des témoins et plaidoiries des avocats. La part de la politique se trouve ainsi proportionnellement réduite, et dans la politique, les affaires extérieures envahissent souvent les colonnes aux dépens des affaires nationales, dont à certaines époques on parle d'autant moins qu'elles sont plus graves et plus actuelles.

Ce qui distingue les journaux russes, ce n'est pas tant que la politique y est moins prédominante ou moins bruyante qu'ailleurs, c'est que les journaux n'y représentent pas comme chez nous une opinion arrêtée et exclusive, qu'ils n'y appartiennent pas d'ordinaire à un groupe politique, à un parti dont le journal n'est que l'interprète ou l'avocat. Il n'en saurait être autrement dans un pays qui n'a pas de vie publique, ou du moins pas de vie politique. Comme l'opinion et la société, les journaux ne peuvent guère être classés en groupes déterminés, sous des enseignes précises. Est-ce à dire, comme on le soutient parfois en Russie, que les journaux n'y représentent point l'opinion publique, mais seulement l'opinion indivi-

duelle de leur rédaction? Ce serait là une erreur, la presse n'en réfléchit pas moins les divers penchans de la société, les divers courans qui la traversent et se la disputent. S'il n'y a point de partis au sens politique du mot, il y a des opinions que la presse personnifie et alimente. Il y a comme partout des conservateurs et des libéraux, des aristocrates ou des démocrates, mais toutes ces dénominations n'y ont ni la même exactitude, ni la même rigueur, qu'en d'autres pays. Pour employer la métaphore habituelle, les feuilles russes ont une couleur moins tranchée, moins vive, moins franche et moins fixe que chez nous. Elles ne se distinguent souvent les unes des autres que par des nuances légères, parfois ondoyantes et fugitives, et plus d'une se plaît aux teintes tendres, aux tons changeans et faux à la mode en ce moment chez nous. En cela, du reste, les journaux russes seraient encore l'organe de la société, qui montre plutôt des penchans et des tendances que des convictions arrêtées, et qui, dans toutes ses impressions ou ses velléités, demeure singulièrement mobile, accessible à tous les engouemens et à tous les découragemens.

Le ton de la presse russe varie naturellement beaucoup selon les feuilles et les écrivains, et aussi selon les époques et la plus ou moins grande tolérance du pouvoir. Les rigueurs dont elle a longtemps été l'objet lui ont donné des qualités de souplesse, de mesure, de tact, qu'elle retrouve chaque fois que l'y contraignent les défiances du gouvernement. Aucun pays n'a poussé plus loin l'art ingénieux des allusions qui laissent deviner ce qu'on ne dit pas, des insinuations qui font soupçonner ce qu'on a l'air de mettre en doute, des sous-entendus qui donnent plus de force et de piquant à la pensée. Cet art de déjouer la surveillance des argus officiels en enveloppant ses idées d'un voile transparent pour le lecteur et irréprochable pour la censure, ce talent de tout faire entendre sans avoir l'air de rien dire, que la presse française a dû jadis pratiquer sous le second empire et où excellaient les Prévost-Paradol et les Forcade, a été porté à un haut degré dans un pays où la presse a si longtemps été obligée de ne pas laisser à la malveillance une phrase à reprendre, un trait à relever. L'empereur Nicolas avait à cet égard admirablement dressé les écrivains russes. Affinée et aiguisée par la main des censeurs, la plume avait une pointe assez perçante pour passer à travers toutes les mailles de la censure. Le lecteur, habitué à comprendre à demi-mot, venait par sa perspicacité au secours de l'habileté de l'écrivain.

Sous le poids des chaînes en apparence les plus lourdes, la pensée obligée de se faire petite et humble trouve des ressources que ne soupçonne pas le journaliste accoutumé à se mouvoir en liberté. La critique apprend à se déguiser sous le masque de l'éloge; en

dehors même de l'ironie souvent périlleuse, le blâme se montre avec discrétion sous les modestes dehors du doute. Si la politique intérieure, presque absolument interdite sous Nicolas, reste toujours un terrain peu sûr, la politique étrangère offre un large champ où les différentes opinions peuvent plus librement se donner carrière et déployer leur bannière au vent. Sous le couvert de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche, on écrit ce qu'on pense de son pays, on combat chez autrui ce qu'on n'ose attaquer chez soi, on défend chez ses voisins les droits et les libertés qu'on n'ose revendiquer pour soi.

En dépit de toutes ses entraves, la presse russe n'a été inutile ni au pays ni au gouvernement. Sous Alexandre II, elle a pu rendre des services d'autant plus grands qu'elle était moins comprimée, et qu'en dehors même de ses franchises légales, les hésitations ou les incohérences d'un gouvernement souvent incertain entre plusieurs voies et disputé entre des conseils contraires, lui ont longtemps laissé une liberté d'allures dont elle n'eût peut-être pas joui sous un pouvoir plus résolu et plus sûr de lui-même. Sans parler de la part prise par les journaux et les revues à l'élaboration et à l'application des réformes, la presse a, dans la mesure de ses forces, plus d'une fois dénoncé et combattu les abus invétérés qui arrêtent ou neutralisent les effets des réformes (1).

Sur les questions les plus graves pour l'avenir du pays, sur celles de paix et de guerre, après comme avant la campagne de Bulgarie, la presse des deux capitales a montré une indépendance attestée par ses divisions mêmes. Si plusieurs feuilles, à Moscou surtout, entraînées par un patriotisme peut-être trop exclusif, ont parfois imprudemment exalté le sentiment national, d'autres, au risque de compromettre leur popularité, ont su résister aux entraînemens de l'opinion et mettre le pays en garde contre l'emportement des passions belliqueuses. Après comme pendant la guerre de 1877-1878, la presse a souvent signalé les défauts ou les lacunes de l'organisation militaire, des services accessoires surtout, avec une liberté qui, en un tel pays, étonnait l'étranger et dont le gouvernement et l'armée ont pu faire leur profit. L'imprévoyance ou l'impéritie de l'intendance, la cupidité et les larcins des fournisseurs, la négligence ou l'insuffisance des services sanitaires, les procédés mêmes de l'administration impériale dans les pays occupés, ont été dénoncés dans les journaux et dans les revues, avec

(1) Ce sont ainsi par exemple des journaux de Saint-Pétersbourg qui, en 1877, ont appris à la Russie la bastonnade infligée dans une prison de la capitale à un détenu politique, et c'est en lisant un article du *Golos* ou du *Nouveau Temps* que Vêra Zasoulitch conçut l'idée de punir le général Trépof.

une vivacité de langage qui dans son franc-parler semblait parfois toucher à l'exagération ou à l'injustice (1).

II.

Quand un vaisseau est en mer, est-ce aux passagers à donner des conseils au capitaine ou à critiquer les manœuvres de l'équipage? Pour l'empereur Nicolas et pour les *tchinovniks* de son école, toute prétention d'influer sur la marche des affaires, de donner au pouvoir des avis ou des indications n'était ni moins ridicule, ni moins périlleuse. D'après les vues bureaucratiques alors en vigueur, toute tentative de ce genre, alors même qu'elle eût été dictée par l'amour du bien public, n'eût été qu'une insolente usurpation sur les droits du gouvernement et de ses agens. Si la presse avait une fonction dans l'état, c'était d'informer le pays des actes du pouvoir, c'était d'amuser ou d'instruire le public, jamais de renseigner ou de contrôler l'autorité. Des journaux, des revues, des livres, l'autorité ne pouvait rien apprendre; à leur égard elle n'avait qu'un rôle, les maintenir en dehors de sa sphère. Toute appréciation des intérêts politiques était interdite aux sujets du tsar, ils devaient s'estimer heureux quand le souverain daignait permettre à la presse officieuse de leur expliquer les intentions du pouvoir et de leur en faire comprendre les bienfaits.

Aujourd'hui, comme sous Nicolas, le Russe n'est qu'un spectateur de son gouvernement, il ne fait qu'assister à la pièce politique sans avoir le droit de monter sur la scène où se joue le sort de sa patrie, mais alors c'était un spectateur muet et silencieux auquel toute observation, toute remarque sur l'ordonnance de la pièce ou le jeu des acteurs était strictement interdite. Les applaudissemens seuls étaient tolérés, encore devait-on prendre garde de ne pas sembler désapprouver l'un des actes ou des acteurs de la pièce, en laissant voir trop de préférence pour d'autres. Il n'était pas seulement interdit de blâmer, de critiquer le gouvernement, l'administration, les fonctionnaires, un article du règlement de la censure prohibait formellement *toute proposition d'améliorer aucun service public*. Le respect pour l'autorité ne devait permettre aux sujets aucune audace de ce genre; c'eût été manquer à l'esprit de discipline que l'autocratie prétendait établir dans la vie civile comme dans la vie militaire.

(1) Comme exemple de ce que pouvait récemment encore se permettre la presse, à une époque où elle se sentait déjà moins libre que quelques années plus tôt, je citerai une série d'articles de M. Eug. Outine, intitulés *En Bulgarie*, et réunis en volume après avoir paru dans le *Vestnik Evropy*, 1878-1879. On y trouve des phrases comme celle-ci : « Ailleurs la corruption n'est qu'une exception; chez nous c'est l'honnêteté qui était l'exception, et les difficultés qu'elle rencontrait la rendaient impossible. »

Les désillusions de la guerre de Crimée devaient porter un rude coup à cette conception du rôle des gouvernans et des gouvernés. Ni la société n'avait la même confiante docilité pour les ordres qui venaient d'en haut, ni la hiérarchie bureaucratique la même foi en sa propre infaillibilité. Aussi l'attitude de la presse vis-à-vis des affaires publiques, et l'attitude des agens de l'autorité vis-à-vis de la presse se modifièrent-elles notablement avant même la modification des lois sur la censure. Sous le souffle de l'esprit de réforme qui agitait tout le pays, les écrivains montrèrent une hardiesse, et les agens du pouvoir une tolérance, inconnues jusque-là. Un événement dont on n'eût attendu que des mesures restrictives, l'insurrection de Pologne en 1863, vint accroître l'autorité de la presse en la montrant tout à coup comme l'organe naturel du sentiment national à un moment où le pays se croyait à la veille d'une guerre avec l'Europe. Ce rôle inouï pour elle en Russie, la presse russe le dut à un journaliste moscovite encore aujourd'hui à son poste, au directeur de la *Gazette de Moscou*, dont un étranger peut ne point partager les vues et les haines, mais dont personne ne saurait nier l'énergie et la forte personnalité. Grâce à M. Katkof, la Russie eut alors le singulier spectacle d'un journal érigé en tribune et d'un écrivain sans autre arme que sa plume, sans autre titre que son talent, devenu le guide de la nation et l'inspirateur du pouvoir. Pour la première fois l'autorité étonnée et à demi dévoyée permit à un journaliste de s'ériger en juge et en conseil des actes du gouvernement, de louer ou de censurer les choses ou les personnes, et, fort de l'appui de l'opinion, de soumettre à son ascendant le monde officiel comme le pays, sans souci des intérêts ou des résistances du *tchinovnisme*. Jamais peut-être spectacle aussi insolite ne s'était vu sous un gouvernement absolu. Un jour la publication de la *Gazette de Moscou* fut interdite par le ministère, le journal suspendu n'en continua pas moins à paraître publiquement, le journaliste finit par avoir raison du ministre (1).

En Russie, la presse a ainsi été une puissance avant d'avoir aucun droit reconnu. Une tolérance plus ou moins éclairée ne lui pouvait longtemps suffire. Elle avait largement contribué à la discussion et à l'élaboration des réformes, il était juste qu'elle en profitât; elle attendait, elle aussi, son émancipation. Les nouveaux règlemens judiciaires semblaient faits pour encourager ses prétentions, elle rêvait de n'être plus soumise qu'à des tribunaux réguliers, et, comble de témérité, on affirmait, on imprimait que la parole écrite ne devait relever que du jury. Ces ambitieuses espérances, plus d'une fois exprimées depuis, devaient être déçues. Lors-

(1) Sur cette époque, consultez les études de M. Ch. de Mazade dans la *Revue* du 1er novembre 1864, du 15 mars 1866, du 1er avril et du 15 mai 1868.

qu'en 1865, le gouvernement voulut régler l'état légal de la presse, il se garda d'aller aussi loin. Au lieu d'en remettre le sort au jury ou aux tribunaux ordinaires, il la maintint résolûment sous la tutelle administrative. Il lui laissa des franchises sans lui reconnaître des droits. La censure ne fut pas supprimée, on se contenta d'en limiter le champ, et si la presse eut moins à souffrir de l'arbitraire, on lui refusa les garanties de la loi et de la justice.

Au sortir de la censure de Nicolas, il était facile au pouvoir de paraître libéral, tout en gardant dans ses mains le sort des livres et des journaux. Rien en Europe n'égalait les sévérités des règlemens en vigueur depuis 1828, rien, si ce n'est l'*index* romain avant la révolution italienne, car en Russie l'autocratie laïque n'a jamais eu pour la pensée et la science les mêmes rigueurs que pour la politique (1). Tout journal, toute brochure, tout livre national ou étranger, ancien ou moderne, était soumis à la censure préventive. La censure simple semblait insuffisante : en 1848 avait été institué un comité supérieur avec mission de censurer les censeurs. A côté de la censure ordinaire, l'empereur Nicolas en avait érigé de spéciales, chargées de surveiller telle ou telle branche de l'activité humaine. Telle était la censure ecclésiastique, qui subsiste encore aujourd'hui et qui, naturellement conférée aux évêques et aux hommes d'église, étend sa juridiction sur tous les ouvrages intéressant la religion et le clergé. Pour perfectionner le contrôle de la pensée, pour que rien de dangereux ou de désagréable ne pût échapper à cette police des idées, on avait appliqué à ce service le système de la division du travail et de la spécialisation des organes. Chaque administration était investie du droit de contrôler tout imprimé la concernant. Au ministère de la guerre revenait tout ce qui touchait à l'armée, au ministère des finances tout ce qui regardait la fortune de l'état. Il n'était pas jusqu'à la direction des haras qui n'eût obtenu le même privilége et qui ne fût en possession de juger des écrits de son ressort. Quand vint l'ère des chemins de fer, la direction de la grande ligne de Saint-Pétersbourg à Moscou, inquiète des trop justes doléances du public, réclama le droit d'examen préalable sur toutes les publications touchant à l'administration des lignes qu'elle exploitait pour l'état (2).

Le même système de protection avait été appliqué jusqu'aux

(1) A Rome et à Pétersbourg, la censure se rencontrait souvent dans les mêmes petitesses bizarres. C'est ainsi que dans la capitale russe, comme dans la ville des papes, des opéras tels que *Guillaume Tell* ou *les Huguenots* n'étaient admis sur la scène que défigurés et travestis. Voyez à cet égard notre étude sur la souveraineté pontificale dans le livre intitulé : *un Empereur, un Roi, un Pape*. Paris, 1879.

(2) Voyez Schnitzler, t. III, et *die Petersburger Gesellchaft von einem Russen.*

universités ou aux académies. Les savans en possession des dignités officielles prétendaient naturellement à de pareilles prérogatives et, avant de recevoir des censeurs l'*imprimatur*, les travaux scientifiques devaient être soumis à l'appréciation d'un comité d'académiciens ou de professeurs : ainsi en était-il partout, le même ordre bureaucratique, la même exacte discipline régnait dans toutes les branches de la vie publique. Avec de telles précautions, il n'y avait en vérité rien à craindre de la malignité individuelle ou des passions de parti, mais on peut juger quelle situation faisait un tel régime à la presse et à la littérature, aux fonctionnaires et au tchinovnisme. C'était pour chaque service, avec l'assurance contre toute critique, le droit à la négligence, à la routine, à l'impéritie.

Toutes ces juridictions spéciales sont tombées au début du règne d'Alexandre II. En droit, si ce n'est toujours en fait, les diverses administrations ont perdu la faculté de contrôler tout ce qui les concernait. Sauf en matière ecclésiastique, les écrits et imprimés ne relèvent plus que de la censure ordinaire, qui en 1863 a passé du ministère de l'instruction publique au ministère de l'intérieur. C'est en 1865, dans l'année qui suivit la promulgation des nouveaux règlemens judiciaires, que fut édictée la loi affranchissant de la censure préventive une notable partie de la littérature et de la presse.

Un ukase impérial exempta de toute autorisation les ouvrages originaux ayant au moins dix feuilles d'impression, et les traductions n'ayant pas moins de vingt feuilles. Le même privilège fut reconnu à toutes les publications du gouvernement, des académies, des sociétés savantes et enfin à toutes les éditions et traductions des langues anciennes. Tite-Live et Tacite, Démosthène et Plutarque purent paraître sans les mutilations ou corrections que leur faisait infliger l'empereur Nicolas, imitateur en cela de Napoléon Ier.

Le droit de paraître sous la responsabilité de l'auteur et de l'éditeur n'affranchit pas les écrivains de tout contrôle. Chaque volume ainsi publié sans visa des censeurs doit être déposé entre leurs mains quelques jours avant d'être mis en vente et peut être saisi si la diffusion en est jugée dangereuse. D'après l'ukase de 1865, c'était aux tribunaux de décider si cette saisie devait être levée ou maintenue. Depuis 1872, un ukase restreignant les franchises accordées par le précédent a remis au comité des ministres le droit de décider souverainement de l'interdiction et de la confiscation d'un ouvrage ou d'une livraison de revue, et cela sans préjudice des poursuites judiciaires contre les éditeurs, auteurs, et parfois même imprimeurs. Si élevée que soit l'autorité ainsi érigée en tribunal suprême de la pensée et de la plume, c'est toujours une autorité

administrative qui prononce par ordonnance sans procès, sans débats, comme sans appel (1).

Quant à la presse périodique, à la presse quotidienne surtout, on n'eût osé l'affranchir de la censure préalable sans prendre contre elle des garanties spéciales. Dans leur embarras, les réformateurs de la Néva tournèrent comme d'habitude leurs regards vers l'étranger, vers la Seine; le modèle cherché, ils le découvrirent dans la France impériale. C'est dans la législation du second empire que la Russie, et bientôt après elle la Turquie, ont puisé la plupart de leur règlemens sur la presse. Les liens ingénieusement tressés à Paris pour la pensée et la parole écrite ont été jugés dignes d'être copiés à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. C'est au moment où il allait être abandonné en France par l'empire même que le système napoléonien des avertissemens aux journaux a été recueilli par les ministres du tsar et du sultan. Cette double fortune suffirait aux yeux d'un Français pour apprécier la valeur d'une telle législation; mais la même institution ne peut être jugée de la même manière dans les divers pays. Ce qui était rétrograde en France était en Russie un grand progrès : la presse russe eût souhaité d'être tout entière à ce régime si peu goûté de la presse française.

La loi de 1865 en effet maintenait la censure préventive dans toutes les villes de province. Dans les deux capitales mêmes, la loi ne la supprimait point, elle l'y rendait seulement facultative. Par une ingénieuse combinaison, on a laissé aux journaux mêmes de Saint-Pétersbourg ou de Moscou le choix entre l'ancien et le nouveau système. C'est à chaque feuille de déclarer si elle veut être dispensée de la censure préalable pour vivre sous le régime des avertissemens et de la nouvelle pénalité. A la presse on offre ainsi l'alternative de voler librement à ses risques et périls, sauf à être soudainement arrêtée dans son essor et à rester victime de ses hardiesses, ou bien d'avoir les ailes rognées et de continuer une tranquille existence terre à terre à l'abri de la censure qui garantit de toute surprise. Revues ou journaux, les principales feuilles se sont naturellement décidées pour la liberté et le droit de paraître sans l'estampille administrative.

Ce droit, on n'en jouit qu'en payant un cautionnement fixé à la somme assez modeste de 2,500 roubles. C'est à l'aide de communiqués et d'avertissemens ministériels que le pouvoir redresse les écarts de cette presse émancipée du servage de la censure. Comme

(1) En 1872, le nombre des livres édités en Russie se montait à un peu plus de deux mille (2,082) sans compter, il est vrai, les ouvrages religieux soumis à la censure ecclésiastique. Sur ces deux mille quatre-vingt-deux ouvrages, plus de la moitié (1,176) avait paru à Saint-Pétersbourg, plus du quart (568) à Moscou. La même année, il avait paru dans le petit royaume de Pologne plus de huit cents ouvrages.

en France sous le second empire, le journal peut être supprimé après trois avertissemens, mais c'est là l'exception et non la règle. Le pouvoir en use d'une main plus paternelle avec une presse chez laquelle il ne rencontre guère d'hostilité systématique; d'habitude il se contente au troisième avertissement d'une suspension de trois mois, de six mois, ne recourant à la suppression que si les tendances du journal averti lui paraissent décidément mauvaises (1).

Un tel régime étant tout arbitraire vaut ce que valent la tolérance et le libéralisme du pouvoir. La presse étant tenue en laisse, le gouvernement est maître d'allonger ou de raccourcir la corde, il la tend ou la relâche selon ses défiances ou son humeur. Rien de plus variable que les facultés laissées aux journaux; ce qui est permis un jour ne l'est plus le lendemain. Durant une dizaine d'années le gouvernement de Saint-Pétersbourg semble s'être servi de ses prérogatives avec plus de mesure, de discrétion ou de longanimité que le gouvernement dont il s'était fait l'imitateur. La presse des deux capitales a eu là une période de liberté relative qu'elle a largement mise à profit. Dans les dernières années au contraire, avant et durant la guerre de Bulgarie, depuis l'agitation nihiliste surtout, les rigueurs ont été beaucoup plus fréquentes. L'autorité s'est servie de toutes les armes que lui mettait en main la légalité, et il est peu de journaux qui n'aient été plusieurs fois frappés, avertis et suspendus. Dans son goût croissant pour les moyens de répression, le ministère de l'intérieur s'est approprié les plus mesquins et les plus décriés des procédés jadis employés par la France impériale, tels par exemple que l'interdiction de la vente au numéro sur la voie publique. C'est là une sorte de correction dont l'administration russe se sert d'autant plus volontiers qu'elle n'est obligée d'en donner aucun motif. Une pénalité plus bizarre et vexatoire encore, c'est l'interdiction de publier des annonces qui souvent forment le principal revenu des journaux russes.

Cette manière de corriger une à une au moyen de communiqués ou d'avertissemens les erreurs quotidiennes de la presse, a pour le gouvernement un grand inconvénient. Au dedans comme au dehors, on est souvent tenté de lui imputer la responsabilité de toutes les opinions qu'il laisse librement circuler. L'étranger surtout, regardant le pouvoir comme le maître et le régulateur de tout ce qui se publie dans l'empire, voit sa main ou son inspiration dans tout ce qui s'imprime en Russie. De là, aux époques de complications européennes, des jugemens mal fondés et souvent fâcheux pour la politique et la diplomatie impériales. On l'a bien vu avant et depuis la guerre de 1877-1878, on l'a revu tout

(1) Nous mentionnons avec regret qu'un des principaux journaux, le *Golos*, a récemment été suspendu pour cinq mois à propos d'un feuilleton sur les universités.

récemment à propos de l'acrimonieuse polémique soulevée entre les feuilles russes et les feuilles allemandes par la politique de M. de Bismarck. Le ministre tolère-t-il dans la presse des récriminations contre les cabinets étrangers, on reproche au cabinet russe de fomenter l'esprit de guerre, ou d'exciter les passions nationales. Toutes les exagérations ou les imprudentes déclamations des journalistes retombent ainsi sur le gouvernement, soupçonné de connivence avec tout ce qu'il n'interdit pas. Les adversaires de sa diplomatie affectent de prendre la voix criarde des gazettes pour l'écho du ministère des affaires étrangères. Pour la politique du cabinet impérial, cette dépendance de la presse, qu'il est censé faire taire et parler à volonté, est ainsi moins un secours qu'une gêne (1).

Les Russes connaissent trop bien leurs journaux pour les regarder comme des automates montés par le pouvoir, ou comme les confidens de la chancellerie impériale. Eux aussi cependant se sont parfois demandé si, derrière telle ou telle feuille, derrière tel ou tel article, ne se cachait pas quelque haut personnage de la cour ou du gouvernement. Quand, par hasard, au milieu des rigueurs qui frappent ses confrères, on voit un journal poursuivre avec sécurité l'examen des questions les plus hautes ou les plus délicates, on y soupçonne l'inspiration de quelqu'un des membres du gouvernement ou des conseillers de la couronne. On imagine une sorte de La Guéronnière russe caché dans les coulisses et tenant la plume pour autrui (2). Et de telles suppositions ne sont pas toujours entièrement gratuites, non que les journaux soient souvent employés par le pouvoir à sonder l'opinion, mais parce que plusieurs des feuilles les plus importantes ont derrière elles quelques amis haut placés, quelques patrons bien en cour qui, à l'occasion, les appuient de leur influence. Ainsi s'explique une bonne part des libertés ou des licences prises impunément par la presse des capitales avant la réaction des dernières années. Ainsi s'expliquent les insinuations plus ou moins sourdes et les attaques plus ou moins discrètes manifestement dirigées contre telle ou telle administration, contre tel ou tel personnage. Ce qui offensait ou agaçait l'un des hommes au pouvoir réjouissait parfois un collègue ou un émule. Dans les gouvernemens absolus, on ne saurait l'oublier, il y a bien moins d'homogénéité, d'unité qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. En Russie, où il n'y a

(1) Aussi le gouvernement est-il parfois contraint de notifier à la presse quelle doit être son attitude dans telle question déterminée. C'est ce qu'il avait fait par exemple le 15 octobre 1875 relativement aux affaires d'Orient. C'est ce qu'il a dû faire au mois d'août dernier pour la polémique avec la presse allemande.

(2) Je citerai par exemple à ce propos une série d'articles anonymes insérés en 1875 et 1876 dans le *Rousski Mir*, et depuis rassemblés en volume par le général Fadeief sous le titre *Tchem nam byt?*

que des ministres isolés et point de cabinet, point de ministère solidaire, les membres du gouvernement n'ont pas toujours sur les affaires et les personnes les mêmes vues ou les mêmes sentimens. Toutes ces divergences d'opinion ou d'intérêt, ces rivalités plus ou moins mal dissimulées peuvent ouvrir dans la bastille bureaucratique quelques minces brèches par où, avec de l'adresse et de l'agilité, peut à certaines heures se glisser la critique.

Les attentats révolutionnaires qui ont suivi la guerre d'émancipation bulgare ont singulièrement empiré la situation de la presse. Si la loi de 1865 n'a pas été abrogée et la censure préventive partout rétablie, la presse a été temporairement dépouillée des faibles garanties qu'elle avait obtenues. L'ukase du 5 avril 1879 reconnaît aux gouverneurs généraux le droit de « suspendre ou de supprimer tout recueil périodique ou journal dont les tendances sont reconnues nuisibles, » et cela sans aucun avertissement préalable, sans aucun exposé de motifs. C'est là du reste une faculté dont ces dictateurs militaires n'ont pas besoin de faire un fréquent usage (1). Ministres ou gouverneurs généraux ont des moyens plus discrets et non moins sûrs et efficaces : ils n'ont qu'à prévenir officieusement la presse qu'elle ait à s'abstenir de discuter telle ou telle question, telle ou telle mesure. A de tels avis les journaux n'ont garde de ne pas se conformer. La censure peut ainsi se trouver indirectement rétablie par des communications verbales ou des ordres écrits, et, selon la remarque d'un écrivain russe (2), propriétaires et éditeurs, jaloux de sauver leur fortune, deviennent pour leur journal les plus défians ou les plus rigides des censeurs. On comprend par là comment à l'heure où triomphent partout les mesures de répression, le gouvernement n'a pas besoin de recourir plus souvent aux moyens de rigueur contre une presse qui se sent trop à sa merci pour provoquer sa colère.

Au milieu de tant d'écueils, une chose diminue pour la presse la difficulté de sa tâche. Les plus importantes, les plus débattues des questions intérieures, ce sont naturellement les réformes d'Alexandre II et leurs effets. Or, à cet égard, les opinions les plus opposées peuvent, grâce aux circonstances, compter sur une tolérance plus ou moins large, plus ou moins franche et bienveillante. Aux adversaires des institutions libérales ou démocratiques octroyées dans la première moitié du règne, les penchans réactionnaires, aujourd'hui en faveur, permettent des critiques et des attaques aisément couvertes des intérêts conservateurs. Aux libéraux, aux partisans des nouveaux règlemens judiciaires et du *self-government* communal ou provincial, il reste l'avantage d'avoir en leur

(1) On s'en est servi cependant à Moscou, par exemple pour *le Courrier russe.*
(2) Golovatchef : *Deciat lêt reform* : IIe partie, ch. v.

faveur bien des actes et des déclarations du pouvoir. Pour combattre la réaction, ils peuvent se mettre à l'abri derrière les ukases impériaux, se poser en défenseurs des lois existantes, en apologistes du gouvernement contre les détracteurs qui en attaquent l'œuvre. Aux heures de trouble et de défiance, où toute liberté paraît sur le point de s'évanouir, où toute l'ambition des hommes de progrès est de ne pas trop reculer en arrière, c'est là pour la presse une précieuse ressource; grâce à cet avantage, au milieu même de la compression la plus sévère, des écrivains habiles peuvent faire entendre des voix ou des notes discordantes, et épargner au pays l'humiliante et fastidieuse monotonie d'une presse à l'unisson. Il est vrai que le pouvoir est toujours maître de faire régner le silence autour des grandes questions en les interdisant aux journaux, et c'est malheureusement ce qu'il semble avoir fait trop souvent dans ces derniers mois.

III.

Lors de mon premier voyage en Turquie, il y a déjà une quinzaine d'années, je fus étonné, en débarquant au pied de Péra, de voir un employé de la douane me prier de lui soumettre mes livres. Ce douanier de la pensée était un jeune nègre qui bredouillait et mêlait quelques mots de français, d'italien et d'anglais. Les choses se passent à peu près de même à la frontière russe, avec cette différence que le *bakchich* y règne moins effrontément, et que l'examen des livres ne s'y fait point par des noirs ignorans.

Les livres étrangers, ne pouvant être poursuivis dans la personne de leurs auteurs ou éditeurs, ne jouissent pas de l'exemption de la censure préventive. Comme sous Nicolas, il y a pour eux une censure spéciale (*inostrannaïa tsensoura*). De cette censure étrangère relèvent les livres ou journaux qui se présentent aux portes de l'empire. La besogne ne lui fait pas défaut, car les Russes, grands amateurs des langues de l'Occident, le sont aussi beaucoup de ses littératures. Vers le milieu du règne de Nicolas, la librairie russe importait annuellement trois cent cinquante mille volumes étrangers, français surtout (1); la plupart, il est vrai, appartenaient au genre frivole, si ce n'est licencieux, celui qui trouvait le plus aisément grâce devant le rigorisme des censeurs. Tout en demeurant considérable, le chiffre de ces importations a, si nous ne nous trompons, plutôt diminué qu'augmenté, cela grâce au développement de la littérature et de la presse nationales.

La censure étrangère n'en a pas moins chaque année des milliers d'ouvrages à examiner, surtout en français et en allemand. Elle

(1) C'est là le chiffre donné pour 1836 par Schnitzler, *Statistique de la Russie*.

peut les interdire ou les admettre; elle peut aussi n'en autoriser l'entrée qu'avec des coupures. Une feuille spéciale indique périodiquement au public les opérations des censeurs et donne la liste des ouvrages admis ou prohibés. Sous Alexandre II, la censure étrangère s'est généralement montrée fort large et coulante, peu d'auteurs se voyaient fermer la porte (1). Les ouvrages les plus radicaux en philosophie et en économie, si ce n'est en politique, les plus célèbres traités d'athéisme ou de socialisme, ont pu pénétrer dans l'empire et y être traduits. A l'inverse de l'*index* romain, l'autorité russe s'est toujours montrée beaucoup moins sévère pour les doctrines et les théories que pour le récit des faits et la critique des personnes. C'est là un des caractères de la censure russe, et par ce penchant elle a pu malgré elle favoriser innocemment la diffusion des théories radicales, dont elle devait préserver l'empire. Dans ce domaine comme ailleurs, les dernières années ont amené une recrudescence de sévérité, sans que pourtant la Russie ait de nouveau été soumise au blocus intellectuel, ou au prohibitionnisme moral du règne de Nicolas (2).

L'essor pris par la presse indigène a naturellement diminué la circulation et l'influence des journaux du dehors. Aussi n'a-t-on pas craint d'accorder à la plupart de ces derniers le libre accès du territoire. Environ trois cents journaux étrangers, dont les deux tiers, il est vrai, n'ont rien de politique, sont affranchis de la censure. Les juge-t-on pernicieux ou systématiquement hostiles, on leur ferme les portes de l'empire. C'est ce qui est arrivé durant la dernière guerre d'Orient à l'un des journaux français qui s'était distingué par la vivacité de sa polémique contre la politique russe.

Les revues étrangères, dont quelques-unes, telles que la *Revue des Deux Mondes* ou la *Deutsche Rundschau*, gardent un grand nombre de lecteurs, paient parfois tribut aux susceptibilités de la censure. Les passages suspects ne sont pas coupés avec des ciseaux, comme naguère à Rome sous la souveraineté pontificale ; on se sert à Saint-Pétersbourg d'un procédé plus perfectionné. Les phrases mal sonnantes sont biffées à l'aide d'encre d'imprimerie. Les livraisons ou les volumes ainsi traités présentent de larges taches noires, qui parfois couvrent des pages entières. C'est ce qu'en argot du métier on appelle être *passé au caviar*. J'ai pu voir moi-même dans la *Revue* plusieurs de mes études sur la Russie maculées de cette façon. Malgré la modération et la bienveillance

(1) En 1868 par exemple, trois mille deux cent trente-deux ouvrages avaient été admis, cent vingt-sept avaient été exclus et cent six admis seulement en partie.

(2) Comme exemple récent des procédés de la censure, on peut citer le traitement infligé à l'*Histoire de la Russie* de M. A. Rambaud, qui n'a pu être admise qu'avec des suppressions et corrections.

habituelle de mes appréciations, je ne sais s'il est beaucoup de ces articles qui aient échappé au *caviar* des censeurs; en laissant tout passer, ils craindraient d'avoir l'air négligent, et ne fût-ce que pour attester leur vigilance, ils se croient obligés de noircir çà et là les pages qui leur passent par la main. Aussi en écrivant ces lignes n'osons-nous beaucoup nous flatter qu'elles arrivent intactes aux lecteurs de Pétersbourg ou de Moscou.

Le plus souvent la censure étrangère réserve ses sévérités pour les langues parlées dans l'intérieur de l'empire, pour le polonais et le malo-russe surtout. Le polonais, bien que dans le royaume de Pologne même aujourd'hui proscrit des tribunaux et des écoles, a sous les ciseaux de la censure russe retrouvé une sève nouvelle; la serpe de l'émondeur n'en a pas arrêté la riche végétation. A aucune époque, Varsovie n'a autant imprimé de livres et de journaux polonais; mais journaux et livres sont pour la plupart exclusivement scientifiques ou littéraires, et la censure fait bonne garde contre les productions vénéneuses et les semences suspectes de la Galicie ou de la Posnanie. Le malo-russe ou petit-russien, bien qu'il soit le seul dialecte compris de douze ou quinze millions de sujets du tsar, est moins heureux que le polonais. Préoccupée du réveil de cet idiome populaire et des aspirations fédéralistes de quelques *ukrainophiles*, l'administration pétersbourgeoise cherche à maintenir cet harmonieux provençal russe à l'état de patois, sans culture ni littérature. Une ordonnance de 1876 a soumis à l'examen de la direction supérieure de la presse toutes les publications et traductions petites-russiennes. En dehors des almanachs ou des livres d'église, bien peu d'ouvrages dans le parler du Dniéper trouvent grâce auprès des censeurs. Les écrivains qui veulent écrire librement dans le dialecte de l'Ukraine sont obligés de se faire imprimer en Galicie; je ne crois pas qu'en Russie il existe un seul journal malo-russe, tandis que l'Autriche en possède plusieurs (1).

La presse provinciale en langue nationale n'est pas beaucoup plus heureuse. La loi de 1865, qui avait un caractère manifestement provisoire, a laissé toutes les provinces sous la censure préventive. Tandis que, pour l'administration et la justice, le gouvernement a étendu peu à peu à l'intérieur de l'empire des institutions souvent essayées d'abord dans les capitales, il est resté en route pour la presse et n'a point achevé son œuvre. Le sort des journaux de province n'est point meilleur que sous Nicolas, à quelques égards même il est pire. Sous Nicolas, quand la censure dépendait du mi-

(1) Il est enjoint aux censeurs de surveiller, dans les écrits malo-russes, non-seulement les idées et l'expression, mais la langue et l'orthographe. On doit exiger qu'au lieu d'être conforme à la prononciation ou aux habitudes locales, cette dernière soit autant que possible conforme à l'orthographe russe ordinaire.

nistère de l'instruction publique, les censeurs de province étaient des inspecteurs de l'enseignement ou des proviseurs de collèges, des hommes ne relevant pas directement de l'administration et qui en dehors de la politique, portaient aux lettres ou à la science un intérêt professionnel. Aujourd'hui, ce sont des employés du ministère de l'intérieur, le plus souvent des commis pris dans les bureaux des gouverneurs, n'ayant ni la connaissance ni le goût des choses de l'esprit. Ces bourreaux de la pensée sont du reste autant à plaindre que leurs victimes, ayant toujours à redouter les suites d'un manque de vigilance. Entièrement à la merci de leurs supérieurs, ils n'ont d'autre règle de conduite que de satisfaire les autorités locales, d'en ménager l'amour-propre et les susceptibilités.

Si médiocres que semblent ces arbitres de la pensée, heureuses sont les villes qui en possèdent! Toutes ne peuvent prétendre à cette faveur. Il n'y a dans tout l'empire que huit ou neuf comités de censure, d'ordinaire accablés de besogne. Dans la plupart des chefs-lieux de gouvernement, il y a bien des censeurs isolés, mais pour chaque affaire douteuse ceux-ci sont obligés d'en référer aux comités, qui eux-mêmes doivent souvent consulter la direction supérieure de la presse. Et comme la rapidité des décisions n'est le propre d'aucune hiérarchie bureaucratique, les manuscrits restent des semaines et des mois avant de revenir à la rédaction du journal, et perdent en route leur intérêt avec leur actualité.

Dans les villes possédant des censeurs est-on au moins libre de fonder des journaux? Nullement. Aucune feuille nouvelle ne peut s'établir sans autorisation, et comme si la censure préventive n'était point une garantie suffisante, les autorités locales n'aiment pas à voir augmenter le nombre des journaux, ne serait-ce que pour ne pas accroître la besogne des censeurs, ou ne pas faire de concurrence aux publications officielles. Aussi, à part quelques très rares exceptions, comme le *Kievlanine* de Kief ou *le Messager* d'Odessa, n'y a-t-il en province que des journaux officiels ou officieux presque également dépendans et serviles, et également insignifians. A côté des organes dociles de l'administration et des gouverneurs, on ne rencontre guère que des feuilles spéciales, journaux des *zemstvos* ou des municipalités, des universités ou des évêchés.

Pour cette presse dépourvue de garantie, il ne peut être question de liberté. Sous le couvert de la censure, le *tchinovnisme* local en est entièrement maître, le régime de la presse dépend des idées ou de l'humeur des autorités de la province. Telles sont parfois les rigueurs de cette censure qu'on a vu interdire à ces pauvres gazettes non-seulement la reproduction de tel ou tel article des journaux de la capitale, mais même des citations du journal officiel (1).

(1) Golovatchef : *Deciat lêt reform*, p. 265.

Rien de plus triste, rien de plus humble que la position des écrivains de province, même dans les rares grandes villes de l'empire. « Vous ne sauriez vous imaginer, me disait un journaliste, les ennuis, ou mieux les tourmens quotidiens des rédacteurs de ces misérables feuilles, alors qu'ils sont assez naïfs ou assez novices pour prendre au sérieux leur rôle de publicistes et de vulgarisateurs des idées. Il leur faut jour par jour, feuille par feuille, soumettre leurs articles à la censure locale, souvent en épreuves, car le censeur aime mieux lire l'imprimé que le manuscrit. Dépose-t-il sa copie longtemps à l'avance, le journal perd tout l'attrait de la nouveauté; envoie-t-il ses épreuves à la dernière heure, il n'est pas sûr de pouvoir tirer à temps. Un journal paraît le matin, le censeur a reçu les épreuves le soir, il les lit et les corrige après dîner, souvent en sommeillant, parfois il s'endort avant de les avoir approuvées et retournées à l'imprimerie. Pendant ce temps les typographes veillent, tout est prêt, l'heure se passe, le matin approche, et les épreuves ne reviennent point. Le rédacteur agité se promène fiévreusement attendant le retour de ses placards, dépêchant des messagers au censeur; malheur à l'imprudent qui, las d'attendre, irrité des délais qu'il ne peut s'expliquer et craignant de ne pouvoir paraître à temps, donnerait l'ordre de tirer avant d'en avoir officiellement reçu l'autorisation! »

Un procès récent a mis au grand jour de la publicité tout ce qu'il y a de tourmens ignorés dans les obscurs bureaux de la presse encore soumise à la censure. Il s'agissait d'un des principaux journaux d'une des capitales provinciales de l'empire, l'*Obzor* de Tiflis. Le rédacteur de cette feuille, Arménien ou Géorgien du nom de Nikoladzé, était accusé d'avoir imprimé des articles prohibés par la censure locale, ou d'avoir arraché le consentement du censeur (1). Il s'agissait tout simplement d'un feuilleton pour lequel la gazette en question ne s'attendait pas à tant de difficultés. Rien de plus curieux en ce genre que la déposition du censeur dont le *veto* n'avait pas été respecté; c'est un piquant tableau des mœurs bureaucratiques. Aussi demandons-nous la permission de la traduire en l'abrégeant un peu.

« On m'avait apporté le soir, dit l'inspecteur de la pensée russe, les épreuves d'un feuilleton intitulé : *Entretiens du dimanche*. Après les avoir lues, je renvoyai les épreuves à la typographie avec défense de tirer; cela fait, je me couchai. Il était environ deux heures du matin. Une heure plus tard, je fus réveillé par un coup de sonnette. Je sors sur le balcon, je demande qui est là. C'était le rédacteur de l'*Obzor*, M. Nikoladzé. « Je viens vous demander, me dit-il, pour quelle raison vous interdisez notre feuilleton. — Apparemment

(1) Pour le compte rendu de ce procès voyez le *Golos* du 27 janvier (8 février 1879).

j'ai mes raisons, répondis-je, mais ce n'est pas le moment de vous les donner ; adressez-vous au comité de censure. » M. Nikoladzé insistant pour connaître immédiatement les motifs de l'interdiction, notre discussion se prolongea un quart d'heure, moi sur le balcon, lui dans la rue. À la fin je lui déclarai que je ne le recevrais point et rentrai dans ma chambre. « Je saurai bien vous faire ouvrir! » me cria-t-il d'en bas, et il se mit à frapper, à vociférer, à faire du vacarme. Dans le voisinage habitent plusieurs personnages, messieurs un tel et un tel; le bruit les éveilla; aux fenêtres, aux balcons se montrait du monde, on croyait que j'étais attaqué par des bandits. Craignant un scandale public, je fus obligé de sortir de nouveau sur mon balcon, je déclarai à M. Nikoladzé que son irritation ne me permettait pas de le recevoir. « Ne vous inquiétez pas, je serai tranquille, » répliqua-t-il. Je lui ouvris alors moi-même, parce que ma bonne dormait. Quand il fut entré, M. Nikoladzé me demanda un verre d'eau-de-vie pour se calmer, et nous nous mîmes à lire le feuilleton ensemble. Il disputa tellement, il fut si obstiné, il me fit une telle violence que je fus contraint d'admettre son feuilleton, avec quelques changemens, il est vrai, bien que je crusse préférable de l'interdire. En autorisant l'impression, je n'ai fait, je l'assure, que céder à la violence. »

Le pauvre diable de censeur, effrayé de sa responsabilité, faisait ainsi de son mieux pour excuser sa lassitude et se disculper de son indulgence. L'accusé, le tenace rédacteur, se défendit avec beaucoup d'habileté. Faisant profession du plus grand respect pour les lois de la presse et les ordonnances de la censure, il se plaignit seulement de l'arbitraire personnel des censeurs, des caprices de leur mauvaise humeur, avec laquelle il faut compter pour chaque numéro. « Et songez, disait-il, qu'il nous faut obtenir ainsi trois cent soixante-cinq décisions par an, trois cent soixante-cinq autorisations, pour la plupart attrapées au vol! » L'accusé se changeait en accusateur de la censure. À l'honneur de ses juges, il fut absous, et ce qui caractérise le singulier mélange de liberté et d'arbitraire si fréquent en Russie, toute cette histoire et ces débats ont, avec l'autorisation des censeurs, été longuement racontés dans le journal incriminé, d'où ils ont passé dans les feuilles de Pétersbourg pour faire le tour de l'empire.

On aurait tort de croire cependant que la censure se tint pour battue, ou que son indulgence d'un jour la désarma pour l'avenir. Quelques semaines à peine après cette victoire, l'*Obzor* de Tiflis annonçait à ses lecteurs que des raisons indépendantes de la volonté de ses rédacteurs le contraignaient à suspendre indéfiniment sa publication. De telles annonces ne sont pas rares, depuis quelques mois surtout, et chacun les comprend. L'obstiné Arménien avait

fini par renoncer à la lutte, et ainsi font au bout de peu de temps tous les journaux qui ont la témérité de vouloir concilier leur indépendance avec la censure locale. Le cas est rare, il est vrai, la plupart des *Courriers* ou *Messagers* de province n'ont ni l'énergie, ni la naïveté d'entreprendre une telle lutte; ils se résignent à leur sort, se contentant de reproduire les nouvelles officielles, de réimprimer de vieilles histoires inoffensives et de mentionner officieusement les faits et gestes des autorités locales.

Cet esclavage de la presse de province est un des principaux obstacles à l'efficacité pratique des réformes et au contrôle du gouvernement comme à celui du public. C'est une des choses qui enlèvent au nouveau *self-government* administratif, aux *zemstvos* et aux municipalités une bonne part de leur utilité. C'est enfin là une des raisons pour lesquelles les Russes des deux capitales, les hauts fonctionnaires et le gouvernement lui-même, sont souvent si mal informés de ce qui se passe dans l'intérieur de l'empire. Comment les maux de la population, les abus de l'administration, les illégalités des autorités locales seraient-ils portés à la connaissance des autorités supérieures par une presse qui n'a guère plus d'indépendance que les télégrammes ou les rapports des gouverneurs? En Russie, la province est muette, les faibles organes qui s'essaient à parler en son nom n'ont rien de libre et de spontané : leur langage, tout automatique, n'apprend rien à personne. Ce qui fait le principal intérêt, la véritable utilité d'une presse de province, la publication des nouvelles locales, est ce qui, dans la presse russe, est le plus entravé par la défiante susceptibilité des autorités. Le peu d'échos de la vie provinciale qui parviennent jusqu'aux oreilles du public ou du pouvoir, y arrivent par les correspondances des grandes feuilles de Saint-Pétersbourg ou de Moscou, qui ne peuvent avoir de correspondant partout. Pour les écrivains soumis à la censure, il y a de ce côté de singulières contradictions. La loi permet à la presse de signaler les abus de l'administration ou de la justice, mais la loi défend aux journaux de désigner les personnes et les lieux. Or, les instructions de la censure enjoignent de n'admettre de telles plaintes que sur l'indication précise des lieux et des hommes.

Dans un état où les distances opposent tant d'obstacles à tous les efforts du pouvoir, rien n'est plus regrettable que cette ignorance du pays par ceux-mêmes qui le gouvernent. En réalité, l'on peut dire qu'à Saint-Pétersbourg, aux bureaux mêmes des ministres, on ne sait souvent comment fonctionnent les réformes, comment réussissent les nouvelles institutions dans l'intérieur de l'empire. On a beau multiplier les rapports administratifs, créer des commissions spéciales et des enquêtes de toute sorte, rien ne saurait suppléer à la

presse locale et à la voix des habitans. D'un autre côté, l'abaissement de la presse de province tend à donner aux organes des capitales une autorité qu'un jour le gouvernement pourrait trouver excessive. Par crainte de rendre la surveillance administrative plus difficile, c'est une sorte de monopole intellectuel que le pouvoir a constitué au profit des feuilles de la capitale, comme s'il eût pris soin d'accroître, en la concentrant en quelques mains, la puissance de la presse. On sait que partout, en effet, les journaux ont individuellement d'autant moins d'autorité qu'ils sont plus nombreux, et se font contrepoids les uns aux autres. Le privilège pratiquement concédé aux journaux des capitales les fait régner en maîtres dans toute l'étendue de l'empire; il abandonne aux mains de quelques publicistes de Pétersbourg et de Moscou la direction de l'esprit russe, et par là, ce système restrictif, issu de la défiance contre la presse, tend à en accroître démesurément l'ascendant.

IV.

« Que pensez-vous de cette institution? me disait, après m'avoir expliqué le mécanisme de la censure, un ancien censeur, homme lettré, éclairé et libéral à sa façon. — Je pense, lui répondis-je, qu'un pareil régime appliqué durant des générations a dû avoir sur la vie publique et privée, sur l'esprit et le tempérament national, une influence considérable. La situation précaire de la presse, aux années mêmes de sa plus grande liberté relative, m'explique plus d'un trait de votre caractère, de vos mœurs, de vos goûts. A mes yeux, l'effet n'en est pas seulement sensible dans tout ce qui touche à l'administration, à la politique, au gouvernement, mais aussi dans les idées et dans les habitudes de l'esprit, dans l'art et la littérature, dans la pensée russe en un mot.

« —Et ces effets si multiples sont fâcheux, n'est-il pas vrai? reprit avec un sourire à demi courtois, à demi railleur, mon interlocuteur. Je vous serais obligé de me les faire connaître, car je suis comme les gens qui, à force d'avoir un paysage devant les yeux, n'y voient plus rien de ce qui frappe l'étranger. Vous pouvez parler en toute liberté, il n'y a ni censure ni censeur ici. — Pour être sincère, répondis-je, je vous avouerai que j'ai médiocre opinion de cette institution, perfectionnée en 1828 et insuffisamment remaniée en 1865. Est-ce préjugé ou prévention? elle me semble responsable d'une bonne part de la légèreté, d'une bonne part de l'ignorance et de l'apathie, de la crédulité et de l'engouement de certaines classes de votre société. Je sais qu'ailleurs aussi il y a des gens frivoles et des indifférens; mais en détournant vos compatriotes des grandes questions politiques, religieuses, sociales, la censure

me paraît les confiner involontairement dans les mesquines préoccupations, les condamner aux discussions oiseuses ou aux dissertations futiles, toutes choses fort innocentes ou du moins inoffensives pour l'état, direz-vous, mais qui ont l'inconvénient d'abaisser les esprits, d'amollir les caractères, et de dépenser sans profit pour la société les forces et les passions des individus. Je suis tenté d'attribuer à cette tutelle trop prolongée de l'intelligence plus d'un des défauts, plus d'une des infériorités que vous déplorez souvent vous-mêmes. Sur les lettres comme sur la société, cette sorte de minorité de la pensée, toujours traitée en incapable, me paraît avoir eu une influence débilitante. La censure a malgré elle favorisé artificiellement les parties inférieures et basses, les parties légères et frivoles de la littérature et de l'art aux dépens des genres les plus élevés et les plus nobles. La politique mise de côté, je lui en voudrais de cet énervement de l'intelligence. Vous vous étonnez quelquefois que, malgré tant de marques d'originalité naturelle, malgré tant de signes d'un génie vif, prompt, varié, votre jeune littérature n'ait pas encore égalé celles de vieux pays plus petits que le vôtre; croyez-vous que le long servage de la pensée n'y soit pour rien, et qu'à ce régime les lettres, la science, l'esprit même n'aient point perdu de leur vigueur native en perdant de leur spontanéité?

« — Est-ce bien là votre sentiment, monsieur? interrompit l'ancien censeur d'un ton grave et légèrement sarcastique. Je suis fâché que, sur ce point, vous en soyez resté aux lieux communs et à l'opinion du vulgaire. Vous auriez mieux fait de renverser hardiment cette thèse usée : vous n'auriez pas été plus loin de la vérité. Vous accusez le manque de liberté d'avoir dans le champ des lettres semé ou fait pousser les fleurs légères et les mauvaises herbes aux dépens des plantes utiles et nourrissantes : que vous êtes ingrat envers les surveillans de la pensée! Si vous nous connaissiez mieux, peut-être trouveriez-vous que nous avons bien mérité des lettres. Qui a plus fait pour garder les auteurs et le public à la haute littérature, aux hautes pensées, à la science, ne sont-ce pas ceux qui cherchaient à les protéger contre l'envahissement de la plus exigeante, de la plus redoutable ennemie des lettres : la politique? Le journal est le rival du livre, et la politique courante est le plus grand et le pire adversaire de l'étude et du savoir. Ce n'est pas notre faute, à nous, si la Russie n'a pas échappé à cette cause de l'abaissement intellectuel et de la décadence littéraire de l'Occident. Au lieu de laisser l'esprit se disperser en tout sens, se gaspiller en stériles polémiques, s'user en prétentieux et superficiels bavardages, nous le contraignions à se replier sur lui-même, à ramasser ses forces, nous l'obligions à creuser ses études et à peser ses paroles; nous lui donnions en même temps plus de vigueur et de souplesse,

et il sortait de nos mains à la fois affiné et robuste. Quelle a été la plus brillante époque de notre littérature, de notre poésie, de notre critique? N'est-ce pas celle où la presse a eu le moins de liberté, n'est-ce pas le règne de Nicolas? Comme un arbre taillé par la serpe de l'émondeur, le génie russe, débarrassé des petites branches inférieures qui en déparaient le tronc, poussait en hauteur ou s'épanouissait à son sommet en rameaux touffus. Qu'est-ce trop souvent que la politique pour la littérature? Une de ces branches parasites qui poussent au pied de l'arbre et qui, absorbant le meilleur de la sève, dérobent leur nourriture aux rameaux plus élevés. »

Il y avait dans ce paradoxe une part de vérité, je ne me fis pas prier pour le reconnaître. Encouragé par ma bonne foi et mon attention, le censeur continua : « La critique en particulier, la critique qui touche à tout, interprète et explique tout, a dû chez nous son importance et son incontestable supériorité à la subordination de la politique. C'est à la censure que la Russie est redevable du grand, de l'unique Bêlinski (1). Sous un autre régime, Bêlinski n'eût été, comme tant d'autres, qu'un simple polémiste de journal. Cela est si vrai que, depuis qu'on a étendu les droits de la presse, la critique n'a plus chez nous ni la même puissance ni la même valeur. Croyez-moi, monsieur, les plus mauvaises choses ont parfois leurs avantages, l'esprit comme le corps peut trouver profit à des privations qui ne dépassent point ses forces. Quoique je sois vieux, je ne regrette pas le passé, j'en comprends les inconvéniens au point de vue public; mais l'art, la littérature, si ce n'est la science, ont peut-être plus à perdre qu'à gagner à cette émancipation tant vantée de la pensée. Pour l'intelligence comme pour les mœurs, tout n'est pas bénéfice dans la liberté. »

A ce langage, j'aurais eu bien des choses à répondre, si en pareille rencontre je n'eusse préféré écouter et faire parler. Serait-il vrai que l'art, la littérature, la science, profitent de l'attention et des loisirs que ne leur dispute pas la politique quotidienne, il n'en serait pas moins certain que, sous un tel régime, littérature, science, histoire, philosophie, critique, sont souvent dénaturées, défigurées, rapetissées par des considérations ou des luttes, par des passions ou des visées qui ne sont point faites pour elles et qui, ne pouvant se montrer librement, se cachent derrière elles comme derrière un paravent ou un masque. Le roman, le conte, la poésie, s'ouvrent à des préoccupations qui eussent dû leur demeurer étrangères, et tout le vaste champ des lettres est subrepticement envahi par cette mauvaise herbe de la politique bannie de son terrain naturel. Poètes et romanciers, dédaignant de raconter, de toucher, de peindre, se drapent en réformateurs sociaux, se guindent en apôtres de l'idée,

(1) Écrivain mort peu de temps avant la révolution de 1848.

s'équipent en chevaliers du progrès. Ainsi en était-il en Russie aux époques où la presse avait le moins de liberté. Mal à l'aise dans le journal ou dans les traités spéciaux, la politique s'installait dans la critique, dans l'histoire, dans la philosophie; elle s'insinuait dans les nouvelles, se glissait dans le drame et la comédie : telle l'eau, arrêtée par une digue qu'elle ne peut emporter, s'infiltre dans toutes les terres voisines. A y bien regarder, à saisir les intentions et les allusions, il y en avait partout. Dans la Russie du milieu du siècle, l'esprit de parti a ainsi trop souvent corrompu et vicié ce qu'il prétendait animer, critique, histoire, belles-lettres.

De là, dans la Russie contemporaine comme dans l'Italie antérieure à la révolution, la vogue de ce qu'on appelle la littérature à tendances, vogue qui n'est pas encore entièrement passée comme en témoignent quelques-uns des recueils les plus populaires de Saint-Pétersbourg. Nulle part au monde l'art pour l'art, et, ce qui est plus grave, nulle part la science pour la science, le beau et le vrai pour eux-mêmes, n'ont eu moins de prise sur les esprits. A cet égard, le pays de l'Europe où la politique tenait légalement le moins de place ressemblait fort à ceux où la politique a fini par tout envahir, tant il est vrai que parfois les extrêmes se touchent. Ce qu'on cherchait dans l'étude du passé ou dans l'étude de l'étranger, c'étaient des allusions au présent et au dedans. Aujourd'hui encore, ce que maint critique, ce que le public de telle revue demande aux romans comme à l'histoire, c'est ce qu'ils prouvent : *scribitur ad probandum*; ce qu'on apprécie avant tout chez l'écrivain, c'est la portée sociale de l'ouvrage, la théorie, le système. On devine quel tort a pu faire un pareil penchant à une littérature d'ailleurs riche, variée, puissante, et qui sans cette prétention ou ce travers n'eût peut-être pas eu de supérieure en ce siècle. Il semble au premier abord que plus étroit était le champ demeuré libre, mieux il devait être cultivé et plus il devait être fécond; mais les ouvriers se complaisaient à y faire croître des plantes qui n'y pouvaient venir : dans le sol léger et peu profond à leur disposition, ils s'obstinaient à semer des graines faites pour d'autres terres, au risque de ne récolter que de la paille ou de maigres et vides épis.

Encore si tout le mal eût été pour la littérature ainsi dévoyée par l'esprit de système et alourdie par le pédantisme doctrinaire! Mais non, le mal était pour le pays, pour l'esprit public égaré et faussé par de tels procédés littéraires. Le poète ou le romancier qui croyait faire œuvre patriotique en donnant à ses rêveries ou à ses théories sociales le voile séduisant de la fiction et du drame, ne s'apercevait point que ces vêtemens d'emprunt déformaient les idées qu'il voulait rendre populaires, qu'ainsi accoutrées et travesties, les plus nobles vérités prenaient par leur romanesque

déguisement quelque chose de faux, de suspect, de chimérique qui les rendait méconnaissables. Sous prétexte de mettre l'imagination avec la fiction au service des idées sérieuses et du bien du peuple, cette littérature de propagande introduisait le sentiment et l'imagination avec tous leurs entraînemens et leurs illusions dans le domaine où, étant le moins à leur place, ils sont le plus pernicieux. Aux questions qui exigent les méthodes les plus sévères, l'esprit dressé à une telle école s'habituait à mêler des idées vagues, des pensées troubles, des rêves désordonnés. C'était moins avec la raison et l'expérience qu'avec la fantaisie et la sensibilité que l'on faisait de la science sociale ou de la politique, et pour le lecteur cette manière de toucher aux grands intérêts publics, qui à la censure paraissait la plus innocente, était la pire de toutes, parce qu'elle était la plus équivoque et la plus décevante.

Un pareil inconvénient est loin d'être particulier à la Russie; mais de telles prétentions sont bien plus à redouter pour la raison publique dans un pays où il est plus facile d'aborder les grands problèmes d'une façon détournée, sous forme dramatique ou romanesque, que de les traiter à fond, avec une méthode réellement rationnelle et scientifique, dans un pays où il a été longtemps plus aisé au conteur ou au romancier de décrire les plaies et les souffrances du peuple qu'à l'économiste ou au philosophe d'y chercher des remèdes. Depuis vingt ans, il est vrai, il a paru beaucoup d'ouvrages traitant *ex professo* de toutes les réformes et de tous les intérêts publics, mais alors même la peur de déplaire et d'être poursuivi engage les écrivains à se maintenir le plus possible dans la sphère aérienne des généralités et des idées abstraites où ils ont moins de chance de se heurter aux choses et aux hommes, plutôt que d'analyser les faits réels et concrets, les pratiques du gouvernement et de ses agens, au risque de choquer le pouvoir ou les hommes en place. En Russie, il a toujours été moins dangereux d'émettre une théorie avancée, radicale même, que de s'attaquer du bout de la plume aux abus existans.

Les écrivains qui échappent le plus aisément à la répression sont ceux qui, en faussant ou pervertissant l'esprit public, ont l'adresse de flatter ou de ménager l'autorité. Et quand cela ne serait point, ce goût pour les thèses générales naturellement entretenu par la censure, est d'autant plus fâcheux qu'il n'est que trop conforme aux penchans du caractère national; ainsi se trouve fortifié par le gouvernement même, avec l'amour des conceptions abstraites, cette inclination aux raisonnemens sur table rase, aux déductions absolues, qui partout est un des principes de l'esprit révolutionnaire, de l'esprit radical. Et le terrain politique étant plus glissant et scabreux, c'est sur le terrain social que les théories se

donnent le plus librement carrière ; ainsi se répandent dans le pays les penchans socialistes, déjà favorisés par certaines traditions, par certains traits de l'organisation communale.

Et ce n'est pas la seule façon dont les moyens employés pour contenir la pensée ont tourné contre leur but. Pour certaines matières, pour celles qui importent le plus au gouvernement, le manque de liberté semble avoir altéré le sens critique. En supprimant la contradiction, en restreignant la discussion, on habitue l'esprit à recevoir, sans les peser, toutes les idées spécieuses ou séduisantes, on accroît le goût pour les sophismes, pour les nouveautés ou les témérités, on encourage la vogue des opinions extrêmes entre lesquelles il ne reste plus de place pour les opinions modérées. Au lieu de s'arrêter à un sage libéralisme, l'esprit se précipite tête baissée vers les solutions outrées avec d'autant plus de promptitude que plus suspects sont ceux qui signalent la profondeur de l'abîme où vont s'engloutir tant de jeunes intelligences. Quand les gouvernemens veulent assurer aux saines doctrines une sorte de protection ou de monopole, ils en déconsidèrent et affaiblissent les défenseurs, qui ont l'air de combattre à l'abri d'un bouclier officiel. Un régime qui prétend fermer la bouche à l'erreur ôte toute autorité morale aux principes et aux croyances qu'il veut laisser parler. Là où la critique n'est pas libre, ou ne semble pas l'être, l'intelligence peu cultivée s'imagine aisément qu'avec plus de tolérance les opinions prohibées triompheraient sans peine des objections de leurs adversaires. La crainte qu'en montre le pouvoir leur donne quelque chose de plus imposant; l'ombre ou les ténèbres où elles sont obligées de s'abriter leur font attribuer une force et une vertu dont le grand jour les pourrait seul dépouiller. Par contraste, les doctrines protégées ou simplement admises prennent un air officiel ou officieux, quelque chose d'obséquieux ou de servile qui en dégoûte et en éloigne le public, la jeunesse surtout.

Pour résumer les effets d'un pareil régime, je dirai qu'il tourne à la fois contre l'autorité les bons sentimens et les mauvais instincts ; il éveille contre elle les défiances de l'esprit et la générosité du cœur, en même temps qu'il donne aux opinions obligées de se dissimuler la pénétrante saveur du fruit défendu et le fascinant prestige du courage. Ce qui est permis devient fade et fastidieux, ce qui est prohibé devient intéressant et sympathique.

La Russie actuelle nous montre combien décevante est toute dictature de l'esprit : elle débilite ce qu'elle veut fortifier, elle renfore ce qu'elle prétend détruire. C'est à elle que revient assurément une bonne part de la faveur que rencontrent les idées révolutionnaires les plus risquées dans les classes lettrées de la société. Si jusqu'ici

la stabilité de l'état n'en a pas été ébranlée, c'est que l'immense majorité de la population, étant illettrée, n'en ressent pas les effets. Pour qu'un tel régime réussît, il faudrait qu'il arrivât à détruire dans leurs principes les idées réprouvées du pouvoir. Or alors même que la censure n'en laisserait point passer les germes à travers ses tamis et ses cribles, les semences en seraient apportées dans l'empire par les vents du dehors ou les pas de l'étranger.

Un homme, l'empereur Nicolas, a durant trente ans appliqué logiquement ce système en isolant la Russie de l'Europe, en essayant d'y murer ses sujets comme dans un parc clos. Quand il empêchait les Russes de sortir de ses états et les étrangers d'y entrer, Nicolas suivait le seul procédé qui pût rendre sa censure efficace (1). Par malheur, on ne peut toujours soumettre un grand empire à une telle quarantaine. On s'est résigné à laisser les Russes voyager, et dès qu'il est en territoire étranger, le Russe se jette avec curiosité sur tout ce qui est défendu chez lui, il se repaît avidement des mets prohibés, il goûte aux boissons excitantes et malsaines interdites chez lui, il s'en enivre, et sa raison y succombe d'autant plus vite qu'elle y est moins faite. Le premier soin d'un Russe en passant la frontière est d'acheter des livres interdits, les libraires d'Allemagne le savent, et ils en ont un assortiment pour les voyageurs moscovites. Pour goûter au fruit défendu, il n'est pas besoin du reste d'aller à l'étranger, les livres révolutionnaires ont toujours subrepticement pénétré dans l'empire, il est peu de jeunes gens qui n'en possèdent ou n'en aient lu. Malgré tout, la propagande révolutionnaire a plus d'une fois trouvé le moyen de mettre à son service la presse et l'imprimerie.

V.

Mon premier séjour à Naples remonte au printemps de 1860, les Bourbons y régnaient encore. Voulant lire les historiens du XVI[e] siècle, je demandai à un libraire de la rue de Tolède Machiavel ou Guichardin : « Monsieur, me répondit-il, l'un et l'autre sont interdits, vous ne trouverez pas cela à Naples. » J'allais sortir quand mon homme me rappela : « Vous êtes étranger, monsieur, vous avez l'air d'un galant homme qui n'a rien à voir avec la police; je pourrai vous procurer l'un ou l'autre ouvrage, » et entrant

(1) C'est pour cela que Nicolas avait élevé démesurément le prix des passeports à l'étranger, et qu'il les refusait au plus grand nombre de ses sujets. J'ai connu un sujet Russe des provinces occidentales qui, durant quinze ans, avait vainement sollicité l'autorisation d'aller aux eaux de Bohême. « Nous avons des sources thermales dans l'empire, au Caucase par exemple, lui répondait-on. Si vous voulez prendre les eaux, allez au Caucase. »

dans l'arrière-boutique, il en ressortait avec Guichardin sous un bras et Machiavel sous l'autre. Pour des motifs analogues, les choses se passent encore parfois de la même façon en Russie ; plus d'une arrière-boutique recèle des livres qu'on se garderait de mettre en montre, et tel libraire fort peu radical a fait à l'occasion le lucratif commerce de l'article prohibé (1).

La littérature révolutionnaire s'approvisionne en Russie de deux manières, tantôt à l'aide d'écrits reçus de l'étranger, tantôt au moyen de pamphlets imprimés clandestinement dans l'empire. Dans la poursuite des écrits prohibés, la police et la douane ne sont pas toujours pour les censeurs des auxiliaires très sûrs; il y a là pour les deux institutions une cause de plus de corruption et de vénalité. On achète à l'occasion le silence de la police comme celui de la douane. Cette dernière a beau maintenir autour du pays un vrai cordon sanitaire, cela n'arrête point la contagion, et l'infection est d'autant plus grave qu'elle est secrète. La prohibition intellectuelle n'a d'autre résultat que de rendre la contrebande littéraire plus active. Des brochures séditieuses, imprimées à dessein à l'étranger, sont importées en fraude, et le gouvernement a d'autant plus de peine à mettre la main sur les coupables qu'ils ont parfois des complices dans les rangs de ses agens. N'a-t-on pas un jour découvert, sous Alexandre II même, qu'à Saint-Pétersbourg le principal dépôt des pamphlets révolutionnaires était dans les magasins de la douane? Un haut employé de cette administration se faisait adresser de l'étranger des ballots de ces libelles, et se servait de sa situation officielle pour les faire entrer en franchise.

De tels phénomènes sont loin d'avoir rien de nouveau. Dès le début du règne d'Alexandre II, il y avait à l'étranger toute une riche littérature révolutionnaire, d'autant plus puissante que la censure permettait moins de lui faire concurrence. Ce qui ne pouvait se publier à l'intérieur s'imprimait au dehors. Une imprimerie russe fondée à Londres par Herzen vers la fin du règne de Nicolas éditait des ouvrages de toute sorte, documens officiels dérobés aux archives de l'état, ou violens pamphlets. Un journal, *la Cloche* (*Kolokol*), rédigé en Angleterre par un proscrit, fut durant plusieurs années l'organe principal de la presse russe, la feuille la plus lue et la plus influente de l'empire. *La Cloche* avait autant d'autorité près du gouvernement qui la prohibait que sur le public qui la lisait en cachette. Possédant des correspondans dans toutes les parties de l'empire, le journal de Herzen informait

(1) A cet égard le lecteur peut trouver un piquant portrait d'un libraire de province chez un écrivain anglais M. G. C. Grenville Murray : *Russians at home* (1877) ouvrage traduit en français sous ce titre : *Les Russes chez les Russes.*

le gouvernement, les ministres, l'empereur lui-même, de ce qui se passait, de ce qui se disait en Russie. En l'absence de journaux libres, c'était une gazette du dehors introduite en contrebande qui remplissait auprès du pouvoir et de la société l'office d'information naturellement dévolu à la presse. L'empereur Alexandre était le lecteur le plus assidu du *Kolokol*, où il apprenait maintes choses qu'il eût en vain cherchées dans les rapports de ses ministres. De là une anecdote bien connue et caractéristique de l'époque et du pays. Un numéro du *Kolokol* attaquait avec preuves à l'appui quelques personnages de la cour. Dans leur embarras, les gens ainsi pris à partie ne trouvèrent qu'un moyen de se mettre à l'abri des dénonciations de Herzen; ils firent imprimer pour le cabinet impérial un numéro revu et corrigé de la feuille proscrite. Herzen le sut, et à quelque temps de là l'empereur trouvait sur son bureau un exemplaire authentique du numéro falsifié.

L'émancipation dont le *Kolokol* s'était fait l'ardent promoteur mit fin à cette espèce de dictature morale d'un réfugié. La liberté laissée à la presse et à la littérature du dedans diminua singulièrement durant une quinzaine d'années la vogue de la presse révolutionnaire de l'étranger. Les rigueurs nouvelles et les mesures répressives du gouvernement devaient amener une recrudescence de l'esprit révolutionnaire et rendre de l'importance aux publications clandestines du dedans et du dehors. Il s'est reformé une émigration russe active, remuante, dont le siège principal n'est plus à Londres, mais en Suisse, à Zurich ou à Genève, et qui, sans avoir à sa tête un écrivain du talent de Herzen, a recouvré un réel ascendant sur une notable portion de la jeunesse russe. C'est cette émigration que le gouvernement accuse de tenir les fils des complots tramés de l'intérieur, c'est sur elle qu'il veut faire retomber la responsabilité de la plupart des attentats des dernières années. Ce qui est certain, c'est qu'elle sert de point de ralliement aux adversaires du pouvoir en leur assurant une citadelle où ils peuvent librement se concerter et braver impunément les colères de la IIIe section. Cette émigration a ses journaux et ses revues en russe et même en petit-russe. Si toutes ces feuilles réunies n'ont pas l'autorité de *la Cloche* de Herzen, elles ont comme cette dernière des correspondans jusqu'au fond de l'empire, et bien qu'à bon droit suspectes, elles nous ont parfois donné sur la province de curieux renseignemens qu'on chercherait en vain dans la presse de Saint-Pétersbourg ou de Moscou (1).

(1) Les organes de ces réfugiés russes, tous inspirés par l'esprit le plus révolutionnaire et d'ordinaire nettement socialistes, ont été fort nombreux dans les dernières années. Quelques-uns n'ont qu'une existence intermittente et ne paraissent pas à époque fixe. Nous citerons le *Vpered* (*En Avant*), *l'Obchtchée Dièlo* (*la Cause com-*

Cette presse révolutionnaire éditée à l'abri des lois étrangères n'est pas la seule aujourd'hui. Depuis le temps de Herzen, les ennemis du pouvoir ont fait des progrès en audace ou en adresse; non contens d'avoir des imprimeries et des journaux au dehors, ils ont voulu avoir des presses à l'intérieur de l'empire et jusque dans la capitale. C'est ainsi qu'en dépit de la censure et de la police, d'innombrables pamphlets et des placards de toute sorte ont été imprimés en Russie même pour être secrètement distribués par les adeptes ou publiquement affichés sur les murs des villes. Afin d'empêcher la distribution ou l'affichage des placards, le général Gourko n'a, on le sait, rien trouvé de mieux que de mettre en sentinelles autour des maisons de la capitale toute une armée de portiers (*dvorniks*).

Dès avant la guerre de Bulgarie, il circulait de nombreuses proclamations anonymes : *A la jeune Russie! à la jeune génération! au peuple russe! etc.*, sans parler des contes allégoriques spécialement destinés au peuple, tels que l'*Histoire des quatre frères* et *la Machine ingénieuse*. Depuis, de telles brochures n'ont plus suffi à l'ambition des agitateurs; ils ont fondé une revue ou journal auquel ils ont donné pour titre la devise habituelle du radicalisme russe *Terre et Liberté* (*Zemlia i Volia*) (1). Cette feuille a réussi à paraître durant l'année 1878 et la première moitié au moins de 1879, à l'heure même où la police et la IIIe section redoublaient de vigilance et de sévérité. Imprimé sur un papier grossier, en caractères irréguliers et peut-être à la main, ce petit journal clandestin est, on le sait, durant les derniers mois, devenu pour les nihilistes une sorte de moniteur officiel. C'est là que se publiaient les jugemens et les sentences rendus par des chefs mystérieux. Outre des articles de fond et une partie pour ainsi dire officielle, cette singulière feuille contenait des correspondances, des feuilletons, voire des annonces, et jusqu'aux conditions d'abonnement, ce dernier point sans doute par pure bravade. Pour ces journaux ou ces pamphlets, le mode de distribution varie; tantôt on les envoie sous enveloppe par la poste; tantôt on les insère dans des journaux conservateurs; parfois on les fait distribuer dans les rues

mune), *le Rabotnik* ou *Travailleur*, *le Nabat* ou *Tocsin*. A cette liste on peut ajouter la *Gromada* ou *Commune*, revue fédéraliste rédigée en petit-russien par des réfugiés ukrainophiles.

(1) On traduit quelquefois ces mots par *pays et liberté;* mais ici c'est un contresens manifeste, car, pour les révolutionnaires russes, le mot *zemlia* fait allusion à un remaniement de la propriété territoriale au profit des communes de paysans. *Terre et Liberté* était déjà le titre ou la devise des brochures révolutionnaires répandues vers 1860 et 1862 pour exciter le peuple des campagnes à la révolte et obtenir aux anciens serfs une distribution gratuite de terres.

par d'innocens complices ne sachant pas lire; le plus souvent on les dépose aux portes des maisons ou sous les banquettes des omnibus et des voitures publiques. Comme autrefois le *Kolokol* de Herzen, *Terre et Liberté* a été placée par des mains invisibles dans les papiers de tel ou tel haut fonctionnaire. On a plus d'une fois arrêté des distributeurs de la feuille insaisissable, on n'a pu, croyons-nous, mettre la main sur les éditeurs.

Ces imprimeries, ou pour mieux dire ces presses clandestines, ne pouvaient toujours échapper à la police; on en a découvert plusieurs dans les villes et les campagnes, à Kief, à Moscou, à Saint-Pétersbourg même, et où étaient-elles cachées? était-ce toujours chez des particuliers, chez des étudians ou bien dans ces usines où les propagandistes servent de contre-maîtres ou d'ouvriers? Non, on en a parfois découvert dans des monumens publics, dans des bâtimens appartenant à la couronne, dans des dépendances du ministère de la guerre ou du ministère de l'intérieur, dans des séminaires ecclésiastiques ou des couvens (1). Un jour peut-être on saisira des presses clandestines dans les bureaux de la censure ou de la direction de la presse.

Pour mettre fin à de pareils désordres, le pouvoir n'a rien trouvé d'autre que de rendre plus rigoureux encore les lois et règlemens sur la presse et l'imprimerie. Il y avait déjà des inspecteurs de la typographie, il était déjà défendu de fonder des imprimeries sans autorisation préalable; cela n'a plus semblé suffisant : on a interdit de vendre ou d'acheter sans autorisation des presses ou des appareils typographiques ou lithographiques, appliquant ainsi à tout ce qui touche l'imprimerie les restrictions imposées vers le même temps au commerce des armes. Comme pour rendre l'assimilation plus complète, les hommes qui violent les règlemens sur la typographie viennent, comme les auteurs d'attentats sur les fonctionnaires, d'être placés en dehors des lois civiles. Un arrêté du général Gourko, gouverneur de Saint-Pétersbourg, en date du 17/29 juin 1879, a soustrait temporairement à la connaissance des tribunaux toutes les affaires de ce genre (2). Comme la presse elle-même, l'imprimerie est, depuis les derniers attentats sur l'empereur, dépouillée de toute garantie légale et entièrement à la discrétion de la police.

Avec de tels procédés, le gouvernement peut arriver à rendre impossible la publication des journaux et des brochures de la révolution; mais quand il parviendrait à saisir toutes les presses

(1) L'ancienne *Terre et Liberté* était imprimée, assure-t-on, dans l'imprimerie du ministère de la guerre.

(2) Un arrêté du 5/17 juillet renchérit encore sur le précédent.

aux mains de ses adversaires occultes, il ne leur aurait point pour cela retiré tous leurs moyens de propagande. A défaut de l'imprimerie et des inventions modernes, il resterait aux agitateurs les vieux procédés de l'antiquité et du moyen âge; il leur resterait la copie manuscrite, et dans les pays soumis à certain régime de compression on ne saurait dire ce qu'il peut se conserver et se divulguer d'idées par ce procédé primitif et archaïque. Sous le règne de Nicolas, c'était la principale ressource des révolutionnaires ou des frondeurs. Il y a eu longtemps ainsi toute une littérature manuscrite et clandestine, qui en popularité ne le cédait point aux œuvres les plus répandues par l'imprimerie: plus d'une pièce connue de tous n'a jamais été imprimée, en Russie du moins, car à l'étranger des recueils de ces morceaux prohibés ont eu plusieurs éditions. Les libertés accordées à la presse sous Alexandre II n'ont jamais dans les écoles mis entièrement fin à la diffusion de cette littérature manuscrite. En arrivant au gymnase ou à l'université, jeunes gens et jeunes filles ont la plupart pour premier soin d'apprendre et de copier des pièces interdites.

A défaut de la copie manuscrite, il reste la parole qui ne laisse pas de trace, et la mémoire où l'on peut impunément graver les propos séditieux ou les chants révolutionnaires sans que la censure ou la police y aient rien à voir. C'est ce qui se fait tous les jours; plus d'un Russe m'a raconté avoir appris par cœur des vers ou des contes prohibés, dont, par défiance de la police, il n'osait garder copie. Tout cela peut paraître assez innocent et puéril, mais ces curiosités d'écolier, qu'on est tenté de prendre pour des espiègleries enfantines, ont un grand inconvénient; elles dressent les jeunes gens à la dissimulation, aux mystères, aux entretiens occultes, elles leur donnent insensiblement le goût ou l'habitude des affiliations clandestines.

Si l'on nous demandait ce qui partout profite le plus du manque de liberté de la presse, nous répondrions que ce sont les sociétés secrètes. On pourrait dire *a priori* que dans tout état il y a d'autant moins de sociétés occultes que la parole et la pensée sont plus libres. La propagande souterraine hérite de tout ce qu'on enlève à la presse publique. C'est là un phénomène facile à constater dans la Russie actuelle, comme dans l'Italie d'avant 1860. En Russie, cette habitude ou ce penchant se prend de fort bonne heure. Je demandais, il y a déjà quinze ans, à un ancien étudiant russe, si de son temps il y avait à l'Université des sociétés secrètes. « Non pas précisément, me répondit-il, nous nous réunissions seulement par petits groupes pour lire en cachette des livres prohibés et réciter des chansons interdites. » C'est ainsi qu'a commencé plus

d'une association révolutionnaire, de tels conciliabules en portent le germe. On se prête des livres défendus, on les copie à l'insu de ses maîtres, on se cotise pour en acheter, et peu à peu on est lié par un secret commun et compromettant, la crainte des espions ou des délateurs fait qu'on se jure le silence, et plus la police est ombrageuse et la délation redoutable, plus on se sent solidaire. Avec de telles habitudes, les amitiés de jeunes gens deviennent aisément de la complicité; ce sont des chaînes souvent difficiles à briser. Les sociétés secrètes ou mieux les réunions clandestines éclosent d'elles-mêmes, et une grande partie de la jeunesse en devient fatalement victime. Là même où, à proprement parler, il n'y a pas de sociétés organisées, distribuées en cadres réguliers, il y en a tous les élémens. C'est ainsi, à l'abri même des lois contre la liberté de la pensée que se développe chez les jeunes gens l'esprit révolutionnaire sous sa forme la plus ténébreuse et la plus pernicieuse. Et en Russie cela n'est pas nouveau, les dernières explosions ne sont que la manifestation d'un mal signalé depuis longtemps et qui remonte jusqu'à Nicolas ou mieux jusqu'à Alexandre Ier puisqu'à la mort de ce prince les sociétés secrètes du nord et du sud se croyaient assez fortes pour tenter une révolution. Quelle est l'époque où les sociétés secrètes ont eu le moins d'influence? C'est celle où la presse et la littérature ont eu le plus de liberté, c'est le milieu du règne de l'empereur Alexandre II. Cela est naturel: publicité et clandestinité ne sauraient longtemps vivre côte à côte.

On dit souvent que les mauvaises doctrines se propagent par la presse, cela est vrai; mais de tous les moyens de propagande révolutionnaire c'est peut-être encore le moins redoutable, car c'est le plus facile à surveiller et à combattre à armes égales. La propagande orale et cachée telle qu'elle est en usage en Russie, cette propagande mystérieuse et insaisissable dont les progrès ne peuvent être suivis et la marche arrêtée, mine sourdement des institutions qui semblent respectées de tous et exerce des ravages d'autant plus profonds qu'elle prête plus aux illusions et aux surprises.

C'est une chose singulière que le pays de l'Europe où la presse semble le plus redoutée est un état où les journaux ne peuvent trouver accès qu'auprès du petit nombre, l'immense majorité de la nation restant illettrée et comme telle n'étant accessible qu'à la propagande orale. En comprimant la presse, croit-on empêcher la diffusion des bruits alarmans et des fausses rumeurs qui troublent parfois le peuple russe? Si le gouvernement s'en est jamais flatté, il a dû avoir mainte déception; moins un peuple est habitué à des informations sûres et libres et plus il est crédule, plus il a l'oreille

ouverte aux discours des imposteurs. N'a-t-on pas vu cette année même, en juin 1879, se répandre en plusieurs provinces la dangereuse nouvelle que l'empereur allait donner aux paysans de nouvelles terres en procédant à une nouvelle répartition du sol? A de certaines heures, ces sourdes rumeurs habilement répandues par les émissaires de la révolution peuvent être plus à redouter que toutes les indiscrétions ou les témérités d'une presse, d'autant plus aisée à contrôler qu'on lui laisse une plus grande liberté.

Dans sa lutte avec les doctrines subversives, tout gouvernement devrait faire le vœu du héros homérique qui, pour lutter avec les dieux, ne leur demandait que de se laisser voir. Aucun n'aurait plus d'intérêt que le gouvernement russe à combattre ses ennemis à visage découvert, car s'il ne leur laisse pas le temps de multiplier dans l'ombre, le premier effet de la lumière serait de montrer à tous le peu de nombre et le peu de force des ennemis ténébreux qui, grâce à l'obscurité dont ils s'enveloppent, semblent le tenir en échec.

L'exemple de la Russie prouve que de nos jours la liberté de la presse n'est pas seule responsable des progrès de l'esprit révolutionnaire. Certes, cette liberté n'est pas une panacée, elle ne cicatrise pas toutes les plaies qu'elle se plaît à sonder, elle envenime parfois le mal qu'elle prétend guérir; plus qu'aucune autre elle a ses défauts et ses inconvéniens; mais, en dehors des considérations politiques, elle a pour l'état et les individus des avantages que rien ne saurait remplacer. Avec elle l'esprit révolutionnaire n'aurait peut-être pas beaucoup moins pénétré dans certaines classes de la nation, à coup sûr il n'aurait été ni plus redoutable, ni plus contagieux, et le gouvernement et la nation auraient été plus éclairés sur leurs propres besoins et leurs propres forces. Avec le droit de discussion et le droit de critique, le pouvoir eût été mieux informé; l'administration, la justice, l'instruction publique, les finances, l'armée même, y eussent plus gagné que la révolution. La Russie montre combien il est malaisé aux peuples modernes de se passer de cette liberté de la plume. On peut dire que si les pays où la presse est affranchie de toute gêne nous dégoûtent parfois d'une liberté qui semble inséparable de la licence, le spectacle offert par les états où elle est trop incomplète est bien fait pour nous réconcilier avec la liberté de la presse.

Deux raisons font qu'à nos yeux l'émancipation de la pensée aurait en Russie plus d'utilité et moins d'inconvénient que dans la plupart des autres états. La première, c'est qu'il n'y a pas de question dynastique, pas de lutte sur la forme même du gouvernement; c'est que, l'immense majorité de la nation étant dans toutes

les classes d'accord sur le principe de l'autorité, il ne saurait y avoir, en dehors des extrémités du parti révolutionnaire, d'opposition systématique et purement négative. Cela suffit pour rendre les luttes de la presse, en même temps que moins acerbes et moins acharnées, moins périlleuses et plus fécondes. La seconde raison, c'est que, sous le régime autocratique, la presse est aujourd'hui l'unique moyen qu'ait le pays d'influer sur son gouvernement. Pour la société, c'est le seul moyen de ne pas rester étrangère à la direction et même à l'étude des affaires publiques; pour le gouvernement, qui n'a pas près de lui des représentans élus de la nation, c'est le moyen le plus simple et le plus inoffensif de connaître les vœux et les besoins de ses peuples.

Les gouvernemens de nos jours, quels qu'en soient le principe et la forme, n'ont de force réelle qu'à condition de gouverner avec l'opinion. On le sent à Pétersbourg : aux époques de crise, comme celle que traverse aujourd'hui la Russie, à chaque menace de ses ennemis du dedans ou du dehors, le pouvoir qui, en face de l'étranger ou de la révolution, ne veut point rester isolé dans son omnipotence, fait un appel solennel au concours du pays, mais ce concours, comment le pays le lui peut-il prêter si sa parole n'est pas libre? comment tirer la société de son indifférence ou de son apathie si on ne laisse à ses organes la libre expression de ses sentimens ? Plus puissant est le gouvernement et moins il peut redouter les indiscrétions, les témérités, les objurgations, les attaques mêmes de la presse, car il reste toujours maître de ne lui point prêter l'oreille et maître de lui clore la bouche. Sous le régime autocratique, en effet, il ne suffit pas des lois pour assurer les droits de la pensée; dans cette sphère, comme dans toute autre, le pouvoir souverain ne saurait être lié par ses propres ukases. Les franchises dont il gratifierait la presse seraient pour lui d'autant moins à craindre et d'autant moins exposées à dégénérer en licence que, de quelques garanties légales dont on la décore, cette liberté ne serait jamais qu'une liberté de tolérance.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

UN MIRACLE

SOUVENIRS DE LA DIXIÈME ANNÉE.

I.

On prétend que la rose de Jéricho, plongée dans l'eau bouillante, reprend sa forme et sa couleur primitives. Certains phénomènes extérieurs ont sur notre mémoire la même action revivifiante. Nos souvenirs sont comme des roses de Jéricho : un parfum, un vieil air, un bruit insignifiant, ressuscitent tout à coup pour nous les heures du passé dans toute leur fraîcheur d'autrefois. — Ainsi, ce matin, le bois vert qui se tord sur la braise, avec des jets de flamme bleue et un rapide sifflement, me reporte au temps de mon enfance et me rappelle les matins de ma dixième année, dans la chambre de ma grand'tante.

Je revois la chambre, située en contre-bas de la cuisine, haute de plafond, lambrissée de noyer verni, et décorée dans le goût du XVIIIe siècle, avec des panneaux représentant des scènes de chasse et des bergeries ; le lit de bois peint, dans l'angle ; sur la console, un groupe de faïence de Lunéville, figurant les Quatre Elémens; dans l'un des tiroirs ouverts du chiffonnier, une tapisserie au petit point et un volume des tragédies de Voltaire; à l'abri d'un paravent à personnages, la cheminée à trumeau, où brûlait un feu de souches et de brindilles de poirier, débris de la taille des arbres du jardin.

Et au coin du feu, je revois la grand'tante, alerte encore en dépit de ses soixante-dix ans, droite et proprette dans sa robe d'alé-

pine brune, avec un fichu d'indienne croisé sur sa poitrine, et un bonnet lorrain à tuyaux, encadrant sa longue figure un peu virile. Son tour de cheveux bruns, ses yeux bleus renfoncés, son nez aquilin et son menton de galoche lui donnaient au repos une expression sévère et imposante ; mais quand sa grande bouche spirituelle souriait, tout le visage s'illuminait et on se retrouvait à l'aise. Sa jeunesse s'était épanouie à la fin du siècle dernier ; elle avait conservé les façons de vivre et de penser, les engouemens et les habitudes de ce temps-là. Voltaire, Diderot et Jean-Jacques étaient ses auteurs de prédilection ; elle récitait des tirades entières de *Zaïre* et de *Tancrède;* elle fredonnait des airs de Grétry ou *la Belle Bourbonnaise* en préparant ses confitures. Incrédule en matière religieuse, ayant son franc parler sur toutes choses, irascible et emportée dans la discussion, grande liseuse, romanesque et *sensible* dans l'acception qu'avait ce mot vers 1790, elle passait pour une indépendante et un esprit fort. Quant à moi, je la tenais en grande vénération, parce qu'elle me contait de belles histoires du temps jadis ; elle avait, comme dit Molière, « des clartés de tout ; » la multiplicité de ses connaissances, sa perspicacité, son intuition rapide, m'inspiraient une admiration mêlée d'une certaine dose de crainte.

En été, quand elle me permettait d'aller dans son jardin, elle ne manquait pas de me recommander, en grossissant sa voix : « Surtout, ne touche pas aux framboises, je les ai comptées ! » Au bout de cinq minutes de promenade au long des framboisiers, dont les fruits grenus, d'un rouge transparent, pendaient par centaines aux ramures touffues, je ne résistais pas à la tentation, et pour m'encourager, je me répétais en lorgnant les framboises : « Bah ! c'est impossible que la tante Thérèse ait pu les compter toutes... » J'en escroquais quatre ou cinq, puis, après avoir bien gambadé, je m'en revenais d'un air innocent vers la chambre de la grand'tante, sans me douter que le parfum des fruits défendus était traîtreusement resté sur mes lèvres. « N'as-tu touché à rien ? » s'écriait-elle en m'apercevant, et comme je jurais mes grands dieux que non, elle ajoutait : « Approche... Souffle ! » Je m'exécutais. Alors elle levait le doigt, et roulant de gros yeux : « Tu as mangé des framboises, je le sais ! » Et je me voyais honteusement forcé de confesser mon larcin ; aussi n'étais-je pas éloigné de la croire un peu sorcière.

Oh ! ce jardin de l'ancien temps, plein de fleurs autrefois à la mode, aujourd'hui dédaignées... Quand j'en rencontre quelques-unes dans les recoins d'un parterre moderne, j'éprouve la même impression que lorsque j'entends fredonner des airs du *Déserteur* ou de *Lodoïska.* — Il y avait des bordures d'oreilles-d'ours, des plates-bandes où les roses trémières s'élançaient orgueilleusement

vers le ciel, où les œillets d'Inde alternaient avec les mignotises et les croix-de-Jérusalem ; il y avait un appentis tout tapissé d'aristoloches, et trois pruniers de reines-Claude dont les vieilles branches crevassées distillaient des gommes d'or translucides. Et de l'autre côté d'un petit mur bas, au parement duquel dormaient de brunes chrysalides, s'étendait, parallèlement au nôtre, le jardin des demoiselles Pêche, les couturières, dont l'atelier était le mieux achalandé de la ville. Tout en baguenaudant le long des framboisiers, j'entendais le babil des apprenties, le craquement des étoffes déchirées, et aussi parfois la voix aigrelette de Mlle Célénie Pêche, qui entonnait un cantique, car, par un singulier contraste, les voisines de ma voltairienne grand'tante étaient de pieuses filles qui consacraient à l'église tout le temps que leur laissait le métier de couturières en robes.

Mlle Hortense Pêche, l'aînée, grande, solide, charpentée comme un homme, avec un nez camard, de gros sourcils, une large bouche et un soupçon de barbe au menton, était la doyenne de la congrégation du Rosaire ; sa sœur, Mlle Célénie, maigre, vêtue de noir comme une religieuse, ayant toujours à la ceinture un chapelet dont les médailles cliquetaient au moindre mouvement, raccommodait les devans d'autel et les surplis du curé. Les murs de l'atelier étaient ornés d'images d'Epinal, naïvement coloriées en rouge et en bleu : — les *douze Stations*, *le Juif Errant* et *le Bon Pasteur* portant un agneau sur ses épaules. — Quelle différence avec la chambre de ma grand'tante, où les gravures pendues entre les panneaux représentaient *l'Amour et Psyché*, *l'Amour désarmé* et *le Coucher de la mariée!* Néanmoins, malgré la mine austère de Mlle Célénie, les moustaches de Mlle Hortense et l'atmosphère dévote du logis, l'atelier ne me déplaisait point, et les jours de pluie je me glissais dans la maison des demoiselles Pêche, qu'une cour commune mettait en communication directe avec l'habitation de ma tante. Les vieilles filles m'ennuyaient bien un peu en me questionnant sur mon catéchisme, mais elles me bourraient de friandises, et je ne détestais pas d'entendre les cantiques entonnés avec onction par Célénie et repris en chœur, à toute volée, par les voix fraîches des ouvrières.

J'avais trouvé encore un autre lieu de refuge pour les dimanches pluvieux : c'était un cabinet attenant au grenier et servant à la fois de fruitier et de débarras. Ma grand'tante y rangeait ses confitures et y faisait *parer* les fruits de son verger. En automne ce réduit exhalait une savoureuse odeur de poire et de pomme. Les chasselas dorés étaient étalés sur des *volettes* d'osier ; les rousselets, les crassanes et les beurrés d'hiver y attendaient dans l'ombre l'heure de la complète maturité. Dans ce cabinet, tapissé d'un papier bleu

en lambeaux, il y avait un fauteuil aux bras cassés, un carquois plein de flèches, rapporté par un vieux cousin qui avait été aux Indes, et une grosse caisse pleine de livres. L'accès de ce sanctuaire m'était rigoureusement interdit, mais je me moquais de la défense, et, pendant les interminables parties d'*impériales* qui absorbaient l'attention de ma tante, je m'y glissais en tapinois, irrésistiblement poussé par l'attrait de tous ces fruits défendus : — les poires du dressoir et les vieux livres de la caisse.

Il y avait de tout parmi ces bouquins de basane, à tranche rouge : le bon et le mauvais, le médiocre et le pire : — l'*Histoire philosophique des Indes* et *la Guerre des dieux*, *le Contrat social* et *les Liaisons dangereuses*. — Mon bon génie permit que mon choix tombât sur l'ouvrage le plus inoffensif, *Don Quichotte*, traduit par Florian, en six petis volumes ornés d'estampes amusantes qui attirèrent tout d'abord mon attention. — Mon cœur bat encore au souvenir des délicieuses après-midi de congé passées en compagnie de *l'Ingénieux Hidalgo*. Dès les premières pages j'avais été empoigné. Sitôt que j'avais une heure de liberté, je grimpais au grenier et je m'installais dans le fauteuil délabré, près de la lucarne qui ouvrait sur le jardin. Don Quichotte me passionnait. La cruelle ironie de Michel Cervantès m'échappait absolument; le côté chevaleresque seul m'intéressait. J'avais pris au sérieux mon héros de la Triste Figure et je m'indignais des coups de bâton qui pleuvaient dru comme grêle sur sa maigre échine. Sancho ne me plaisait qu'à demi, je le trouvais prosaïque ; mais mon cher chevalier, comme je m'identifiais avec lui, comme je me mettais de moitié dans ses enthousiasmes et comme je souffrais de ses déboires !.. Je ne rêvais plus qu'aventures et coups de lance. L'incomparable Dulcinée m'apparaissait aussi belle et imposante qu'elle était sortie du cerveau fêlé du pauvre hidalgo. Je chevauchais avec lui dans les plaines ensoleillées de la Manche, à travers les gorges sauvages de la Sierra Morena. Pendant ce temps, les cloches de vêpres sonnaient lentement, et le grand cytise qui montait jusqu'au toit, frôlait doucement les vitres de la lucarne avec ses longues grappes jaunes !..

Je savais par cœur des pages entières de mon *Don Quichotte* et je n'avais plus qu'un désir en tête : trouver une Dulcinée à laquelle je consacrerais mon amour et toutes les actions d'éclat que je ne pourrais manquer de faire par la suite. — Je n'eus pas à chercher bien loin. Dans l'atelier Pêche, tout bourdonnant de refrains de cantiques, je vis un jour entrer avec sa mère une petite fille du quartier qui avait à peu près mon âge et qui s'appelait Francine. Elle était mignonne, un peu maigre et pâle, avec un front bombé et des lèvres très rouges. Son teint mat, ses yeux noirs et de longues tresses brunes qui lui tombaient dans le dos, lui donnaient

un air espagnol. Je ne l'eus pas plus tôt aperçue que mon choix fut fixé, et sans qu'elle s'en doutât, elle devint la dame de mes pensées.

Nous étions de la même paroisse, et j'eus bientôt découvert le banc où elle se plaçait à la grand'messe. J'étais l'un des premiers arrivés, et quand à la fin de l'*Introït* je la voyais passer de loin, enveloppée dans sa mante bleue, mon cœur battait à grands coups et il me semblait que les dévotes agenouillées autour de moi lisaient mon émotion sur mon visage. Quels bons momens que ces stations à l'église ! Le curé entonnait le *Gloria*, les enfans de chœur en soutanelles rouges se rangeaient sur un banc à gauche du maître-autel, l'orgue alternait avec le plain-chant, et quand les fidèles se levaient à l'évangile, je me dressais sur la pointe des pieds pour apercevoir, à travers les fines fumées bleuâtres de l'encens, le sommet de la tête brune de Francine...

Que ceux qui seraient disposés à rire de cet amour éclos dans un cœur de bambin veuillent bien se souvenir de leur enfance et songer que, lorsqu'on a dix ans, les moindres émotions prennent de l'importance en raison inverse de la petite taille de ceux qui les ressentent. A cet âge-là, un bois d'un arpent a l'air d'un domaine sans limites, une leçon mal sue et une veste déchirée sont des catastrophes, et un amour d'écolier a le sérieux, les transes et les joies d'une grande passion. Seulement ces amours-là se contentent de peu, et riches de leur propre fonds, se nourrissent pour ainsi dire d'eux-mêmes, comme ces plantes grasses qui poussent sur les roches et qui s'alimentent de la substance charnue de leurs feuilles. Je voyais Francine une heure à peine tous les dimanches et je ne lui avais jamais parlé, mais je me trouvais heureux de l'adorer en secret et de l'associer à mes rêves, à mes châteaux en Espagne. Je prononçais cent fois par jour son nom tout bas, comme ces dévots qui ne peuvent bien prier qu'en remuant les lèvres ; mais il me montait aux joues un pied de rouge quand on la nommait devant moi, et j'avais une peur bleue que les demoiselles Pêche ne vinssent à lire mon secret dans mes yeux.

Je me rattrapais, une fois niché dans mon fruitier; j'en avais fait mon sanctuaire et je l'avais consacré à mon idole. Perché sur le fauteuil aux pieds inégaux, j'avais gravé ses initiales dans un recoin sombre du mur, d'où elles ne rayonnaient que pour moi : c'est là que j'ai rimé aussi mes premiers vers en son honneur. Je ne sais plus trop comment débutait ce beau morceau, mais j'ai retenu la dernière strophe :

O Francine, je t'aime
Et t'aimerai toujours,
Jusqu'à ce que la Parque blême
Tranche le fil de mes jours !

Cette *parque blême* sentait furieusement les lectures mythologiques du fruitier et les ressouvenirs classiques dont était peuplé le logis de la grand'tante; mais je n'en étais pas moins fier de ma strophe finale, et je me la répétais du matin au soir, à satiété, comme le loriot qui n'a que trois notes et qui les redit tout le long du jour sans se lasser.

On était alors à la fin du printemps; après le dîner, mon père et ma mère m'emmenaient avec eux dans la campagne. Nous faisions le tour de la promenade des *Saules*, eux marchant en avant sous les platanes, moi courant à droite et à gauche entre les deux avenues parallèles. Il y avait là un bon bout de prairie à l'herbe drue, un peu humide à cause du voisinage de la rivière, et coupée çà et là de chénevières, avec des trous pleins d'eau où les paysans font rouir leur chanvre et qu'on nomme chez nous des *routoirs;* mais cette humidité donnait aux prés un charme de plus, à cause des fleurs, — sauges, marguerites et mélilots, — qui y foisonnaient plantureusement. — Un soir de juin, tandis que mon père et ma mère s'enfonçaient sous l'avenue et que je flânais au bord des talus, j'aperçus tout d'un coup, à l'autre extrémité de la prairie, un groupe de fillettes occupées à cueillir des marguerites. J'avais de bons yeux, je reconnus l'uniforme du pensionnat de Francine, et, parmi l'herbe verte, je distinguai ma Dulcinée à la mante bleue. La dame de mes pensées était là, à cent pas de moi; c'était le cas ou jamais de me montrer à elle, la lance au poing, comme un preux chevalier. J'eus bientôt cueilli une poignée de sauges et de coquelicots; mon projet était d'accourir bride abattue vers Francine, en levant ma lance, c'est-à-dire la gaule de noisetier qui ne me quittait plus; je devais ensuite jeter rapidement mes fleurs à ses pieds en faisant faire une courbette à mon coursier imaginaire, puis m'enfuir mystérieusement au galop de ma monture, après avoir rendu cet hommage à la reine de mon cœur. — Donc, rajustant sur ma tête ma toque polonaise que je métamorphosais par la pensée en un casque empanaché, serrant ma botte de fleurs et brandissant ma gaule de coudrier, je m'élance à travers l'herbe épaisse. Tout en chevauchant, je regardais amoureusement la mante bleue, tout là-bas, et je répétais ma fameuse strophe :

O Francine je t'aime
Et t'aimerai toujours,
Jusqu'à ce que la Parque blême...

Plouf!.. le pied me manque et je tombe dans un *routoir* qui ouvrait traîtreusement à fleur de terre son trou plein d'eau sous la grande herbe.

II.

Ces *routoirs* sont des fosses carrées, profondes d'environ un mètre. Sans même avoir eu le temps de pousser un cri, en moins d'une seconde, j'eus de l'eau par-dessus la tête. Je sentais crouler sous mes pieds les grosses pierres qui servent à submerger le chanvre; l'eau m'entrait dans les narines et me faisait glouglou aux oreilles. Pourtant je ne perdis pas la tête, et je me rappelle très bien la série des réflexions qui traversèrent mon cerveau avec une rapidité électrique : — Je vais me noyer, — mes parens ne m'ont pas entendu tomber, — ils ne viendront pas à mon secours, c'est fini de moi ! — Si seulement je pouvais mettre ma tête hors de l'eau! — Et poussé par l'instinct de la conservation, me haussant sur les pierres croulantes, tâtant les parois d'une main convulsive, j'eus la bonne fortune de rencontrer une souche d'osier. Je m'y cramponnai, et ma tête émergeant de l'eau parmi les grandes herbes, je criai de toutes mes forces : « Maman ! »

Mon père et ma mère, inquiets de ma brusque disparition, étaient déjà retournés sur leurs pas. A mon cri, ils accoururent vers le routoir. Il était temps, mes forces s'épuisaient et j'allais lâcher les osiers. D'un tour de main, mon père me repêcha et me déposa sur l'herbe. Dans quel état, mon Dieu! J'étais vert comme une grenouille, mes vêtemens étaient vaseux, ma toque polonaise était restée au fond du routoir, et de mes cheveux, de mon nez, de mes oreilles pendaient de longs filamens verdâtres qui exhalaient une insupportable odeur sulfureuse de chanvre pourri. — Malheureux enfant ! s'écriait ma mère avec des sanglots dans la voix. — Mon père avait bonne envie de gronder, mais ce n'était pas le moment; le plus pressé était de regagner la maison pour m'y faire sécher. Quant à moi, heureux d'être sorti de la fosse au chanvre, je pensais : — Pourvu que Francine ne me voie pas dans ce piteux état! — Dépêchons! murmura mon père en me prenant par la main. — Je ne demandais pas mieux que de quitter au plus vite cette maudite prairie qui, pour sûr, devait être *enchantée;* mais le moyen de marcher rapidement avec des souliers pleins de vase, qui à chaque pas lançaient des jets d'eau par leurs ouvertures! Mes vêtemens me semblaient lourds comme du plomb, et sous ces hardes mouillées, qui me plaquaient au corps, je me sentais comme rétréci et recroquevillé. Avec cela j'étais transi, et mes dents claquaient. — Il y a de quoi lui donner le coup de la mort, gémissait ma mère, avant que nous soyons chez nous; il aura attrapé une fluxion de poitrine!

A mi-chemin, en face de la gendarmerie, il fallut s'arrêter ; je n'en pouvais plus. Mon père nous fit monter chez le brigadier et

lui conta ma mésaventure. La *brigadière*, prise de compassion, jeta un fagot sur les chenets, et, pendant qu'on me déshabillait, une belle flamme *clairante* eut bientôt réchauffé mon frêle corps grelottant. Il n'y avait pas moyen de songer à me revêtir de mes habits; la brigadière me prêta ceux d'un de ses bambins, et je me souviens encore de la sensation que me fit sur la peau la rude chemise à gros grains du petit gendarme. Les culottes de ce jeune brigadier étaient trop longues pour mes jambes, et sa veste me tombait aux jarrets. C'est dans ce costume peu chevaleresque que je rentrai au logis, où l'on me coucha, avec une belle semonce et une chaude tasse de tilleul odorant, que j'avalai à moitié endormi.

Dans une petite ville comme la nôtre mon aventure défraya pendant plusieurs jours toutes les conversations. Les routoirs de la promenade furent proclamés un danger public, et le journal du cru somma la municipalité de faire combler toutes les fosses au chanvre. J'étais devenu un personnage et je me trouvais très fier de ce nouveau rôle. Aussi, dès le surlendemain, bien que je fusse encore enroué à la suite de mon plongeon, je courus chez les demoiselles Pêche. Mon entrée fit sensation. Les apprenties tout émues se levèrent pour m'embrasser, et Mlle Hortense frotta contre mes joues son menton barbu.

— Te voilà donc, mon *fi!* s'écria-t-elle, tu l'as échappé belle, pauvre petiot. Tiens, nous parlions de toi justement avec ces dames...

Je ne pus répondre, la voix m'ayant manqué tout à coup en apercevant, derrière les apprenties, Francine avec sa mère. La Dulcinée aux tresses brunes dardait curieusement vers moi ses grands yeux noirs, dont le regard me fit refluer le sang aux cœur.

— Il en est encore tout blême, remarqua Mlle Célénie, se méprenant sur la cause de ma pâleur.

— Il y a de quoi, après un pareil bain. Raconte-nous comment la chose est arrivée, dit Mlle Hortense.

Je repris un peu d'aplomb, et, tout fier de l'attention de Francine, je contai comment je m'étais laissé choir dans le trou couvert d'herbe; seulement je me gardai bien de mentionner le motif qui m'avait poussé à caracoler à travers les prés.

— Ah! s'écriait la bonne Hortense en joignant les mains, voyez-vous cela? Une minute de plus et c'était fait de lui... C'est merveille qu'il s'en soit tiré.

— La sainte Vierge l'a protégé, ajouta gravement Mlle Célénie.

— Certes, le doigt de la Providence est là comme en toutes choses. D'ailleurs la sainte Vierge protège ceux qui la prient, et elle savait que Jacques est un enfant pieux... Je suis sûre, petit, que, lorsque tu t'es vu en danger, tu as dit un *Ave Maria?*

Je tournais d'un air embarrassé ma casquette entre mes mains et je regardais hypocritement le bout de mes souliers.

— Vraiment, demanda Mlle Célénie, aurais-tu songé à faire une prière à la sainte Vierge?

Dame! mettez-vous à ma place; j'étais fort perplexe. D'un côté, répondre oui, c'était mentir effrontément; mais si je répondais non, je passais pour un impie, je scandalisais ces pieuses filles et je perdais leurs bonnes grâces. Et puis il y avait là Francine et sa mère qui écoutaient, sans compter les apprenties; mon importance me grisait, et je n'étais pas fâché d'entretenir l'intérêt qu'excitait ma petite personne... Je balbutiais et j'étais devenu rouge comme un coquelicot.

— N'aie pas de fausse honte, insista Mlle Hortense, réponds franchement, mon *fi,* tu as dit un *Ave,* n'est-ce pas? C'est si naturel dans un pareil moment.

— Mon Dieu, murmurai-je, mon Dieu, oui, mademoiselle.

— Voyez-vous, s'écria triomphalement Hortense, la sainte Vierge l'a entendu et l'a miraculeusement sauvé!

— Oui, c'est un miracle, affirma solennellement Mlle Célénie; la vierge Marie a visiblement protégé cet enfant... Voilà de quoi faire réfléchir les incrédules et les esprits forts, ajouta-t-elle en lançant un coup d'œil significatif du côté du mur de ma grand'tante.

Cette fois, j'étais devenu tout à fait un héros. On me choyait, Mlle Hortense m'avait apporté une part de tarte, les apprenties me caressaient; la mère de Francine en s'en allant me donna une tape sur l'épaule, et ma Dulcinée, sur le pas de la porte, tourna encore la tête d'un air d'admiration et d'envie pour contempler ce garçon dont la sainte Vierge daignait s'occuper tout spécialement. Je ne me sentais pas d'aise. Il me semblait que des ailes me poussaient dans le dos et que j'avais troqué ma toque polonaise contre une auréole...

Pourtant, une fois au grand air, les fumées de ma gloire se dissipèrent un peu. Je ne songeai pas sans un certain remords au mensonge dont je venais de charger ma conscience. Tout cela n'était pas très chevaleresque, et mon illustre modèle, le vertueux et brave don Quichotte n'aurait certes pas menti aussi impudemment, fût-ce pour désenchanter Dulcinée du Toboso. — Après tout, me dis-je pour m'étourdir, pourquoi ces vieilles filles me mettaient-elles ainsi au pied du mur? La chose d'ailleurs n'a pas d'importance: chacun sait que les demoiselles Pêche sont très simples, on croira que j'ai voulu leur jouer une farce et on leur rira au nez.

Mais j'avais compté sans mes deux dévotes. Elles tenaient à leur miracle comme si elles l'eussent opéré elles-mêmes. Mlle Hor-

tense le contait à toutes ses pratiques, et le dimanche suivant, Mlle Célénie en fit la relation à la congrégation du Rosaire. Bientôt l'histoire miraculeuse courut la ville, s'enjolivant d'un nouveau détail merveilleux à chaque narration. — Le petit Jacques ayant roulé au fond du routoir avait de l'eau jusque par-dessus les oreilles et sentait déjà la mort venir, quand il avait eu la pensés de s'adresser à la sainte Vierge ; à peine avait-il murmuré les premiers mots de la *Salutation angélique* qu'un bras invisible s'était étendu vers lui et l'avait tiré hors du gouffre. Quel honneur pour la paroisse et quel sujet d'édification ! — Les congréganistes allèrent en troupe visiter la prairie témoin de cette intercession miraculeuse, et quelques-unes des plus ferventes rapportèrent des fioles pleines de l'eau bourbeuse du routoir...

Le jeudi suivant, quand j'arrivai chez ma grand'tante, je lui trouvai une physionomie songeuse et préoccupée. — Entre et ferme la porte, me dit-elle d'une voix grave.

Elle était assise dans sa bergère de velours d'Utrecht, près d'un guéridon chargé de pots de confitures qu'elle était en train de recouvrir de papier blanc. Le soleil qui passait à travers les rideaux de vieille cretonne jetait un rayon sur le trumeau de la cheminée, où un berger, joueur de flûte, semblait nous lorgner d'un air ironique. Tout en déchiquetant son papier, ma tante fronçait les sourcils et fourrageait dans son tour de cheveux bruns avec la pointe de ses ciseaux.

— Jacques, reprit-elle d'un ton plus solennel que d'ordinaire, regarde-moi bien en face... On parle beaucoup de toi en ce moment dans la ville, à cause de ton plongeon dans le routoir... On raconte l'affaire tout autrement que tu ne nous l'avais contée. Est-ce vrai?

Mon cœur battait, je baissai le nez et je répondis jésuitiquement :

— Quoi ! ma tante?.. Je ne sais pas ce qu'on dit, moi.

— On dit des choses singulières, qui confondraient ma raison si elles étaient arrivées réellement.

En murmurant cela, elle semblait se parler à elle-même. Si j'avais eu un peu plus d'expérience, je me serais aperçu du trouble de ma grand'tante, et si j'avais été plus retors, j'aurais profité de son désarroi pour lui en imposer. L'histoire de l'*Ave Maria* portait un coup à ses idées voltairiennes, et, comme elle savait que je n'avais pas l'habitude de mentir, cet incident de la prière marmottée au fond du trou où j'avais failli périr bouleversait tout son système philosophique.

— Voyons, continua-t-elle, ne baisse pas le nez et réponds-moi franchement... Je ne te gronderai pas si tu dis la vérité.

En même temps ses yeux clairs semblaient vouloir fouiller dans ma conscience.

— On prétend, poursuivit-elle avec un accent assez ému, que, lorsque tu étais dans le trou, tu as récité un *Ave Maria*; est-ce vrai?

Son regard honnête et droit m'embarrassait étrangement, tous mes remords se réveillaient et je ne me sentis pas le courage de mentir une seconde fois. Je balbutiai tout penaud : — Non, ma tante.

Le front de la tante Thérèse se désembrunit; elle poussa un soupir de soulagement, hocha avec satisfaction son menton de galoche et s'écria :

— Je savais bien, moi, que tout cela était une invention ridicule... Mais alors, petit drôle, pourquoi as-tu fait un pareil conte aux demoiselles Pêche?

Pourquoi?.. Ah! voilà où commençait le délicat de l'explication. Je détournai les yeux et regardai sournoisement les murailles et le plafond. La vue de la gravure de *l'Amour et Psyché* me remémora heureusement le goût de ma grand'tante pour les aventures romanesques, et, avec cette rouerie de l'enfance qui sait deviner les faiblesses des gens âgés et en tirer parti, j'eus l'idée de rejeter mon mensonge sur mes préoccupations amoureuses. Je contai timidement combien j'étais épris de la petite Francine : elle assistait à l'interrogatoire des demoiselles Pêche, et c'était pour gagner son cœur que j'avais menti, comme c'était pour la voir de plus près que je m'étais laissé choir dans la fosse au chanvre... A mesure que j'avançais dans mes confidences, les traits de ma grand'tante se détendaient; sa grande bouche finit par sourire.

— Comment! morveux, tu es amoureux, à ton âge?.. En vérité, il n'y a plus d'enfans.

Ces platoniques et enfantines amours étaient faites pour plaire à ma tante, et elle ne se lassait pas de m'interroger. Elle s'amadouait visiblement, et je m'imaginais déjà qu'elle avait passé l'éponge sur mon pseudo-miracle, quand brusquement elle se leva :

— C'est égal, dit-elle, tu as eu grand tort de mentir et je n'entends pas que cette sotte histoire coure plus longtemps la ville... Viens!

Elle me prit par la main et m'entraîna hors de la chambre. En un clin d'œil, nous traversâmes la cour commune, et ma tante, ouvrant la porte des demoiselles Pêche, me poussa tout pâle devant elle, dans l'atelier.

Je vois encore l'aspect de cette pièce au moment où nous y pénétrâmes. — Mlle Hortense perchée sur son estrade et découpant des patrons, Mlle Célénie bâtissant un corsage, les ouvrières

penchées sur leur couture, et la porte du jardin, ouverte toute grande, encadrant un coin de tonnelle d'où une brindille de chèvrefeuille s'élançait fleurie dans l'atelier. Au loin, on entendait le nasillement des canards au bord de la rivière ; une capiteuse odeur de syringa arrivait du jardin par bouffées tièdes.

A la vue de la tante Thérése, qui mettait rarement les pieds chez ses voisines, tous les bourdonnemens de l'atelier s'arrêtèrent; les apprenties redressèrent la tête, Mlle Célénie se leva en faisant cliqueter son chapelet, et Mlle Hortense descendit bruyamment de son estrade.

— Mesdemoiselles, je vous salue bien! commença ma grand'tante, et je vous demande pardon de vous déranger... Mais, comme il circule à propos de mon neveu une ridicule et impertinente histoire de miracle, et comme je ne veux pas contribuer à la propagation de l'erreur et de la superstition, je viens vous déclarer que votre bonne foi a été surprise... Il n'y a pas un mot de vrai dans les sottises que vous a débitées ce gamin.

Il y eut un oh! de stupéfaction qui s'échappa en même temps de toutes les bouches des apprenties, puis un silence effrayant régna dans l'atelier. J'aurais voulu être à cent pieds sous terre, j'aurais consenti à dégringoler de nouveau au fond du routoir, plutôt que de subir cet affront public. Mlle Célénie semblait changée en statue, et Mlle Hortense, rouge comme un coq, avait laissé tomber son aune.

— Sainte Vierge ! murmura-t-elle enfin, que me dites-vous là, mademoiselle Vayeur!.. Ce n'est pas possible; cet enfant n'aurait pas exposé son salut en commettant un pareil sacrilège... J'aime mieux croire qu'il s'est parjuré devant vous, dans la crainte de vous déplaire... Le respect humain nous pousse parfois à déguiser la vérité aux personnes qui vivent dans le monde, et..

— Je ne suis pas du monde, interrompit ma tante, et cet enfant n'a aucun intérêt à me tromper... D'ailleurs nous allons tirer la chose au clair.

— Dans tous les cas, hasarda prudemment Mlle Célénie, un mensonge pieux serait encore préférable à une aussi scandaleuse vérité.

— Vous me la baillez belle, s'exclama la tante Thérèse indignée, un mensonge est toujours un mensonge, et je veux que mon neveu ne trompe ni moi ni les autres... Voyons, garnement, réponds sans barguigner, m'as-tu dit toute la vérité et rien que la vérité?

— Oui, ma tante.

— As-tu conté des menteries à ces demoiselles pour te donner des airs intéressans?

— Oui.

— Ainsi, c'est bien entendu, tu n'as pas dit de prière quand tu étais au fond de l'eau?

— Non, ma tante.

— Vous le voyez, mesdemoiselles, il n'y a pas eu plus de miracle que sur ma main. La seule chose merveilleuse, c'est que vous ayez cru si facilement aux inventions de ce gamin... C'est comme cela que se forgent les légendes!

— Vous êtes bien prompte et téméraire dans vos jugemens, mademoiselle! répliqua aigrement Mlle Célénie; qui vous dit que la sainte Vierge n'a pas sauvé cet enfant à son insu?

— Ma foi, riposta vertement la tante Thérèse, dans ce cas la sainte Vierge ne connaissait guère ce qui se passait dans le cœur du garnement... Si elle avait su que le drôle était amoureux de la petite Francine et qu'il courait après elle, juste au moment où il s'est laissé choir dans le trou, elle n'aurait probablement pas tendu la main pour l'en retirer... Ce n'est pas que je le regrette au moins... J'ai toujours pensé qu'il y avait une Providence pour les mauvais sujets!.. Bien le bonjour, mesdemoiselles!

C'était la flèche du Parthe; après l'avoir lancée, la tante Thérèse sortit majestueusement, m'abandonnant à ma courte honte au milieu de l'atelier scandalisé. Je ne savais plus où me fourrer, je lançais des coups d'œil désespérés à droite et à gauche.

— Fi! le vilain menteur! s'écriaient en chœur les apprenties.

Mlle Hortense avait ramassé son aune et la brandissait d'une façon significative, en me montrant la porte :

— Méchant petit renégat! s'écria-t-elle, sors d'ici et n'y remets plus les pieds, ou sinon...

— Le bon Dieu te punira, glapit Mlle Célénie, tandis que je prenais la poudre d'escampette, cela finira mal pour toi!

Cela finit mal en effet. A la suite de cet esclandre, ma famille jugea qu'il était à propos d'arrêter cette sève de précocité qui poussait de si hardis bourgeons, et on me mit comme interne au collège. Francine entra au couvent des Dominicaines, et je n'entendis plus parler d'elle. La pauvre grand'tante mourut quelques années après. La chambre aux lambris peints n'existe plus, et on a rebâti la maison; mais j'ai gardé mon *Don Quichotte*. Quand je le feuillette, il me semble que les années s'envolent à mesure que je tourne les pages. Je revois la caisse aux vieux livres, le fauteuil délabré, le cytise aux grappes jaunes, le dressoir plein de fruits embaumés; je crois respirer l'odeur savoureuse de trente étés évanouis; — et ce passé qui ressuscite à chaque tour de feuillet, avec ses couleurs, ses formes, ses parfums, c'est là pourtant un étonnant et beau miracle; la grand'tante elle-même, malgré son scepticisme voltairien, aurait été forcée d'en convenir et de s'en émerveiller.

André Theuriet.

NOTES

D'UN

VOYAGE EN ASIE-MINEURE

I.

DE MERMEREDJÉ A ADALIA.

L'attention du public français, au cours des derniers événemens d'Orient, s'est surtout portée sur les provinces européennes de l'empire ottoman, et les intérêts qui y sont en jeu ont encore le privilège d'occuper les esprits. La Turquie d'Asie est beaucoup moins connue; d'un accès difficile et rarement visitée, elle offre au voyageur nombre de régions inexplorées; il n'y en a pas de meilleure preuve que l'insuffisance de la carte de Kiepert pour certains points; là, tout est encore à connaître. Depuis que le protectorat de l'Angleterre en Asie-Mineure est devenu chose officielle, cette province va se trouver transformée en un véritable champ d'expériences, où les tentatives de réformes rencontreront des obstacles tout particuliers. Nulle part, dans l'empire ottoman, l'esprit de la vieille Turquie ne s'est conservé plus intact, avec ses défauts et ses qualités, son ignorance absolue des idées et des besoins modernes, son orgueil de race, son aveuglement systématique sur la politique extérieure, mais aussi son honnêteté native et sa bonne foi. Dans ce pays peu fréquenté, les Turcs sont chez eux; le caractère ottoman, altéré et faussé à Constantinople par un perpétuel contact avec l'étranger, s'y retrouve dans toute son intégrité. Il y a donc peut-être quelque intérêt à retracer la physionomie de ce pays et de ses habitans, telle qu'on a pu la connaître en passant plusieurs mois au milieu des Turcs anatoliens, en logeant sous leur toit, en observant leur vie. Il était naturel en outre d'étudier avec soin la situation des Grecs d'Anatolie, au moment où le pays ressentait les pre-

mières émotions de la crise qui vient d'ébranler l'Orient. L'hellénisme en Asie-Mineure n'a rien perdu de sa vitalité; il se produit au milieu des communautés grecques des efforts sérieux, le plus souvent ignorés de l'Occident, pour reconstituer des groupes importans que le réveil des traditions nationales rendra chaque jour plus forts. L'intérêt d'un voyage en Asie-Mineure était donc de recueillir sur tous ces points des observations de détail; on les trouvera dans les pages suivantes, écrites au jour le jour, au hasard des étapes, et sans autre souci que de reproduire fidèlement la vérité des faits (1).

I.

Mermeredjé, 10 mai 1876.

Entre Rhodes et le petit port de Mermeredjé, sur la côte d'Asie-Mineure, il n'y a pas d'autre moyen de communication que les caïques. Avec un bon vent, le trajet se fait en quelques heures; mais il faut compter avec le calme. Partis le matin de Rhodes, nous voyons encore à la nuit tombante se dresser au loin les puissans massifs de montagnes qui bordent la côte de Carie et les caps qui dérobent la vue de la petite baie de Marmara. Au jour naissant, le caïque aborde enfin, et les premières blancheurs de l'aube nous montrent le minaret de la mosquée, les maisons délabrées et les croupes verdoyantes des montagnes qui dominent la baie. Le village s'éveille au petit jour. Les femmes vont puiser de l'eau, et se cachent vivement le visage à la vue des étrangers; les hommes, vêtus de longues robes de cotonnade rayée, font leurs ablutions et se rendent lentement au petit café de la marine, où ils vont s'accroupir sous un auvent de feuillage. C'est bien la vie turque qui commence. A Rhodes, l'Européen n'est qu'à demi dépaysé : les Grecs y sont nombreux; le mouvement du port, les petites rues étroites et propres du quartier grec rappellent encore les villes maritimes du royaume hellénique. L'étranger y est accueilli, questionné curieusement, et se fait vingt amis au bout d'une heure. A peine a-t-on touché la côte d'Asie que l'indifférence silencieuse des habitans, un air d'abandon et de négligence, apprennent bien vite au voyageur combien la transition est brusque entre l'Orient grec et l'Anatolie.

Mermeredjé (ou Marmara) est bâti au fond d'une baie presque

(1) Ce voyage a été fait pendant l'été de 1876, de concert avec M. L. Duchesne, ancien membre de l'École française de Rome. La physionomie du drogman qui nous accompagnait, Nicolas Hadji-Thomas, de Salonique, a été spirituellement retracée par M. Choisy, qui avait pu apprécier toutes ses qualités dans un voyage antérieur. (*L'Asie-Mineure et les Turcs en* 1875, par Auguste Choisy, ingénieur des ponts et chaussées. Paris, 1876; Didot.)

entièrement fermée par une presqu'île boisée et par l'île des Serpens (Ylandji-Adassi), l'ancienne Rhopussa. Les rues en escaliers grimpent le long de la colline où la petite ville est assise et se groupent autour d'une construction massive, irrégulière, dont la porte est surmontée d'une inscription turque ; c'est un caravansérail élevé par le sultan Sélim Ier. Il faut chercher à trois quarts d'heure de Marmara, dans la direction de l'ouest, les traces de la ville antique de Physkos, dont l'emplacement est nettement marqué par les ruines d'un château byzantin. La ville turque n'offre que des débris antiques insignifians, encastrés dans les murs des maisons. Le centre de l'activité à Marmara est la *marine*, où se trouvent réunis le café, le bureau de la douane et le *konak*, qui est la résidence du kaïmacam. Le bureau d'un sous-préfet turc est d'une simplicité qu'il est permis de trouver excessive. Un vieux divan fait le tour d'une salle nue à laquelle on accède par une échelle; les murs sont blanchis à la chaux, et un drap cloué sur un des pans de la muraille dissimule imparfaitement une large crevasse. Le seul meuble officiel est un fauteuil européen, dans lequel le kaïmacam s'accroupit à la turque quand il donne ses audiences. Point de papiers ni d'archives. Un gendarme ou *zaptié* apporte-t-il une lettre à signer, le magistrat tire son cachet d'une petite bourse et l'applique sur le papier, qu'il jette dédaigneusement à terre ; le zaptié le ramasse avec respect et se retire à reculons. Le kaïmacam de Marmara est un jeune Turc de bonne mine, tout nouveau dans le pays, qu'il connaît mal. Comme beaucoup de jeunes fonctionnaires turcs, il paraît comprendre que l'administration ottomane n'est pas parfaite, et nous demande avec tristesse : « Si l'on me voyait à Paris, on me prendrait pour un sauvage? » Au reste, il est superflu de l'interroger sur les routes du pays et sur la distance des villages, même les plus voisins. Ces perpétuels changemens des magistrats et des fonctionnaires ottomans créent les plus sérieux obstacles à la bonne administration du pays; on ne l'ignore pas à Constantinople, et le hatt impérial du 10 septembre 1876 n'a pas manqué de signaler « que les employés sont l'objet de changemens fréquens et non justifiés par des motifs légitimes. »

Nous passons la soirée sur la marine, en compagnie du kaïmacam et du cadi. Toute la population masculine est réunie devant le café, pour écouter deux improvisateurs qui donnent un concert. Les deux chanteurs s'accompagnent avec une mandoline à long manche, et se donnent la réplique par une série de couplets alternés que les Turcs appellent *hachik*. La musique est douce et mélancolique, et les couplets se terminent tous par une note aiguë et prolongée. Cette mélodie languissante accompagne des paroles dont le fond est emprunté aux plaintes de l'amour; toutefois les étrangers ne

sont pas oubliés; on leur souhaite la bienvenue, et, dans un langage imagé, on fait des vœux pour leur heureux voyage. La scène a un grand caractère de simplicité naïve; tous les hommes, groupés autour des chanteurs, écoutent avec une attention religieuse et se laissent aller à l'attrait de cette poésie improvisée. Il est difficile d'être plus près de la vie antique; c'est le charme de ces voyages en Orient de retrouver, à peine altérés par des différences qu'on apprécie facilement, des formes d'esprit qui se conservent à travers les variations de races, grâce à la persistance des mêmes causes.

Dalian, 13 mai.

Le chemin qui mène de Marmara à Dalian est à peine frayé. Tantôt il traverse les montagnes couvertes de pins qui forment le promontoire de Karajagatsch; tantôt il côtoie le bord de la mer, et se perd dans les marais qui couvrent les vallées basses à la suite de la saison des pluies; il faut pousser son cheval dans les lagunes d'eaux mortes, où il enfonce jusqu'à la selle. Enfin ce petit sentier, vingt fois perdu et retrouvé, débouche dans de larges vallées coupées de plantations d'érables, où paissent à l'abandon des troupeaux de buffles. Au lieu dit Biouk-Karajagatsch s'élèvent quelques misérables huttes de terre, habitées par deux ou trois familles; c'est le lieu de la halte. Un jardin planté de mûriers et entouré de haies d'aloès nous offre un excellent gîte. Le soleil levant nous montre la vallée vivement colorée de teintes fraîches, un léger brouillard flottant devant un rideau de magnifiques érables, et une immense prairie très verte. Mais tout cela est en friche, et les rares habitans qui cultivent à grand'peine un petit coin de terre sont dévorés de la fièvre.

Nous faisons route vers le nord-est, pour gagner un col d'où l'on aperçoit le lac du Koïjez-Liman, étroitement enserré entre les pentes de l'Aghlan-Dagh et de l'Éren-Dagh. C'est là un de ces aspects qui feraient le bonheur d'un peintre, tant le tableau est composé à souhait. Des pins morts de vieillesse ou brûlés à leur base par des bergers nomades gisent en travers du sentier; au-dessus des têtes, écimées par la foudre, de ceux qui sont restés debout, on aperçoit le lac qui ondule comme un large fleuve entre les promontoires boisés, dominés par les sommets blancs de l'Aghlan-Dagh; sur les flancs plus rapprochés de l'Éren-Dagh, les pins s'étagent par zones horizontales, de plus en plus clairsemés jusqu'au sommet dénudé de la montagne. Ces vastes échappées de vue compensent largement la fatigue d'une ascension monotone. Les bords du lac sont marécageux et malsains; nous y trouvons cependant deux familles de pêcheurs qui ont établi leur domicile sous des platanes

centenaires; des enfans déguenillés, aux yeux brillans de fièvre, au ventre ballonné, rôdent d'un air farouche autour de ces pauvres demeures. Tandis que les chevaux prennent la route de terre, une barque nous mène le long des rives du lac, jusqu'au petit fleuve qui en sort pour arroser Dalian. Un peu au-dessus de la ville, un bac est établi pour la commodité des gens du pays qui ont leurs champs sur les deux rives du fleuve; c'est une sorte de pirogue, creusée dans un tronc d'arbre, où s'empilent avec insouciance les paysans de Dalian. Il s'agit de faire passer nos chevaux; on les pousse deux à deux dans le courant, et un homme assis dans la pirogue les guide en les tenant par la crinière; renâclant et soufflant, les chevaux arrivent à l'autre rive, où ils s'ébrouent bruyamment, couverts d'écume, et semblables aux coursiers d'Hypérion sortant de l'onde.

Dalian est un gros bourg, habité surtout par des Turcs; des Juifs et des Grecs, en petit nombre, y sont installés. A défaut de khan, nous nous logeons dans la maison d'un Grec qui est en voyage. A peine avons-nous pris possession du logis, le propriétaire revient, et pousse l'hospitalité jusqu'à nous abandonner complètement sa maison : il couchera devant sa propre porte. Et ce n'est pas seulement l'empressement servile du raïa à qui la présence d'un zaptié d'escorte dicte très clairement ses devoirs; le paysan grec du royaume hellénique offre d'aussi bon cœur son logis à un hôte; les Grecs ont le don de l'hospitalité. Le kaïmacam vient nous rendre visite. Tandis que nous prenons le café, un Turc s'arrête devant le magistrat, met une main sur son cœur, et, les yeux baissés, commence le récit d'une contestation qui s'est élevée entre un voisin et lui au sujet d'un champ. Le kaïmacam l'écoute, et, sans aucune autre formalité, prononce son jugement. Il nous quitte pour continuer quelques pas plus loin ses audiences en plein air. Ce gros homme à la figure débonnaire, portant avec le fez de la réforme une *stambouline* usée, paraît doué de beaucoup de finesse; chez un grand nombre de fonctionnaires turcs, cette qualité supplée souvent à des connaissances insuffisantes; à défaut d'un code régulier, le bon sens introduit quelque équité dans ces jugemens, qui rappellent plutôt les sentences sommaires des khalifes justiciers des *Mille et une nuits* que la procédure de nos tribunaux modernes.

Une large plaine, fermée vers le nord par une haute muraille de rochers grisâtres, sépare Dalian des ruines de l'antique Kaunos. C'était la ville la plus importante de la Pérée rhodienne, région soumise à l'autorité des Rhodiens, et que la langue, les mœurs, les traditions rattachaient à la Carie. La ville s'étageait au-dessus d'une baie fermée, alimentée par le Kalbis, et bordée d'arsenaux et de chantiers; elle était protégée par la citadelle d'Imbros, bâtie

sur un rocher de forme bizarre, et qui, vu de la plaine, semble un cône allongé posé sur sa pointe. La plaine marécageuse qui s'étend des ruines à la mer est de formation récente; les alluvions du fleuve ont peu à peu fait reculer le rivage, et le port, marqué seulement par une dépression du sol, se trouve aujourd'hui à plus d'une lieue et demie de la mer. Les ruines de la ville n'offrent guère d'intérêt que pour l'antiquaire. Cependant le théâtre mérite attention : le mur d'enceinte percé de couloirs voûtés, les gradins encore intacts sur plusieurs points, ailleurs disjoints par les racines d'énormes figuiers qui les ombragent de leurs larges feuilles, tout cela forme un ensemble imposant, que vient compléter la haute masse des montagnes grises du cap Kapania. Les ruines des thermes, les vestiges du mur fortifié qu'on aperçoit à travers une végétation courte et drue de lentisques et d'astidis, donnent l'idée de ce que pouvait être une grande ville d'Asie-Mineure; on peut suivre encore pendant plusieurs kilomètres les traces des murailles qui défendaient la ville. Kaunos était célèbre pour son climat insalubre; en voyant les bords marécageux du Kalbis, la plaine de Dalian, dont le sol stérile est crevassé par l'ardeur du soleil, on se rappelle les épigrammes qu'un poète satirique lançait aux Kauniens, en les plaisantant sur leur teint verdâtre et leurs visages fiévreux : « Comment pourrais-je dire que cette ville est malsaine, puisqu'on voit les morts eux-mêmes s'y promener? »

Nous quittons Dalian, non sans faire une recrue des plus intéressantes. C'est un jeune Grec, qui sera chargé de prendre soin des chevaux. Il arrive à l'heure du départ, monté sur un grand cheval borgne et efflanqué, emportant avec lui tout ce qu'il possède : un vieux pistolet rouillé et une culotte neuve. Il quitte Dalian pour nous suivre, sans trop savoir où le mènera ce voyage; mais le Grec change de pays avec une rare facilité, et l'inconnu exerce toujours sur lui une séduction irrésistible. Antonios est prêt à tout : il a été *cafedji* à Dalian, puis domestique d'un Turc, qui le traitait mal. L'idée de voyager avec des Francs lui sourit; il n'en faut pas plus pour le décider à quitter sa ville natale; à la fin du voyage, il cherchera fortune à Smyrne, où il a des *patriotes*. Sa bonne chance l'a conduit à Paris, et il a dû passer par tous les étonnemens en s'embarquant à Mersina pour se rendre en France. Mais les surprises durent peu chez un Grec : il les dissimule d'abord par amour-propre; puis une rare aptitude à s'accommoder de tout lui a bientôt rendu toute son aisance.

Métrésadis, 15 mai.

La région montagneuse et boisée qui s'étend au sud de Kaunos se ressent déjà du voisinage de la Lycie. Le sentier s'enfonce entre

des haies de caroubiers et de lauriers-roses, se perd dans des fourrés épais, ou longe des ruisseaux d'eau vive; c'est un véritable parc, qui contraste avec les plaines arides et les massifs rocheux de la Pérée rhodienne. Il fait nuit close quand nous arrivons à la vallée où il faut camper; une herbe courte a remplacé la fraîche végétation de la montagne; des cabanes désertes s'échelonnent dans la plaine; enfin notre caravane s'arrête devant des abris construits avec des branchages entrelacés et éclairés par de grands feux autour desquels sont groupés des bergers. La flamme éclaire vivement des visages bronzés, des têtes rasées, à peine couvertes par de petits turbans posés obliquement; les armes reluisent aux ceintures de cuir, et l'éclat du foyer fait scintiller les passementeries dorées des vestes et des guêtres brodées. Tous ces bergers sont venus de différens points de la vallée pour célébrer le mariage d'un des leurs. Nous nous trouvons invités à un repas de noces, composé de galettes de blé noir, de pilaf et de *yaourt* ou lait caillé; du lait mêlé de miel forme une excellente boisson. Pour charmer les heures de la veillée, un des bergers entonne le chant de noces, tandis qu'un orchestre de trois musiciens l'accompagne avec un tambourin, une flûte et une guitare. La tête renversée en arrière, les yeux à demi fermés, le chanteur prolonge les notes aiguës de cette mélodie bizarre, que les assistans écoutent en silence, accroupis ou couchés de tout leur long; de temps à autre un cheval, libre d'entraves, s'approche du foyer, dresse la tête au-dessus d'un groupe et repart au galop. A quelque distance de là, les femmes font aussi la veillée des noces; une petite lueur perce à travers les tentes de feuillage, et leurs chants affaiblis arrivent jusqu'à nous dans les intervalles de silence. On n'analyse pas le charme de pareilles scènes; tout y contribue, l'étrangeté du spectacle, la mine farouche de ces hôtes d'une nuit, le rythme singulier d'un chant qui vous berce avec des paroles inconnues, et même cette langueur délicieuse, voisine du sommeil, qui suit la fatigue d'une longue journée de marche. Le lendemain, le marié vient nous tenir l'étrier et nous souhaiter toutes les prospérités.

Le petit fleuve du Sari-Sou traverse une vallée d'aspect triste, envahie par les genêts et les ajoncs. Des Turkomans ou Yourouks y ont établi leur campement (1). Le voyageur en Anatolie rencontre souvent ces nomades, qui forment une véritable population errante. Tantôt on croise leurs caravanes en marche, tantôt on les trouve installés sous leurs petites tentes de laine noire; les chevaux, maigres et pleins de feu, paissent en liberté; devant les tentes les femmes tissent des étoffes grossières, pendant que des marmots en

(1) Voir, sur les Yourouks, les pages 174 et suivantes des *Souvenirs d'un voyage en Asie-Mineure*, par M. George Perrot.

guenilles se vautrent au milieu des chèvres et des brebis. Des tapis, la grosse gourde à mettre l'eau, des vases de bois taillés à la hache dans un billot de sapin, constituent tout le mobilier des tentes. Depuis la réorganisation de la Turquie en *vilayets*, *sandjaks* et *cazas*, le gouvernement ottoman a essayé d'astreindre ces nomades à la vie sédentaire. Dans le vilayet d'Adana, où ils sont nombreux et où plusieurs actes de pillage commis par eux avaient inquiété l'autorité turque, le vali leur défendit une année de passer l'été dans la montagne et de s'écarter de la ville. La mortalité fut telle chez ces Turkomans, accoutumés à fuir les chaleurs de la plaine dans leurs campemens d'été, que le vali a renoncé à maintenir ses ordres.

A une demi-heure des tentes turkomanes, entre la mer et la vallée, nous trouvons les ruines d'une ville byzantine dont le nom est perdu; les gens du pays l'appellent Baba. Il est probable que cette ville a succédé à l'antique Panormos des Kauniens. Rien n'est plus saisissant que l'aspect de cette cité ruinée, surprise sans doute par l'invasion ottomane en pleine prospérité, et abandonnée à la suite d'une conquête violente. Certaines maisons ont conservé tous leurs murs presque intacts; des escaliers descendent dans des caves voûtées, envahies par l'eau; les rues sont encore tracées entre des pans de murailles lézardées, où les figuiers sauvages et les lauriers poussent dans des crevasses; on distingue les amorces de voûtes d'une église byzantine, que dessinent nettement les murs de l'abside et des galeries latérales. A mesure qu'on s'approche de la mer, la ville ruinée disparaît sous les dunes; on peut prévoir le temps où le sable, poussé par le vent de mer, aura tout recouvert et fait disparaître les derniers vestiges. Quelques débris antiques, des fûts de colonnes, des murs massifs d'appareil hellénique méritent d'être notés; ce sont les seules traces de la civilisation grecque dans ce désert étrange qui ne livre pas son énigme au voyageur.

La première ville importante que marque notre itinéraire est Bouldour, dont nous sommes séparés par quatorze journées de marche, à travers un pays accidenté, d'accès difficile; les villages qu'indique sur notre route la carte de Kiepert ne sont le plus souvent que des hameaux. C'est donc la vie campagnarde chez les Turcs que nous allons voir de près, au hasard des étapes, nous guidant d'après les renseignemens recueillis près des gens du pays, au risque de perdre des journées en recherches infructueuses. Les notions du temps et des distances sont très vagues chez les paysans turcs; l'heure a pour eux une valeur de fantaisie qui varie de vingt minutes à une demi-journée. C'est de très bonne foi qu'ils répondent au voyageur que tel village est tout près, « au bout de ma barbe ; » à ce compte la barbe aurait souvent plusieurs kilomètres.

Quand on chemine vers le nord-est, en quittant la vallée du Sari-

Sou, on entre dans celle du Doloman-Tschaï, l'ancien Indus, qui formait à peu près la frontière entre la Carie et la Lycie. Le fleuve, dont le volume d'eau est considérable pendant la saison des pluies, devient guéable au printemps, et la traversée s'opère sans encombre. On hausse les étriers, on relève sur la croupe du cheval les bissacs accrochés à la selle, et l'on pousse droit dans le lit du fleuve, où percent par endroits de larges bancs de galets. Sur la rive opposée s'élève un village de Tartares de Crimée, ou Nogaïs, qui ont suivi en Anatolie les Tcherkesses émigrés. Les paysans turcs ne distinguent guère les Tartares des Tcherkesses, et le village a reçu le nom de Tcherkess-Keuï. Il se compose de quelques maisons bâties en torchis et en pisé; à côté se dressent sur des pieux des kiosques en clayonnage qui forment comme des greniers élevés sur pilotis. Les habitans de ces masures ont conservé le costume national, le bonnet fourré, la longue robe ornée de cartouchières sur la poitrine. Leurs chevaux, toujours sellés en vue d'un coup de main possible, paissent dans un enclos voisin. Les habitans de la région redoutent beaucoup ces voisins incommodes, dont la spécialité est de faire des razzias de chevaux et de bétail.

Quelques heures de marche dans la montagne nous amènent au village de Métrésadis, qui domine toute la vallée, coquettement posé sur un plateau boisé. Un vieux Turc à figure souriante, Abdullah-bey, nous accueille avec cette courtoisie pleine de dignité dont les Osmanlis ont gardé la tradition. Il s'excuse de ne pouvoir nous offrir l'hospitalité dans la *chambre des étrangers* (*mussafir-oda*) qu'il fait bâtir par des maçons grecs de Makry; à défaut de l'*oda*, notre hôte fait préparer pour notre gîte une sorte de grenier à blé, qui sert souvent aux Turcs de pavillon d'été. Ces constructions sont d'un usage fréquent dans toute la Lycie. Sir Charles Fellows en a dessiné de curieux spécimens (1). Au-dessus d'une huche ayant à peine un mètre de hauteur règne un toit aigu, qui descend jusqu'au sol. Abdullah-bey fait entasser dans cette niche des tapis et des coussins, qui la transforment en un gîte très confortable. Le soleil couché, on apporte le repas, et tandis que tous les hôtes du bey, y compris le zaptié, font honneur aux galettes de blé noir et au *kébab*, les domestiques d'Abdullah éclairent avec des torches de pin cette scène d'hospitalité. Le repas fini, on allume les chibouques et les cigarettes, et alors commence la scène de la veillée, On se laisse aller avec une sorte de langueur à cette demi-somnolence que causent la fatigue, le bruit des conversations à voix basse dans une langue douce et gutturale, les aspects étranges des personnages groupés autour du foyer, qui entraînent l'esprit assoupi dans les régions du rêve. Tous les voyageurs en Orient connaissent cette

(1) Fellows : *Travels in Lycia.*

heure charmante de la halte, que les Turcs ont d'ailleurs le bon goût d'abréger quand elle devient une fatigue pour l'étranger. C'est là, une fois pour toutes, le caractère de l'hospitalité chez les Turcs des campagnes, où la politesse a conservé des allures de courtoisie et parfois de réelle distinction. On ne rencontre pas toujours la souriante figure d'Abdullah-bey; mais dans les villages les plus humbles l'étranger est assuré de trouver un gîte à l'*oda*, où il sera hébergé par le maître de la maison. Le soir, à la veillée, ce seront les mêmes questions : « Que viennent faire ici les Franguis? que peuvent leur faire les vieilles pierres écrites, dont ils sont si curieux? viennent-ils chercher des trésors? »

Dans le Tschâl Dagh, 19 mai.

Le dernier village grec auquel nous touchions avant d'entrer dans le massif du plateau lycien est le petit port de Güdjek, habité pendant une partie de l'année par des bûcherons grecs de Makry, de Rhodes, de Chypre et même de Karpathos. De misérables huttes de bois, des hangars, un café, et une boutique d'épicier ou *bakal* composent tout le village, qui reste désert pendant plusieurs mois de l'année. Sur tout le littoral, on trouve de ces établissemens provisoires des Grecs qui exploitent, moyennant une légère redevance, les riches forêts de la Lycie abandonnées par l'incurie du gouvernement ottoman à l'industrieuse activité des raïas. Les hameaux de Djouk-tché-Ovajik, et de It-Hissar sont les dernières stations que l'on rencontre avant de s'engager dans les montagnes. Les habitations deviennent rares ; à la végétation de la plaine et aux maigres cultures entourées d'enclos succèdent les pins, les érables, les arbousiers; souvent des pierres calcinées, rangées en cercle au pied d'un sycomore, indiquent le lieu de la halte et marquent les étapes d'un trajet monotone, sous la lumière grise que laissent filtrer les aiguilles des pins. La route n'est plus que rarement égayée par la rencontre d'une caravane d'âniers ou de bergers turkomans. Au détour d'un sentier, nous apercevons des chevaux paissant en liberté auprès de larges taches brunes disposées parallèlement sur le sol : ce sont des voyageurs qui font la sieste, couchés sous leurs couvertures, à la garde de la solitude et du désert. Plus loin, notre petite troupe est rejointe par un étrange habitant de ces montagnes: un mendiant infirme, déguenillé, le corps plié en deux, et marchant à quatre pattes, sort d'une fourré et s'offre à nous servir de guide ; ce quadrupède humain nous précède avec agilité, bondissant à travers les taillis, et laissant loin derrière lui nos chevaux épuisés. Cet être à demi sauvage vit des charités que lui font les voyageurs. Si l'on se plaisait aux antithèses, quel ingénieux et triste rapprochement ne pourrait-on pas faire entre ces magnifiques

vallées, si riches et si verdoyantes, et le pauvre diable qui en est l'unique habitant!

It-Hissar est placé à l'entrée de l'immense défilé qui forme comme une des portes de la Lycie. Du haut de l'acropole antique, encore couverte de débris byzantins, l'œil plonge dans les replis d'une vallée profonde, qui s'enfonce vers l'est et serpente entre les masses grisâtres des hautes montagnes lyciennes. C'était à coup sûr une position stratégique de première importance; les traces de murs helléniques, les rochers taillés en gradins comme ceux du vieux Pnyx à Athènes, des tombeaux sculptés dans le roc vif, indiquent clairement qu'il faut marquer sur ce point l'emplacement d'une ville antique, peut-être Kalynda. Au sortir de It-Hissar, on commence en réalité l'ascension du Tschâl-Dagh, par des sentiers pierreux, mal tracés. Les étapes sont indiquées par des kiosques délabrés, installés le plus souvent près des clairières où les chevaux peuvent trouver une maigre pâture. De distance en distance, on rencontre une citerne entretenue avec un soin qui donne à penser ce que doit être au cœur de l'été un voyage dans ces solitudes. Les citernes, de forme circulaire, construites en maçonnerie épaisse, sont de véritables maisons, et l'on ne se figure pas autrement la citerne biblique de la Genèse; une auge, des seaux de bois, en constituent tout le mobilier, qui est confié à la garde des voyageurs. Souvent le kiosque de refuge s'élève près d'un cimetière musulman abandonné, dont les tombes se reconnaissent facilement au petit enclos de pierres sèches qui les entoure et à la grande pierre plantée comme une fiche à la tête de la fosse. La présence de ces cimetières dans un pays désert ne laisse pas de piquer la curiosité du voyageur; est-ce une trace de la sanglante campagne conduite en Anatolie par Ibrahim-Pacha en 1839? ou bien est-ce tout ce qui reste d'un campement de Yourouks, qui auront continué leur vie nomade en laissant là leurs morts ignorés? C'est le plus souvent auprès de ces cimetières que les guides font faire halte aux caravanes; c'est la tradition, et rien ne pourrait les y faire manquer. Mais je crois que les voyageurs européens sont les seuls à songer qu'il y ait là une source de réflexions pendant les longues heures de halte.

A partir du plateau où nous avons campé, on s'élève dans la région haute de la montagne. Les pins, devenus plus rares, mal abrités contre les vents, rabougris et tordus, prennent des formes étranges, et l'on voit apparaître la végétation des zones élevées, les chênes verts et les mélèzes. Parfois, un pin mort de vieillesse est tombé en travers de l'étroit sentier; des voyageurs y ont fait à coups de hache une coupure qui permet le passage, et on laisse sans s'en inquiéter davantage l'énorme tronc pourrir et s'émietter sur le flanc de la montagne. Les kiosques de refuge, les auges de bois

placées devant les sources deviennent plus fréquens; il n'est si mince filet d'eau qui ne soit recueilli. On sent que les Turcs, d'habitude si insoucians, ont multiplié les précautions dans cette région perdue. La solitude est complète, et une sorte de silence recueilli remplace les causeries et les chansons que fredonnent d'habitude nos compagnons grecs. Il est déjà tard quand nous atteignons le lieu de la halte, sur un étroit plateau du Karafilda, l'un des pics de la chaîne qui prend successivement les noms de Tschâl-Dagh et de Kartal-Dagh. Il faudrait un pinceau pour donner l'idée du magnifique panorama que nous découvrons. Tandis qu'au premier plan les pins et les mélèzes forment une large tache d'un vert sombre et vigoureux, derrière apparaissent les hauts sommets du Tschâl-Dagh, argentés de filets neigeux qui s'enlèvent sur le fond gris et rose de la roche nue. On peut suivre sur le vaste flanc de la montagne la gradation des zones de verdure, qui vont, grandissant d'intensité, se perdre dans le brouillard bleuâtre d'une vallée profonde. Les sommets de la chaîne ondulent, en se prolongeant à l'infini vers le couchant, dorés par une chaude lumière, jusqu'au moment où le soleil disparaît brusquement; alors monte dans le ciel cette teinte ardoisée qui accompagne le court crépuscule des nuits d'Orient, et le silence n'est troublé que par le froissement des ailes des oiseaux de proie, qu'on entend s'enlever à de grandes hauteurs, et qu'on voit tournoyer dans l'air.

Nous passons la nuit sur le plateau tandis que les chevaux paissent en liberté; nous bivouaquons près des ruines du kiosque de refuge; des voyageurs en détresse l'ont démoli, et ont brûlé une partie des planches de la toiture. Notre drogman allume, non sans peine, un grand feu qu'on entretient toute la nuit avec d'énormes branches de pin et de mélèze dont la fumée odorante nous enveloppe comme celle des cèdres de Circé :

Urit odoratam nocturna in lumina cedrum.

Uhl-Keuï, 22 mai.

Le versant nord-est du Kartal-Dagh est formé d'une série de terrasses qui descendent par larges assises vers la vallée de la Pisidie et de la Phrygie. Dans le bas pays, les villages reparaissent et marquent l'emplacement des villes florissantes qui constituaient, avec Cibyra, la tétrapole de la Cibyratide. Pirnaz n'est qu'un pauvre hameau de dix à douze maisons; nous n'y trouvons que deux forgerons grecs de Makry; toutes les autres portes sont closes. Les habitans sont occupés à labourer leurs champs, à cinq ou six lieues à la ronde. Un autre Grec vient, comme nous, frapper à la porte des

forgerons; ce personnage à l'air timide, portant à la ceinture une écritoire de cuivre, est un percepteur de taxes en tournée. Son métier n'est pas toujours facile. Agent subalterne d'un banquier grec ou arménien qui afferme les impôts, il parcourt le pays et s'efforce de recueillir le montant des taxes. Les paysans turcs paient mal, car les misères de la guerre de l'Herzégovine se font sentir jusque dans ces pays, et il a beaucoup de mal à faire rentrer un argent qui risque fort de s'égarer en route avant d'arriver jusqu'au trésor impérial. Toutefois, dans les pays agricoles, sa tâche est plus facile; les Turcs des campagnes sont d'humeur assez douce, et le pis qu'il ait à craindre, c'est de n'être pas payé. Dans toute l'Anatolie, les Grecs ou les Arméniens sont chargés de ces fonctions; on est sûr de les retrouver dans toutes les opérations financières.

Ebedjik, où les voyageurs anglais Spratt et Forbes ont les premiers reconnu l'emplacement de la ville antique de Bubon, est situé dans une vallée bien cultivée où coule le Doloman-Tschaï. Le village a l'aspect riant, avec ses petites maisons éparses dans les jardins. Sur la place principale s'élève une mosquée toute primitive, faite d'un kiosque de bois perché sur des poteaux. Des greniers à blé aux toits pointus, de petites maisons basses, séparées les unes des autres par des haies en fleurs, donnent à la place une physionomie rustique. Le soir venu, quand les troupeaux rentrent des champs et que les paysans vont s'asseoir sur les bancs devant les maisons, on retrouve, à peine altérée par la différence des costumes, une de ces scènes du soir si communes dans les villages de France. On se laisserait aller volontiers au charme du souvenir, si la voix du muezzin ne venait, par les notes prolongées de la prière musulmane, rappeler au voyageur qu'il est en plein Orient.

Toute la vallée du Doloman-Tschaï, dans la direction du nord, a un caractère spécial qui contraste avec les vallées de la Lycie. La plaine est cultivée, et l'horizon est fermé par des collines de sable d'un blanc gris, taché par les plaques irrégulières d'une végétation maigre et rabougrie. Les montagnes plus élevées qui bordent la plaine sont dénudées et teintées d'un bleu clair qui se détache à peine sur le ciel. L'ensemble de toutes ces nuances donne une coloration très légère qui rappelle certains aspects de la plaine d'Athènes au mois de mai, quand le soleil a brûlé la verdure et pâli toutes les teintes des montagnes. Uhl-Keuï, gros village éparpillé au milieu des arbres, est la résidence du mudir. Nous y trouvons quelques familles grecques venues d'Isbarta qui nous accueillent de leur mieux. Ces pauvres gens s'excusent de ne parler que le turc, et l'un d'eux nous raconte la légende qui a cours dans toute l'Anatolie. Quand les Ottomans se sont établis à Uhl-Keuï, ils ont coupé la langue à tous les Grecs, n'épargnant que les enfans en

bas âge, qui ont forcément appris la langue des vainqueurs. En réalité, les Grecs des villages de l'intérieur, n'étant pas en relations avec leurs nationaux comme sur le littoral, trop peu nombreux pour former une communauté comme dans les villes, ont oublié leur langue maternelle, tout en restant Grecs de cœur. Beaucoup d'entre eux ont quitté le pays lors de l'insurrection crétoise et sont allés se battre contre les Turcs. La situation des Grecs dans les villages où ils sont peu nombreux est assez précaire; ils n'ont guère d'autre sauvegarde que l'humeur généralement pacifique des Turcs agriculteurs; aussi, dans les temps de crise, ceux qui le peuvent n'hésitent-ils pas à se réfugier dans les villes et à chercher une sécurité relative au sein de la communauté hellénique.

Téfény, 23 mai.

Nous quittons Uhl-Keuï après une excursion à Chorzum et une longue visite aux ruines de Cibyra. Halte au misérable village de Beyi-Keuï, et départ à l'aube pour Téfény, où nous conduit une demi-journée de marche. La physionomie des villages change avec celle du pays. Les maisons de bois aux toits pointus, les greniers en forme de coffre posés sur d'énormes pierres sont remplacés par des habitations basses, construites en pisé et en bois de grume, et couvertes de terrasses. On chercherait vainement le type de construction adopté dans la région du littoral, et qui reproduit avec une fidélité frappante les façades de tombeaux sculptées dont les Lyciens couvraient les parois de leurs rochers.

Téfény est en fête. Un riche bey célèbre la circoncision de son fils et a convié aux réjouissances tous les Turcs de la région. Il y a plus de deux mille invités. Aujourd'hui, troisième jour de la fête, les lutteurs les plus renommés, venus de Bouldour, d'Isbarta et même d'Adalia, doivent concourir entre eux, et l'attrait de ce spectacle a littéralement fait le vide dans le village. Nous nous dirigeons vers la plaine où a lieu la lutte, guidés par les sons aigres de l'orchestre qui égaie les intervalles de repos. On se ferait difficilement une idée exacte de la richesse des couleurs accumulées dans la plaine. Une foule en habits de fête forme autour de l'arène un cordon multicolore où dominent le rouge cru, le bleu clair et le jaune éclatant. Il y a là toutes les variétés de costume, depuis le caftan fourré des riches Turcs de la plaine jusqu'aux vestes bariolées des montagnards; il faut la lumière diffuse du plein air pour fondre tous ces tons criards en un ensemble harmonieux et adouci. Sur les longs côtés de l'arène, deux tentes en laine noire se font face : ce sont les loges d'honneur, occupées l'une par le cadi et le kaïmacam, l'autre par le bey et par ses principaux invités. Nous prenons place sous la tente du kaïmacam, qui est pré-

sident des jeux et tient à la main, comme insigne de sa dignité, une longue verge de fer. Ce grave personnage préside avec majesté, tout en croquant des noisettes; il les casse entre ses dents et en offre très civilement au cadi et à ses voisins. Les lutteurs sont partagés en deux camps; ils se distinguent par leur caleçon, qui est en cuir ou en tricot. Une sorte de héraut proclame le nom des lutteurs qui viennent à tour de rôle s'exhiber, étaler leurs larges poitrines et danser une sorte de pas guerrier en se frappant sur les cuisses. Quand l'un des combattans a fait toucher le sol à son adversaire, le vaincu prend la main du vainqueur, la baise, la porte à son front, et tous deux, se tenant par le cou, vont recevoir les paras que le kaïmacam leur donne comme prix de la lutte. Rien de plus grave que l'attitude de la foule pendant ces assauts; elle suit avec une attention scrupuleuse les passes et les promenades interminables qui précèdent l'engagement définitif; à voir tous ces visages tendus, ces yeux fixés vers l'arène, ces démonstrations enthousiastes qui accueillent le vainqueur, on songe tout naturellement aux luttes antiques. Certains détails les rappellent d'ailleurs de très près. Le groupe des deux lutteurs qui se tiennent fraternellement embrassés après l'assaut est la reproduction vivante des groupes de bronze qui servent de *manico* à plusieurs cistes étrusques des musées d'Italie. On le voit également au revers de certaines monnaies antiques d'Asie-Mineure, par exemple à Selge et à Aspendus. Il y a un singulier intérêt à retrouver là des types analogues à ceux qui ont servi de modèles aux sculpteurs grecs de l'école archaïque, et les particularités de la nature vivante donnent raison à ces vieux maîtres, qui copiaient sur le vif. Ces corps d'athlètes ont bien tous les caractères des statues grecques archaïques : les épaules hautes et larges, la poitrine bombée, le ventre déprimé, la taille amincie à l'excès par l'usage de la ceinture étroitement serrée, les cuisses démesurément développées. Les sculpteurs doriens de l'école de Kanakhos, les potiers corinthiens qui peignaient sur les vases des personnages aux formes exagérées, n'avaient pas à coup sûr d'autres modèles, et l'on est frappé de la fidélité avec laquelle ils ont reproduit des formes que le hasard des voyages peut seul aujourd'hui nous faire rencontrer.

Les types des figures n'ont d'ailleurs rien d'antique. Tous les lutteurs accroupis au premier plan, attendant leur tour, ont des physionomies brutales et sauvages. Leurs têtes luisantes d'huile, complètement rasées, sauf une courte mèche de cheveux, ont un caractère de stupidité bestiale, qui disparaîtra tout à l'heure quand elles auront coiffé le fez et le turban.

Pendant que les hommes assistent à la lutte, les femmes regardent de loin, groupées sur les terrasses des maisons ou derrière les

grillages des fenêtres. Dans la demeure du bey, il y a fête au harem; à travers les grilles des fenêtres, on aperçoit de jolis visages curieux, des yeux noirs brillans, et l'on entend des chansons, des éclats de rire, des sons de guitare et de flûte. La cour de la maison est pleine de tumulte; les domestiques du bey égorgent des chevreaux, des moutons, et montrent aux étrangers les peaux toutes fraîches, entassées dans un coin, pour qu'ils jugent de la magnificence de la fête.

Dans la soirée nous apprenons, par un Grec venu de Bouldour, une douloureuse nouvelle : celle de la mort de MM. Moulin et Abbot, consuls de France et d'Allemagne à Salonique, assassinés dans une des mosquées de la ville. Il nous est difficile, au milieu des récits contradictoires et des commentaires passionnés, de connaître la vérité sur ce triste épisode; aussi nous prenons le parti de modifier notre itinéraire et de gagner le littoral, où nous trouverons dans la plus prochaine résidence consulaire, à Adalia, des renseignemens précis et des journaux européens. Les Grecs de Téfény sont vivement émus de cet outrage fait à deux puissances européennes; et avec leur rapidité d'imagination, ils en mesurent déjà les conséquences extrêmes. Ils redoutent un massacre général des chrétiens en Anatolie et une explosion du fanatisme musulman. Les précautions prises par les autorités turques leur paraissent illusoires. Le moutésarif de Bouldour a bien adressé à tous les kaïmacams de son sandjak une lettre officielle, pour leur recommander de protéger les étrangers et les chrétiens ; que peuvent ces sortes de circulaires vagues et banales sur des esprits déjà excités, convaincus que l'islamisme est menacé par l'Europe, et que la *guerre sainte* va commencer? Le caractère lourd et fermé des Osmanlis prête à toutes les surprises. Tranquilles aujourd'hui en apparence, qui sait ce qu'ils seront demain?

Telles sont les réflexions auxquelles se livrent plusieurs Grecs de la région, réunis chez notre hôte, négociant d'Isbarta, qui possède un comptoir à Téfény. Cependant arrivent les invités grecs du bey Méhémet; ils viennent terminer la fête chez notre hôte, et y boire le vin et le raki que le bey, musulman rigide, n'a pas fait servir chez lui au repas du soir. La fête se continue chez le Grec d'Isbarta, et, grâce à la mobilité du caractère hellénique, les assistans ont bientôt oublié leurs inquiétudes. On a fait venir de Bouldour une tsigane pour égayer la fête; cette fille, vêtue du costume anatolien, les cheveux coupés court sur les tempes et tressés par derrière en minces cordelettes, verse le raki à la ronde aux Grecs assemblés dans une salle basse. Tous les invités sont bientôt ivres, et la fête dégénère en orgie. Le lendemain matin, quand nous voulons prendre congé de notre hôte, nous le trouvons étendu au milieu

des autres Grecs endormis; il essaie de se lever avec un air de gravité plaisant, et retombe lourdement en bégayant quelque chose qui ressemble à des souhaits de bon voyage.

Bouldour, le 29 mai.

La longue vallée qui s'étend de Téfény à Bouldour, et que traverse le Gebren-Tschaï, a été peu explorée. La grande carte de Kiepert, guide excellent pour les régions peu connues, présente sur ce point de nombreuses lacunes; on y chercherait en vain les noms des villages qui s'étagent sur les deux versans de la vallée, Edja, Sazak, Kaya-Djik, Koulâz-lar, etc. Le plus important des villages qu'on rencontre sur la route de Bouldour est Karamanly; mais nous trouvons ce village presque désert. Tous les Turcs aisés sont à la fête de Téfény, et il nous faut descendre à l'*oda*, où nous sommes condamnés à la société de deux ou trois Turcs, musulmans très orthodoxes, à en juger par leur attitude peu bienveillante. En revanche nous assistons à une véritable fête de roses. Les rosiers des jardins environnans sont en pleine floraison; aussi voit-on des roses partout. Les femmes en jonchent les terrasses des maisons, en décorent leurs portes; on en met jusque dans les jarres à rafraîchir l'eau. C'est plaisir de voir passer les paysans turcs couronnés de roses piquées dans leur turban; il y a un singulier contraste entre ces ornemens et les figures hâlées et sauvages de ceux qui les portent. Est-ce une tradition populaire, analogue à celle qui conduit, le matin du 1er mai, les habitans d'Athènes dans les jardins de Patissia, pour y faire la récolte des fleurs en souvenir de l'antique Anthesphorie? C'est simplement le plaisir de jouir des fleurs, et de satisfaire ce goût pour la nature qui est commun à tous les Turcs. La passion des riches Osmanlis pour les jardins, les arbustes rares et les oiseaux, est bien connue : les paysans de Karamanly, à défaut d'autre luxe, se donnent celui des premières roses.

La vallée du Gebren-Tschaï est dénudée; on ne trouve guère de verdure que dans les fonds où sont blottis les villages. La terre est argileuse, et les eaux mortes, accumulées dans les parties basses, y forment des marais d'où l'on voit parfois émerger les énormes têtes de buffles plongés dans la vase jusqu'au cou. Dans les parties hautes, le sol est sec et lézardé de larges crevasses où s'enfoncent les pieds des chevaux. Il n'y a guère dans la vallée d'autres habitations que des fermes isolées, construites en pisé ou en torchis; les maisons s'élèvent à peine au-dessus du sol, et leur forme plate et basse s'harmonise à merveille avec celle des montagnes grisâtres qui cernent la vallée. Les villages du haut pays sont pauvres. Quelques familles grecques, mêlées à la population turque essentiellement agricole, y vivent de l'industrie des toiles peintes. A l'aide de

planches grossièrement gravées, les femmes impriment sur des étoffes de cotonnade de grands dessins à ramages, aux couleurs éclatantes. Mais le commerce anglais fait une rude concurrence à cette industrie, qui ne se retrouve plus guère que dans les campagnes et dans l'intérieur de la péninsule. Sur le littoral, les marchés regorgent de marchandises anglaises, d'une exécution supérieure aux produits indigènes, et d'un prix modique. Le commerce anglais finira par tuer les petites industries locales.

Près de Beylerly, nous visitons dans la montagne les ruines de l'ancienne colonie romaine d'Olbasa sous la conduite d'un Grec du village. Cet homme a bien hésité à nous accompagner. Les paysans turcs, assemblés sur la place, lui défendaient de mener les étrangers voir « les vieilles pierres écrites » auxquelles l'imagination populaire manque rarement d'associer l'idée de trésors cachés. Enfin, menacé d'un côté, pressé de l'autre, il se décide à nous guider à travers les roides escarpemens qui mènent à l'acropole antique. Au retour, nous demandons du lait à une vieille femme turque occupée à traire ses vaches, et comme on veut la payer, elle refuse en disant : « Est-ce que nous n'avons pas nos morts? » Il est difficile de ne pas reconnaître là une croyance commune à tout l'Orient grec, et dont les voyageurs ont maintes fois retrouvé la trace (1). La nourriture offerte à des étrangers profitera aux parens morts de celui qui fait ce don ; elle entretiendra la vie à demi matérielle que les morts conservent dans le tombeau. Le banquet funèbre des Albanais, les grenades et le riz bouilli que mangent les Grecs d'Athènes le jour du *mnimosynon*, le *pain du mort* offert par les Grecs de Thessalie le jour des cérémonies funéraires n'ont pas un autre sens ; ces mets profitent aux âmes. La croyance à une sorte de vie matérielle dans le tombeau est tellement enracinée chez les Grecs qu'elle donne lieu aux faits les plus étranges. En 1876, à Kourkoura, en Eubée, on croyait qu'un cadavre troublait le repos des autres morts; le papas, consulté, donna le conseil de l'exhumer et de le brûler, ce qui fut fait. En dépit de la différence des religions grecque et musulmane, les Osmanlis ont la même superstition. Il y a quelques années, on ménageait encore un trou dans les fosses musulmanes, afin que le mort pût respirer et rester en communication avec le monde des vivans. Tous ces faits ont une importance singulière pour l'étude des civilisations disparues; l'observation de formes d'esprit différentes des nôtres éclaire bien des points de l'histoire du passé, et l'Orient restera longtemps encore le com-

(1) Voyez les pages consacrées à cette croyance dans l'ouvrage de M. Heuzey : *Mission de Macédoine*, p. 156, et dans celui de M. Albert Dumont : *le Balkan et l'Adriatique*, p. 34.

mentaire vivant de ces époques que l'érudition moderne s'efforce de faire revivre.

En quittant Beylerly, nous gagnons la route de Bouldour, qui longe les bords du Bouldour-Gueul (lac de Bouldour). D'abord mal tracée et indécise, elle serpente à travers des régions désertes et sablonneuses; plus loin, des poteaux télégraphiques, des postes de zaptiés plus fréquens, enfin, une apparence de route tracée et entretenue annoncent le voisinage d'une grande ville. On quitte bientôt les rives du lac près d'un poste de zaptiés; ces soldats déguenillés vivent moins de leur solde que des paras qu'ils gagnent en servant du café au voyageur. Leur corps de garde est un véritable café. Quand on a dépassé le poste, on s'enfonce entre des collines calcaires dans la direction de Bouldour. Les environs de cette ville ont un aspect étrange, et c'est presque une bonne fortune de les voir sous un ciel orageux, qui fait ressortir la physionomie de la contrée. Le paysage se dessine par de grandes lignes horizontales; au premier plan, une série de monticules calcaires et marneux, d'un blanc sale, d'aspect monotone; à l'horizon, la ligne noire formée par les maisons de bois de la ville, et rompue par quelques minarets aigus; à l'arrière-plan, les dernières pentes de l'Aghlasan-Dagh, teintées de bleu ardoisé, d'une valeur uniforme. Le tout est éclairé par les rayons d'un soleil terni, qui tombent d'aplomb. Hommes et chevaux sont fatigués par cette lumière décolorée que reflète le sol, et c'est un véritable soulagement que de pénétrer sous l'ombre des jardins dont la ville est entourée.

30 mai.

Le khan est neuf. Les petites cellules blanchies à la chaux, avec leur sol de terre et de paille hachée, offrent un gîte passable. Autour de la cour intérieure règne une galerie de bois sur laquelle donnent les portes des chambres. C'est un continuel va-et-vient de voyageurs, de marchands affairés. Les transactions se débattent dans la cour du khan, au milieu du tumulte que font les nouveaux arrivans, les chevaux et les mulets qu'on décharge. De grandes outres de cuir noir, rangées le long des murailles, font songer involontairement au conte arabe des *Quarante Voleurs*. Sous le porche obscur qui donne accès dans la cour, des marchands ont étalé leurs marchandises : étoffes de Brousse, kouffiehs d'Alep, yachmachs de toutes couleurs, et même des indiennes venues d'Angleterre, qui détonnent tristement au milieu de tous ces brillans produits de l'Orient.

Le khan s'ouvre sur la rue principale, bordée de boutiques où les marchands sont installés suivant la nature des objets qu'ils dé-

bitent : selliers, cordiers, marchands de fruits, etc., sont groupés ensemble. La rue aboutit au bazar, qui s'étend autour d'une mosquée, sous l'ombre de magnifiques platanes. C'est jour de grand marché ; une foule bigarrée circule dans le demi-jour du bazar; les femmes turques, strictement voilées de blanc, traînent avec lenteur leurs lourdes bottes jaunes, tandis que des Turkomans marchandent les longs yatagans à fourreau de bois cerclé de cordes, qui sont leur arme favorite. Des paysannes campent sur des amas de tapis tissés pendant la saison d'hiver, et qu'elles viennent vendre à la ville au premier grand marché du printemps.

Le quartier grec est propre et bien entretenu. Les maisons ont bonne mine, avec leurs balcons (*chaknisirs*) relevés de couleurs vives, où le bleu domine ; il y a une trentaine d'années, le rouge ou le gris sombre étaient les seules couleurs permises aux raïas. La population grecque, nous dit-on, se compose de trois cents familles ; il y a trois mille sept cent cinquante familles turques et cent vingt arméniennes. La communauté arménienne est riche ; elle possède une jolie église neuve, élégamment construite. C'est surtout des Grecs que nous recevons des informations. Retrouver des Grecs en pays ottoman est toujours un plaisir pour l'Européen ; c'est alors qu'on apprécie toute la valeur du mot *christianos*.

Les Grecs de Bouldour sont actifs et industrieux. L'un d'eux, M. Spanoudis, est instruit et recueille avec soin tout ce qui a trait aux antiquités du pays. Nous passons la matinée chez un de ses amis, à lire les journaux de Smyrne et de Constantinople, et à causer des événemens de Salonique. Les membres de la communauté hellénique sont peu rassurés, et le sentiment qui domine chez eux est la crainte d'une explosion de fanatisme. Les journaux grecs apportent des nouvelles inquiétantes; on enlève les enfans chrétiens pour en faire des musulmans; les mosquées de Smyrne et des grandes villes retentissent de prédications furieuses et d'appels à la guerre sainte. Ici les alarmes sont doublées par le sentiment qu'ont les Grecs de leur impuissance ; ils se sentent à la discrétion des Turcs. Aussi toutes les espérances sont-elles tournées vers le royaume hellénique; les Grecs accueillent avec avidité toutes les nouvelles répandues par les journalistes d'Athènes, si prodigues de belles promesses; le gouvernement hellénique fait acheter des fusils en France, l'armée est prête à entrer en campagne; il y a des manifestations populaires à Athènes en faveur de la « grande idée. » Sans doute, les Grecs de Bouldour ont eu de belles espérances pendant le cours de la guerre turco-russe. La marche en avant de l'armée grecque, les revers des Ottomans, le soulèvement de l'Épire, de la Thessalie et de la Crète, tout cela a dû faire naître chez eux de vives illusions, encore exaltées par l'éloignement, et nourries

par ce besoin d'espérer qui est un des traits particuliers de l'esprit hellénique; mais la situation des Grecs anatoliens n'a pas été sensiblement modifiée. L'avenir dira si l'article 32 du traité de Berlin, qui promet aux raïas l'égalité civile et politique, ne doit pas aller rejoindre tant de hatts impériaux restés jusqu'ici lettre morte.

Aujourd'hui nous assistons, dans la petite église grecque de Haghios-Gheorghios, au mariage d'un jeune Grec d'Adalia, Janako Dimitraki. La cérémonie ne diffère pas beaucoup de celles qu'on pratique à Athènes; les riches costumes des femmes lui donnent seuls un caractère d'étrangeté. Malgré la saison déjà chaude, les femmes qui assistent la mariée portent des pelisses fourrées pardessus la veste et le large pantalon de soie bouffant: la coiffure se compose d'un fez entouré d'un mouchoir de soie coquettement posé sur des cheveux coupés court de chaque côté et tressés par derrière. Ces femmes, choisies parmi les matrones de la ville, ont un type d'une grande distinction : le profil est droit, le menton un peu fort; de grands yeux noirs éclairent ces visages à la physionomie douce et un peu triste. C'est un bambin de la famille qui remplit les fonctions de *paranymphe*. Tandis que le papas nasille les prières d'usage, cet enfant tient de chaque main une lourde couronne de cuivre argenté au-dessus de la tête des deux époux, dont les mains sont liées par une écharpe de soie. Les prières finies, on imprime au lustre, qui pend au milieu de l'église, un mouvement de balancement, et les principaux acteurs de la cérémonie, époux, matrones, papas et paranymphe, se tenant par la main, exécutent une ronde qui n'a rien d'édifiant pour des esprits habitués au sérieux des mariages occidentaux. Le cortège se forme au milieu du tumulte et se dirige vers la maison de Dimitraki, précédé de violons qui jouent l'hymne national hellénique. Cette absence de gravité dans les cérémonies religieuses n'est pas particulière aux Grecs d'Anatolie. On a souvent remarqué que la race hellénique n'est pas accessible à une émotion religieuse bien profonde. Les cérémonies de la semaine sainte, à Athènes, ont un caractère riant : les églises sont pleines de fleurs; la foule qui les visite n'a rien de recueilli, on sent que la dévotion consiste pour elle en quelques pratiques machinalement accomplies; il n'y a pas trace de piété intérieure.

Les réjouissances à propos d'un mariage durent huit jours en Anatolie. Aussi pouvons-nous le lendemain assister chez Dimitraki à un genre de divertissement très spécial : c'est la danse des femmes. Quelques amis forment tout le public, qui doit être aussi restreint que possible. Dans une jolie salle à plafond de bois découpé, une douzaine de femmes sont assises sur des divans, tandis que la mariée se tient dans un angle de la pièce, avec l'air timide que commandent les bienséances. Trois musiciens jouent de la flûte,

de la guitare et du tambourin. La danse ressemble fort peu au *choro* des provinces de la Grèce propre. Les danseuses viennent à tour de rôle, isolément, exécuter une série de mouvemens rythmés qui ne sont pas sans grâce. Chacune d'elles s'avance ou plutôt glisse sur le parquet à très petits pas, après des résistances feintes qui sont le prélude obligé de la danse; les bras étendus au-dessus de la tête, elle fait le geste des joueuses de crotales antiques; puis, déployant les bras, elle simule tous les mouvemens d'une fileuse qui étire le fil. La tête est rejetée en arrière, le buste tendu; et, pendant que la danseuse semble piétiner sur place, tout son corps ondule et se dessine sous l'étoffe d'une étroite tunique sans plis.

La journée se termine par un échange de cadeaux. La jeune femme fait le tour de la salle, baise la main de chacun des assistans et lui offre un cadeau; en retour elle reçoit une pièce de monnaie. Les dons ont souvent un caractère d'utilité pratique : une vieille femme reçoit un bassin de métal, une autre un pantalon de soie vert pomme qui paraît la flatter beaucoup, car elle disparaît un instant pour revenir parée de cet objet de toilette. Les domestiques eux-mêmes ont leur part dans cette distribution de cadeaux, et leur jeune maîtresse leur baise la main. En réalité, cet acte de servage par lequel les Anatoliennes débutent dans la vie d'intérieur est un symbole assez exact de leur condition. La femme grecque, dans l'Anatolie, est la première servante de son mari. Elle n'est pas voilée; c'est presque la seule différence qui la distingue de la femme turque. Dans toutes les maisons grecques, les femmes travaillent dans le grand vestibule qui sert de parloir, tandis que les hommes fument et causent sur une sorte d'estrade garnie de divans. Il n'est pas rare qu'elles ignorent le grec, qui est pour leur mari la langue des affaires et des conversations politiques; on ne se donne pas la peine de la leur apprendre. Il est vrai de dire que cette situation tend à s'améliorer. Dans les villes de la côte, à Adalia par exemple, les mœurs sont en progrès sur ce point, et l'opinion y est assez sévère pour les Grecques de l'intérieur.

Isbarta, 31 mai.

Le départ d'un khan est toujours chose pittoresque. Nous avons tout le loisir de contempler le spectacle animé de la cour du khan en attendant notre zaptié d'escorte. Les zaptiés de Bouldour ont leurs chevaux au vert à deux heures de la ville : on juge de la rapidité avec laquelle ils peuvent accomplir un service pressé, commandé d'urgence. La route de Bouldour à Isbarta traverse un pays d'aspect morne, semé de mamelons marneux; on ne rencontre que de rares villages : Buy-Duz; le konak d'Achmed-Pacha, ancienne résidence d'été d'un haut dignitaire, aujourd'hui en ruines; enfin

le *tchiflick* de Beïnder, qui n'est qu'un groupe de fermes réunies autour d'une petite mosquée. L'agrément d'Isbarta a frappé tous les voyageurs. Au premier abord la ville a un caractère riant et gai qu'elle doit à ses jardins, ses maisons bâties en pierre, ses rues larges et bien tracées. Le bazar est tout neuf; détruit récemment par un incendie, il a été rebâti par les soins du moutésarif actuel, Rustem-Pacha; les boutiques en bois, construites sur un type uniforme, ont bonne mine. L'une des mosquées de la ville est élégamment décorée de faïences émaillées, qui forment autour des minarets comme de riches colliers bleus.

Notre première visite est pour le moutésarif. Rustem-Pacha est un homme à figure intelligente et énergique; il a la réputation de refuser les *bakchich* et les cadeaux. Nous le trouvons entouré de plans, en conférence avec son architecte. Chose rare en Turquie, ce magistrat connaît bien son *sandjak*, et peut nous donner d'utiles renseignemens sur le pays. Il règne dans le konak une certaine activité; des zaptiés attendent des ordres près de leurs chevaux sellés; des solliciteurs font antichambre dans le vestibule, qu'une simple portière sépare du cabinet du moutésarif. La communauté grecque d'Isbarta est nombreuse. Elle a un représentant officieux auprès du moutésarif : c'est Ianaki-Effendi, grand vieillard à la physionomie ouverte, qui possède, grâce à ses qualités personnelles, une certaine influence sur les autorités turques. Sans s'abandonner aux terreurs et aux exagérations de ses compatriotes, il apprécie la situation des Grecs avec beaucoup de justesse. « Depuis six ou sept ans, nous dit-il, les Grecs vivent en bonne intelligence avec les Turcs, mais ce calme peut être troublé par des faits insignifians. Hier les enfans de l'école grecque allaient complimenter le moutésarif à propos de l'avènement de sultan Mourad. Ils traversaient les rues de la ville en chantant un hymne, quand ils ont été assaillis à coups de pierres par les Turcs. Il faut s'attendre à de nouvelles provocations; mais le rôle des Grecs est d'user de modération et de prudence; ils seront soutenus par Rustem-Pacha. Au surplus nos fortunes et nos vies sont à la discrétion des Ottomans. »

La situation des Grecs est meilleure ici qu'à Bouldour. Ils ont compris qu'un réveil énergique de leur nationalité est pour eux le seul moyen d'acquérir quelque influence, et ils se sont mis à l'œuvre. Les progrès ont porté surtout sur l'instruction. Il y a deux ou trois ans, les femmes ne parlaient que le turc et se servaient de Bibles traduites en turc, mais imprimées en caractères grecs; beaucoup de Grecs n'étaient guère plus avancés et n'avaient gardé de leur langue maternelle que l'alphabet. Aujourd'hui la communauté grecque d'Isbarta possède des écoles; celle des filles est dirigée par des insti-

tutrices venues de l'*Arsakéion* d'Athènes; l'école des garçons est florissante, et on ne désespère pas d'avoir bientôt une école hellénique où les jeunes Grecs recevront une véritable instruction secondaire. L'impulsion est donnée par un syllogue (1) ou société littéraire, qui a pris à tâche de répandre l'instruction et de fortifier la tradition hellénique. Le syllogue d'Isbarta, qui en est encore à ses débuts, se déguise sous le nom modeste de cabinet de lecture (*anagnostirion*). L'installation est des plus simples : on se réunit dans une petite salle ornée de gravures représentant les principaux épisodes de la guerre de l'indépendance; quelques livres, des journaux d'Athènes, de Smyrne, de Constantinople, constituent toutes les richesses littéraires de l'association. Mais, si les ressources du syllogue sont encore modiques, il en fait du moins un emploi fort intelligent. Il entretient trois boursiers à l'université d'Athènes, surveille et administre les écoles grecques de la ville, correspond activement avec les syllogues du royaume hellénique et de Constantinople, et recueille les documens qui peuvent avoir quelque intérêt pour l'étude des antiquités nationales dans cette région. Les copies des inscriptions grecques découvertes dans la province sont adressées au syllogue par ses correspondans, et déposées dans les archives. Il y a là une véritable activité, dont les résultats seront certainement féconds; on peut prévoir le temps où un réveil énergique de la nationalité hellénique se produira parmi les communautés grecques de la Turquie d'Asie, et où les Grecs d'Asie acquerront par leur zèle intelligent l'influence et l'autorité que la diplomatie européenne ne peut pas encore leur garantir. Les Grecs ont toujours montré une rare aptitude pour l'organisation de leurs affaires intérieures; rien ne le prouve mieux que ces syllogues dont les attributions sont plus étendues que leur nom ne l'indique. Faut-il ajouter que ces qualités se développent surtout dans les provinces qui ne sont pas libres? Il semble que l'esprit d'opposition contre le gouvernement ottoman et le souci constant de leurs intérêts nationaux donnent aux efforts des Grecs de Turquie une unité qui n'est pas toujours réalisée dans le royaume hellénique.

Nous visitons l'école grecque, dirigée par un Grec de Marathon et deux sous-maîtres. Pendant l'hiver, les classes se font dans une maison bien close, aménagée avec soin; au-dessus de la porte d'entrée on lit l'inscription suivante : « C'est la Sagesse qui a construit cette maison pour elle-même. » L'été, toute l'école se transporte dans un vaste bâtiment, largement aéré, et dont les salles pourraient

(1) M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire a consacré aux syllogues en Orient et en Grèce une intéressante étude, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France*, année 1877. L'*Annuaire* de 1874 contient également une notice de M. Albert Dumont sur les *Syllogues en Turquie*.

servir de modèle pour plus d'une école primaire en France. Deux cents enfans sont réunis là, dans un ordre parfait. L'un de ces enfans nous raconte les guerres médiques et les victoires des Hellènes sur les Perses. « Mais qu'étaient les Perses? — C'étaient des barbares d'Asie, les Turcs de ce temps-là. » Et toutes les petites têtes coiffées du fez se redressent fièrement.

Le soir, les mosquées, le konak et les demeures des principaux fonctionnaires sont illuminés en l'honneur du nouveau sultan. De leur côté, les Grecs dissertent sur l'avènement de Mourad; ils commentent la prophétie d'après laquelle c'est sous le règne d'un Mourad que Constantinople doit être livrée aux Grecs, et ils ne désespèrent pas de voir bientôt sortir de la chapelle murée de Sainte-Sophie le prêtre légendaire qui reprendra sa messe interrompue par les soldats de Mahomet II.

2 juin.

Départ pour Adalia et route en montagne dans les défilés de l'Aghlasan-Dagh. A une faible distance de la ville, on s'engage dans une passe étroite, resserrée entre de hautes murailles de rochers. L'aspect de ce col est saisissant. Au-dessus des premières assises courent d'immenses parois de rocs taillées à pic, semblables à de gigantesques courtines. Bientôt un orage éclate dans la montagne et ajoute encore au caractère imposant de cette magnifique solitude. Les chevaux refusent d'avancer; en pareil cas, le voyageur n'a qu'à se résigner, sans essayer de lutter contre l'obstination de sa monture. Il y a d'ailleurs un charme étrange à suivre de l'œil les lourdes nuées glissant le long des murailles de rocher et laissant voir, à travers leurs déchirures, les plus hautes crêtes éclairées par un soleil d'orage. Au sommet du col nous retrouvons la civilisation turque sous la forme d'un poste de zaptiés. Deux soldats déguenillés s'abritent comme ils peuvent sous un coin du toit percé à jour, qui laisse entrer des torrens d'eau. Il suffirait de trois planches pour rendre le poste habitable : « Nous n'avons pas reçu d'ordre, nous disent les zaptiés ; or nous sommes soldats et nous ne devons qu'obéir. D'ailleurs nous serons remplacés dans deux jours. »

Du côté du versant méridional, la descente est pénible. On reconnaît le chemin aux traces laissées par les pieds des chevaux sur d'énormes pierres disposées à peu près en escalier ; c'est le hasard qui a fait tous les frais de cette route ; c'est lui qui conduira intacts hommes et chevaux jusqu'à mi-hauteur de l'Aghlasan-Dagh, où s'étagent les ruines de la ville antique de Sagalassus. Le Français Paul Lucas, qui voyageait en 1706, a laissé de ces ruines une description enthousiaste. Ces débris, dit-il, « appartiennent plutôt au

pays des fées qu'à des villes véritablement existantes (1). » L'admiration du voyageur français s'explique par la singulière situation de la ville antique. Les ruines s'étagent sur le versant de l'un des contreforts de l'Aghlasan-Dagh; elles grimpent le long des escarpemens, posées, comme un troupeau de chèvres, sur les pointes de roc qui hérissent le flanc de la montagne. On imagine aisément ce que devait être la ville pisidienne de Sagalassus, avec ses monumens, portiques, temples, théâtre, retranchée dans une position inaccessible. Au reste, les ruines, postérieures pour la plupart au second siècle de l'ère chrétienne, n'offrent, au point de vue de la valeur esthétique, qu'un intérêt secondaire. Le calcaire gris de la montagne, qui a fourni les matériaux de construction, ne se prête pas à un travail fini, et les restes de colonnades, les fragmens de sculptures, les sarcophages ornés de bucranes, de guirlandes, de bustes en relief, accusent un art grossier. L'intérieur de l'Asie-Mineure est assez pauvre en monumens de la belle époque de l'art. Ce qui attire l'attention du voyageur, ce sont les médailles, les inscriptions, qui sont d'un secours inestimable pour restituer la vie politique et municipale de ces cités asiatiques, hellénisées par la la conquête macédonienne et par les nombreuses colonies grecques établies sur les côtes; ce sont surtout les monumens d'une religion très particulière qui conserva, dans une fusion imparfaite avec les religions de la Grèce, tous ses caractères originaux. Les cultes religieux de l'ancienne Phrygie et de la Pisidie n'ont pas encore livré tous leurs secrets. C'est là qu'il faut rechercher l'origine de bien des mythes helléniques répandus plus tard dans tout le monde ancien.

Le petit village d'Aghlasun, tapi dans la verdure, au milieu de vergers et de jardins, est situé à une lieue et demie des ruines, au pied de la montagne. Dans toute la région comprise entre les hautes cimes du Taurus pisidien et la mer, le terrain s'abaisse graduellement, en formant de larges terrasses; la dernière borde l'étroite bande de terre qui longe le rivage entre les massifs du Siwri-Dagh et la pointe de Kara-Bouroun; c'est l'ancienne Pamphylie. Au départ d'Aghlasun, la route est charmante. On s'engage dans des chemins creux, bordés de noyers auxquels s'enlace la vigne vierge; la végétation est tout européenne, et l'on pourrait se croire dans les allées d'un parc. Bientôt le plateau se dénude, et les champs de seigle et de blé succèdent aux hautes futaies. L'horizon est fermé

(1) Dans son *Voyage en Asie-Mineure au point de vue numismatique* (1853), M. Waddington signale également les ruines de Sagalassus comme les plus belles de la région. « Le théâtre surtout, par sa belle conservation et sa position ravissante, mérite l'attention des voyageurs. »

par des chaînes de montagnes qui sont comme les bordures de chaque plateau; rien de plus monotone que ces heures de marche vers la mer, que l'on espère à tout instant voir apparaître au-dessus de la ligne bleue des dernières montagnes. Tandis que l'on chemine ainsi, bercé par la lente allure du cheval, l'esprit s'assoupit, et s'abandonne à cette demi-rêverie qui est le charme du voyage en Orient. Si par hasard on croise quelque caravane venant d'Adalia, la rencontre est presque un événement. Voici une caravane de chameliers qui se rend à Boudjak; la longue file de chameaux chargés de tapis et d'étoffes multicolores passe gravement, conduite par un petit âne noir; sur le flanc de la colonne marchent les chameliers armés jusqu'aux dents, avec qui l'on échange les souhaits d'heureux voyage. Puis l'on continue sa route jusqu'à ce que le soleil touchant à l'horizon et les ombres s'allongeant annoncent qu'il est temps de songer à la halte.

Après une nuit passée au petit café de Susuz et une demi-journée de marche, nous atteignons le dernier col qui nous dérobe encore la vue de la mer. Nous rejoignons une caravane de muletiers, qui ont déjà comme compagnons de voyage un papas grec et un Moréote d'Adalia. Précédée par la file des mulets, toute la troupe se remet en route au bruit des armes à feu que déchargent les muletiers en belle humeur. La nuit nous surprend à la sortie du col, et il faut camper sous une sorte de hutte en feuilles sèches, dans un terrain bas et marécageux. A une heure de là, il y a un khan bâti en briques; mais il ne sert que pendant l'hiver, et rien ne déciderait les Turcs à le faire ouvrir pendant la belle saison.

L'heure de la halte est par excellence, en Orient, l'heure des causeries. Les chevaux dessellés, le repas terminé, que peut-on faire de mieux que d'écouter ses compagnons de voyage? Le papas nous raconte son histoire. Il est Chypriote; il habitait paisiblement son petit village, quand, le papas étant venu à mourir, les Grecs de sa communauté l'ont désigné pour succéder au défunt. Le voilà étudiant pendant deux ans à Nicosie, par ordre de l'archevêque, et devenant papas un peu malgré lui. Il lui a fallu payer son ordination, et maintenant il vit misérablement d'une maigre rétribution sur le fonds communal, et de quelques dons en nature faits par les fidèles. Le village étant très étendu, il est obligé de rester chez lui à la disposition des fidèles, et ne peut ni cultiver un champ, ni exercer une profession manuelle pour faire vivre sa famille. Il se plaint de la situation précaire faite au petit clergé d'Anatolie; l'autorité des évêques est sans contrôle et les prélats en abusent souvent : il n'est pas rare qu'un prêtre grec paie à son évêque une véritable redevance annuelle, sans compter le rachat des interdictions dont il

peut être frappé pour un motif souvent futile. Tout cela est raconté avec un grand air de résignation et de douceur; la figure, éteinte et grave, a quelque dignité grâce à la longue barbe que portent les papas grecs. Il faut reconnaître que, si ces plaintes sont fondées, le peu de valeur intellectuelle du bas clergé grec ne permet pas d'espérer une prompte réforme. L'ignorance et la superstition de certains prêtres dépassent toute mesure. Dans un village d'Asie-Mineure, un enfant était malade de la fièvre; le papas n'a rien trouvé de mieux pour le guérir que de lui faire avaler les cendres d'un petit papier où il avait écrit une formule magique. Tandis que dans un village grec le *didaskal* ou maître d'école est souvent d'un réel secours pour le voyageur en quête d'antiquités, le papas ne sait rien. Il arrive parfois d'ailleurs que les desservans des villages, contraints par la nécessité, exercent une profession manuelle, ce qui ne profite ni à leur dignité, ni à leur instruction.

Après une courte halte consacrée à quelques heures de sommeil, on se remet en marche à travers une plaine marécageuse, semée de fondrières, et bornée vers la droite par les hauts massifs de l'Ala-Dagh, dont les contre-forts se prolongent jusqu'à la mer. Pendant les premières heures de marche, le froid humide de la nuit vous tient en haleine; nos compagnons s'amusent à décharger leurs fusils et leurs pistolets, et ces lueurs rapides qui jaillissent et s'éteignent aussitôt éclairent d'une façon étrange la longue file des cavaliers et des muletiers. Bientôt on est gagné par la fatigue et par cette sorte de torpeur où vous plonge la chevauchée de nuit; le silence succède aux cris et aux détonations bruyantes. Le soleil se lève enfin derrière un cirque de montagnes, et l'aube nous montre une vaste plaine couverte d'herbes rases, de lentisques et de bruyères. Çà et là, des campemens de bergers, des chevaux en liberté qui viennent hennir sur le passage de la caravane, et repartent à fond de train. Enfin, à la descente du dernier plateau, la mer apparaît, enserrée par un demi-cercle de falaises; on distingue les minarets d'Adalia, et la ceinture de jardins qui l'entoure. Une belle route empierrée, bordée de poteaux télégraphiques, mène à la ville, et bientôt nous arrivons au bazar ombragé de platanes et de vigne vierge grimpant le long des balcons de bois. C'est avec une sensation de bien-être délicieuse que l'on entre dans cette atmosphère fraîche, dans ces rues pleines d'ombre, toutes bruissantes de fontaines et remplies du bruyant va-et-vient d'un bazar oriental.

MAXIME COLLIGNON.

L'ARTICLE SEPT

ET LA

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

DEVANT LE SÉNAT

Il y a six mois, la question de la liberté d'enseignement était encore entière. Nous n'avions en face de nous que la personnalité d'un ministre, et nous n'étions qu'à la veille de la lutte. Depuis, les choses ont bien changé d'aspect; d'une part, au lieu d'un ministre isolé, dans un cabinet qui faisait un peu de nécessité conviction, nous sommes en présence d'un ministère où les opinions de M. Ferry ne risquent plus de trouver un seul contradicteur et qui ne peut manquer d'engager sa responsabilité collective sur le fond même du débat; d'autre part, deux grandes batailles ont été livrées à la chambre des députés et devant les conseils généraux. Deux grandes manifestations du suffrage universel sont intervenues. Mais, voyez la complication, ces deux manifestations ont donné des résultats diamétralement contraires. Où la chambre s'était prononcée pour le gouvernement, les conseils généraux, en dépit de toutes les sollicitations administratives, se sont élevés avec une rare énergie contre les projets de M. le ministre de l'instruction publique; en sorte que le plus clair résultat de la campagne entreprise par M. Jules Ferry est d'avoir déjà mis le suffrage universel aux prises avec le suffrage universel : la chambre d'un côté, les conseils généraux de l'autre. Ces deux forces sont désormais dissociées, un dissentiment profond les sépare. Ce que l'amnistie elle-même n'avait pu faire : ébranler la confiance des républicains de raison qui formaient un précieux appoint pour le régime actuel, l'article 7 l'a fait. C'est en effet grâce au concours de ces républicains de raison que les conservateurs ont eu la majorité dans beaucoup de nos as-

semblées départementales. On n'a pas assez relevé ce point; il nous semble, quant à nous, bien concluant, en ce qu'il marque, mieux que tous les raisonnemens du monde, le degré de répulsion que la politique inaugurée par M. le ministre de l'instruction publique a rencontré dans toutes les classes et dans tous les partis. Quoi qu'il en soit, tel est le dernier état de la question : la loi Ferry votée par la chambre basse et condamnée par les assemblées départementales; c'est sous l'impression de ces deux manifestations contradictoires que la cause de la liberté de l'enseignement va se présenter devant la chambre haute.

Pour être complet, nous devrions peut-être encore mentionner l'espèce d'agitation que plusieurs membres du gouvernement ont essayé de provoquer pendant les vacances parlementaires; mais on nous permettra de négliger ce côté bruyant de la question. Les ovations que M. le ministre de l'instruction publique a rencontrées au cours de ses voyages circulaires, les aubades qui lui ont été données, les toasts qu'il a portés, les applaudissemens qu'il a recueillis, toute cette mise en scène fait sans doute partie des circonstances infimes de la cause; elle n'est pas la cause elle-même, et c'est plus haut que le débat portera dans le sénat. S'il en était autrement, si les cris jumeaux de : Vive l'article 7! et de : Vive l'amnistie! si les clameurs des portefaix de Marseille et des anciens électeurs de M. Barodet à Lyon pouvaient exercer une action quelconque sur les déterminations d'un grand corps politique, ce serait à désespérer de la politesse et de l'esprit français; les gens de bonne compagnie n'auraient plus qu'à céder la place au naturalisme vainqueur sur toute la ligne. Mais, grâce à Dieu, le sénat n'en est pas encore à la théorie du « document humain ; » et dans le procès qu'il va juger, nous doutons qu'il s'attache à de vaines démonstrations. Les seuls documens sérieux sur lesquels puisse se fonder sa décision sont précisément ceux qu'on vient d'indiquer : le vote de la chambre des députés et les vœux émis dans leur dernière session par nos assemblées départementales. Il y a là un terrain de discussion solide et pratique à la fois où nous voudrions, nous aussi, nous établir, afin de corroborer, s'il se peut, nos précédentes observations par l'étude et l'appréciation de faits plus récens.

I.

Il serait puéril et nous n'avons pas, on le pense bien, la prétention de contester la valeur du vote rendu par la chambre des députés. M. le ministre de l'instruction publique a obtenu dans ce premier engagement un succès complet; ses argumens ont porté, sa parole a été applaudie, enfin il a eu sa loi. Il s'est rencontré dans

une chambre française trois cent cinquante membres pour condamner les jésuites dans le même temps qu'ils amnistiaient la commune. Nous n'épiloguerons pas sur un tel chiffre : il est écrasant. Toutefois on nous permettra bien de nous demander si tout est également de bon aloi dans ce vote, et dans la discussion qui l'a préparé; si les argumens qu'ont fait valoir les adversaires de la liberté d'enseignement sont bien solides, et si la passion n'y a pas eu plus de part que la justice. Il y a là, pour qui veut bien réfléchir et peser, matière à plus d'une remarque intéressante. Les grands discours prononcés par M. le ministre de l'instruction publique dans les séances des 27 et 28 juin dernier nous fourniront notamment une ample moisson.

La thèse ministérielle peut se ramener aux quatre points suivans; 1° le projet de loi n'excède pas le droit de l'état; 2° il répond à un péril sérieux; 3° il est efficace; 4° il est opportun.

En ce qui concerne le premier point, l'argumentation de M. le ministre de l'instruction publique est d'une grande simplicité. Nous ne sommes pas, a-t-il dit, les adversaires de la liberté d'enseignement; nous croyons seulement que cette liberté n'est pas un droit naturel, et, lorsque nous l'enlevons aux congrégations non autorisées, nous ne faisons qu'exercer une reprise. Et à l'appui de ce raisonnement, M. le ministre de l'instruction publique cite la constitution de 1848, qui n'a pas inscrit la liberté d'enseignement au chapitre des droits de l'homme, l'opinion de M. Jules Simon en 1848, celle de M. Thiers en 1844. Cela fait, il examine la situation légale des congrégations et n'a pas de peine à démontrer qu'elles sont encore régies par les lois de 1790 et 1792 et par le décret de messidor an XII.

Nous connaissions déjà cette argumentation; c'est celle même du rapport rédigé à l'appui du projet de loi. M. Ferry n'y a rien ajouté qu'un certain nombre de citations empruntées au répertoire de jurisprudence de Dalloz, et qui ne la rendent ni plus forte, ni moins équivoque. En effet la difficulté n'était point d'établir que la liberté d'enseignement ne constitue pas un droit naturel. Il n'y a que M. de Montalembert qui ait osé soutenir la thèse contraire; encore n'y a-t-il point persévéré. Le vrai point du débat, c'était de montrer que l'article 7 est conforme aux principes du droit actuel, du droit réel et positif : c'est là ce qu'il eût fallu prouver et c'est là que les textes eussent été vraiment à leur place. Que nous font aujourd'hui les droits de l'homme, et qui attache encore de l'importance aux vaines déclarations qui se trouvent en tête de nos premières constitutions républicaines? Que nous importe que la constitution de 1848 n'ait pas inscrit la liberté d'enseignement au nombre des droits primordiaux, antérieurs, immanens, comme on

voudra, pourvu qu'elle en ait fait un principe de droit public? Oui ou non, — c'est M. Thiers qui parle, — « la constitution de 1848 a-t-elle proclamé la liberté d'enseignement d'une manière précise et positive? » Oui ou non, la loi de 1850 a-t-elle réglé les conditions d'exercice de cette liberté? Oui ou non, le législateur a-t-il voulu en étendre le bénéfice aux congrégations non autorisées? Oui ou non, l'article 7 en leur interdisant l'enseignement viole-t-il le droit actuel? Voilà quel était le vrai, l'unique terrain de la discussion. Or ce terrain, M. Jules Ferry l'a complètement déserté. Ses textes, il les emprunte à l'ancien régime; ses autorités, il les demande à la restauration ou à la monarchie de juillet. N'a de valeur à ses yeux que ce qui est antérieur à 1848; tout ce qui suit est nul et non avenu. L'orateur officiel ne fait même pas exception pour M. Thiers : c'est à peine s'il mentionne le rôle décisif et les mémorables déclarations de l'éminent homme d'état dans la discussion de 1850. Il passe également sous silence celles de M. Jules Simon. La pétition Montlosier, l'arrêt de 1826, le rapport de Portalis et les ordonnances de 1828, voilà son domaine, j'allais dire son royaume, car on n'est pas plus monarchique en vérité que M. Ferry.

Nous avons déjà signalé tout ce qu'a de choquant cette évocation de l'ancien régime et de l'ancien droit dans une question de politique présente. Que si maintenant, laissant de côté le droit, nous allons aux faits, que reste-t-il de la thèse ministérielle? « La liberté des congrégations religieuses n'est pas, dites-vous, inhérente au principe de la liberté d'enseignement. » Est-ce bien sérieusement que M. le ministre de l'instruction publique a pu risquer une pareille affirmation? Quoi! vous allez supprimer d'un seul coup 641 établissemens comptant 61,409 jeunes filles et jeunes gens, dont 9,513 boursiers, et vous avez la prétention de ne rien faire de contraire à la liberté d'enseignement? Comme si vous ignoriez que les congrégations enseignantes sont seules en état de lutter contre nos trois cents collèges et lycées; qu'elles seules ont profité de la loi de 1850 pour fonder de grands établissemens rivaux de ceux de l'Université; que l'enseignement libre laïque est en pleine décadence; que par suite enfin fermer les maisons des jésuites, des dominicains et des maristes serait en quelque sorte rétablir le monopole universitaire. Si c'est là ce qu'on veut, qu'on le dise donc; qu'on ait ce courage; c'est une politique après tout que celle du *Culturkampf*, elle a ses périls, mais elle a sa grandeur aussi. Seulement, quand on la pratique, il faut le faire au grand jour.

La seconde partie de l'argumentation ministérielle, hâtons-nous de le dire, est plus nette. Ici M. Jules Ferry ne s'attarde plus à de vaines subtilités. Il va droit au but, c'est-à-dire à la société de Jésus. Il nous la montre « redevenue presque aussi puissante qu'elle

l'a jamais été, » couvrant la France de ses établissemens, maîtresse à Rome où elle dispose d'un organe important, *la Civiltà cattolica*, et menaçant l'indépendance de l'état par les doctrines qu'elle fait enseigner dans ses écoles. »

Ces écoles, les inspecteurs généraux de l'université les ont visitées, et ils y ont trouvé de mauvais livres, des précis d'histoire « animés d'un esprit d'hostilité contre tout ce qui constitue la tradition de la révolution française, l'état moderne, nos constitutions, nos lois, notre société. » M. le ministre a cité plusieurs extraits de ces livres, des morceaux de choix sur les droits féodaux, l'inquisition, la révocation de l'édit de Nantes et la révolution. La chambre a beaucoup ri des uns et s'est fort indignée des autres. Il est toujours facile de faire rire une chambre française. Nous nous souvenons qu'il y a quelques années, — c'était sous l'empire, et il s'agissait comme aujourd'hui de la liberté d'enseignement, — un illustre prélat, qui en voulait à l'Université, découpa dans les livres de plusieurs de nos professeurs et vint lire à la tribune du sénat un certain nombre de citations qui réjouirent beaucoup la haute assemblée. Il y eut surtout dans le nombre une histoire de singe dont le succès fut prodigieux. Seulement on ne voulut point attacher à ces citations plus d'importance qu'elles n'en méritaient, et les orateurs du gouvernement n'eurent pas de peine à prouver que l'Université ne devait pas être rendue responsable des erreurs et des témérités de quelques-uns de ses membres. La chambre n'a pas suivi cet exemple, elle ne s'est pas souvenue de la maxime : *De minimis non curat prætor*, et elle a condamné la compagnie de Jésus sur quelques échantillons de ses livres. Franchement, c'est bien rigoureux, car enfin, à regarder d'un peu près ces livres, sans parti-pris, en critique, nous voyons bien qu'ils contiennent des appréciations erronées, ou tout au moins contestables, mais nous n'y trouvons rien d'immoral ni de factieux.

La féodalité, l'ancien régime, la révolution, n'y sont pas appréciés comme ils le sont en général dans l'Université. Mais est-ce donc un si grand crime, et la république ne peut-elle tolérer un enseignement historique différent de celui qui se donne dans nos lycées? Une telle prétention n'irait à rien moins, on l'a très heureusement dit, qu'à constituer un état dogmatisant, un état juge de toutes les doctrines philosophiques, littéraires, historiques. Vous voyez d'ici les conséquences de cette belle théorie de gouvernement dans un pays qui change de régime aussi souvent que le nôtre. On a beaucoup attaqué jadis un éminent académicien pour avoir osé dire qu'il y avait deux morales en politique. Combien n'aurions-nous pas eu de morales d'état depuis dix ans, si les doctrines de M. le ministre de l'instruction publique avaient été mises en pratique?

Autant que de premiers ministres. Nous aurions eu la morale d'état de M. Thiers, puis celle de M. le duc de Broglie, puis celle de M. Dufaure, puis celle de M. Waddington en attendant mieux. M. Jules Ferry ne craint pas ce danger, et dans une métaphore pleine de hardiesse, il s'est demandé s'il n'y avait pas « un certain nombre d'idées *arrosées* du sang le plus pur et le plus généreux » dont il importât de conserver l'héritage. Nous n'y contredisons pas. Nous trouvons même tout simple et tout légitime qu'un gouvernement tienne la main à ce qu'on n'enseigne dans ses établissemens rien de contraire à ses doctrines et à son principe. Seulement, nous croyons que l'état n'a pas le droit d'exiger des établissemens privés une orthodoxie rigoureuse. En matière historique surtout, il doit être singulièrement prudent et circonspect. Quoi de plus changeant en effet que l'histoire, et quoi de plus contingent que la vérité historique? Qui peut se flatter de la posséder tout entière et de n'y point apporter ses préjugés ou ses passions? Il y a vingt ans, on enseignait couramment dans nos collèges une histoire romaine de convention que la critique a depuis complètement renouvelée. De même pour la révolution française, que de préjugés, d'erreurs, les travaux publiés depuis quelques années n'ont-ils pas détruits? Que reste-t-il par exemple de la légende des volontaires de 1792 après le livre de M. Camille Rousset? Et de celle des vainqueurs de la Bastille après le livre de M. Taine? Sans doute, il faut un contrôle, sans doute le gouvernement a le droit et le devoir d'exercer sur les établissemens privés une surveillance active, et de réprimer les abus quand il en trouve. Si la loi de 1850 est insuffisante, qu'il y propose des amendemens; s'il n'est pas assez armé, qu'il le dise, on ne lui refusera pas les moyens de se faire respecter, Mais qu'il ne sorte pas de son rôle et qu'il n'outrepasse pas son droit, qu'il n'ait pas la prétention de niveler l'enseignement. Nous n'avons plus de religion d'état, n'allons pas, de grâce, y substituer je ne sais quel dogmatisme officiel obligatoire dans toutes les écoles de la république. La liberté d'enseignement comporte une certaine variété de méthodes et de doctrines, et s'il est bon qu'il y ait des établissemens destinés aux fils de ceux qui ont *arrosé* de leur sang les idées chères à M. Jules Ferry, il est juste après tout qu'il en existe d'autres où des traditions et des souvenirs un peu différens soient encore en honneur. Il n'y a pas là, quoi qu'on en ait dit, un péril sérieux pour notre unité nationale, et je ne sache pas que les jeunes gens qui ont appris l'histoire dans les livres du révérend père Gazeau (1)

(1) M. le ministre a commis au sujet de ce livre une erreur assez singulière. Il a déclaré (*Officiel* 6375, 1re col.) avoir reçu un rapport des inspecteurs où l'ouvrage du

aient fait mauvaise figure à l'ennemi, ni fourni beaucoup de chefs à l'émeute. Je ne sache pas qu'ils soient moins bons Français que nos lycéens. Or c'est précisément cela qu'il eût fallu prouver, et tant qu'on ne l'aura pas fait, tant qu'on ne nous aura pas démontré que les quatre-vingt-dix élèves de la rue des Postes morts au champ d'honneur en 1870 étaient de mauvais citoyens, il nous sera tout à fait impossible de prendre au tragique les citations de M. Jules Ferry (1). En fait d'argument, Coulmiers et Patay valent bien, somme toute, la bulle *Unam sanctam* et le *Syllabus*.

Mais laissons ce point et passons au suivant. M. le ministre de l'instruction publique s'est donné beaucoup de peine pour prouver que sa loi serait « efficace » et qu'elle ne porterait néanmoins aucun trouble sérieux « dans les consciences catholiques. »

Efficace? Matériellement parlant, oui. Il est clair que, si l'article 7 était voté par le sénat, les jésuites ne pourraient transporter à l'étranger les vingt-neuf (2) établissemens d'enseignement secondaire qu'ils possèdent actuellement en France. Les dominicains et les maristes seraient également fort empêchés. Ils réussiraient sans doute à conserver une partie de leur clientèle en fondant de nouvelles maisons sur nos frontières, mais tous leurs élèves ne les suivraient pas. A ce point de vue, M. le ministre de l'instruction pu-

R. P. Gazeau figure au nombre des livres en usage dans l'établissement des jésuites de Rennes. Or il n'existe point de collège de jésuites à Rennes.

(1) Nous en dirons autant des textes introduits dans ce débat par M. Paul Bert. On peut être un savant distingué, on ne s'improvise pas théologien ; il y faut des aptitudes et des études toutes spéciales, sans lesquelles on risque fort de tout brouiller. C'est un peu ce qui est arrivé à l'honorable député de l'Yonne. Nous pourrions en donner de nombreux exemples, qui nous ont été signalés par un *vrai* docteur en théologie; nous nous bornerons aux suivans :

Officiel, page 6214, 2e colonne. M. Paul Bert dit : « Voici comment un jésuite qui en même temps était cardinal a défini le probabilisme, etc. » Or la définition est du père Antoine Terille, qui ne fut jamais cardinal.

Officiel, page 6214, 1re colonne. M. Paul Bert dit en parlant des extraits des assertions : « Ces pièces, nul ne peut dénier leur exactitude, nul ne l'a jamais déniée. » Or, dans une lettre célèbre, Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, a démontré la fausseté de plus de vingt-trois de ces textes et déclaré qu'il lui serait impossible de relever toutes les falsifications dont les assertions sont remplies. Ajoutons que depuis beaucoup d'autres réponses sont venues compléter celle de Mgr de Beaumont.

Officiel, page 6215, 2e colonne. M. Paul Bert donne comme enseignées par l'église les propositions suivantes :

1° Un fils peut souhaiter la mort de son père pour jouir de son héritage.

2° Une mère peut souhaiter la mort de sa fille pour n'être point obligée de la nourrir et de la doter.

3° Il est permis à un fils de se réjouir du meurtre de son père qu'il a commis étant ivre et cela à cause des grands biens qu'il en hérite.

Or ces propositions ont été formellement condamnées par Innocent XI.

(2) Vingt-neuf et non vingt-sept ou trente et un, comme l'a dit M. Ferry.

blique a donc parfaitement raison. Sa loi porterait un coup très sensible aux congrégations non autorisées.

Il est également dans le vrai lorsqu'il refuse de croire à je ne sais quels travestissemens dont quelques personnes ont pensé que les jésuites notamment pourraient bien s'accommoder. La société de Jésus ne s'est jamais transformée : elle est comme elle est ou elle n'est pas. Mais où M. Jules Ferry se trompe, c'est lorsqu'il conclut de là que sa loi fera reculer l'esprit jésuitique en France, et que l'université, c'est-à-dire l'esprit laïque, en sera fortifié. La force peut primer le droit; elle ne tue pas l'idée. Considérez ce qui se passe à Paris et dans la plupart de nos grandes villes : les municipalités, pour faire chorus avec le gouvernement, ont entrepris de substituer l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste; elles ont déclaré la guerre, une guerre impitoyable à ces frères de la doctrine chrétienne, qui depuis deux siècles apprennent l'écriture et le catéchisme aux fils de nos ouvriers. Alors qu'ont fait les populations? Elles ont suivi les frères dans les écoles libres qu'ils ont fondées, partout où l'école publique leur avait été retirée; et du jour au lendemain, tous leurs petits enfans leur sont revenus. Il en irait de même des seize mille jeunes gens que vise l'article 7. Les uns, les plus riches, suivraient leurs maîtres en exil; les autres iraient demander asile aux petits séminaires, beaucoup resteraient dans leurs anciennes maisons presque aussitôt rouvertes que fermées et continueraient leur éducation sous des maîtres laïques de fait, jésuites de tendances et d'idées. Quelques-uns à peine passeraient à l'Université. Voilà tout le bénéfice que l'état retirerait du vote de l'article 7 (1).

(1) M. le ministre de l'instruction publique n'est pas de cet avis; il pense qu'un grand nombre d'élèves des jésuites, des dominicains, des maristes, etc. passeront dans nos lycées, où il assure que la place ne leur manquera pas. En effet, d'après les renseignemens fournis par les recteurs, nos établissemens d'enseignement secondaire pourraient encore recevoir, sans constructions nouvelles, 29,000 jeunes gens. Or l'article 7 n'en atteindrait que 16,000, qui, répartis entre nos 335 collèges ou lycées, font une moyenne de 43 élèves par établissement, soit de cinq ou six élèves par classe. Conclusion : il ne faudrait ni une maison, ni un professeur de plus pour loger et pour instruire les 16,000 jeunes gens qui sont actuellement dans les mains des congrégations non autorisées.

L'argument nous paraît médiocre; pour qu'il eût quelque valeur, il faudrait supposer que les familles des seize mille jeunes gens en question consentiraient à placer leurs enfans dans les maisons que leur désignerait l'administration. Or cela n'est guère admissible. Si l'article 7 était voté, les familles qui se décideraient à confier leurs enfans à l'Université choisiraient naturellement les meilleurs établissemens, ceux qui ont le plus de vogue et de réputation. A Paris, par exemple, ceux de ces jeunes gens qui se destinent à Saint-Cyr iraient de préférence à Saint-Louis, où la classe de mathématiques élémentaires comptait déjà l'an dernier plus de cent élèves. Il n'est donc pas exact de dire qu'il ne faudrait pas un professeur de plus pour que nos collèges fussent en état de recevoir tous les jeunes gens atteints par l'article 7. A moins de

Est-ce à dire pourtant qu'il n'en résulterait pas un trouble profond dans les consciences et dans les intérêts d'un grand nombre de Français? Non certes : on ne détruit pas violemment une législation trentenaire, on ne supprime pas du jour au lendemain des établissemens considérables, les habitudes et les besoins qui en sont nés; on ne met pas sur le pavé sept ou huit mille boursiers sans provoquer une grande et légitime émotion. Aussi, dès leur apparition, les projets de M. Ferry ont-ils soulevé dans le pays une agitation que le vote de la chambre a redoublée. Il s'est formé du coup sur le terrain de l'article 7 une opposition formidable au gouvernement de la république. En quelques mois, plus de dix-sept cent mille signatures de protestation ont été réunies. Nous savons bien qu'on a contesté la validité de ces signatures. On a prétendu qu'elles avaient été surprises, extorquées, on les a représentées comme le résultat du dol et de la fraude; mais on s'est bien gardé de l'établir. On n'a cité qu'un fait qui se serait passé dans une petite commune du Puy-de-Dôme; encore l'a-t-on complètement dénaturé, nous pourrions le prouver (1).

Du reste, à qui fera-t-on croire que les adversaires de l'article 7 aient pu surprendre la bonne foi de 1,700,000 protestataires? S'ils se sont remués comme c'était leur droit, s'imagine-t-on que les partisans de la loi soient restés les bras croisés? Si le presbytère et le château se sont mêlés de l'affaire, pense-t-on que l'administration n'y a point pris part? La vérité, c'est que des efforts considérables ont été faits des deux côtés, qu'il y a eu lutte, contradiction, qu'on s'est battu, sachant fort bien pourquoi l'on se battait, et qu'on a signé, comme on eût voté, en parfaite connaissance de cause. Bref, on ne nous persuadera pas qu'il n'y ait eu là qu'une agitation superficielle et que les consciences d'un grand nombre de Français ne soient pas singulièrement alarmées. On a pu soutenir cette thèse

traiter ces jeunes gens comme des colis et de les expédier dans toutes les directions, il faudrait nécessairement créer et de nouvelles chaires et de nouvelles maisons pour les admettre. Qui ne sait d'ailleurs que les classes de nos grands lycées sont déjà beaucoup trop nombreuses?

(1) Voici le passage du discours de M. Ferry qui a trait à cet incident : « Un fait des plus curieux s'est passé à Eglisolles (Puy-de-Dôme); il y a un maire très puissant dans la commune, il a la confiance populaire, et il avait adressé au sénat une pétition conforme à la formule très adroitement obscure du comité. Sa pétition était revêtue de sa signature et de celle de ses *cinquante fidèles administrés*. Mais, après cet envoi, le maire fut averti, on lui fit comprendre qu'il avait été trompé et qu'il s'agit de jésuites et de l'article 7. Alors le maire, suivi de ses cinquante administrés fidèles, signe une protestation et il m'invite à faire passer l'article 7. »

Qui ne croirait à ce récit que la première pétition ainsi que la dernière n'était revêtue que de cinquante signatures, que toute la commune s'est rétractée? Or la première pétition portait trois cent quarante-cinq signatures. Donc il en reste encore deux cent quatre-vingt quatorze; donc la commune ne s'est pas rétractée.

puérile devant une assemblée complaisante; on ne la reproduirait pas impunément dans une autre enceinte.

On aura aussi quelque peine à démontrer devant le sénat qu'il était « opportun » d'ajouter à toutes les difficultés que le gouvernement de la république avait déjà sur les bras la complication d'une guerre religieuse. M. le ministre de l'instruction publique a légèrement glissé sur cette partie de son discours. Il s'est contenté de déclarer sans fausse modestie que l'article 7 était une grande chose et que la république devait profiter de sa jeunesse pour accomplir cette chose. « Attendre ? s'est-il écrié, dans une péroraison pathétique, pourquoi? Quand serons-nous plus forts, plus puissans ? Quand les partis seront-ils plus vaincus, plus désarmés ? Ils sont à terre, profitons-en pour les écraser; saisissons l'occasion. » L'argument a paru triomphant, et la chambre a souligné de ses applaudissemens ce franc appel à la force. Nous n'avons pu, quant à nous, nous retenir d'en éprouver une sorte d'humiliation. Eh quoi! voilà un gouvernement qui se proclame lui-même inattaquable, qui dispose d'une majorité considérable dans la chambre, qui n'a devant lui que des partis abattus, et ce gouvernement n'a qu'une pensée, c'est de porter le coup de grâce à ses adversaires! Voilà votre courage, et voilà votre générosité! Encore si votre occasion était bonne, si vous aviez su mettre de votre côté les apparences. Mais non : un beau matin, sans préparation, sans motif, sans même un prétexte, on déclare la guerre et l'on entre en campagne. De quel droit? Du droit du plus fort. — A-t-on seulement fait une enquête? Connaît-on bien le nombre des établissemens qu'on va frapper? Sait-on quel est le chiffre de leur population? Point : on n'a pas même ces données élémentaires. En ce qui concerne les maisons des jésuites, on hésite entre vingt-sept et trente et un, quand le chiffre véritable est vingt-neuf. En ce qui concerne la population totale des établissemens dirigés par des congrégations d'hommes non autorisées, on fait une erreur de près du quart pour 1876, et l'on n'a pas l'idée de vérifier si cette erreur en est encore une en 1879. On n'a pas la curiosité de se demander si l'enseignement congréganiste a gagné ou perdu pendant les quatre dernières années. La chose en vaudrait pourtant la peine.

Pour les congrégations non autorisées de femmes, c'est bien pis encore. On n'a pas même ici de données fausses; on n'en a aucune (1). Et l'on refuse d'accepter celles des intéressés; on les récuse, quand il serait si simple de les contrôler. En vérité tout cela n'est guère habile, et l'on demeure confondu de trouver tant d'étourderie

(1) En effet, la dernière statistique publiée par le ministre de l'instruction publique « ne porte en aucune façon, » ce sont les termes mêmes de M. Ferry, sur les écoles de filles.

jointe à tant d'audace. Voyez en effet où cette politique d'agression nous a déjà menés et ce qu'elle nous réserve encore. Un trouble profond dans le pays et dans l'église, un redoublement des passions révolutionnaires et religieuses, un conflit probable entre les deux chambres, voilà, sans compter l'amnistie, ce qu'en moins de quelques mois nous vaut la politique opportune inaugurée par M. Ferry.

Et maintenant que pèse encore l'argumentation ministérielle? Quelle conclusion en tirer? Une seule, et nous l'emprunterons cette fois à M. Ferry lui-même. Nous la trouvons dans ce passage de son discours : « On nous demande pourquoi nous poursuivons les jésuites plutôt que d'autres? — Nous les poursuivons parce qu'ils sont l'âme de cette milice laïque d'un nouveau genre contre laquelle nous luttons depuis sept ans, *qui a été la maîtresse dans l'assemblée nationale.* »

On l'avoue donc enfin! ce n'est pas l'intérêt de l'enseignement, le bien de l'Université qu'on s'est proposé. Que font ces choses à nos politiciens? Ce qu'il leur fallait avant tout, c'était une loi de représailles, ce qu'ils ont voulu frapper, ce n'est pas tant le présent que le passé. En traduisant les jésuites à la barre de la chambre, c'est le procès du 24 et du 16 mai qu'on a prétendu faire; en les condamnant, c'est l'assemblée nationale, c'est le maréchal de Mac Mahon, c'est M. le duc de Broglie et ses collègues qu'on a condamnés. On ne les avait pas poursuivis devant le sénat; on a trouvé plus simple et plus juste de les faire exécuter par les 363.

Il faut savoir gré à M. le ministre de l'instruction publique de nous avoir donné cette interprétation de l'article 7. A vrai dire, nous soupçonnions bien que le 16 mai n'était pas étranger à l'affaire; mais il n'est pas mauvais que l'aveu en soit tombé de la bouche même de M. Ferry. Ses projets se dessinent mieux ainsi; l'idée maîtresse en apparaît plus nettement; nous pouvons en mesurer toute la hauteur. Il nous devient aussi plus facile d'apprécier le vote de la chambre. Rendu par une assemblée juge et partie dans sa propre cause, encore toute chaude des ardeurs d'une lutte électorale sans précédent, il devait nécessairement affecter le caractère d'une revanche et, de fait, c'en est une; il n'y a pas d'autre nom qui lui convienne.

II.

Il était difficile qu'une matière aussi grave que la liberté d'enseignement laissât les conseils généraux indifférens. La loi leur interdit les vœux politiques, elle ne s'oppose nullement à ce qu'ils discutent les grandes questions sociales. D'ailleurs, à supposer que la loi fût obscure, la jurisprudence était là; de nombreux précédens

l'ont fixée. Depuis 1871, nos assemblées départementales ont pris l'habitude de considérer comme de leur domaine tout ce qui se rapporte à l'instruction publique, et vraiment on ne saurait les en blâmer. C'est bien le moins que, appelées à voter des dépenses souvent considérables pour nos écoles, elles aient voix consultative au chapitre. La prétention n'a rien d'outré ni de séditieux : le gouvernement lui-même, après quelques tergiversations qui n'ont pas laissé d'être plaisantes, a fini par le reconnaître. Il a contenu le zèle de ses préfets qui étaient déjà bravement partis en guerre. A la vérité, ses instructions sont arrivées un peu tard, et il s'en est suivi de singulières cacophonies lors de la session d'avril. Du nord au midi, de l'est à l'ouest, suivant la latitude et le méridien, le langage des représentans de l'administration a varié; nous avons vu dans le même temps, presque au même moment, tel préfet dire blanc et tel ministre dire noir. Mais ce discord a peu duré, somme toute, et quand la session d'août est venue, hâtons-nous de le dire, il ne s'est pas reproduit. Tout au contraire, à ce moment, il a paru que l'administration mettait autant d'ardeur à provoquer, au sein des conseils généraux, une discussion approfondie des projets de M. le ministre de l'instruction publique qu'elle y avait apporté de retenue dans le principe. Explique qui pourra ce mystère, nous ne nous en chargeons pas. Il nous suffit de constater que les vœux émis par la plupart de nos assemblées départementales constituent dans la pensée du gouvernement lui-même une manifestation parfaitement légale, qu'aucune irrégularité n'entache et dont nous avons par conséquent le droit de nous emparer. Cela posé, voyons ce qu'a été cette manifestation; tâchons d'en dresser le bilan. Nous avons précisément sous les yeux, pour nous y aider, un travail inédit préparé dans les bureaux du ministère de l'instruction publique et qui n'était pas, au moins quant à présent, destiné à la publicité. On a bien voulu, d'autre part, nous communiquer les résultats d'une enquête très consciencieuse faite pendant les vacances parlementaires auprès des conseils généraux. En puisant à cette double source, nous ne risquerons pas de nous égarer.

D'après la statistique ministérielle, sur 87 conseils généraux, — nous omettons à dessein celui de la Seine, qui relève d'une législation spéciale, — 38 auraient émis des vœux contraires aux projets du gouvernement, 30 en auraient émis de favorables, 8 auraient voté la question préalable ou l'ordre du jour, 7 se seraient abstenus, 1 aurait émis un vœu mixte, 2 (Rhône et Corse) ne s'étaient pas encore prononcés (au 1er septembre), mais l'ont fait depuis, l'un pour, l'autre contre, ce qui porte à 39 le nombre des vœux contraires et à 31 le nombre des vœux favorables. Telles sont les données acceptées par l'administration de l'instruction publique et qu'on n'a pas cru

devoir publier, nous ne savons trop pourquoi. Quoi qu'il en soit, on comprendra que nous ne puissions accepter les yeux fermés un tableau qui semble avoir si grand'peur du jour. Nous devons le contrôler et nous assurer qu'il ne contient pas quelque erreur ou tout au moins quelque équivoque.

Sur les deux premiers chiffres, pas d'observations. C'est bien à 39 et 31 qu'ils se portent, et l'écart entre le nombre des vœux favorables et celui des voix contraires est bien de 8. L'addition est parfaitement exacte.

Mais, à côté des conseils généraux qui se sont prononcés dans la forme de vœux, il y a ceux qui ont manifesté leur opinion par le moyen de la question préalable ou de l'ordre du jour, et il y a ceux qui se sont abstenus. La statistique officielle n'en a pas tenu compte; elle s'est contentée de les placer dans une colonne à part en regard de celle des vœux contraires et des vœux favorables. Elle n'a pas essayé de les classer dans l'une ou l'autre catégorie. Cela n'eût pourtant pas été bien difficile : il n'y fallait qu'un peu d'attention. Voici par exemple le département de l'Aude qui figure à la colonne de question préalable. En effet, le conseil général l'a votée, mais dans quelles conditions? Un vœu contraire avait été déposé par la droite, et la question préalable était proposée par la gauche. On passe aux voix; le scrutin donne 15 contre 13. Conclusion : la majorité du conseil général de l'Aude est acquise aux projets de loi du ministre de l'instruction publique. C'est clair, c'est incontestable. Cependant le conseil général de l'Aude ne figure pas à la colonne des vœux favorables. Pourquoi? C'est qu'en bonne justice et par contre il eût fallu placer dans la colonne opposée les conseils généraux du Lot-et-Garonne, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Oise, qui tous ont exprimé, soit par la question préalable, soit par des ordres du jour, une opinion manifestement contraire aux projets ministériels.

Prenons d'abord le conseil général du Lot-et-Garonne et voyons comment s'y sont passées les choses. Deux membres de la droite déposent un vœu en faveur de la liberté d'enseignement. La question préalable est proposée et votée par 16 voix contre 13. Mais avant de la voter, M. Faye, sénateur, et plusieurs de ses amis appartenant à l'opinion républicaine modérée, font les plus expresses réserves et se déclarent partisans de la liberté d'enseignement « telle que l'avait établie la loi de 1850. »

Dans le Puy-de-Dôme, c'est un député, M. Bardoux, qui fait une déclaration analogue. Le préfet ayant demandé la question préalable sur un vœu de M. de Barante, l'honorable ancien ministre de l'instruction publique a soin de faire remarquer que ce vote n'implique « en aucune façon l'adhésion au fond et l'acceptation du

projet de loi Ferry. » Néanmoins la question n'est votée que par 24 voix contre 13 abstentions.

Dans le Cantal, la discussion, après s'être égarée, finit par aboutir au vote d'un ordre du jour pur et simple; mais ce vote n'intervient qu'à la suite d'un incident bien significatif. Appelé à voter sur un projet de vœu « tendant au rejet de l'article 7 et à l'adoption du reste de la loi, » le conseil s'était prononcé de la façon suivante : sur le premier point, 13 voix pour, 8 voix contre; sur le second, 7 voix pour, 10 voix contre. Ces chiffres sont concluans. Voici qui est plus explicite encore. « Convaincu que le gouvernement fera tous ses efforts pour concilier la liberté d'enseignement avec ses droits de haute surveillance, passe à l'ordre du jour; » — « Considérant que le vœu présenté semble prêter aux pouvoirs publics le désir de porter atteinte aux principes de l'autorité paternelle et de la liberté d'enseignement que tout le monde admet et respecte, passe à l'ordre du jour, » ainsi s'expriment les conseils généraux de la Haute-Loire et de l'Oise.

Voilà donc au résumé six conseils généraux qui n'ont pas émis de vœux, mais dont l'opinion n'est pas douteuse. L'un, celui de l'Aude, est favorable; les cinq autres sont manifestement contraires. En sorte que pour être véridique, ce n'est pas 39 et 31 que la statistique ministérielle aurait dû dire, mais 44 et 32, soit un écart de 12 au lieu de 8.

Mais ce n'est pas tout; au nombre des vœux émis par les conseils généraux s'en trouve un qui figure à part sous cette ingénieuse rubrique : « vœu mixte. » C'est celui d'Ille-et-Vilaine. Or nous voyons bien en nous reportant au procès verbal de la séance, que le conseil d'Ille-et-Vilaine a émis le vœu « que le gouvernement persévère dans ses justes revendications; » mais, — il y a un mais, — « que l'article 7 soit repoussé pour laisser pleine et entière liberté aux pères de famille dans le choix des maîtres chargés de l'éducation de leurs enfans. » Franchement, pour qualifier ce vœu de mixte, il faut que l'auteur de la statistique en ait eu grand désir ou qu'il entende bien mal le français. Nous ne pouvons, quant à nous, imaginer que le fait de se prononcer contre l'article 7 soit susceptible de deux interprétations, et nous n'hésitons pas à renvoyer le vœu du conseil général d'Ille-et-Vilaine à la colonne des vœux contraires, qui se trouvent dès lors portés à 45.

Ainsi quarante-cinq et trente-deux, telle est au vrai la proportion des conseils généraux contraires et des conseils généraux favorables aux projets de M. le ministre de l'instruction publique. Encore omettons-nous à dessein d'introduire dans ce relevé certaines données qu'on pourrait contester, quoiqu'elles aient une

signification bien claire (1). Treize voix de majorité contre le gouvernement, tel est le résultat de la campagne poursuivie devant les assemblées départementales par les forces unies de l'administration et de la gauche. Voilà tout ce qu'ont pu tirer d'elles par la persuasion, par la prière et les sollicitations, par leur propre exemple, quinze ministres et sous-secrétaires d'état, quatre-vingt-sept préfets et cinq cents sénateurs ou députés, sans compter toutes les autres influences gouvernementales. Pendant six mois, on a remué ciel et terre pour gagner l'opinion publique, on a dépensé une somme inouïe d'activité, de mouvement, d'industrie, de faconde; on s'est répandu par toute la France en discours, en objurgations; on s'est fait tour à tour doux et menaçant, trivial et pathétique. Tant de bavardage et d'agitation n'a servi qu'à montrer l'invincible attachement de ce pays à l'une de ses plus chères libertés. Les conseils généraux ont laissé dire et pérorer, et ils ont voté. Ils ont voté contre les projets de M. Ferry comme le peuple vote dans les grands jours, quand il s'agit de ses intérêts vitaux, sans se prendre au mirage de la fausse éloquence et du faux patriotisme, avec le calme et le ferme propos d'une raison sûre d'elle-même. Ce qu'il y a de plus remarquable en effet dans cette imposante manifestation, c'est moins encore son importance numérique et matérielle que le caractère de résolution dont elle est empreinte. Il faut toujours un certain courage pour se séparer d'un gouvernement, quel qu'il soit, dans une question capitale. Fût-on de l'opposition, souvent on hésite. Mais combien ce courage n'est-il pas plus méritoire quand, au lieu de se rencontrer chez des adversaires, il se trouve chez des amis! Or sait-on bien qu'à l'heure actuelle il n'y a pas moins de cinquante-cinq conseils généraux dont les majorités sont républicaines. Considérez ce chiffre, il parle plus haut que tous nos argumens, il couvre et domine tout. Fut-il jamais avertissement plus significatif? Ah! si nous étions encore au temps du septennat, on pourrait essayer d'atténuer la portée d'un vote rendu par des assemblées « réactionnaires et cléricales, » mais on n'a plus cette ressource aujourd'hui. Ce n'est pas l'ordre moral qui a porté le coup cette fois; ce sont les partisans du régime actuel. Ce n'est plus une levée de boucliers monarchique, c'est toute une armée que le gouvernement a devant lui, la grande armée des pères de famille insurgés pour la cause du droit et de la liberté de conscience et conduits au combat par leurs chefs naturels.

(1) Nous voulons parler des sept conseils généraux qui se sont abstenus et qui, à l'exception d'un seul, ont des majorités de gauche. Il est évident que l'abstention de ces majorités suppose une hostilité latente contre les projets du gouvernement.

III.

Ainsi, d'une part un vote de colère et de passion rendu par une assemblée peu maîtresse d'elle-même, et de l'autre une manifestation réfléchie, calculée, sortie des entrailles mêmes du pays, tel est le dernier état de la question, tels sont les précédens sur lesquels le sénat va avoir à se prononcer. Dès lors son jugement n'est-il pas certain, et ne serait-ce pas lui faire injure que de paraître douter de sa justice? Eut-il jamais plus belle occasion d'exercer ce pouvoir modérateur qui est sa raison d'être et dont il tire toute sa légitimité? Un conflit s'est élevé; nous vivions, l'état vivait depuis une trentaine d'années dans une tranquillité relative avec l'église, quand l'étourderie d'un ministre est venue rompre cet accord. Ce conflit a pris des proportions énormes : il agite le pays, divise les familles, inquiète les consciences, surexcite les esprits. Il offre aux adversaires de la république le plus ferme terrain d'opposition qu'ils aient encore eu; il a mis le pouvoir à la discrétion de l'extrême gauche, il en fait l'émule de ce conseil municipal de Paris qui a trouvé le moyen d'étonner le monde par ses exploits. Enfin, pour terminer par une considération morale, il est né d'une inspiration mauvaise, haineuse. Ceux qui l'ont provoqué n'ont eu souci ni du droit, ni de la justice. Le droit, ils l'ont travesti; la justice, ils l'outragent. Et le sénat hésiterait! Non, cela n'est pas possible. Non, il ne sera pas dit qu'une assemblée d'hommes raisonnables, expérimentés, parvenus pour la plupart à cet âge où la prudence, la mesure, le tact, sont en quelque sorte obligatoires, où l'on n'aime pas ce qui est violent parce qu'on sait que la violence ne dure pas, il ne sera pas dit qu'une telle assemblée n'aura pas connu son devoir, ou que, le connaissant, elle ne l'aura pas rempli; qu'elle pouvait faire cesser un combat détestable et qu'elle ne l'a pas voulu; qu'elle pouvait arrêter la chambre et le gouvernement dans la voie périlleuse où ils se sont engagés et qu'elle n'a su que les suivre; qu'elle avait derrière elle la majorité des conseils généraux représentant la majorité des pères de famille et qu'elle n'a pas osé, soutenue par une telle force, opposer à des projets ainsi réprouvés un *veto* résolu. Non, le sénat ne fera pas cela : l'abnégation a ses limites. Il a déjà voté, l'inquiétude sinon la mort dans l'âme, le retour à Paris et l'amnistie partielle. On lui demande aujourd'hui de frapper les jésuites et les dominicains, à lui qui vient de rouvrir les portes de la France aux débris de la commune. On prétend obtenir de sa docilité qu'il épouse une querelle d'Allemand, qu'il adopte et qu'il couvre de son autorité une poli-

tique antifrançaise, antinationale, la politique de la révocation de l'édit de Nantes et des dragonnades. Pourquoi ne pas lui demander aussi de signer sa propre abdication et de rédiger son épitaphe?

Et quelles pauvres raisons invoque-t-on pour le décider! Quels argumens fait-on valoir? Des argumens tirés d'un droit public aboli depuis trente ans et quelques mauvaises citations découpées dans un précis d'histoire. Voilà ce qu'on a trouvé de plus fort et de plus concluant contre les congrégations, voilà le crime qu'il faut leur faire expier. On ne s'est pas demandé si d'aventure et par ailleurs elles ne mériteraient pas quelque indulgence. On ne leur a tenu compte ni des neuf mille jeunes filles ou jeunes gens qu'elles élèvent gratuitement, ni des services qu'elles rendent à la civilisation en portant le christianisme et le nom français jusqu'au cœur de l'Afrique et de l'Asie. Qu'importent ces choses à des gens qui ont une vieille rancune à satisfaire et qui sont les plus forts?

Le sénat n'a pas, lui, de rancune à poursuivre, et c'est avec un libre et ferme esprit qu'il abordera ce débat. On l'a rapetissé, rabaissé, réduit à des proportions misérables; il faut qu'il l'agrandisse et qu'il le porte à la hauteur où l'avaient élevé la chambre des pairs en 1844 et l'assemblée nationale en 1850. Il faut surtout qu'il le replace sur son véritable terrain : celui de l'éducation et de la pédagogie. Si l'enseignement congréganiste a des lacunes, des faiblesses, l'Université n'a-t-elle pas aussi ses imperfections? Ne s'est-elle pas attardée plus qu'il ne convenait à de vieilles méthodes? A-t-elle fait tout ce qu'elle aurait dû, pour conserver son ancienne clientèle aristocratique et bourgeoise? Donne-t-elle assez de soins au corps et à l'âme des jeunes gens qu'on lui confie? Enfin n'y aurait-il pas un peu de sa faute dans l'engouement qu'un grand nombre de familles montrent aujourd'hui pour les établissemens congréganistes, et ne serait-ce pas dans une réforme judicieuse, prudente, du régime intérieur de nos collèges qu'il conviendrait de chercher un remède à cet état de choses? Ce point de vue semble avoir échappé complètement à M. Ferry; il n'était pourtant pas indigne de fixer son attention, et, sans remonter au delà de 1870, M. le ministre de l'instruction publique l'eût trouvé développé avec beaucoup de compétence dans des publications récentes émanées d'hommes profondément dévoués à l'Université.

M. Michel Bréal, notamment, nous a donné en 1872 un livre dont la conclusion, bien radicale à notre avis, est que nos lycées auraient besoin « d'une réforme profonde. » Et veut-on savoir la curieuse raison qu'il en allègue? C'est que nous avons conservé dans l'Uni-

versité, pour l'ordonnance des études, l'organisation des pères. « Quand, dit-il, on se reporte à l'écrit intitulé *Ratio studiorum*, qui est le premier plan d'études de la compagnie de Jésus, on y découvre à chaque pas de vieilles connaissances. »

La séparation des classes en deux séries, la part essentielle faite au latin, l'abus du discours et du vers latin, la nullité de l'enseignement du grec, le goût des chrestomathies et des *Selectæ*, les compositions hebdomadaires, l'amour-propre comme principal stimulant des études, les distinctions honorifiques prodiguées aux élèves, la solennité des distributions de prix, enfin l'internat (1), c'est-à-dire l'éducation publique mise au-dessus de l'éducation privée, tout cela nous vient, paraît-il, des jésuites, et tout cela constitue, dans la pensée de notre auteur « une organisation des études qui dès le dernier siècle paraissait aux meilleurs esprits étroite et arriérée. » Ainsi, de l'aveu d'un inspecteur-général de l'Université, notre système d'études est à réformer de fond en comble. Il a un vice capital, qui est de « subordonner toutes les connaissances à une idée dominante, de ramener l'instruction à l'art d'écrire (2). » Voilà l'idéal que « nos professeurs ont en vue. » Ce jugement est déjà fort sévère, beaucoup trop sévère à notre avis; il l'est moins cependant que celui du même écrivain sur le régime intérieur et l'éducation du lycée. Qu'on lise plutôt : « Nos internats sont des créations artificielles où, pour apprendre aux jeunes gens à se conduire, on les prive des libertés les plus simples, un mélange du couvent et de la caserne avec les côtés fâcheux de l'un et de l'autre. » Les proviseurs, « dont l'action devrait être surtout littéraire et morale », sont accablés par la besogne matérielle et administrative. Les censeurs n'ont guère plus de temps, obligés qu'ils sont « de vaquer à leurs ingrates et multiples fonctions. » Ils ne connaissent pas « directement » l'élève. Leurs rapports « essentiels avec la jeunesse du lycée se bornent à confirmer les punitions données par le professeur (3). » Quant au maître d'étude, voici le portrait qu'en trace M. Bréal : « Le maître d'étude est la pièce principale du mécanisme de nos internats. Il est ou devrait être pour l'éducation ce que le professeur est pour l'ensei-

(1) M. Bréal fait ici, croyons-nous, erreur. D'après le recensement envoyé à Rome à la fin de 1627, les jésuites élevaient dans la seule province de Paris treize mille cent quatre-vingt-quinze jeunes gens presque tous externes. Il suffirait pour s'en assurer de regarder les bâtimens qui existent encore, le collège de Clermont notamment (Louis-le-Grand), qui recevait trois mille jeunes gens. Ajoutons que depuis 1870 les jésuites ont fondé huit externats purs : ceux de Lyon, d'Alger, de Lille, de Tours, de Brest, de Marseille, de Dijon et de Saint-Ignace à Paris.

(2) Michel Bréal, *Quelques Mots sur l'instruction publique*, page 158.

(3) Voir pages 296 et 297.

gnement. Jour et nuit, à table comme en récréation, à l'étude comme en promenade, c'est à sa garde que les collégiens sont confiés. Pour eux, son esprit, son caractère, ses idées, ses habitudes, ses occupations auront une importance énorme. Voyons donc ce qu'est ce commensal, ce compagnon et ce directeur.

« Les maîtres d'étude sont généralement soit des jeunes gens qui acceptent de fatigantes et difficiles fonctions pour avoir le loisir de se préparer à un emploi plus relevé, soit des hommes déjà mûris par l'âge et par les déceptions, qui exercent leur état avec le désir, mais non avec l'espérance d'en sortir. Dans le premier cas, on remet les enfans à des personnes sans expérience pédagogique, dont la pensée et l'activité sont tournées vers les examens qui les attendent. Dans l'autre hypothèse, on les confie à des hommes qui, par la seule prolongation de leurs fonctions, donnent d'eux-mêmes une opinion peu favorable. Je ne voudrais rien écrire qui pût être tourné contre ces serviteurs sacrifiés du système universitaire, envers qui le lycée a eu le double tort de ne pas savoir s'en passer et de ne pas les avoir rendus respectables aux élèves; mais je ne crains pas d'être contredit si j'affirme que l'autorité leur manque pour être les éducateurs que nous cherchons.

« La savante organisation de nos collèges, qui a la prétention de se charger d'élever les générations nouvelles, vient aboutir à un fonctionnaire qui est en lutte sourde avec ses élèves et qui n'en est ni aimé, ni respecté. De là le vide désolant qui règne dans la vie morale du lycée. On a trop souvent dépeint la situation du maître d'étude au milieu de cette population turbulente et malicieuse pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Si quelques-uns opposent à leurs épreuves journalières une inaltérable bonne humeur ou une patience invincible, beaucoup ne songent qu'à s'arranger une vie supportable au milieu de ce purgatoire, fût-ce aux dépens des élèves. Ils croient avoir assez fait quand leur bande d'écoliers se tient bien en rang et garde le silence à l'étude et au dortoir; pour tenir les enfans à distance, ils adoptent un rôle soit d'indifférence absolue, soit de sécheresse cassante, soit de cérémonieuse ironie, soit d'humeur farouche. Telle est l'éducation dans le pays où ont écrit J.-J. Rousseau et Fénelon. Il n'est question ici ni de confiance, ni d'attachement; le lycée a remplacé l'éducation par la discipline, et il a réduit l'action du maître sur l'élève à un système de récompenses et de punitions. »

Voilà donc cette pièce essentielle du mécanisme de nos internats : un fonctionnaire sans autorité sur les élèves et qui n'en est le plus souvent ni respecté ni aimé. Comment d'ailleurs en pourrait-il être autrement? Pour imposer à la jeunesse, rien ne vaut le

grade et la considération qui s'attache à des fonctions honorablement rétribuées. Or, à part le baccalauréat, qui ne constitue pas un grade sérieux, combien de nos maîtres surveillans sont-ils gradués et quelle considération veut-on qu'on ait pour des gens misérablement payés? En 1876, sur 1,597 maîtres ou aspirans répétiteurs appartenant à l'enseignement classique, il n'y en avait que 77 qui fussent licenciés ès-lettres et 35 qui fussent licenciés ès-sciences, et il y en avait 102 qui ne justifiaient d'aucun grade. Dans l'enseignement spécial, sur 143 maîtres il n'y avait pas un seul licencié et l'on ne comptait que 9 bacheliers. Quant aux traitemens, ils ressortaient, dans les lycées de Paris et de Versailles, à 1,500, 1,200 et 800; dans ceux des départemens, à 1,200, 1,000 et 700 francs. Il est vrai que depuis un décret les a portés, pour les maîtres répétiteurs pourvus du grade de licencié, à 1,800 et à 1,500 francs, pouvant se monter après cinq années d'exercice à 2,100 et 1,800 francs. Mais ce n'est là qu'une exception, et l'on peut dire hardiment qu'il reste encore bien à faire à l'administration de l'instruction publique pour élever la fonction de maître d'étude à la hauteur d'une carrière.

Encore n'est-ce là qu'un des côtés et le plus petit de la question. Supposez un beaucoup plus grand nombre de maîtres surveillans licenciés, ou candidats sérieux à la licence, car une fois licenciés, ils n'auront rien de plus pressé que de se faire nommer professeurs. Supposez que l'on arrive à leur assurer une situation sortable, trouvera-t-on pour cela du jour au lendemain chez eux le dévoûment professionnel, le désintéressement, la patience qui se rencontrent à un si haut degré chez le préfet des mœurs (*præfectus morum*) des établissemens congréganistes? M. le ministre de l'instruction publique a fait inspecter plusieurs de ces établissemens, et nous l'en louons fort; mais comment cette inspection s'est-elle produite? A la dernière heure et d'une façon précipitée, superficielle. Elle n'a porté que sur les livres, elle a négligé tout le reste. Elle n'a rien voulu connaître ni de l'enseignement, ni des méthodes, ni du système d'éducation, en sorte qu'au lieu d'un rapport d'ensemble et d'une enquête approfondie, sérieuse, la visite inattendue des agens de l'administration dans les collèges des jésuites n'a eu d'autre résultat, — c'était peut-être, il est vrai, le seul auquel on tînt, — que de fournir à M. le ministre de l'instruction publique un choix de citations pour son discours. Il est fâcheux que les choses se soient passées de la sorte. Si MM. les inspecteurs-généraux n'avaient pas été si pressés, peut-être eussent-ils rapporté de leur visite une impression moins défavorable, et nous doutons qu'après les avoir entretenus, M. Jules Ferry fût allé jusqu'à

dénoncer les membres de la société de Jésus comme des « corrupteurs » de la jeunesse française.

Nous avons eu récemment, nous aussi, l'occasion de visiter un de ces établissemens : nous étions curieux de voir à l'œuvre et de prendre sur le fait cette jeunesse corrompue et ces maîtres corrupteurs. Nous y avons trouvé, — c'était l'heure de la récréation, — cent cinquante jeunes gens de dix-huit à vingt ans, alertes et vigoureux, qui jouaient dans une vaste cour, les uns aux barres, les autres au ballon et aux quilles, quelques-uns même au croquet. Il n'y en avait pas un seul qui ne prît part à l'un ou à l'autre de ces jeux. Et, au milieu d'eux, les stimulant par son exemple, luttant d'adresse et d'agilité avec les plus forts, le préfet des mœurs, c'est-à-dire le maître surveillant, le visage trempé de sueur et la soutane relevée. Alors, par la pensée, nous nous sommes reporté à l'époque où, dans nos conciliabules de rhétoriciens précoces et blasés, nous passions le temps de nos courtes récréations au fond d'une cour étroite et sombre, tantôt à deviser de choses que nous n'aurions pas dû connaître, tantôt à réformer la société, et nous nous sommes demandé si la sévérité de M. le ministre de l'instruction publique était bien à sa place.

La récréation terminée, on a bien voulu nous montrer les salles d'études. Elles sont vastes, propres et bien aérées. Chaque élève a son pupitre avec un casier dessous pour mettre ses plus gros livres; rien ne traîne, aucun désordre : quand l'heure sonne, on range tout. Et sur ces pupitres, chose étonnante, pas une inscription, pas un coup de canif ou de couteau.

Les dortoirs sont beaux, trop beaux peut-être : les parquets en sont cirés; c'est un luxe que quelques familles trouvent inutile, et peut-être n'ont-elles pas tort. Mais ce qu'elles apprécient fort, c'est la qualité de *l'ordinaire*. Dans nos lycées, la ration de viande est au maximum de 200 grammes par jour. Chez les pères, les grands ont jusqu'à 360 grammes de viande cuite et désossée, les petits et les moyens, environ 300 grammes. Ce n'est pas encore la nourriture anglaise, « qui se compose en grande partie d'ale et de rosbif avec addition de farineux en purée et de légumes verts et qui est pour beaucoup dans la supériorité physique de nos voisins (1), » mais on s'en rapproche autant que possible. Les pères ont aussi beaucoup pris de leur éducation physique aux Anglais, et ils n'en ont pris que le nécessaire. Ils leur ont laissé les exercices purement athlétiques ou de sport, tels que la course et le canotage, et leurs jeux savans, tels

(1) M. Jules Simon, *la Réforme de l'enseignement secondaire.*

que le cricket (1). En revanche ils leur ont emprunté leurs grandes promenades, leurs jeux de boule et leurs exercices de natation, sans compter l'escrime et la gymnastique, qui sont fort cultivées dans leurs maisons, encore qu'elles n'y soient pas obligatoires. Outre les promenades habituelles du dimanche et du jeudi qui durent quatre heures en été, trois heures en hiver, ils ont institué de véritables excursions à la campagne avec déjeuner et dîner en plein air. On part le matin dès l'aube et l'on ne rentre qu'à la nuit, après avoir couru les bois et les champs.

Mais de toutes ces distractions et de tous ces exercices, le plus salutaire encore est celui de la récréation. Dans nos collèges, faute d'espace, on ne joue pas, ou l'on ne joue que dans les basses classes, et encore. Chez les jésuites, les jeux sont obligatoires. Défense de s'asseoir ou de se promener. Qu'on le veuille ou non, il faut courir et se remuer. Le maître est là qui donne l'exemple et qui se fait pour un moment le camarade de ses élèves. Il ne croit pas déroger. Ce n'est pas un fonctionnaire, comme chez nous, c'est un ami plus âgé qu'on aime et qu'on respecte. Et comment ne l'aimerait-on pas? S'il est entré dans la compagnie, ce n'est pas contraint et forcé; c'est par goût et par vocation. Très souvent il est de bonne famille, et, s'il était resté du monde, il y eût fait figure. Il portait un beau nom, il avait de la fortune, des alliances, une carrière. Il aurait pu se pousser dans la finance, ou gagner gros dans l'industrie. Il a préféré prendre la soutane, et se consacrer à l'éducation. Sa tâche, il ne la considère pas « comme une servitude ou comme un pis-aller (2), » son rôle est plus important, plus grand, plus élevé que celui du professeur lui-même. En effet, « l'enseignement n'est qu'un moyen, est-il écrit dans le *Ratio studiorum*, le but final est de porter l'enfant à la connaissance et à l'amour de son Créateur et de son Rédempteur. » Et ailleurs il est encore écrit : « Ce que les jeunes gens doivent surtout puiser dans la discipline de la compagnie, ce sont de bonnes mœurs, » l'instruction ne passe qu'après. Aussi le préfet des mœurs n'est-il en rien inférieur aux professeurs. Ce n'est pas comme chez nous un étudiant en médecine ou en droit qui vient demander le vivre et le couvert à l'Université, ou bien un aspirant professeur qui n'a pas encore pris ses grades; c'est au contraire un sujet d'élite que le supérieur a distingué parmi ses frères, et qu'il a placé au poste qui exige le plus de dévoûment et de qualités morales. Les jésuites disent volontiers que le père provincial est plus embarrassé pour trouver un bon surveillant que pour

(1) Voir le rapport de MM. Demogeot et Montucci sur l'enseignement secondaire en Angleterre.

(2) M. Jules Simon (voir le chapitre du maître d'étude).

trouver un bon professeur de rhétorique. Je le crois sans peine, il y faut peut-être un peu moins de science, mais combien plus de zèle, d'application, de tact! Faire respecter l'autorité, la discipline, la règle, mieux que cela : les faire aimer, développer dans l'âme des jeunes gens le goût de l'exactitude et du devoir, les y ramener quand ils s'en écartent, et mettre à tout cela, douceur, fermeté, patience, égalité d'humeur et de caractère, quelle tâche ardue, pénible, et quelle variété d'aptitudes une telle tâche ne suppose-t-elle pas dans le même individu! Elle implique surtout une abnégation qui se rencontre rarement au même degré chez nos maîtres d'étude. Allez donc demander de l'abnégation à des gens qui n'ont aucune vocation particulière et qui se sont faits surveillans comme ils se seraient faits commis, faute de mieux, pour vivre! Cela n'est guère possible, et la preuve, c'est que tous ceux qui ont étudié d'un peu près cette question capitale des maîtres d'étude, concluent plus ou moins à la suppression de nos internats. M. Bréal ne voudrait « pas que l'Université fermât subitement ses pensionnats, » mais il lui demande « de prendre les mesures nécessaires pour les réduire graduellement. » Il faudrait d'abord hausser la limite d'âge; « à moins de cas exceptionnels, aucun enfant au-dessous de douze ans ne devrait être admis dans nos établissemens. » Nos petits collèges, Vanves lui-même, ne trouvent pas, grâce aux yeux de ce censeur impitoyable. On vante la beauté de ces maisons situées à la campagne, la grandeur de leurs parcs. C'est un tort : « Plus on rendra les abords de l'internat rians, plus on y engagera les familles, plus on étendra le mal. »

M. Jules Simon n'est pas tout à fait aussi radical, surtout en ce qui concerne nos petits collèges, qu'il apprécie fort. Il ne croit pas qu'on étendît le mal en démolissant ces vieilles et tristes maisons qui servent encore « de geôle à notre jeunesse captive » et en les remplaçant par de belles et vastes maisons situées à quelque distance de Paris, comme Vanves, « ce paradis des écoliers. » Toutefois il incline également à la suppression de l'internat, et toutes ses préférences sont pour le système tutorial. Il voudrait nous voir emprunter ce système à l'Angleterre, où il est appliqué dans beaucoup d'écoles, à Eton, à Harrow, à Rugby. A Eton, « il règne si souverainement que le tuteur efface le professeur; à Harrow et à Rugby, où le tuteur est l'auxiliaire du professeur et dirige ses pupilles comme le ferait un père diligent et éclairé, il n'a que des avantages sans inconvéniens. » — « Au point de vue matériel, ajoute M. Jules Simon, le tuteur diffère de nos répétiteurs en ce qu'il reçoit son pupille en pension chez lui et lui continue ses soins pendant tout le temps des études. Il en diffère au point de vue moral en ce que le pupille fait complètement partie de la maison et de la famille,

s'adresse à son tuteur avec la même confiance, l'écoute avec autant de respect que s'il était son fils. »

Ainsi voilà deux écrivains d'une compétence reconnue, un inspecteur général et un ancien ministre de l'instruction publique, qui s'accordent pour réclamer de profondes réformes dans notre organisation scolaire. Celui-ci la trouve étroite, arriérée, et c'est sous les plus sombres couleurs qu'il nous peint cette vie morale du lycée, dont rien n'égale « le vide désolant; » l'autre, moins absolu, moins affirmatif, mais non moins sévère au fond, estime que « nos maisons d'éducation ne méritent pas ce titre (1), » et semble désespérer de les amender. Il l'a essayé, rendons-lui cette justice; il avait eu le courage de signaler le mal (2). D'autres avant lui l'avaient également tenté. Ils ont trouvé devant eux la routine ou la force des choses, et ils ont été vaincus par elles. On a bien introduit par-ci par-là quelques réformes judicieuses : à Paris notamment, grâce à l'intelligente initiative de certains proviseurs, soutenus par un personnel d'élite, plus d'une amélioration a été réalisée. Les élèves sont un peu moins surchargés de devoirs écrits, on s'est efforcé de développer l'enseignement des langues vivantes et de la géographie; la gymnastique, rendue obligatoire en 1869, ne figure plus seulement sur les programmes : on s'est enfin décidé à lui faire une petite place entre le thème grec et le vers latin. Mais qu'a-t-on fait d'important sous le rapport de l'éducation morale et physique? On a donné deux ou trois cents francs de plus à nos maîtres d'étude, et l'on a construit trois ou quatre nouveaux lycées en province, où cela n'était pas nécessaire, au lieu d'augmenter le nombre de ceux de Paris, qui est manifestement insuffisant. Et voilà tout. Au résumé, la grande objection des pères de famille contre l'Université subsiste dans toute sa force. L'Université possède un personnel de professeurs incomparable, et ses études, quelques critiques qu'on puisse leur adresser, défient, dans les lettres au moins, toute comparaison; — mais elle n'a, sauf de rares exceptions, que de très médiocres maîtres surveillans, et l'éducation proprement dite y est négligée. La seule que nos enfans y reçoivent est celle qu'ils puisent eux-mêmes dans les leçons de leurs professeurs et dans le commerce des grands écrivains. C'est déjà beaucoup sans doute, car l'enseignement n'est pas seulement affaire de gérondif et supin, ou de dates et de faits, et tout ne s'y réduit pas à de simples exercices de style, comme on l'a prétendu. L'Université, grâce à Dieu, vise plus haut, et nous avons connu plus d'un professeur dont les leçons

(1) M. Jules Simon, *Réforme de l'enseignement secondaire*, page 249.
(2) Voir la circulaire du 22 septembre 1872.

avidement recueillies constituaient de véritables cours de morale en action. Malheureusement, quelque élevé, quelque fécond que soit un tel enseignement, il n'est pas également accessible à toutes les intelligences. S'il suffit aux esprits d'élite, il n'a pas la même action sur les sujets moins bien doués, à plus forte raison sur les natures perverses ou même simplement réfractaires. Il ne saurait, pour celles-là, tenir lieu d'une bonne pédagogie, c'est-à-dire de cette vigilance et de ce redressement de tous les instans que nos maîtres surveillans pratiquent si mal. Qui n'a vingt fois entendu des pères ou des mères adresser à nos lycées cette critique devenue presque banale, et qui ne la trouve un peu justifiée? Pas n'est besoin pour cela d'avoir médité les livres de M. Bréal ou de M. Jules Simon : il suffit de se souvenir et de comparer.

Or, nous le demandons, si tel est vraiment l'état des choses, s'il est démontré que le régime intérieur de nos lycées est mauvais, s'il est prouvé que nos méthodes d'enseignement sont défectueuses, de quel droit provoque-t-on les chambres à fermer des maisons qui sous un rapport au moins sont supérieures aux nôtres? La conclusion manque de logique en vérité. On serait venu dire à la tribune : Nous avons de grands efforts à faire pour mettre nos lycées en état de supporter la redoutable concurrence des congrégations enseignantes. Ces congrégations ont fait d'énormes progrès depuis dix ans : le nombre de leurs élèves a presque doublé ; elles ont su gagner la confiance de beaucoup de familles ; un parti puissant les soutient et les appuie; elles ont la vogue, la mode; elles ont le succès, nos examens le montrent, nos concours le prouvent. Bref, nous sommes menacés, et, si vous ne venez pas à notre secours, il est à craindre que nous ne soyons bientôt tout à fait dépassés. Donnez-nous donc de l'argent, beaucoup d'argent pour agrandir et restaurer nos vieux lycées, et pour en construire de nouveaux (1). Louis-le-Grand tombe en ruines; Saint-Louis n'est qu'une devanture; on y manque d'air et d'espace, on y étouffe. Ouvrez-nous de larges crédits pour bâtir au Vésinet, à Vincennes, à Choisy-le-Roy, dans toute la banlieue de Paris, des établissemens modèles, comme Vanves, dont le succès est si grand. Les jésuites seuls ont fondé depuis dix ans, douze maisons, et nous l'Université, nous l'état, nous n'en avons pas une de plus à Paris qu'en 1820. — Ah ! si l'on était venu dire ces choses aux chambres, quelle unanimité d'approbation n'eût-on pas rencontrée ! Et si l'on s'était contenté de récla-

(1) Nous pourrions ajouter : et pour augmenter les traitemens des professeurs de l'enseignement secondaire, qui sont demeurés, au moins à Paris, stationnaires, tandis que les instituteurs et les professeurs de facultés ont vu leur situation sensiblement améliorée depuis quelques années.

mer en même temps la restitution de la collation des grades à l'état, quelle écrasante majorité n'eût-on pas encore obtenue! Quelques voix isolées se seraient peut-être élevées pour la forme; mais elles seraient bien vite retombées sans force et sans écho.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? On est venu, sans autres preuves que quelques méchantes citations, sans autre enquête qu'une inspection superficielle et sans autre raison que la raison du plus fort invoquée brutalement, dénoncer et flétrir les congrégations. Au lieu d'étudier des réformes que le corps universitaire est le premier à réclamer et de se présenter devant les chambres avec un projet réfléchi, on s'est lancé dans une politique de violence et d'oppression. On n'essaie pas de lutter contre la concurrence; on trouve plus simple de la supprimer. On ne cherche pas à s'amender, on aime mieux proscrire. On est un ministre de l'instruction publique et l'on voudrait d'un seul coup éteindre cent cinquante ou deux cents foyers d'enseignement!

C'est pourquoi nous sommes bien rassuré; une telle politique a pu trouver une majorité de circonstance et de passion, elle ne prévaudra jamais devant une assemblée calme et posée. Le sénat s'est contenté jusqu'à ce jour d'un rôle modeste. Il aurait pu, dans plus d'une circonstance déjà, modérer l'allure un peu vive des deux autres pouvoirs publics. Il ne l'a pas essayé, soit que les questions sur lesquelles il se trouvait en dissentiment avec la chambre et le gouvernement ne lui parussent pas assez importantes, soit qu'il voulût mettre de son côté la patience et la modération. Tant de réserve était peut-être excessif; beaucoup l'ont dit, un plus grand nombre l'a pensé. Tel n'est pas notre avis : si le sénat avait abusé des droits qu'il tient de la constitution, il aurait eu quelque peine à entraîner l'opinion. A l'heure qu'il est, elle le précède, elle l'attend. C'est le 16 mai renversé. Quand le sénat vota la dissolution en 1876, ce fut sans grande conviction; il eut le sentiment qu'il commettait une faute, et la suite a prouvé qu'il ne se trompait pas. Bien différente est aujourd'hui sa situation : la France a protesté contre les projets de M. Ferry par dix-sept cent mille signatures et par la voix de quarante-cinq conseils généraux. Avec un pareil effectif derrière soi, la haute assemblée peut envisager froidement toutes les éventualités dont on la menace. Quoi qu'il arrive, elle n'a pas à craindre d'aller contre le vœu du pays en se plaçant résolûment sur le terrain de la liberté d'enseignement. Elle est sûre en tout cas d'y rencontrer ceux qui ont encore quelque souci de la justice et du droit, et cela seul importe à son honneur.

ALBERT DURUY.

REB HERSCHEL

SCÈNES DE LA VIE DES JUIFS POLONAIS

Le village dessine un cercle irrégulier autour d'une église construite en bois et recouverte de bardeaux jusqu'à terre. Le cimetière qui forme une ceinture à cette église n'est séparé de la grande route par aucune clôture; on n'y voit en guise de monumens funèbres que quelques croix grossièrement taillées. En face de l'église s'élève la *kretschma*, l'auberge, grand bâtiment à un seul étage, aux murs enduits de glaise et au toit de chaume. Ici demeure le *rendar*, un juif chargé par le seigneur de vendre son eau-de-vie; les paysans paient d'ordinaire ce liquide en nature, tandis que le cabaretier est obligé de donner régulièrement une somme fixe pour son loyer. Tout au bout du village, près de l'habitation du seigneur, se trouve la distillerie d'où sortent pour les petits tant de désastres, et pour le gentilhomme qui l'exploite une source abondante de revenus. Quelques groupes de paysans sont répandus sur la place, debout ou à demi couchés; des enfans mal vêtus se roulent sur le gazon poudreux, pêle-mêle avec les chiens et les porcs, tandis que les filles et les garçons frappent en dansant la terre de leurs pieds nus, sans aucun accompagnement de musique.

Dans l'auberge règne une animation bien faite pour réjouir le cœur de l'aubergiste. La vaste salle pauvre et nue avec son plafond enfumé, son énorme poêle peint en vert, ses longues tables et ses longs bancs, est remplie de paysans qui, serrés les uns contre les autres, leurs bonnets de fourrure sur la tête, malgré la chaleur excessive de cette saison et les boissons excitantes dont ils s'abreuvent, sont attablés devant des gobelets de fer-blanc, assidûment

remplis avant même d'être complètement vidés. C'est jour de fête. Personne ne parle politique : que saurait-on des événemens extérieurs dans ce pays perdu où ne pénètre jamais un journal? Toute l'Europe pourrait être en feu, les empires pourraient s'effondrer qu'on ne s'inquiéterait que de la qualité de cette boisson chérie qui met du feu dans les veines; on parle aussi du rendement de la dernière récolte, et puis encore, à mesure que les cerveaux s'échauffent, d'autres choses qui ne sont pas faites pour être écoutées par des oreilles pudiques.

La chambre voisine, dont la porte est soigneusement fermée pour que le vacarme de la fête n'envahisse pas ce lieu voué au recueillement et à l'étude, offre un spectacle tout différent. Autour d'une table sont assis plusieurs garçons de différens âges, ils se penchent sur des in-folio reliés en parchemin dont un jeune homme au visage grave leur explique le texte avec une intense ferveur. Demeurant trop loin de la ville pour y envoyer leurs enfans chercher l'instruction talmudique, mais tourmentés néanmoins par le désir d'accomplir ce devoir impérieux, le pauvre *rendar* et un de ses coreligionnaires ont donné à leurs familles réunies un maître capable de les conduire sur le chemin où tout juif pieux est tenu de marcher. Pendant un semestre, les leçons ont lieu chez le *rendar*, pendant l'autre semestre chez son ami. Chacun des deux pères a trois fils en âge d'être instruits; ils se partagent les dépenses. Certes elles sont lourdes pour de pauvres diables de leur sorte; plaignons surtout cependant le professeur, un jeune homme bien doué par la nature, mais cruellement maltraité par le destin, orphelin dès l'enfance, voué à végéter toute sa vie, sans autre prétention que d'empocher tous les six mois vingt florins, ni plus ni moins, en échange du travail ingrat qui consiste à instruire dans la Thora et le Talmud, huit heures de suite quotidiennement, une douzaine de gamins peu éveillés. Voilà son sort.

La chambre intitulée l'école lui sert de logis; elle a encore une autre destination; c'est le templ où se réunissent les juifs dès qu'ils se trouvent au nombre de dix, soir et matin, pour prier. Une petite arche d'alliance, voilée d'un tapis damassé tout flétri, est suspendue à la muraille du côté de l'orient; à cette même muraille sont accrochés quelques chandeliers. L'heure du repos vient-elle à sonner, ce lieu saint abrite le sommeil du maître et de ses écoliers. On aperçoit dans le coin le plus obscur un méchant lit bourré de paille sous lequel se cache un coffre, qui est l'objet de mainte plaisanterie, car son propriétaire prend des peines infinies pour dérober ce qu'il renferme aux regards des étrangers. Jamais il ne l'ouvre sans regarder bien des fois furtivement autour de lui; est-ce la peur qu'on ne s'avise de lui dérober ses minces épargnes?

est-ce la honte de laisser entrevoir la misère de sa garderobe? Non, il ne songe qu'à dissimuler la présence en ce lieu de livres dont le seul aspect suffirait à détruire sa bonne réputation; si l'on savait que Reb Herschel lit des livres de philosophie, quel scandale! Mais pendant les heures silencieuses de la nuit, quand tout repose, le jeune homme, sûr de n'être point surpris, tire avec précaution le coffre de sa cachette, détache le cadenas, et, s'emparant d'un gros bouquin, regagne son gîte avec cette proie, comme le renard sa tanière. Les bouts de chandelle, accumulés dans la paillasse, se consument l'un après l'autre, et Reb Herschel lit toujours, blotti entre ses draps, sans se douter seulement de la fuite des heures; il tressaille toutefois aussitôt que le moindre bruit vient frapper son oreille, cache le livre, abrite la lumière de sa main et pâlit comme un criminel qui dissimule quelque forfait. Bien des nuits se sont passées de la sorte, bien des fois le jeune homme a sacrifié son sommeil à ses études mystérieuses; il en est récompensé par la conquête de connaissances nouvelles, confuses sans doute, mais variées. Sans préparation, sans guide, sans système, il a tout dévoré, tout absorbé, pêle-mêle, science, histoire, métaphysique... Oui, il a pillé un peu partout à la dérobée, comme s'il était en effet le voleur qui s'approprie le fruit défendu, ou le conspirateur qui ourdit un complot dans l'ombre. Bien innocens sont le complot et le pillage, et cependant si quelqu'un, à la lumière du jour, l'abordait un de ces livres à la main en lui demandant : — Connais-tu cela? — Reb Herschel reculerait épouvanté comme devant la preuve d'un crime, car le peuple juif exige d'un vrai talmudiste la connaissance unique, exclusive du Talmud; c'est au Talmud, et rien qu'à lui, que le talmudiste digne de ce nom doit vouer son esprit, son temps, ses pensées, ses méditations; il ne lui est pas permis de sortir un seul instant de ces catacombes où les ancêtres ont accumulé les trésors de leur sagesse. Et ce texte vénéré, les fils ont pour devoir de l'enlacer sans cesse d'un réseau de commentaires serrés, comme on enlace une momie dans les liens de ses bandelettes multipliées.

II.

La salle où se pressent les buveurs et le temple-école ne sont pas toute l'auberge; il y a deux autres chambres encore consacrées à la famille du *rendar* et parfois à l'étranger qui passe. Le mobilier qu'elles renferment témoigne que ses propriétaires ont jadis connu des jours meilleurs; nous y voyons une petite armoire vitrée, emprisonnant quelques cristaux, un peu de porcelaine et d'argenterie, des plateaux coloriés et d'autres brillantes bagatelles; sur

l'étagère sont rangés des livres hébreux à dos dorés. Un miroir, quelques estampes enluminées dont les sujets appartiennent à l'histoire sainte, décorent la muraille ; les lits, les tables, les sièges en bois de frêne, d'un jaune limpide, sont soigneusement polis par une main de femme active et diligente. Devant la fenêtre est occupée à coudre cette femme, cette enfant, le bon génie de la maison, notre belle Freudele. Le dimanche, jour de rassemblement et de joyeux tapage au cabaret, les parens de Freudele se passent de l'aide accoutumée de leur fille, qui s'occupe du ménage dans le calme de sa chambre solitaire. Est-elle seule, en effet, ce jour-là?.. Tout à coup un cri échappe à la jeune fille penchée sur son travail, un cri de frayeur ; elle a senti la mèche d'une cravache effleurer son cou, elle a entendu le rire brutal du jeune seigneur. Il est là, de l'autre côté de la fenêtre dont il s'est approché à pas de loup ; oh ! elle le connaît bien, il l'a tant de fois effrayée déjà par ses propositions, par ses menaces, par ses caresses,.. mais sans succès, toujours sans succès. Et le sang de Reb Herschel bout dans ses veines quand il est par hasard témoin de ces combats entre un pouvoir oppressif et grossier et une héroïque pudeur. Il ferme alors le poing sous ses larges manches, il voudrait se jeter sur le tyran, mais celui-ci le toise de haut, fait sonner ses éperons, et le pauvre juif timide va rejoindre en soupirant ses élèves. Freudele d'ailleurs saura se défendre, mais comme il souffre quand elle va au château demander un délai pour le fermage ! avec quelle vivacité il se représente les humiliations qu'elle doit essuyer dans ce rôle de solliciteuse ! Elle n'en dit jamais rien à ses parens ; n'importe, Reb Herschel sait à quoi s'en tenir quand elle revient la rougeur au front, les yeux encore humides de larmes qui ont demandé grâce. — Dans ce cas-là, il ne passe pas la nuit à lire, mais il gémit et se crie à lui-même : — Comment la délivrer ? comment me délivrer moi-même de ce supplice d'amour et de jalousie que j'endure ?

III.

Il est tard ; le village tout entier sommeille, aucune lumière ne brille plus à la fenêtre des chaumières ; l'auberge seule est éclairée, non pas la salle qu'ont abandonnée depuis longtemps les buveurs, mais la chambre où le cabaretier compte pièce à pièce l'argent gagné dans la journée. Puis il dit pieusement sa prière, baise avec dévotion la mesuseh, l'amulette qui fixe au poteau de sa porte le nom de Dieu et un verset des saints livres, tire sur ses longs cheveux bouclés un bonnet blanc, allume sa pipe et se couche pour la savourer à loisir.

Sa femme est allée s'assurer que la volaille et les autres bêtes

domestiques sont rentrées; elle revient éperdue, éteint d'un souffle haletant la petite lanterne qu'elle tient à la main et se penchant vers le lit : — Jochenen, dit-elle à son mari, le jeune püritz (1) est là dehors.

— Est-ce possible ?

— Aussi sûr que tu es vivant, il rôde autour de la maison et il regarde aux fenêtres. Son chien a grogné à mon approche, et il l'a renvoyé.

Le père a posé sa pipe et s'est levé en toute hâte :

— Où est Freudele ?

— Elle se déshabille pour dormir.

— Qu'elle vienne dormir ici près de toi.

Freudele est appelée, elle pleure; l'effroi de ses vieux parens, le souvenir des entreprises téméraires du jeune seigneur, l'abandon où elle se trouve la nuit, au milieu de ces paysans anéantis par l'ivresse qui ne répondraient pas à un appel si désespéré qu'il fût, le sentiment profond de la puissance du püritz, tout cela bouleverse son cœur.

— Il faudra envoyer notre fille à la ville, dit le lendemain matin l'aubergiste, qui a passé toute la nuit sur une chaise à fumer; ton frère, ma femme, nous la gardera. Ici, elle courrait trop de risques. Pense donc, si un jour le loup trouvait la brebis seule au gîte !.. Qu'elle s'éloigne; tu t'en vas conjurer ton frère de la bien traiter; tu lui diras que mon cœur saigne et que ma fille est un trésor; elle travaillera dans sa maison comme elle travaillait ici; elle fera entrer avec elle la bénédiction dans sa demeure.

La mère, pénétrée de la nécessité de cette cruelle séparation, baisse tristement la tête. Tandis que sa fille dort encore, elle fait un paquet des nippes de l'enfant et avec chaque vêtement tombe dans le petit coffre une larme brûlante. Freudele pâlit lorsque ses parens lui disent ce qu'ils ont décidé; elle regarde Reb Herschel, qui, le front courbé, immobile, à l'écart, semble changé en statue de pierre; les petits garçons contemplent cette scène de tristesse avec surprise et curiosité, sans y rien comprendre. Lente comme un char funèbre, la charrette qui emporte la mère et la fille est sortie du village. Sur le seuil de l'auberge se presse encore toute la famille et derrière la famille les serviteurs navrés de voir disparaître l'enfant chérie de la maison; est-ce donc pour toujours? Les buveurs eux-mêmes aux fenêtres du cabaret paraissent partager cette consternation générale; les chansons leur rentrent dans la gorge. Quant au püritz, instruit de l'événement, il fait siffler sa cravache et jure de se venger sur ceux qui restent sous sa griffe.

(1) Gentilhomme.

Les choses se passent souvent ainsi dans tel village où un seigneur jeune et ardent, une jolie fille et des parens honnêtes se trouvent en présence les uns des autres.

IV.

Maintenant Freudele vaque aux devoirs domestiques dans la maison de son oncle. On la trouve bien changée ! Le mal du pays a creusé ses joues, effacé son innocent sourire ; elle soupire après ses parens, ses petits frères et peut-être après un ami... Mais cet ami, le voici venu,.. elle l'aperçoit de la fenêtre, son front s'éclaire d'un rayon de joie,.. elle court ouvrir, et lui, Reb Herschel, le savant talmudiste, se tient embarrassé sur le seuil... Comme il la regarde pourtant !.. Il ne se lasse pas de la regarder,.. il se sent renaître sous la caresse de ces beaux yeux noirs.

— Que fait Reb Herschel à la ville ? demande gaîment Freudele.

Reb Herschel a rougi comme une jeune fille : — Je ne pouvais plus rester au village,.. je le trouvais si triste, vide, absolument vide;.. et puis, ajoute-t-il avec précipitation, craignant de se trahir, faut-il donc que je passe ma vie à morigéner des enfans? Le monde marche, les idées avancent, tandis que je m'encroûte là-bas. Cette pensée m'a frappé comme la foudre, m'apportant l'envie de faire quelque chose, de devenir quelqu'un. Je n'ai pu y résister;.. j'ai renoncé à mon triste métier, et je vais...

— Vous parlez tout autrement qu'autrefois, interrompt Freudele étonnée ; il semble qu'un nouvel esprit soit entré en vous.

— Ainsi vous croyiez toute énergie morte chez moi ?

— Je ne sais pas,.. enfin que voulez-vous faire à présent ?

— Étudier autre chose que le Talmud.

— Vous ?.. commencer à votre âge ?

— Je ne commencerai pas par l'alphabet en tout cas, riposte le jeune homme en souriant.

— Oh ! je sais qu'en hébreu vous êtes fort, mais je faisais allusion à des études pratiques...

— Ces études je les ai ébauchées, Freudele ; pendant les nuits où vous dormiez, je lisais, je lisais... Freudele, donnez-moi sept ans pour devenir médecin...

Elle le regarde stupéfaite, croyant rêver : — Vous avez touché d'autres livres que le Talmud et la Thora ?

— Le Talmud et la Thora me donnaient le droit de rester dans votre maison, mais je ne m'en tenais pas à leurs pages sacrées. Sous mon lit se cachait une bibliothèque qui n'était pas sans doute tout ce que je pouvais désirer, mais enfin elle m'aidait à prendre patience ; le jour où la patience m'a manqué, je suis parti.

— Pourquoi vous a-t-elle manqué ? demande naïvement la petite juive.

— Parce qu'avec vous a disparu toute ma consolation, tout ce qui m'aidait à me résigner, répond Reb Herschel en baissant les yeux et d'une voix frémissante.

Elle aussi tremble un peu et cache sous ses longues paupières l'éclair de joie qui a soudain jailli de sa prunelle.

— Et maintenant, reprend-elle tout bas, vous allez achever vos études bien loin ?

Il nomme la grande ville vers laquelle il compte se diriger.

— C'est loin en effet! Et il faudra vous habiller à l'allemande, n'est-ce pas, raser votre barbe, couper les boucles de vos cheveux?

— Sans doute.

— Que diront les gens?

— Les nôtres?.. Ils me maudiront, j'en suis persuadé, ils m'appelleront infidèle; mais voyons, que voulez-vous que je fasse? En épargnant sou sur sou, j'ai mis de côté quelque trois cents florins, je n'entends rien au commerce, mes parens étaient pauvres et vivaient misérablement à cuire du pain. Acheter une ferme?.. On ne vend pas de terre aux juifs, on la leur afferme pour les en chasser quand ils l'ont engraissée de leurs sueurs. Cultiver des champs étrangers, c'est un travail de manœuvre... Conseillez-moi, Freudele, je suis jeune et robuste, j'ai de l'énergie et un but devant moi, une idée fixe...

— Ne croyez pas que le moyen dont vous parlez vous rapproche de ce but, réplique Freudele en secouant la tête. Avant tout, je ne voudrais pas vous entendre appeler infidèle.

— Mais vous saurez que c'est pour vous, Freudele; je vivrai de mes épargnes et du salaire de quelques leçons que je pourrai donner pendant ces sept années que rempliront mes études de médecin. Sept années, entendez-vous, les sept années que mit Jacob à mériter Rachel.

La jeune fille sourit; cette fois la demande est claire et formelle : — O Reb Herschel, dit-elle avec un soupir de regret, pourquoi n'avez-vous pas commencé plus tôt cette longue tâche?

Il lui prend la main avec tendresse, sans songer à lui donner toutes les excuses qu'il trouverait si facilement.

Un garçon de sa condition n'eût osé concevoir de bonne heure l'idée de devenir étudiant en médecine; et puis les juifs n'avaient pas encore pris l'habitude de fréquenter les écoles étrangères où l'on néglige d'enseigner l'hébreu et d'approfondir l'histoire sainte; ils s'en tenaient au *Cheder*, qu'ils quittaient trop tard pour pouvoir passer ensuite à de nouvelles branches d'érudition. Toutefois, le cas de Reb Herschel n'est pas rare; on a vu plus d'un juif barbu venir

s'asseoir sur les bancs de l'école et commencer les études profanes : l'exemple du docteur E..., un savant hébreu, qui, marié, père de famille, quitta temporairement les siens pour s'instruire à l'université, mérite une mention spéciale.

— Mais, reprend Freudele, savez-vous si mon père permettra que j'attende sept ans un mari, et quel mari? Nous ne le reconnaîtrons peut-être plus quand il nous reviendra, puisqu'il veut d'un coup rompre avec son passé pour devenir un tout autre homme.

V.

Tandis que l'on mettait en doute son consentement, le *rendar* Jochenen arriva consterné. « Les affaires dit-il, allaient mal à l'auberge; avec Freudele était parti tout le bonheur de la maison; les hôtes étaient rares et les serviteurs insolens; quant au seigneur, il se vengeait par mille exigences insupportables; et puis les nombreux travailleurs employés dans les champs et les forêts de la seigneurie recevaient maintenant par faveur exceptionnelle deux rations d'eau-de-vie par jour, ce qui les éloignait du cabaret. Le pauvre aubergiste était endetté envers son seigneur, qui certes ne se montrerait pas pitoyable! En vain Jochenen avait-il lutté quelque temps contre les difficultés de la situation avec cette persévérance et cette foi profonde dans la bonté de Dieu qui distingue le juif honnête. Les voisins, tout en compatissant à sa peine, étaient trop pauvres eux-mêmes pour lui venir en aide. Il n'avait qu'à renoncer au fermage de l'auberge et à laisser saisir ce qu'il possédait.

Le frère du *rendar*, profondément touché de cette catastrophe, mit un coin de sa maison à la disposition de Jochenen et de ses enfans; lui-même était chargé de famille et n'avait que de minces ressources.

Reb Herschel seul parut plutôt content qu'affligé d'un désastre qui devait rabattre l'orgueil du père de Freudele : — Tenez, lui dit-il, en tirant de sa poche trois cents florins, voilà mes épargnes, prenez-les. Je leur avais donné un autre emploi, mais vous en avez besoin plus que moi.

Comment exprimer la surprise et la reconnaissance du *rendar?* Il appela les bénédictions du ciel sur la tête de ce digne jeune homme et promit de s'acquitter envers lui à bref délai. Fort heureusement des circonstances inespérées vinrent favoriser ces bonnes intentions. Le seigneur qui avait persécuté Freudele fut forcé par les dettes que lui avait fait contracter sa vie dissolue de vendre ses biens et le nouvel acquéreur se trouva être d'un caractère tout

différent. C'était un gentilhomme polonais franc et généreux, qui prêta l'oreille avec bienveillance aux plaintes de l'aubergiste. Il lui accorda certaines compensations pour les injustices qu'il avait subies, et la famille put recommencer une vie paisible, favorable au travail et au gain. Une année ne s'était pas écoulée que Jochenen dit à Reb Herschel, qui était venu prendre sa part de la joie de ses amis comme il avait pris part à leur tristesse : — Je puis vous rendre vos trois cents florins, mais, dites-moi, qu'en voulez-vous faire? — Ce que j'en voulais faire avant que vous en eussiez besoin, répondit le jeune homme. — Il ne se vanta pas davantage de sa noble action, il ne rappela point que l'argent qu'il avait volontairement sacrifié avait été amassé d'abord, obole par obole, en vue de l'ambitieux dessein dont le succès devait lui permettre de posséder l'objet d'un si fidèle amour. — Je partirai,.. — en prononçant ce mot, il soupira, — j'apprendrai, je verrai le monde.

— Vous en verrez bien assez ici, répondit le père de Freudele. Vous voulez apprendre, dites-vous? pourquoi ne pas vous livrer à l'agriculture?

Reb Herschel hésitait; il eût désiré pouvoir se rendre propriétaire d'une motte de terre, si petite qu'elle fût, et la chose était impossible; mais le nouveau püritz voulut bien arranger pour le mieux l'avenir de ce digne garçon qui n'aspirait qu'à fonder un foyer stable. Il lui proposa de défricher des champs incultes situés derrière la distillerie, près de la forêt. Autrefois on avait projeté d'y bâtir une maison; les pierres moussues étaient encore là, attendant d'être utilisées : — Voulez-vous, dit le seigneur, que je vous donne ce terrain pour douze années avec un peu de bétail et des outils agricoles? Vous ne me paierez rien pendant les deux premières années, jusqu'à ce que le sol ait rendu quelque chose.

Et Reb Herschel accepta, bien que les livres continuassent à le tenter; l'amour fut le plus fort. Au bout de quelques années, les vastes branches des tilleuls verdoyaient autour d'une jolie chaumière à demi cachée parmi les blés. Personne n'eût reconnu dans le robuste cultivateur au teint hâlé, aux grandes bottes et en veste courte, maniant la faux ou le fléau avec une égale vigueur, le pâle et timide savant Reb Herschel, mais sa jeune femme aux traits purs et aux yeux étincelans était toujours la belle Freudele.

HERZBERG-FRANKEL.

LES

NOUVELLES PRATIQUES

PARLEMENTAIRES

L'année qui vient de s'écouler ne laissera de bons souvenirs qu'à ceux qui pendant ces douze derniers mois ont fait de bonnes affaires, arrondi leur fortune ou couru d'agréables aventures; les peuples ne la regretteront pas. On ne peut la ranger sans injustice parmi les années maudites ou terribles, mais on peut la mettre au nombre des années maussades et moroses. Les agriculteurs ont le droit de lui reprocher son printemps pluvieux, son été mouillé, qui ont compromis le sort des récoltes; les pauvres n'ont que trop sujet de se plaindre des précoces rigueurs de son hiver moscovite, qui ajoute à leurs cruelles souffrances. En matière de politique, elle n'a pas été plus bénigne. La Russie n'en a pas encore fini avec ses termites; d'odieux attentats, dont on se flattait vainement d'avoir conjuré le retour, ont prouvé que les mesures de sûreté publique ne sont pas toujours un remède efficace. Le socialisme allemand n'a point abdiqué, et Berlin jouira longtemps encore des bienfaits du petit état de siège. De lointaines mésaventures ont terni les triomphes du cabinet tory et porté de graves atteintes à sa plantureuse santé. Les pays qui n'ont rien à démêler avec les Zoulous et avec les Afghans ont vu presque tous se produire dans leur caisse d'inquiétans déficits. L'an 1879 n'a laissé d'aimables souvenirs ni à l'empereur Alexandre, ni à lord Beaconsfield, ni aux ministres des finances qui n'aiment pas à augmenter leurs dettes, ni aux contribuables qui n'aiment pas à les payer.

Les amis des institutions parlementaires, ceux qui les considèrent comme la plus précieuse des garanties pour tous les peuples soucieux

de leur dignité et de leur bien-être, n'ont pas lieu non plus de se louer beaucoup de tout ce qui s'est passé en 1879. Est-ce la faute des circonstances? est-ce la faute des hommes? Ce qui est certain, c'est que le régime parlementaire n'a pas fait partout bonne figure l'an dernier. Les pays libres du continent ont été pour la plupart en proie à des crises ministérielles très laborieuses; la machine frottait et criait, les mécaniciens étaient soucieux, ils craignaient un accident. Il est vrai que les crises ne déplaisent pas à tout le monde; elles réjouissent les brouillons, elles remplissent d'aise tous les *cesantes* de Madrid, tous les habitués bavards et gesticulans de la *Puerta del Sol;* une crise est pour eux la grande loterie aux espérances. Si l'on en croit certaines gens, le changement est la meilleure loi de ce monde, et un peuple qui se respecte ne doit pas souffrir que son gouvernement reste assez longtemps en place pour y prendre de mauvaises habitudes. C'est par cette raison que, dès les premiers mois de leur apprentissage à la vie politique, les Bulgares ont voulu se procurer, eux aussi, leur crise ministérielle; ils ont tenu à prouver ainsi qu'ils étaient dignes d'être libres. L'enfant a fait ses premières dents; Dieu le bénisse! Malheureusement, les mutations trop fréquentes sont une grande cause de faiblesse pour une nation. N'étant plus assurée de son lendemain, elle doit renoncer à tout travail sérieux sur elle-même, à toute réforme de longue haleine; elle ne mène plus qu'une vie précaire et, comme on l'a dit, « incapable de rien entreprendre, elle se voit obligée de consacrer toutes ses forces à l'humble et pénible labeur d'exister. » En Grèce comme en Espagne, en Italie comme ailleurs, les gouvernemens souffrent d'une sorte de consomption ou d'anémie, ils ont le sang pauvre, les pâles couleurs et des allures de valétudinaire. On répondra peut-être que les grandes monarchies militaires de l'Europe ont aussi leurs malaises, leurs désordres, et que la pléthore n'est pas moins dangereuse que l'anémie. Cela est vrai; mais le sort de l'espèce humaine serait bien misérable si elle ne pouvait se préserver de la congestion que par le marasme.

Les ennemis des institutions libres allèguent que le régime parlementaire est une invention anglaise et qu'il faut être Anglais pour en faire un bon usage. Cette thèse a été reprise tout récemment et ingénieusement développée par le célèbre docteur Strousberg, qui se console de ses déceptions financières en raisonnant sur la politique (1). Aristote disait que la nature n'a créé qu'un animal politique, qui est l'homme; M. Strousberg soutient que le seul animal parlementaire qui existe dans toute l'Europe est l'Anglais. Par une grâce du ciel, nous dit-il, l'Anglais possède seul les qualités et les défauts qui font les bons parlemens, l'Anglais joint à l'amour du progrès l'attachement aux traditions et la fierté personnelle au respect de l'autorité. Il porte dans la vie pu-

(1) *Fragen der Zeit,* Essays von Dr Strousberg; Berlin, 1879.

blique l'esprit des affaires; il s'occupe des intérêts de l'état comme de ses propres intérêts, en tenant compte des circonstances et en préférant aux théories absolues les règles d'une pratique éclairée. Il a une certaine tolérance naturelle pour ses adversaires politiques; il les combat vigoureusement, mais il ne les traite pas de scélérats, il ne cherche pas à les détruire et n'a aucune envie de les manger. Il se prête aux transactions, aux compromis; il sait se contenter d'à-peu-près, de cotes mal taillées. N'étant pas artiste et ne se piquant pas d'être grand logicien, il ne se soucie point de donner à ses institutions la rigueur d'un théorème de géométrie ou la régularité savante d'une œuvre d'art; il supporte les anomalies, il prend son parti des contradictions et le médiocre lui suffit; il laisse à ses descendans le soin de l'améliorer. « Tâchez, mon enfant, écrivait une femme d'esprit, de vous accommoder un peu de ce qui n'est pas mauvais; ne vous dégoûtez point de ce qui n'est que médiocre. » Cette femme d'esprit raisonnait ce jour-là comme un homme d'état anglais et comme M. Strousberg veut qu'on raisonne. L'Angleterre est, selon lui, le seul pays où il y a de vrais conservateurs, qui font la part du progrès, et de vrais libéraux, qui comptent avec le passé. Il part de là pour reprocher aux conservateurs prussiens de n'être que des réactionnaires obtus, tout farcis de préjugés, et aux progressistes allemands de raisonner en doctrinaires qui manquent de sens pratique et sont toujours prêts à sacrifier les colonies à leurs principes. Il leur représente que les peuples qui ont le goût des abstractions, que les peuples logiciens, comme les peuples spirituels et les peuples artistes, ne sont pas faits pour le régime parlementaire, que l'esprit de système est ce qu'il y a de plus contraire à la bonne politique, qu'il faut se défier de la science, de la haute dialectique, et s'en tenir au *good common sense*, à ce gros bon sens que Voltaire définissait une raison grossière, une raison commencée, un état mitoyen entre la stupidité et l'esprit.

Jadis, à la chambre des communes, lord Palmerston, parcourant des yeux la phalange serrée et les respectables figures des représentans des comtés, laissa échapper ce propos irrévérencieux : « Voilà, ma foi, les forces brutes les plus belles qu'il y ait en Europe! » Il ne faut pas trop médire des forces brutes; grâce à leur discipline, elles sont souvent le nerf des parlemens et le salut des états, dont les grands raisonneurs et les hommes d'esprit ont été quelquefois le fléau. « L'Allemand, nous dit M. Strousberg, a d'ordinaire la tête plus grosse, plus forte et mieux formée que l'Anglais; mais en revanche l'Anglais a la figure mieux faite et mieux taillée que l'Allemand. Beaucoup d'Allemands joignent à un vaste front de Jupiter un nez camus, beaucoup d'Anglais ont un crâne insignifiant et un visage bien découpé et vigoureusement accentué. » M. Strousberg paraît en conclure que les fronts de Jupiter et les nez camus sont une marque assurée d'inaptitude à la vie parlementaire, et que les meilleures assemblées politiques sont celles qui renferment

beaucoup de crânes insignifians, pourvu toutefois que les nez soient beaux. C'est pousser peut-être trop loin l'amour des forces brutes.

Il n'est pas donné à tout le monde d'être Anglais, et il n'est donné à personne de changer la forme de son nez; quand on l'a camus, il faut en prendre son parti, c'est un malheur irrémédiable. Mais ce n'est pas une raison pour nier que le système représentatif puisse être pratiqué avec succès ailleurs qu'en Angleterre. Nous ne croyons pas que les Anglais soient un peuple absolument privilégié. Plusieurs de leurs vertus politiques que le docteur Strousberg célèbre en si bons termes sont des habitudes acquises. A force de vivre sous le régime parlementaire, ils en ont apprécié les avantages et ils ont appris les règles du jeu. Certains peuples du continent ont quelque peine à les apprendre; il faut espérer qu'un jour, le ciel aidant, ils les sauront. — « Voyez, nous dit M. Strousberg, deux boxeurs anglais. Avant d'en venir aux coups, ils se donnent la main, après quoi ils se battent loyalement, sans jamais enfreindre les usages reçus. Quand l'un d'eux s'est convaincu de la supériorité de son adversaire, il lui dit : J'en ai assez, — et il se soumet à son sort, sans garder rancune au vainqueur, bien qu'il se promette de prendre sa revanche une autre fois. Il en va de même dans la politique. Whigs ou tories, chaque parti en Angleterre attend patiemment que son heure ait sonné et se résigne sans trop se plaindre à la victoire momentanée de ses ennemis. Savoir reconnaître sa défaite : *to know when you are beaten*, est la première règle du régime parlementaire. »

Les *toreros* de Madrid ou de Séville observent toutes les règles du jeu aussi exactement que les boxeurs anglais. Ils n'auraient garde d'en vouloir au taureau qui les a blessés, et s'ils s'avisaient de lui porter un coup de traître, ils s'exposeraient à être conspués par l'assistance, qui prendrait aussitôt le parti du taureau; on les traînerait sur la claie, on les mettrait en pièces. Mais les combats de taureaux sont beaucoup plus anciens en Espagne que les usages parlementaires. Aussi les politiciens de Madrid sont-ils moins beaux joueurs que les *toreros;* ils ne craignent pas de gagner contre les règles, on les surprend quelquefois à tricher. On ne saurait trop déplorer l'exemple qu'ils ont donné dernièrement. Au lieu de répondre à une interpellation qui ressemblait à une mauvaise chicane, et à laquelle il avait le droit de ne pas répondre sur-le-champ, le président du conseil a pris son chapeau pour se rendre au sénat, où sa présence était nécessaire. Là-dessus, l'opposition tout entière a crié à l'insulte; elle s'est plainte que la majesté des cortès fût violée en sa personne, et elle a quitté la salle des séances pour n'y plus rentrer. Cela s'appelle un *retraimiento*, et cela ne se voit jamais en Angleterre. Depuis lors tout demeure en suspens, le gouvernement est en l'air. M. Canovas est Andalous, M. Canovas a l'humeur vive, il en convient lui-même; mais on ne peut le soupçonner d'avoir eu peur d'une interpel-

lation, il est le plus admirable *debater* de son pays. S'il a pris son chapeau, il faut croire qu'il avait réellement affaire au sénat. L'a-t-il pris d'une façon maussade et désobligeante? a-t-il paru narguer les mécontens? s'est-il permis de hausser les épaules? On peut discuter là-dessus. Ce qu'on ne peut contester, c'est qu'un *retraimiento* pour une raison d'étiquette est un mauvais procédé qui rend tout impossible. Les chefs de l'opposition voyaient avec chagrin revenir au pouvoir un homme de grand talent et de grand courage, qui possède le génie du gouvernement. Ils sentaient que leurs espérances étaient ajournées, qu'ils en avaient pour quatre ans au moins. Ils ont cherché une occasion de se mettre en grève, ils l'ont trouvée. Un quidam qui avait fait sa fortune par des moyens peu délicats, mais qui avait toujours sauvé les apparences, disait dans un moment d'expansion : « Le résultat de ma longue expérience est que pour réussir il faut mêler à la coquinerie une certaine dose d'honnêteté. » On peut dire aussi qu'une certaine dose de probité est nécessaire à la bonne politique et qu'on se trouve toujours mal de ne pas observer les règles du jeu. Qui peut répondre à M. Sagasta que lorsqu'il sera devenu président du conseil, quelqu'un ne l'obligera pas à son tour à prendre son chapeau?

Le gouvernement despotique ne prospère que si le despote a du génie; le régime parlementaire ne peut être pratiqué avec succès que si les chefs des partis ont un peu de bonne foi et beaucoup de bon sens. Un jour ils arriveront au pouvoir et se transformeront comme par miracle en hommes de gouvernement. C'est une métamorphose à laquelle ils devraient se préparer de loin. On a vu devenir ministres d'anciens humanitaires qui avaient souvent déclamé contre les armées permanentes; à peine ont-ils pris possession de leurs portefeuilles, les écailles leur sont tombées des yeux, ils ont reconnu qu'un grand pays ne peut subsister sans armée. On a vu d'anciens garibaldiens devenir présidens du conseil et sacrifier du jour au lendemain leurs utopies pour servir loyalement la maison de Savoie. On a entendu des préfets de police, réputés pour être des radicaux fort avancés, déclarer, avec une verdeur de franchise qui leur faisait le plus grand honneur, qu'il leur importait peu que leurs agens eussent des opinions républicaines, qu'ils leur demandaient seulement d'être obéissans, habiles et dévoués; cette déclaration plongeait dans la stupeur un conseil général qui s'attendait à toute autre chose : il n'est pas encore remis de son émotion. Quelques années auparavant, on avait entendu le plus brillant orateur de l'Espagne, M. Castelar, avouer qu'il avait mainte fois réclamé la suppression absolue de la peine de mort, mais que depuis qu'il était entré dans le gouvernement, tout moyen lui semblait bon pour rétablir la discipline dans l'armée. — « Accusez-moi d'inconséquence, s'écria-t-il, je ne me défendrai point. Ai-je le droit de préférer ma réputation au salut de mon pays? Que la postérité me crie anathème, mais que personne ne

puisse dire que la patrie a péri dans nos mains. » L'inconséquence n'est pas un crime, mais elle nuit à l'autorité, et un ministre ne peut en avoir trop.

Un publiciste anglais a remarqué que le chef de l'opposition, quand il arrive au pouvoir, se trouve dans la situation d'un spéculateur au moment des échéances. Il doit tenir ses promesses, et il est embarrassé. Après avoir parcouru les documens officiels, après avoir causé avec le sous-secrétaire permanent, qui connaît les points épineux et qui, « sans jamais manquer de respect, est inébranlable dans ses opinions, » il balance, il hésite, il se ravise. « Le spéculateur ne peut oublier ses billets, et l'ancienne opposition, quand elle est en place, ne peut oublier les phrases retentissantes qu'elle a lancées et que ses admirateurs vont répétant encore dans le pays comme des enfans terribles. Mais de même que le négociant dit alors à son créancier : — Ne pourriez-vous pas prendre un billet à quatre mois? — le nouveau ministre dit au sous-secrétaire permanent : Ne pourriez-vous pas me suggérer un moyen terme? Évidemment je ne suis pas lié par mes paroles, jamais on ne m'a accusé de sacrifier mon devoir au vain désir de paraître conséquent. Toutefois, néanmoins... — En fin de compte on imagine un terme moyen qui est tout simplement ce que commandent les faits nécessaires, les faits qui semblent avoir élu domicile pour la vie dans les bureaux du ministère, tant ils s'imposent avec ténacité. »

Le pouvoir a la propriété magique de convertir les hommes au bon sens, aucune folie n'y résiste; mais tout irait bien mieux si l'on n'attendait pas pour se convertir d'avoir son portefeuille sous le bras. Les Anglais sont des gens avisés et, comme l'a observé M. Bagehot, ils savent prendre leurs précautions. — « Les membres du parlement britannique, dit-il, sont whigs ou radicaux ou tories, mais ils sont autre chose encore, ils sont Anglais, et le père Newman a souvent reproché aux Anglais qu'il est difficile de les soulever jusqu'au niveau du dogme. Il n'est pas rare d'entendre dire dans le parlement : « Sans m'asservir à cette doctrine que 3 + 2 font 5, et encore que l'honorable membre de Bradford ait appuyé cette doctrine d'argumens très sérieux, cependant je crois pouvoir, avec la permission du comité, prétendre à mon tour que 3 + 2 ne font pas 4, ce qui sera, je l'espère, une base suffisante pour les propositions fort graves que je vais prendre la liberté de lui soumettre. » — Oui, tout irait bien mieux si les grands logiciens se défiaient de leurs raisonnemens et les utopistes de leurs utopies, si les garibaldiens n'attendaient pas d'être ministres pour se convertir au bon sens et à la maison de Savoie, si les tribuns se gardaient de prendre des engagemens téméraires, s'ils tournaient dix fois leur langue dans leur bouche avant de proposer l'abolition de l'échafaud ou la réforme de l'armée, s'ils daignaient considérer que le volontariat a son utilité, que les carrières libérales méritent d'être protégées et que la chimère

de l'égalité mal entendue n'est pas un dogme auquel il convienne de sacrifier l'avenir d'une nation. Heureux les pays où l'on se contente quelquefois de soutenir que 3 + 2 ne font pas 4, et dans lesquels les chefs d'opposition se sentent responsables de leurs paroles, comme les gouvernemens sont responsables de leurs actes! Les politiques à formules creuses font l'œuvre de Cadmus, et il en est de certaines paroles comme des dents du dragon. Cette graine féconde germe, et Cadmus épouvanté voit sortir de terre des idées en armes qui s'entretuent.

L'idéal du parlementarisme et du bon sens serait qu'il n'y eût dans un pays que deux partis, que ces deux partis se missent d'accord pour ne pas traiter plus d'une question à la fois, qu'ils s'accordassent aussi à reconnaître que le rôle d'un parlement est de tout contrôler, mais qu'il ne doit pas se piquer de gouverner. Il y a dans tout parti des audacieux, des gens pressés, qui aiment à marcher vite, et des hommes circonspects qui tiennent à savoir où ils mettent le pied; s'ils étaient raisonnables, ils s'entendraient tous à marcher du même pas, car la transaction est le fond de la vie politique. S'ils écoutaient les conseils du bon sens, ils s'arrangeraient aussi pour ne pas aborder en même temps toutes les questions; la sagesse des nations nous enseigne que qui trop embrasse mal étreint. Ils reconnaîtraient enfin d'un commun accord qu'il est inutile d'avoir un gouvernement quand on ne lui permet pas de gouverner. A chacun sa besogne, ceux qui votent les lois ne sont pas chargés de les faire exécuter; il y a un proverbe qui dit qu'on ne peut sonner les cloches et aller à la procession.

L'Angleterre et la Belgique sont aujourd'hui les seuls pays parlementaires qui aient le bonheur de n'avoir que deux partis. Les radicaux belges avaient menacé le cabinet libéral de lui fausser compagnie, s'il s'obstinait à ne pas rappeler son ministre accrédité auprès du saint-siège; les radicaux belges se sont ravisés, la scission ne se fera pas. Partout ailleurs la politique de transaction a été remplacée par la politique des tiraillemens. Les partis se divisent en plusieurs groupes, qui ont pris l'habitude de traiter entre eux de puissance à puissance; chacun de ces groupes a son programme, son mot d'ordre, ses engagemens particuliers, ses chefs, ses *caudillos*, son avant-garde et sa queue, ses opportunistes et ses fous. Faire un cabinet dans de telles conditions devient un travail infiniment ardu, un vrai casse-tête chinois. Il n'y a plus de majorité, chaque *caudillo* se croit en droit de dire : « La majorité, c'est moi, et il y va du salut public que je sois ministre. » Le moyen de satisfaire tout le monde? En peu de temps, la gauche italienne, qui possédait les quatre cinquièmes des voix dans le parlement, a usé et couché sur le carreau six cabinets composés d'hommes de son choix. A cette heure, MM. Cairoli et Depretis sont nantis, mais MM. Crispi et Nicotera ne le sont pas, et le ministère branle au manche. Quand un parlement n'est plus qu'une collection de coteries intransigeantes, il a

bien de la peine à fonctionner, et les esprits libres, qui goûtent peu les coteries et l'intransigeance, ne savent plus à quel saint se vouer; ils cherchent leur place, ils ne la trouvent pas. Un ancien député, qui avait eu le chagrin de n'être pas réélu, nous disait un jour : « Il y a du bonheur dans mon malheur; désormais je serai dispensé de la tâche ingrate d'avoir l'opinion de mon groupe. »

Le gros bon sens, *the good common sense,* nous enseigne qu'à chaque jour suffit sa peine, qu'un programme trop compliqué n'est le plus souvent qu'une lettre morte, que toute réforme sérieuse est une œuvre de longue haleine et que prétendre tout réformer à la fois, c'est se condamner au bousillage. Les réformateurs à outrance, qui abondent dans certaines assemblées, ne pensent pas avoir jamais assez de besogne; ils s'attaquent du même coup à l'enseignement public, à l'impôt, à la magistrature, à l'armée. Dieu a mis six jours à faire le monde, il leur suffit de vingt-quatre heures pour le rebâtir par le pied. Leur impatience fiévreuse est toujours essoufflée; ils s'imaginent que rien ne s'est fait, avant eux et que s'ils n'étaient pas là, rien ne se ferait, que s'ils avaient une minute de distraction, la société tomberait en langueur, que l'eau des fleuves cesserait de couler; ils sont persuadés de bonne foi que si elle coule, c'est parce qu'ils la regardent. Dans tous les pays libres, le parlement possède le droit d'initiative en matière de législation, mais c'est de tous les droits celui dont il importe d'user avec le plus de modération et celui dont on abuse aujourd'hui avec le plus d'intempérance. Les gens entreprenans et précipités, qui veulent tout changer à la chaude, inquiètent imprudemment tous les intérêts et s'exposent à succomber sous une coalition de rancunes. Le 30 juillet 1873, un tribun assagi, M. Castelar, disait aux cortès espagnoles : « Je désire que la république soit fondée par les républicains; mais je désire aussi qu'elle se fortifie en empruntant aux partis conservateurs cet esprit de gouvernement grâce auquel ils nous ont si souvent vaincus et éliminés de la vie publique dans toute l'Europe. N'êtes-vous pas frappés de ce phénomène, messieurs les députés? Les partis avancés, auxquels nous faisons gloire d'appartenir, sont des météores disparaissans. Ils règnent quelques mois et s'évanouissent tout à coup, chassés non par leurs ennemis, mais par leurs propres passions, par leurs erreurs, par leur intempérance et par leurs fatales entreprises contre eux-mêmes. »

Dans les parlemens qui ne savent pas se discipliner, les députés qui aiment à faire parler d'eux, les députés féconds en propositions saugrenues, les députés tatillons, les députés touche-à-tout ont vraiment beau jeu. On les traite d'enfans terribles, mais on les écoute et quelquefois on les suit. Quand il n'y a pas de chefs, les hommes qui font le plus de bruit et se donnent le plus de mouvement finissent par faire leur trouée, et on prend au sérieux l'autorité qu'ils s'arrogent. Les députés tatillons ressemblent à ce gentilhomme du dernier siècle

qui ne pouvait passer devant une fente de mur sans y mettre le doigt pour l'élargir; sa manie l'avait rendu célèbre, et le roi Louis XV, touché de son mérite, lui donna un régiment. A force de fourrer leurs doigts partout, les députés tatillons deviennent quelquefois ministres, et alors ils changent bien vite d'humeur, ils se convertissent à la discrétion, mais le mal qu'ils ont fait subsiste, et beaucoup de gens qui envient leur fortune se règlent sur l'exemple qu'ils ont donné. Les sociétés n'aiment pas à se sentir livrées à la main de manipulateurs maladroits. Si elles se prêtaient facilement à toutes les expériences, cela prouverait qu'elles sont bien malades; la résistance est le signe de la santé. Dans le temps où il était président du conseil dans le grand-duché de Bade, un homme d'état allemand d'un esprit supérieur, M. le baron de Roggenbach, s'écria un jour : « Le pays est pourri; enfoncez le clou à l'endroit que vous voudrez. » Les clous qui entrent si facilement sortent avec la même facilité, et ce qui se fait en vingt-quatre heures, il suffit de vingt-quatre heures pour le défaire.

Le métier des parlemens, comme le dit encore le bon sens, est de tout contrôler. Ils sont tenus d'avoir toutes les vertus d'un bon contrôleur, et il est permis aux minorités d'en avoir tous les défauts. On ne peut leur en vouloir si elles ont l'humeur âpre et revêche, le caractère difficile, l'esprit de détail, l'habitude de ne rien croire sur parole ; il faut leur pardonner d'être infiniment curieuses et très défiantes. Il leur arrive parfois de se mêler de ce qui ne les regarde pas; c'est un péché véniel qui se commet souvent en Angleterre, quoi qu'en dise M. Strousberg. Un despote, comme l'a remarqué M. Bagehot, est en général un homme qui aime à s'amuser et qui ne donne aux affaires sérieuses que le temps qu'il dérobe à la cour, à son harem, à ses délassemens favoris. Un parlement, au contraire, est une réunion de gens qui ne vivent pas à la source des plaisirs; la plupart n'ont pas de harem, ils s'ennuiraient s'ils ne travaillaient; leur seule distraction est de faire partie du conseil d'administration de quelque société financière. « En établissant un parlement, nous dit le publiciste anglais, on confie l'autorité à un despote qui peut disposer de tout son temps, qui a une vanité sans bornes, qui a ou croit avoir une intelligence sans limite, et dont la curiosité fait la vie. Aussi la curiosité du parlement s'étend sur toutes choses. Sir Robert Peel voulut un jour avoir la liste de toutes les questions qu'on lui avait posées dans une seule séance du soir; elles avaient rapport à cinquante sujets environ. Après le questionneur A, vient le questionneur B. Les uns adressent des questions par un désir réel de s'instruire, d'autres pour voir leurs noms dans les journaux, d'autres pour démontrer ainsi leur vigilance au collège électoral qui les surveille, d'autres encore pour faire leur trouée dans les régions gouvernementales, d'autres enfin parce qu'il est entré dans leurs habitudes de faire des interpellations à propos de tout. » M. Bagehot ajoute qu'un ministre

doit toujours répondre d'une manière convenable, qu'il est de son devoir d'apprendre à sourire en maugréant, à maugréer en souriant.

On admet, en Angleterre comme ailleurs, que les minorités déploient à l'égard d'un cabinet qui leur déplaît une indiscrétion tracassière et désobligeante; c'est leur droit. En revanche, les Anglais n'admettent pas qu'une majorité s'applique à donner aux ministres qui possèdent sa confiance, auxquels elle a promis son appui, plus de tracas, de désagrémens, de dégoûts que ne pourrait le faire l'opposition, et qu'elle les réduise à s'écrier chaque soir et chaque matin : « Que Dieu nous délivre de nos amis, nous nous chargeons de nos ennemis! » M. Strousberg se plaint que, dans certains pays du continent, les partis soient trop intolérans les uns à l'égard des autres. Il est bien question de cela! Dans les pays dont il parle, c'est à l'égard des hommes qui les représentent que les majorités font preuve d'une cruelle intolérance. Elles leur marchandent les égards, elles leur demandent compte de toutes les nominations qu'ils font et de toutes les destitutions qu'ils ne font pas, elles les tiennent en lisières, elles ne leur accordent que des votes de confiance conditionnelle ou de simple tolérance. On dirait qu'elles s'appliquent autant qu'elles le peuvent à les affaiblir, à les diminuer, à les déconsidérer. Sans leur faire grâce sur rien, sans leur faire crédit d'un jour ou d'une heure, elles les semoncent, les admonestent, les morigènent, et trois avertissemens entraînent la suppression.

Le rôle des ministres en de telles conjonctures est de se soumettre ou de se démettre. On les traite comme des commis dont le premier devoir est d'obéir et qu'on est toujours prêt à casser aux gages, à qui l'on dit : Passez au bureau. A ce métier les caractères les plus droits se déforment, les santés les plus florissantes se dérangent. Ceux qui veulent sauver à la fois leur santé et leur fierté imitent M. Canovas, ils prennent leur chapeau; d'autres prennent le train qui conduit en Égypte. Quand ils sont partis, on se plaît à reconnaître leurs talens, leur grand mérite, leur loyauté, les précieux services qu'ils ont rendus; on les loue, on les regrette, mais le mal est fait, ils ne reviendront pas. Il serait fâcheux que la fuite en Égypte fût le dernier mot du parlementarisme. — « Pour vivre dans le monde, disait Chamfort, il faut savoir avaler un crapaud tous les matins. » — Passe pour un crapaud! mais en avaler dix, c'est un peu trop; on aime mieux s'en aller, on s'en va, l'exemple est contagieux, d'autres s'en vont aussi, et le gouvernement se trouve en l'air. Ces fâcheux accidens se produisent souvent quand les assemblées ne se contentent pas de contrôler et qu'elles aspirent à gouverner. C'est une maxime constante dans tous les états libres que celui qui a le pouvoir doit être responsable, que celui qui est responsable doit être maître de ses actions. Quand le parlement administre et gouverne, le gouvernement devient occulte et irresponsable. Hommes ou choses, toutes les questions sont résolues par une politique de cou-

loirs, dont on voit souvent les mains, qui sont longues, mais dont on n'aperçoit jamais le visage.

Les députés tatillons et ceux qui ont le tempérament conventionnel travaillent à dégoûter les peuples du régime parlementaire. Les peuples ne peuvent aimer que ce qu'ils comprennent, et ils finissent par ne plus rien comprendre à ce qui se passe. Les prétentions des groupes, leurs dissensions intestines, leurs négociations secrètes, les manœuvres de coulisses, les influences occultes, tout cela les déroute. Ils apprennent qu'un ministère qu'on croyait plein de vie et de santé a succombé à un vote de tolérance; ils n'en saisissent pas le pourquoi, et ce mystère leur déplaît. D'ailleurs si les peuples ont le goût d'être libres, ils sentent aussi le besoin d'être gouvernés; ils sont tentés parfois de préférer un mauvais gouvernement qui gouverne à un bon gouvernement qui ne gouverne pas. Mais comment peut-on demander à un ministère de gouverner, quand il doit employer à se défendre contre ses amis tout le temps que veulent bien lui laisser ses ennemis? Un beau jour il se meurt d'anémie. La nation en se réveillant cherche son gouvernement, ne le trouve plus, et personne ne peut lui expliquer ce qu'il est devenu. Les crises ministérielles sont rarement un bonheur; elles deviennent un fléau quand elles se répètent trop souvent et qu'elles sont inexplicables.

Les députés tracassiers et d'un esprit ardent, qui reprochent sans cesse aux ministres de manquer de zèle et qui leur tiennent l'épée dans les reins, aiment à se persuader qu'ils sont les vrais représentans de l'opinion publique : « Le pays, leur disent-ils, se plaint amèrement de votre froideur; les réformes que nous vous demandons, le pays les réclame à cor et à cri. » Ces réformateurs à outrance, qu'on pourrait appeler les ardélions de la politique, se trompent ou veulent se tromper. En général, un ministre est plus froid qu'un député, et fort souvent le pays est encore plus froid qu'un ministre. Les peuples ne pèchent guère par un excès d'enthousiasme, ils ont l'esprit pondéré, ils sont patiens; ils s'enflamment difficilement pour telle ou telle forme d'institutions, ils se réservent le bénéfice d'inventaire, ils regardent aux résultats plus qu'aux doctrines, leurs intérêts leur sont plus chers que leurs députés. Ceux qui se flattent de gouverner par l'enthousiasme un peuple sceptique feraient bien de relire un des plus admirables chapitres de l'immortel roman de Fielding. Autour de la cheminée d'une cuisine d'auberge sont rassemblés avec l'aubergiste et sa femme un ancien maître d'école en rupture de ban, un clerc d'avoué, un employé de l'accise et un montreur de marionnettes. On vient leur annoncer que le chevalier de Saint-George a remporté une victoire décisive, que les Stuarts vont remonter sur le trône, où les accompagnent tous les vœux des papistes, que c'en est fait de la maison de Hanovre. Ils raisonnent, le verre en main, sur l'événement. Le maître d'école dé-

clare qu'il faut se réjouir de ce que la victoire est décisive; on ne se battra plus, la paix est le premier des biens. Le clerc d'avoué, dont les parens ont quelque fortune, insinue qu'après tout le chevalier de Saint-George a des droits; il est l'héritier légitime de son père, et il est bon que les fils héritent de leur père. La cabaretière est prête à attester que les papistes sont de bons vivans et de bonnes pratiques, qu'on les voit souvent dans les auberges et que leur argent en vaut un autre. Le montreur de marionnettes prend philosophiquement son parti de la catastrophe; il ne déteste dans ce monde que les presbytériens, parce qu'ils sont les ennemis des spectacles. L'employé de l'accise est plus soucieux; il tient à sa religion, et ce qui est plus grave, il avait une bonne place, il craint de la perdre. Quant à l'aubergiste, il n'aime pas beaucoup les changemens. « On n'est sûr que de ce qu'on a, s'écrie-t-il, et ce qu'on a vaut souvent mieux que ce qu'on aura; les maladies arrivent à cheval, elles s'en retournent à pied. » Là-dessus, il sort de sa cuisine pour aller serrer son argent dans son bureau et retirer les clés de ses armoires. Ce qu'on appelle l'opinion publique, c'est l'opinion des maîtres d'école, des clercs d'avoués, des employés de l'accise, des montreurs de marionnettes, des aubergistes et quelquefois aussi de la femme de l'aubergiste, et leur penchant commun est de ne s'attacher fortement qu'aux institutions qui ne compromettent pas la prospérité de leurs petites affaires. Dans le roman de Fielding, l'ancien magister et son ami le gratte-papier boivent deux rasades de double bière à la santé des Stuarts; quand ils apprendront le lendemain que le prétendant est en fuite, ils en boiront quatre à la santé de la maison de Hanovre. Ils font grand cas de la liberté et de la chambre des communes, mais la paix publique leur tient encore plus au cœur, et ils se dégoûteraient bien vite du parlementarisme s'ils arrivaient à se convaincre que, dans le régime parlementaire, la seule institution permanente est la crise inexplicable.

Il faut souhaiter que l'année qui commence soit moins pluvieuse que celle qui finit, qu'elle ait un beau printemps, un été chaud, un hiver clément. Il faut souhaiter aussi, dans l'intérêt des institutions qui nous sont chères, que les gouvernemens libres fassent meilleure figure, qu'ils aient un sang plus riche, un teint plus rassurant, que les parlemens se livrent à de sages réflexions, que les oppositions s'astreignent à observer les règles du jeu, que les majorités renoncent à détruire les cabinets qu'elles avaient promis d'appuyer, et qu'en général les politiciens de toute espèce n'attendent pas d'être au pouvoir pour se convertir au *good common sense*.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1879.

C'est plus qu'un usage, c'est une sorte d'irrésistible instinct qui fait qu'à cette heure mystérieuse et fugitive de séparation entre deux années, on est tenté de s'arrêter un instant pour s'interroger sur les œuvres accomplies ou inachevées de la veille, sur le chemin parcouru, et sur ce qu'il y aurait à faire, sur la route qui reste à parcourir pour arriver à un but toujours prêt à se dérober. Huit fois déjà, depuis que la France a revu les jours d'épreuve, ce moment est revenu dans des conditions d'une gravité particulière, et aujourd'hui encore le cours des choses nous ramène à cette heure de recueillement où les esprits réfléchis se demandent à quoi a servi cette année révolue, ce qu'elle représente d'efforts stériles et de vœux trompés, comment on pourrait mieux faire. Il est certain pour l'instant que cette année qui s'achève ne comptera pas parmi les périodes de promission. Elle n'a été bien employée ni pour la fortune morale de la France, ni pour l'affermissement des institutions, ni pour le crédit d'un gouvernement nouveau, et ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'à l'heure présente on n'est pas plus avancé qu'il y a onze mois; on l'est même beaucoup moins en ce sens qu'on arrive au bout de l'étape avec des illusions perdues, des craintes ravivées et une certaine fatigue universelle mal déguisée.

Lorsqu'il y a près d'un an, la république prenait pour ainsi dire possession d'elle-même et entrait dans son vrai règne par une présidence nouvelle, avec des pouvoirs que les élections venaient, disait-on, de remettre en harmonie, tout semblait assez simple. L'ancienne majorité du sénat avait disparu dans le scrutin. M. le maréchal de Mac Mahon, considéré comme le dernier espoir et le dernier prête-nom des réactions, avait disparu par une démission plus ou moins volontaire. M. Dufaure lui-même, quoique son intégrité ne pût être suspecte et que son nom fût une garantie aussi bien qu'un honneur, M. Dufaure avait fait à beaucoup de républicains peu prévoyans le plaisir de s'effacer pour laisser la place à des hommes nouveaux. Tout était nouveau ou à peu près dans un régime qui ne rencontrait plus de contestations sérieuses.

De difficultés, il n'y en avait point réellement, il n'y avait que celles qu'on pouvait se créer, qu'il était si facile d'éviter en imprimant à la direction des affaires un caractère d'équité supérieure, de libérale et intelligente fermeté. Quelques mois ont suffi pour altérer d'une manière sensible cette situation, pour réveiller les doutes autour d'un gouvernement à qui tout semblait facile et pour ramener l'opinion, déconcertée, redevenue un peu sceptique, en face des crises nouvelles qui viennent de marquer cette fin d'année. Et qu'on ne dise pas que c'est exagérer la portée d'incidens après tout ordinaires dans des pays libres, que la défiance est un tort, que l'avenir est aux optimistes. Malheureusement la confiance des satisfaits, des *beati possidentes*, que tous les régimes rencontrent sur leur chemin pour les flatter et pour les tromper, cette confiance n'a jamais changé la réalité des choses et n'a jamais servi à rien. Qu'on ne dise pas non plus que, si l'année finit au milieu d'un certain malaise, si les conditions politiques se sont aggravées ou troublées, c'est l'œuvre des partis hostiles. Les partis hostiles évidemment n'y pouvaient rien, ils n'ont de chances que par les fautes qu'on multiplie et dont ils se réservent de profiter. Qui donc a cherché sans cesse depuis dix mois à introduire dans la politique nationale les inspirations jalouses et exclusives de l'esprit de parti, au lieu de s'attacher avant tout à consolider le règne régulier et rassurant des institutions nouvelles? qui donc s'est plu à soulever toutes ces questions artificielles, irritantes, qui menacent tantôt le sentiment de sécurité sociale, tantôt la position de modestes serviteurs du pays et l'indépendance de la magistrature, tantôt l'inviolabilité des croyances religieuses? qui donc, en un mot, s'est fait un jeu de tout compliquer? Les chambres ont assurément contribué à cette aggravation de toute chose, faute d'avoir en elles-mêmes une force de direction, une majorité réelle, capable de se défendre des tentations et des pièges. Le gouvernement, de son côté, n'y a certes pas nui en se prêtant un peu à tout et en laissant tout faire, en rachetant la résistance à quelques excès par des concessions qui le désarmaient, qui l'affaiblissaient dans son caractère et dans son autorité de pouvoir modérateur. Le résultat a été que tout s'est amoindri par degrés dans la confusion.

C'est l'œuvre de ces dix mois, et, par une coïncidence curieuse de plus, le jour où une majorité a essayé de se révéler, où le ministère a paru se refaire un crédit par un vote de confiance qui ne lui a pas été refusé, ce jour-là même la crise s'est ouverte comme pour mieux montrer qu'il n'était plus temps, que la faiblesse venait de plus loin, qu'elle était dans la situation tout entière. Le dernier cabinet s'est affaissé sans avoir été vaincu, parce qu'il ne pouvait plus vivre avec ses divisions intestines mal dissimulées, avec ses oscillations et ses transactions incessantes où s'épuisait le crédit des hommes sans profit pour les affaires et pour le pays. Il s'est effacé, et c'est dans ces conditions que vient de

naître un nouveau ministère qui se caractérise principalement par la retraite de M. Waddington, de M. Léon Say, et par l'entrée au pouvoir de quelques membres de la gauche ou de l'union républicaine, M. Cazot, M. Varroy, M. Magnin, sous la présidence de M. de Freycinet, qui passe au ministère des affaires étrangères. M. Jules Ferry, de son côté, ne quitte pas le ministère de l'instruction publique, et M. Lepère, après avoir été un moment le plus contesté, le plus abandonné des ministres, finit par rester à l'intérieur et aux cultes.

Comment s'est déroulée cette crise de quelques jours? par quelle série de phases et de péripéties a passé ce travail dont le dernier mot est le ministère reconstitué d'aujourd'hui? On se perd un peu en vérité dans ces négociations changeant de mains, tour à tour abandonnées ou reprises, dans toute cette diplomatie parlementaire, dans cette mixture variée d'élémens discordans, de gauche, de centre gauche, d'union républicaine. Le point essentiel et caractéristique, c'est que, M. Waddington et M. Léon Say ne pouvant rester dans une combinaison où leurs opinions n'auraient pas été suffisamment représentées, M. de Freycinet, chargé de refaire le cabinet, s'est trouvé conduit, peut-être sans le vouloir, à déplacer tout à fait ce qu'on appelle l'axe ministériel, à aller s'établir en pleine gauche. Il y a un an, c'était M. Dufaure qui commençait la retraite en s'effaçant pour laisser, comme il le disait, à des hommes nouveaux la direction et la responsabilité des affaires dans une situation nouvelle. Aujourd'hui, M. Léon Say et M. Waddington, après avoir honorablement rempli leur rôle jusqu'au bout, tant qu'ils l'ont pu et dans la mesure où ils l'ont pu, croient devoir s'effacer à leur tour par une résolution que M. de Freycinet a dû être le premier à regretter, qui accentue d'autant plus le nouveau cabinet. L'évolution suit son cours; c'est pour le moment l'éclipse complète du centre gauche, qui cesse d'être représenté aux affaires. — Rien de plus simple et de plus logique, dira-t-on : le jour du centre gauche est passé; c'est un groupe qui a fait son temps, qui est un appoint insuffisant dans les combinaisons parlementaires et qui, à lui seul, ne peut entraîner une majorité. C'est possible, et à dire toute la vérité, à prendre les choses comme elles sont, sans illusion et sans parti-pris, sans se payer de mots et d'apparences, la question n'est plus là précisément, elle n'est point dans ces répartitions proportionnelles de pouvoir qui sont la pierre philosophale des tacticiens, dans la part de gouvernement qui peut être attribuée aux divers groupes parlementaires. Que le ministère soit un peu plus ou un peu moins à gauche, il reste toujours un fait certain qui domine tout, c'est qu'aujourd'hui comme hier, aujourd'hui peut-être encore plus qu'hier, il y a deux politiques : il y a la politique qui peut faire vivre la république en lui donnant le caractère d'un régime digne de la confiance du pays, et il y a la politique qui peut la précipiter, la ruiner rapidement en l'identifiant avec toutes les agitations, avec les

prétendues réformes qui ne sont que des bouleversemens, avec les passions violentes et ombrageuses de parti ou de secte.

Voilà toute la question. Les hommes peuvent changer, les ministères peuvent se succéder, les groupes se déplacent ou disparaissent, les choses restent les mêmes, les nécessités d'un ordre supérieur sont invariables. Le cabinet d'aujourd'hui, comme celui d'hier, a son choix à faire entre les deux systèmes de gouvernement, et c'est le nouveau président du conseil lui-même que nous appellerions volontiers en témoignage, en garantie de la seule politique possible, utile et honorable pour le régime qu'on veut fonder. Le programme de M. le ministre des travaux publics, devenu ces jours derniers ministre des affaires étrangères et président du conseil, ce programme n'est point un mystère, et il a d'autant plus d'autorité aujourd'hui qu'il n'a pas été fait pour la circonstance, qu'il est une sorte d'engagement anticipé. M. de Freycinet n'a pas laissé ignorer ses opinions sur la direction générale des affaires de la France; il les a développées sous toutes les formes avec une persuasive éloquence, en parcourant dans l'automne de 1878 une partie des provinces, en s'arrêtant dans les principales villes, à Lille, à Douai, à Dunkerque, à Boulogne, à Rouen, à Nantes, à Bordeaux.

M. de Freycinet ne voyageait pas alors seulement en ministre ingénieur étudiant les intérêts des ports et des grandes industries nationales; il voyageait aussi en politique, s'adressant à tous, aux chefs des municipalités, aux chambres de commerce, et à tous il tenait le même langage net et sensé, dans toutes les réunions il traçait le même portrait de la république telle qu'il la comprenait, — « sage, libérale, progressive, tolérante, » émule de « la monarchie parlementaire pondérée, mesurée et clairvoyante qui a fait le bonheur de l'Angleterre. » C'était le thème invariable de ses discours, plus que jamais dignes d'être rappelés aujourd'hui. M. de Freycinet ne cachait pas son ambition de faire aimer cette république sage, et aussi de la faire estimer pour les garanties qu'elle offrirait. « Nous avons aujourd'hui, disait-il, à doter la France d'un gouvernement stable et à assurer l'union dans le pays. Le gouvernement stable, savez-vous ce que c'est par ce temps de libre discussion et de souveraineté nationale? C'est un bon gouvernement, il n'y a que ceux-là qui durent et qui méritent de durer. C'est ce bon gouvernement que nous devons nous appliquer à fonder... » Ce qu'il entendait par là, c'était « un gouvernement d'ordre, de paix et de travail. » Et à cette œuvre il conviait libéralement tout le monde sans exclusion, sans distinction de partis. « Nous sommes convaincus, disait-il, que, si la république sait se manifester par des œuvres utiles, si elle sait prouver, — et elle le prouvera, — qu'elle est un gouvernement d'ordre, de paix et de travail, non, il n'y a pas un bon Français qui ne finisse par venir se joindre à nous. » Il exceptait, bien entendu, les irréconciliables des

partis, qu'il ne se flattait pas de convaincre. En dehors de ceux-là, s'il y avait des dissidens, des hésitans retenus encore par une vieille fidélité, par des souvenirs ou des antécédens, il fallait se garder de les offenser par des paroles amères, par des irritations et des représailles de parti; il fallait aller sans crainte au-devant d'eux, « en faisant la moitié, les trois quarts et s'il le faut la totalité du chemin. » Il résumait cette politique en disant à Nantes, dans le palais de la Bourse : « Je suis, vous le savez, un partisan déterminé de la conciliation. Je la conseille partout, je la conseille surtout au parti républicain; je la conseille aux républicains parce qu'ils sont aujourd'hui les plus forts et parce qu'ils sont au pouvoir. Or quand on est la majorité, on peut et on doit faire des choses qui ne sont pas permises quand on est la minorité. Je dis donc aux républicains : C'est à vous aujourd'hui de faire les avances, c'est à vous de ménager, de respecter les susceptibilités des autres partis. Si quelqu'un vous dit, comme je l'ai entendu dire quelquefois : C'est de la faiblesse, répondez : C'est de la faiblesse quand on est le plus faible; mais quand on est le plus fort, c'est de la bonne politique... »

Il ne faut pas s'y méprendre, ce langage était assez sérieux pour être prémédité, réfléchi, et il était d'autant plus significatif qu'il se faisait entendre à Douai, à Boulogne, à Nantes, à Bordeaux au moment même où retentissait d'un autre côté le discours de Romans. Ce que pensait et ce que disait le ministre des travaux publics en 1878, le nouveau président du conseil le pense encore aujourd'hui sans nul doute. Il reste avec son programme, et si avec ces idées il a accepté la direction des affaires, c'est qu'il a cru possible de les mettre en action, d'en pénétrer ses collègues, d'amener la chambre à les sanctionner; c'est qu'il a l'intention de laisser en chemin bon nombre de ces propositions qui seraient le contraire de sa république libérale et tolérante, de dégager toutes les questions de ce qu'elles ont d'irritant et de subalterne, de séparer ce qu'il peut y avoir de légitime et de sensé dans les opinions confuses d'une assemblée peu expérimentée de tout ce qu'il y a de futile ou de dangereux. Cela ne sera pas bien facile, nous en convenons, et M. le président du conseil aura peut-être à ramener plus d'un récalcitrant même parmi ses collègues et ses plus chauds alliés de la gauche; ce n'en est pas moins une expérience digne d'inspirer un esprit courageux et dont l'insuccès même ne déparerait pas la carrière d'un homme public.

Oui, assurément, M. le président du conseil va se trouver tout d'abord dans une situation singulièrement difficile avec sa politique de modéré et ses alliés de l'union républicaine; il sera dans l'alternative de paraître humilier ses idées de gouvernement et de conciliation devant ce qu'on appellera des nécessités parlementaires, ou de conquérir sa vie de tous les jours par la lutte, par la parole, en démontrant victorieusement à une chambre impatiente le danger de ses prétentions, de ses

passions et de ses préjugés. Nous prenons en exemple cette question des fonctionnaires qui renaît sans cesse comme une obsession pour tous les ministres, qui est le premier et le dernier mot de tous les programmes.

Qu'un gouvernement animé du sentiment de lui-même se croie le droit et accepte l'obligation d'avoir une administration fidèle, de faire respecter par tous les fonctionnaires les institutions du pays, qu'il propose des réformes étudiées avec prudence et avec soin dans l'ordre judiciaire comme dans l'ordre administratif, rien de plus naturel sans doute. C'est à coup sûr le droit et le devoir d'un gouvernement, avec la république comme avec la monarchie, de ne pas supporter des serviteurs infidèles ou ennemis; mais lorsque cette passion des épurations va jusqu'à une puérile intempérance, quand, pour arriver à évincer quelques magistrats qui déplaisent, on ne craint pas de réclamer la suspension de la première des garanties d'une justice indépendante, ce n'est plus là qu'une œuvre de faction et de subversion. Un gouvernement sensé ne peut pas s'y prêter, il ne peut pas écouter toutes les délations, et, pour un intérêt électoral ou pour un ressentiment, livrer le principe d'une grande institution publique. Cette question des réformes judiciaires, qui a été depuis quelque temps l'objet de propositions plus ou moins radicales, elle a certes l'importance la plus sérieuse; elle touche à tout, aux conditions d'une justice éclairée et impartiale, à une multitude d'intérêts locaux, à l'organisation tout entière du pays. Est-ce qu'on croit la résoudre avec des « déclamations » comme M. de Freycinet le disait il y a deux ans pour bien d'autres questions? Est-ce bien sérieusement qu'aujourd'hui, dix ans après la réapparition de la république, cinq ans après le vote d'une constitution, on vient proposer, par voie révolutionnaire, la suspension de l'inamovibilité de la magistrature ou un renouvellement d'investiture qui permettrait de choisir? On le sent bien, ce n'est là qu'un expédient, une manière d'arriver au but; le fond, c'est l'épuration à tout prix, la curée toujours nouvelle. L'épuration, l'épuration, c'est le mot d'ordre, et les républicains, dupes de leurs préjugés exclusifs, se trompent encore s'ils croient en cela être bien nouveaux. Ils sont exactement aujourd'hui, quoique dans un camp opposé, ce qu'étaient autrefois les ultras de la restauration. Et ces naïfs ultras de 1820, eux aussi, réclamaient à grands cris des épurations; ils ne se contentaient même pas d'épurations partielles, et le plus éloquent de tous, Chateaubriand, prêtait à leurs griefs l'accent de ses propres passions. Ils n'admettaient pas que les ministres pussent, sans être soupçonnés de trahison ou d'une coupable imprévoyance, garder au service du roi des fonctionnaires qui avaient servi les précédens régimes, l'empire, la république. Ils voulaient des percepteurs et des magistrats royalistes; on les veut aujourd'hui de la couleur républicaine, — les services, l'aptitude, les titres passent après! Les républicains peuvent dire sans doute que leurs pré-

tentions ne sont pas si extraordinaires, puisque d'autres les ont eues avant eux. Oui, — il faut seulement aller jusqu'au bout. Ces honnêtes ultras de 1820 ont triomphé avec leurs idées et leurs épurations; ils ont eu leur politique royaliste, leurs employés royalistes, et leur triomphe a préparé la ruine de la royauté qu'ils croyaient sauver. Ils ont tout perdu, — c'était encore une solution à ce que disait en ce temps-là M. Royer-Collard! C'est au ministère nouveau de réfléchir, de savoir s'il veut conduire la république dans la même voie en subissant l'influence des mêmes passions, en faisant de cette question des fonctionnaires et de la magistrature une affaire de parti, au risque de tout désorganiser et de multiplier les inimitiés.

En vérité, quelle est cette étrange passion de tout remuer, de tout menacer, de tout faire pour rétrécir la république aux proportions d'un parti fermé, d'une église où l'on ne dit que la messe des libres penseurs? quelle est cette passion d'offenser les intérêts et les croyances, de se créer des ennemis de toutes parts, de donner des griefs trop légitimes à des oppositions qui peuvent devenir puissantes? Et quand on se sera ainsi mis en guerre avec la magistrature, avec le clergé, avec toutes les influences sociales, quand on aura bien épuré, quand on aura exclu tout ce qu'on peut exclure en fait d'élémens modérés, même souvent le bon sens, la raison et la sagesse, qu'aura-t-on gagné? Quelle garantie de durée aura-t-on donnée à la république? Il faut bien cependant faire quelque chose, dira-t-on, il faut bien que la république se manifeste par son action, par ses œuvres, c'est encore M. de Freycinet qui le disait il y a deux ans. Oui, sans doute, il faut agir, il faut marcher, et c'est parce qu'il faut agir sérieusement que tous ces incidens irritans, toutes ces questions agitatrices qui se succèdent ne sont que de la mauvaise politique. Ce ne sont pas les sujets de délibération qui manquent. Depuis plus d'un an, on est à une enquête sur nos industries, sur notre régime douanier; il n'y a que quelques jours que les rapports ont été déposés. Pendant ce temps, nos relations commerciales sont en suspens ou restent sous la loi de traités provisoires. Que ne se met-on à ce travail? Dans ce domaine même de l'enseignement où M. Jules Ferry s'est jeté avec son irréflexion turbulente, est-ce qu'il n'y a que l'article 7? Pour ce capricieux et violent article 7, tout a été arrêté; s'il n'avait pas existé, les lois sur l'enseignement seraient déjà votées. Dans les affaires militaires, le nouveau ministre de la guerre, M. le général Farre, a certes de quoi exercer son activité; il n'a point à craindre d'être accablé par les souvenirs de M. le général Gresley, qui a passé au ministère sans éclat, sans laisser de résultats, pour finir par un mouvement de mauvaise humeur. Oui, vraiment, en cela et en tout la république a beaucoup à faire, mais elle ne le peut qu'en se mettant vigoureusement au travail. C'est le nouveau ministère qui est maintenant chargé du soin

difficile de le conduire dans cette voie et c'est lui qu'on attend à l'œuvre.

Cette année, qui finit au milieu des soucis d'une crise de pouvoir, elle a été, à dire vrai, laborieuse pour l'Europe elle-même, pour la plupart des pays du continent comme pour la France, et en fin de compte, avant de s'en aller dans le passé, elle laisse pour tout le monde bien des nuages lents à se dissiper, bien des questions obscures. Ces questions sont de toute sorte : elles tiennent, si l'on veut, à une situation générale, elles tiennent aussi à ces complications particulières dont les plus puissans états ne peuvent se défendre dans leur vie intérieure.

La paix, il est vrai, a été maintenue entre les nations de l'Occident, elle a été le bienfait et l'honneur de cette année qui passe. Elle a le malheur de n'être qu'un fait sans garantie, de ne reposer sur aucun principe d'ordre universel, et sans aller jusqu'à accepter les pronostics pessimistes de M. le ministre de la guerre de Belgique, qui, pour avoir son contingent militaire, annonçait récemment de prochains conflits, on peut dire que ce qui existe est assez précaire. C'est la paix d'un continent troublé qui a de la peine à reprendre son équilibre, une paix qui dépend forcément de mille circonstances, de bien des volontés mystérieuses, surtout de ce qui se passe dans la tête de ce puissant ermite de Varzin à qui l'on peut bien appliquer ce qu'on disait du cardinal de Richelieu lorsqu'il allait à Rueil : « A qui va-t-il déclarer la guerre? Quelle alliance va-t-il former? » En un mot, cette situation européenne, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, reste à la fois pacifique par un courant visible d'intérêts ou de désirs, et incertaine par tout ce qu'il y a de difficultés dans la reconstitution d'un état régulier à l'orient, dans l'incohérence des rapports publics à l'occident. Il faut pourtant s'accoutumer à ces conditions générales, qui sont peut-être inévitables après de grands troubles, qui ne sont pas d'ailleurs plus graves aujourd'hui qu'hier, et tout ce qu'on peut se proposer de mieux, c'est de les prolonger, de les fixer à demi, si on le peut, de faire sortir des incertitudes du moment un ordre de choses plus durable. Tout le monde y est plus ou moins intéressé. Ce n'est assurément pas la France qui peut être accusée de menacer la paix, elle est, elle sera pour longtemps encore trop occupée de sa propre réorganisation intérieure, et les autres états eux-mêmes ont assez de leurs affaires, de leurs embarras ou de leurs périls pour ne pas rechercher légèrement les aventures extérieures.

Est-ce qu'à ce moment où va commencer une année nouvelle, il y a un seul état, monarchie constitutionnelle, empire ou république, qui n'ait sa part de complications, de problèmes épineux? L'Angleterre elle-même, la puissante et libre Angleterre reste plus qu'elle ne le croyait engagée dans cette entreprise de l'Afghanistan, où elle sent que tous ses intérêts indiens sont en jeu, et lord Beaconsfield, après avoir trop

triomphé, est exposé à rencontrer une opposition grandissante, armée de nouveaux griefs. On exploite contre lui ses témérités conquérantes et après tout assez stériles, aussi bien que les difficultés irlandaises. La récente campagne de M. Gladstone, la popularité renaissante de l'ancien chancelier de l'échiquier, un succès des libéraux dans une élection vivement disputée, tout indique un commencement d'évolution ou un certain ébranlement d'opinion qui pourrait mettre en péril le ministère anglais dans le prochain parlement. La Russie n'a traversé l'épreuve de la guerre d'Orient que pour retomber dans ses confusions intérieures, dans ces agitations révolutionnaires qui la troublent, qui défient les répressions. Il n'y a point sans doute à prendre trop au sérieux tous les bruits de dissentimens intimes entre l'empereur Alexandre et le tsarevitch sur ce qu'il y aurait à faire au sujet d'un changement de système politique. La première question est d'arriver à avoir raison de ces complots qui ont une organisation insaisissable, qui se manifestent par une sorte d'action méthodique, par des attentats sinistres, tantôt contre la famille impériale elle-même, tantôt contre les principaux représentans du gouvernement russe. L'Allemagne, malgré l'énergie de celui qui l'a créée et qui continue à la conduire, a sûrement, elle aussi, ses embarras, ses confusions intérieures. Elle ne sait pas trop où elle en est dans ses affaires, passant d'une direction libérale à une direction réactionnaire et protectionniste, changeant d'alliés comme de politique intérieure. Elle a l'avantage d'avoir pour guide un chef certainement supérieur; elle a aussi les inconvéniens de cette primauté absorbante d'un homme qui semble donner à son œuvre un caractère exclusivement personnel. L'Autriche vient d'avoir beaucoup de peine à obtenir de ses chambres le vote du contingent militaire pour dix ans, et avec ses nouveaux desseins en Orient, elle n'est qu'au commencement d'une crise d'évolution qui lui coûte peut-être déjà la liberté de sa politique dans les affaires de l'Europe, qui peut lui ménager bien des péripéties inattendues. L'Italie, avec des institutions libérales, avec une monarchie populaire, passe par une phase de décomposition des partis, d'atonie morale où elle n'a ni une vraie majorité dans le parlement ni un ministère durable au pouvoir. C'est jusqu'ici le dernier mot du règne de la gauche au delà des Alpes, et l'exemple est digne d'être médité. L'Espagne enfin vient d'avoir, pour clore son année, une crise ministérielle et parlementaire assez sérieuse qui n'est peut-être même pas finie, qui s'est compliquée dès les premiers jours d'incidens inattendus et tout personnels de nature à l'aggraver.

C'est, dira-t-on, l'histoire de l'année qui finit, une histoire presque vieille déjà! Tout s'éclaircira avec l'année qui s'ouvre, les problèmes les plus insolubles se résoudront d'eux-mêmes, les conflits seront apaisés; tout le monde se tirera d'affaire, nous le voulons bien, — à moins

que ce ne soit le contraire, à moins qu'on ne se borne à passer encore une fois des difficultés anciennes à des difficultés nouvelles. Ce qui est sûr aujourd'hui, c'est que l'Espagne particulièrement reste avec sa crise qui, à la vérité, était facile à prévoir. Elle se préparait depuis quelque temps, elle n'a été suspendue à l'ouverture des chambres que par cette trêve de quelques jours dont le mariage du roi a été l'heureuse occasion. Dès que le mariage a été accompli, dès qu'on en a eu fini avec les fêtes royales et populaires de Madrid, la crise a éclaté, non dans le parlement d'abord, mais dans l'intérieur même du cabinet. Elle s'est manifestée par un dissentiment très vif entre le président du conseil, le général Martinez Campos, et quelques-uns de ses collègues qui avaient appartenu au précédent ministère, M. Orovio, M. de Toreno.

La cause ou le prétexte du dissentiment a été la question des réformes de Cuba, réformes sociales et économiques, qui n'ont pas seulement pour objet l'abolition de l'esclavage, qui impliquent en même temps une révision plus ou moins complète des tarifs, des relations commerciales entre la métropole et la colonie. C'est déjà pour cette question fort compliquée et fort délicate que M. Canovas del Castillo, au mois de mars dernier, jugeait prudent de quitter le pouvoir, laissant la présidence du conseil au général Martinez Campos, qui arrivait de la Havane plein d'ardeur, avec un programme complet. Le général Martinez Campos, il faut lui rendre cette justice, n'a point hésité un instant à se prononcer pour les solutions les plus nettes, pour l'abolition immédiate de l'esclavage aussi bien que pour la révision la plus libérale des tarifs. Il se croyait d'ailleurs engagé comme ancien gouverneur de Cuba, comme signataire des conventions qui avaient mis fin à la guerre civile. C'est pour réaliser ses promesses qu'il prenait la présidence du conseil. Le programme avec lequel il arrivait au pouvoir n'était malheureusement pas d'une exécution facile. Le principe des réformes n'était point sans doute contesté; les combinaisons proposées par le chef du nouveau cabinet ont été au contraire très combattues: elles n'ont pas tardé à rencontrer une vive résistance dans certaines provinces industrielles de l'Espagne, dans les commissions qui ont été nommées, dans les dispositions connues de la majorité des chambres et même parmi quelques-uns des ministres. Tant qu'on en était encore à l'étude préliminaire des projets, les dissidences ont pu rester à demi voilées. Le jour où le parlement s'est réuni, lorsqu'au lendemain du mariage du roi, il a fallu arriver à des résolutions décisives, le conflit a éclaté presque violemment dans le conseil. Le général Martinez Campos s'est retiré avec éclat, et M. Canovas del Castillo a été rappelé à la présidence du conseil. Il est revenu au pouvoir, non avec l'intention d'abandonner les réformes de Cuba, dont tout le monde reconnaît la nécessité, mais avec la pensée de les tempérer, de réaliser une émancipation

graduelle des esclaves et de modifier le régime commercial de la colonie de façon à ménager les intérêts industriels de la métropole. C'est ici cependant que la crise s'est envenimée par degrés.

D'un côté, ce retour peut-être habilement préparé de M. Canovas del Castillo a été le signal d'une vive opposition qui s'est groupée autour du général Martinez Campos, qui a pour elle quelques généraux, les représentans des Antilles, tous les adversaires du nouveau président du conseil. D'un autre côté, il faut bien avouer que la première apparition du ministère reconstitué dans les chambres a été marquée par une scène aussi fâcheuse que singulière. Des explications ont été demandées au cabinet; le président du conseil a répondu d'abord, puis il s'est impatienté, et dans un mouvement d'irritation il est parti brusquement avec ses collègues, prétextant qu'il avait à se rendre au sénat pour répondre à une interpellation. Cette sortie soudaine représentée comme une offense a provoqué aussitôt une explosion passionnée, et depuis ce moment la minorité de la chambre des députés, à laquelle s'est jointe la minorité du sénat, a pris la résolution de ne plus paraître aux séances du parlement. Il y a eu quelques tentatives de conciliation qui n'ont pas réussi, et comme si ce n'était pas assez, tous ces incidens ont assez malheureusement coïncidé avec un projet de manifestation sympathique de la ville de Madrid pour la France à l'occasion des secours envoyés de Paris aux inondés de Murcie. Le gouvernement, un peu troublé, a-t-il craint que cette manifestation fût dénaturée ou exploitée par les passions hostiles? Toujours est-il que le jour où elle a eu lieu, on a pris des mesures défensives, et le monde officiel s'est abstenu de prendre part à la fête. Bien entendu, dans tout cela la France n'est pour rien, si ce n'est par les secours qu'elle a envoyés, et notre représentant, M. l'amiral Jaurès, s'est conduit avec autant de tact que de prudence soit vis-à-vis du gouvernement, soit vis-à-vis de ceux qui ont voulu donner une marque de sympathie à notre pays. La France n'a point à se mêler des affaires politiques de l'Espagne. Ce qui est certain, c'est que toutes ces circonstances ont contribué à créer une situation singulièrement critique, même pour un homme aussi habile que M. Canovas del Castillo. La question se retrouvera dans toute sa gravité à la rentrée prochaine du parlement, qui est aujourd'hui en vacances. C'est une crise ouverte où la fermeté d'un chef de ministère peut beaucoup sans doute pour contenir les effervescences d'un moment, mais où son prudent libéralisme peut encore plus peut-être pour adoucir les divisions, pour rallier toutes les forces régulières autour de la jeune monarchie constitutionnelle de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA MÉCANIQUE CHIMIQUE.

Essai de mécanique chimique fondée sur la thermochimie, par M. Berthelot, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 2 vol. in-8°; Paris, 1879 ; Dunod.

La chimie est une science de date récente. Lavoisier l'a créée de toutes pièces vers 1779, et en un siècle elle a fait de tels progrès qu'elle est aujourd'hui une des plus parfaites. Grâce au travail persévérant des générations qui ont suivi Lavoisier, cent années ont suffi pour transformer les élucubrations confuses et bizarres des alchimistes en une série de faits innombrables, précis, reliés les uns aux autres par des lois exactes et synthétiques. Le livre que M. Berthelot vient de faire paraître, et qui présente l'ensemble de ses leçons et de ses travaux depuis près de quinze ans, consacre un des nouveaux progrès de la chimie. C'est en quelque sorte la fin de l'empirisme, et la démonstration des lois physiques, presque mathématiques, qui régissent les affinités, si capricieuses en apparence, des élémens et des substances.

En effet toute science tend ou doit tendre à dégager des faits épars qui la constituaient tout d'abord les grandes lois qui gouvernent ces faits. Comme ces lois peuvent être exprimées par des formules, il s'ensuit qu'une science est d'autant plus avancée qu'elle se rapproche plus des mathématiques. Ç'a été le rêve de Descartes, de Pascal, de Leibniz et des plus grands esprits; ils ont réussi à donner aux lois de la physique une apparence presque exclusivement mathématique, si bien que les propriétés générales de la matière (chaleur, électricité, lumière, mouvement) se ramènent maintenant à des formules qui sont plus ou moins simples, mais enfin qu'on peut soumettre au calcul et dont on peut déduire certaines conséquences, de même que d'un théorème de géométrie on peut déduire des corollaires.

M. Berthelot a tenté de faire pour la chimie ce que depuis longtemps on a fait pour la physique. Lorsque deux élémens se combinent, lorsque une substance se décompose en ses élémens, lorsque un corps combiné se dédouble en deux ou trois substances, peut-on découvrir les lois qui commandent ces dédoublemens, ces combinaisons, ces décompositions? Peut-on rattacher les lois de la chimie à la vaste théorie de l'unité des forces physiques?

Prenons un exemple qui donnera à ces notions abstraites une forme plus compréhensible. L'eau est une substance composée de deux corps simples, l'oxygène et l'hydrogène, qui se sont combinés pour former de l'eau. Mais pourquoi l'oxygène se combine-t-il à l'hydrogène? Les chimistes ont donné un nom à la force qui fait que l'oxygène tend à s'unir à l'hydrogène, et ils ont appelé cette force, dont la nature leur était inconnue, *affinité*. Mais donner un nom à un fait ou découvrir la

loi qui régit ce fait sont choses toutes différentes, et, quoique le mot d'affinité soit aussi ancien que la chimie, on n'avait pas encore trouvé les lois de l'affinité. A vrai dire, on ignorait même si l'affinité avait des lois.

Il y a eu cependant des tentatives ingénieuses faites pour relier l'affinité à la chaleur ou à l'état physique des corps. M. Sainte-Claire Deville, reprenant une idée entrevue par Lavoisier, avait fait quelques expériences intéressantes, comme aussi MM. Favre et Silbermann. Mais ces données étaient assez vagues, et, si la vérité était pressentie, elle n'était pas démontrée, elle n'était pas établie de manière à former une doctrine complète et inattaquable. Le premier, M. Berthelot a définitivement prouvé que l'affinité n'est pas une force irrégulière, mais qu'elle est soumise à une loi très simple. L'affinité de deux élémens l'un pour l'autre est d'autant plus forte que la quantité de chaleur qu'ils produisent en se combinant est plus considérable. Ainsi, quand l'hydrogène brûle dans l'oxygène, il y a un énorme dégagement de chaleur; il suit de là que l'affinité de l'hydrogène pour l'oxygène est très grande. De même le phosphore brûle dans l'oxygène en dégageant une quantité de chaleur considérable; donc son affinité pour l'oxygène est très grande.

Réciproquement les élémens qui, en se combinant les uns aux autres, ne dégagent pas de chaleur, ont peu d'affinité l'un pour l'autre. Par exemple, comparons l'azote à l'hydrogène. L'azote, comme on sait, est un des gaz qui constituent l'air atmosphérique, lequel contient quatre parties d'azote, gaz impropre à la vie et à la combustion, et une partie d'oxygène. Or l'azote ne peut pas (au moins directement) se combiner à l'oxygène, son affinité pour ce gaz étant très faible. Mais pourquoi cette affinité est-elle si faible, tandis que celle de l'hydrogène pour l'oxygène est si puissante? C'est que la combinaison d'azote et d'oxygène, au lieu de dégager de la chaleur, en absorbe. Il y a donc deux sortes de combinaisons: les unes absorbent de la chaleur, et alors l'affinité est très faible, comme par exemple entre l'azote et l'oxygène; les autres dégagent de la chaleur, et alors l'affinité est puissante, comme par exemple entre l'hydrogène et l'oxygène, qui se combinent pour former de l'eau.

Il y a plus: lorsque deux corps se combinent en proportions diverses, pour former deux ou plusieurs combinaisons, c'est toujours la combinaison dégageant le plus de chaleur qui tend à se former. Pour continuer le même exemple de l'oxygène et de l'hydrogène, ces deux gaz se combinent pour former de l'eau, mais on peut encore, par des procédés fort complexes, obtenir une deuxième combinaison qui contient plus d'oxygène que la première, c'est ce qu'on appelle l'eau oxygénée ou le bioxyde d'hydrogène ordinaire, l'eau étant un protoxyde d'hydrogène. Or l'hydrogène, en formant le protoxyde, dégage plus de chaleur

qu'en formant le bioxyde : par conséquent c'est toujours le protoxyde, c'est-à-dire l'eau ordinaire, qui prendra naissance dans la combustion de l'hydrogène, et il ne se formera jamais, dans ces conditions, d'eau oxygénée.

Cette loi des combinaisons et des décompositions chimiques a été pour la première fois établie par M. Berthelot, qui lui a donné le nom de *principe du travail maximum*, et l'a énoncée ainsi : Tout changement chimique accompli sans l'intervention d'une énergie étrangère (chaleur, électricité, lumière) tend vers la production du corps ou du système de corps qui dégage le plus de chaleur.

Ce principe a en chimie une importance sans égale. D'ailleurs il a les caractères de tout ce qui est simple et fondamental : il rend compte d'une multitude de faits restés jusque-là inexpliqués, et on a peine à comprendre, maintenant que la lumière est faite, qu'il n'ait pas été connu, deviné, démontré de tout temps, c'est-à-dire depuis les commencemens de la chimie.

M. Berthelot indique dans son livre quelques-unes des nombreuses applications de ce principe aux diverses combinaisons chimiques ; on admettra sans peine que je ne puisse entrer ici dans le détail de ces diverses réactions, souvent très complexes. Je me contenterai d'en citer quelques exemples. Considérons ce qui se passe lorsqu'on mélange certains acides avec certaines bases. L'acide acétique, lorsqu'il se combine à la soude, produit une certaine quantité de chaleur pour former de l'acétate de soude; par conséquent, en mélangeant de l'acide acétique et de la soude, il y aura toujours formation d'acétate de soude. D'un autre côté, l'acide chlorhydrique en se combinant à la soude dégage une très grande quantité de chaleur pour former du chlorure de sodium, ou sel marin; donc, en mélangeant de l'acide chlorhydrique et de la soude, il y aura toujours formation de chlorure de sodium. Mais la quantité de chaleur dégagée dans la formation du chlorure de sodium est beaucoup plus grande que la quantité de chaleur dégagée dans la formation de l'acétate de soude. Donc, si on mélange de l'acétate de soude et de l'acide chlorhydrique, l'acide chlorhydrique déplacera l'acide acétique de ce sel, et il y aura production de chaleur. Cette chaleur dégagée sera précisément la différence entre la chaleur de formation de l'acétate de soude et la chaleur de formation du chlorure de sodium. Naturellement la réciproque ne sera pas vraie, et en mélangeant l'acide acétique au sel marin, il n'y aura pas formation d'acide chlorhydrique.

Il résulte encore de la loi du travail maximum que les combinaisons qui se sont formées avec un grand dégagement de chaleur sont très stables et ne peuvent pas être facilement décomposées. Ainsi le chlore, en s'unissant au sodium, dégage beaucoup de chaleur pour former du chlorure de sodium. Il en résulte que le chlorure de sodium est un

corps très stable, et en effet, il ne se décompose pas, même chauffé au rouge blanc. Au contraire, le chlore, dans certaines conditions, se combine à l'azote, et cette combinaison, au lieu de dégager de la chaleur, absorbe de la chaleur. Par conséquent, le chlorure d'azote sera un corps peu stable et se décomposant facilement. Et en effet le chlorure d'azote se décompose spontanément. Cette décomposition est même tellement brusque, que c'est une explosion redoutable lorsqu'elle porte sur une quantité un peu considérable de la substance. Le célèbre chimiste Dulong, en étudiant le chlorure d'azote, qu'il a découvert, fut grièvement blessé par une détonation résultant de la décomposition brusque de ce corps. En somme, tous les corps explosifs sont des corps qui peuvent produire de la chaleur; et c'est encore une des conséquences de la loi du travail maximum. Le chlorure d'azote, par exemple, étant formé avec absorption de chaleur, sa décomposition en chlore et azote sera imminente, car cette décomposition dégagera de la chaleur, et une quantité de chaleur précisément égale à celle qui avait été absorbée au moment de sa formation.

Le livre de M. Berthelot n'est pas consacré seulement à ces données théoriques. La technique thermochimique, l'exposé des procédés d'investigation, y occupent une très grande place. On conçoit que, pour établir des lois, il faut des expériences très exactes et très précises. Mais les chimistes de profession sont peut-être les seuls qui puissent comprendre la difficulté des problèmes et l'ingéniosité des méthodes qui ont servi à les résoudre.

Il a fallu un labeur persévérant et tenace pour mener à bien une si longue œuvre : mais aussi le résultat obtenu n'est pas au-dessous des efforts qui ont été faits. Ce livre marque une étape dans la marche toujours progressive de la science. On peut dire que maintenant les lois qui régissent les combinaisons chimiques sont connues et peuvent être ramenées à un principe très simple. Grâce à ce principe, riche en déductions théoriques et en applications pratiques, la chimie n'est plus une science descriptive, elle tend à se rattacher aux sciences physiques. Certes la science de la chimie n'acquiert pas ainsi plus de certitude, aucune science ne peut avoir un plus haut degré de certitude que la chimie de Lavoisier ou de Berzelius; mais elle devient plus profonde, plus pénétrante et, si l'expression était permise, plus scientifique. Qu'est-ce donc en effet qu'une science sinon l'explication des faits particuliers par une loi générale, unique dans son principe, mais dont les conséquences sont innombrables et font prévoir des faits inconnus?

Ainsi les lois de la chimie peuvent se ramener aux lois physiques. Les physiciens de ce siècle ont prouvé que la force était une, que les divers mouvemens, chaleur, électricité, pesanteur, ne sont que les modifications d'une même force inhérente à la matière; voilà que, pour la chimie, cette conservation de la force est maintenant démontrée.

La même quantité de chaleur qui se dégage quand deux corps se combinent est absorbée intégralement quand ils se décomposent. Réciproquement la même quantité de chaleur qui est absorbée quand deux corps se combinent se dégage quand ils se décomposent. Dans un cas la décomposition absorbe de la chaleur, dans l'autre cas elle dégage de la chaleur. Ces faits sont rigoureusement démontrés, de sorte que la théorie mécanique de la chaleur, qui fait l'unité de la physique, doit faire aussi l'unité de la chimie. CH. R.

Le Rétablissement du catholicisme à Genève, il y a deux siècles, par M. Albert Rilliet, Genève, 1880; Georg.

Ce livre mériterait mieux qu'une courte notice bibliographique, si l'auteur lui-même, de propos délibéré, n'avait rétréci le champ de son sujet et ne l'avait resserré dans les bornes de ce qu'on appelle de nos jours une étude documentaire. Tel quel, on ne saurait trop le recommander à l'attention de tous ceux qui croient que plus d'une partie de l'histoire politique du XVIIe siècle n'est pas encore écrite. En nous retraçant, d'après les archives de notre ministère des affaires étrangères et d'autres documens inédits, l'histoire de l'installation à Genève du premier représentant diplomatique que Louis XIV y ait entretenu, ce n'est pas en effet un épisode de l'histoire de Genève que M. Rilliet nous remet sous les yeux. C'est aussi, c'est surtout un épisode important de notre propre histoire et de la politique de Louis XIV dans ses rapports avec les protestans. Il n'y a pas lieu de revenir sur la condamnation que l'histoire a portée contre la révocation de l'édit de Nantes. On ne changera pas le dispositif du jugement, mais on en pourra modifier les considérans. Le livre de M. Rilliet prouvera pour sa part la nécessité d'une telle modification. Louis XIV en installant à Genève un représentant diplomatique exigera comme un privilège naturel de sa souveraineté qu'une chapelle catholique soit ouverte dans la maison de ce représentant et qu'on y dise la messe. Il ne permettra pas qu'on aille plus loin. Tirons de là cette conclusion que l'on se trompe ou que l'on s'écarte au moins de la vérité vraie quand on voit dans les violences de Louis XIV contre les protestans français un excès de son zèle religieux. Il ne peut être question que d'une déplorable erreur de sa politique. Ce n'est rien excuser, ni même rien atténuer : tout au contraire, c'est plutôt aggraver le jugement consacré. On dira qu'il n'importe guère en pareil cas et que les victimes de la violence n'en sont pas moins à plaindre. Assurément ; mais ce qui importe beaucoup à tout le monde, c'est qu'un acte considérable d'un grand règne soit l'œuvre d'un homme d'état qui se trompe cruellement et non pas d'un vieillard superstitieux et fanatisé qui expie dans la personne des réformés de France les péchés de sa brillante jeunesse.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.